DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13124 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 9 AVRIL 1987

Dégel au Proche-Orient

S'il s'agissait d'un autre conflit, on serait sans doute fondé à considérer avec optimisme le regain d'activité diplomatique auquel on assiste actuellement à propos du Proche-Orient. Depuis quelques semaines, la plupart des parties concernées évoquent, avec un bel ensemble, la nécessité de convoquer le plus vite possible une « conférence internationale » pour relancer des négociations de paix entre Israéliens et Arabes. La proposition n'est pas vraiment nouvelle, mais elle avait rarement été mise en avant avec autant d'insistance.

Le roi Hussein de Jordanie, actuellement en Europe, s'en fait l'ardent défenseur, tout comme l'Egyptien Moubarak et, dans une moindre mesure, le Syrien Hafez El Assad. Les Etats-Unis conviennent qu'un tel « forum » – traditionnel cheval de bataille de la diplomatie soviétique – pourrait bien être utile. Les Douze de la Communauté européenne ont officiellement entériné l'idée il y a quelques semaines. Enfin, le chef de la diplomatie israélienne, le travailliste Shimon Pérès, a lui aussi repris le projet à son compte ; il vient d'en faire le leitmotiv de ses interventions lors d'une visite le 6 avril à Madrid puis le lendemain à Rome à l'occasion d'une réunion de l'Internationale socialiste.

Chacun serait donc d'accord sur la formule : la relance des conversations de paix passerait par la convocation d'une conférence à laquelle participeraient les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, Israël, ses voisins arabes et, enfin, les Palestiniens. Cette unanimité dans l'expression masque mal cependant un certain nombre de malentendus

Tout d'abord le premier ministre du gouvernement d'union nationale, M. Shamir, le leader de la droite israélienne, est catégoriquement opposé à cette conférence. Il le dit tous les jours. Il a même été jusqu'à souhaiter publiquement l'« échec » des efforts entrepris par son ministre des affaires étrangères – lequel ne cesse de répéter que la coalition gouvernementale pourrait bien voler en éclats si M. Shamir ne change pas de position. En clair, on a peu de chances d'avancer tant qu'une majorité travailliste homogène ne sera pas au pouvoir à Jérusalem, à supposer que cela soit possible. Même dans cette hypothèse, un autre obstacle de taille resterait à franchir. M. Pérès a clairement posé deux préalables à la participation de l'URSS à la conférence : elle doit rétablir les relations diplomatiques, rompues en 1967, et ouvrir toutes grandes les portes aux juifs soviétiques qui souhaitent émigrer en Israël.

Dans ces deux domaines des progrès ont certes été réalisés depuis l'arrivée de M. Gorbatchev au pouvoir. Une délégation consulaire soviétique est attendue dans les prochaines semaines à Jérusalem – c'est un premier pas – et, d'ores et déjà, un plus grand nombre de juifs ont été autorisés à quitter l'URSS. Pour autant les Soviétiques y réfléchiront à deux fois avant de prendre le risque de heurter leurs alliés arabes en accédant aux exigences israéliennes.

Reste, enfin, à décider, si la conférence a lieu, qui représentera les Palestiniens. Pour l'ensemble du monde arabe, ce ne peut être que l'OLP. Pour Israël, il ne saurait être question de dialoguer avec des « terroristes », même si M. Pérès vient de discuter avec certaines personnalités proches de l'organisation de M. Arafat. Là encore, il faudra du temps avant que soit levé ce « tabou » du dialogue avec l'OLP.

(Lire nos informations page 3.)

Des murs truffés de micros

M. Reagan dénonce l'espionnage de son ambassade à Moscou

Les murs de la nouvelle ambassade américaine à Moscou ayant été truffés de micros, le président Reagan a, le mardi 7 avril, élevé une protestation auprès de Moscou, et envisage la destruction des bâtiments. L'URSS a accueilli, mercredi, « avec indignation et regret » les déclarations « hostiles » de M. Reagan. Cette affaire crée un froid entre les deux pays à quelques jours de l'arrivée à Moscou du secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz.



Lire page 32 l'article de BERNARD GUETTA

Défenseur des droits de l'homme

Un avocat d'origine algérienne est assassiné à Paris

Me Ali Mecili, avocat proche de l'opposition algérienne, notamment du Front des forces socialistes (FFS) de M. Aït Ahmed, a été assassiné le mardi 7 avril, vers 22 h 30, alors qu'il regagnait son domicile parisien, 62, boulevard Saint-Michel.

Selon les amis de l'avocat, celui-ci avait reçu récemment plusieurs lettres de menaces. Mais les enquêteurs n'excluent aucune hypothèse.

Me Mecili, quarante-sept ans, père de deux enfants, venait de pénétrer dans le hall de son immeuble lorsqu'il a été tué par un inconnu qui a fait feu sur lui à trois reprises. Atteint de trois balles à la tête, l'avocat est mort sur le coup. Les enquêteurs ont retrouvé dans le hall trois douilles de calibre 7,65 provenant d'un pistolet de marque non encore identifiée.

Me Mecili avait quitté son cabinet, situé boulevard Saint-Germain, vers 20 heures, en compagnie d'une jeune femme, avec laquelle il avait passé la soirée dans un café de la place Saint-André-des-Arts, non loin de là. La jeune femme a raccompagné l'avocat devant son domicile, puis l'a quitté. C'est en entendant du bruit, quelques secondes plus tard, qu'elle est revenue sur ses pas et a découvert le corps de l'avocat au pied de l'escalier.

Dans le hall de l'immeuble, elle a croisé le tueur. Blond, coiffure taillée en brosse, âgé d'une trentaine d'années, ce dernier était vêtu d'un imperméable et portait un parapluie. Il se serait éloigné sans courir, apparemment très maître de lui.

Les amis de Me Mecili nous ont déclaré que l'avocat, qui avait un rôle important dans la défense des militants algériens en France, avait reçu des lettres de menaces.

(Lire la suite page 22.)

Un entretien avec le ministre de la défense

M. Giraud propose une « charte de sécurité » européenne

Les députés examinent, le mercredi 8 et le jeudi 9 avril, le projet de loi de programme militaire 1987-1991, qui propose d'attribuer à l'équipement des forces françaises une somme globale de 474 milliards de francs en cinq ans, ainsi répartie : 312,5 milliards de francs à l'armement classique ; 152,3 milliards à l'armement nucléaire et 9,2 milliards à l'équipement spatial. Dans un entretien accordé au « Monde », le ministre de la défense, M. André Giraud, plaide avec vigueur pour une concertation accrue des Européens en matière de sécurité et pour l'instauration d'un « marché commun » de l'armement.

« Les relations Est-Ouest en matière de désarmement ont pris un tour nouveau depuis Reykjavik, et cette évolution, si elle se confirmait, peut modifier l'équilibre des forces en Europe. Comment voyez-vous, vous-même, ce nouvel environnement mondial et comment la programmation militaire entend-elle y faire face ?

– La France conduit depuis près de trente ans, sans discontinuité, une politique de défense reposant sur le concept d'indépendance fixé par le général de Gaulle. Nous devons être en état d'interdire toute atteinte à ce que nous considérons comme étant nos intérêts vitaux. Pour ce faire, nos choix doivent tenir compte de la situation internationale, de son évolution possible et de nos alliances : la France est dans l'Europe et elle est solidaire de l'alliance atlantique.

» Les Américains et les Soviétiques semblent convenus de modifier l'équilibre nucléaire du théâtre européen. Une telle orientation ne peut manquer d'appeler la plus grande attention car il convient de s'assurer que le nouvel ordre visé soit de nature à mieux garantir la paix que l'ancien. C'est bien dans la perspective de cette préoccupation que se développe l'action de la France.

» Il doit être bien clair tout d'abord que nos armes nucléaires ne sauraient être concernées par ces conversations, qui se déroulent sans nous. Nous avons d'ailleurs inscrit dans le projet de loi tout ce qui est nécessaire pour les moderniser afin de consolider notre indépendance. Mais nous pensons aussi qu'il faut tout faire pour renforcer l'unité européenne en matière de défense. Cela demande d'abord à chacun de prendre ses responsabilités et sa part de la charge de défense. *Europa fara da se*, pourrait-on dire aujourd'hui.

» A cet égard, le projet de loi-programme que nous proposons au vote des députés s'inscrit bien dans cette perspective : le système aéro-terrestre dont nous voulons disposer pour l'an 2000 a comme référence la menace du théâtre Centre-Europe.

– Vous considérez que les Européens doivent avoir une vision politique commune en matière de défense. Quelles actions concrètes la programmation militaire propose-t-elle de mener dans cette perspective, et un marché commun de l'armement est-il possible ?

– La défense de l'Europe doit rester d'abord l'affaire des Européens. C'est d'ailleurs une condition à l'approfondissement de leur alliance avec les Etats-Unis. L'état de dépendance ne conduit pas à la solidarité des destins.

» Des progrès importants sont à faire en matière de défense européenne. C'est du politique que viendra l'impulsion. Tout commence par la perception commune d'un problème essentiel à résoudre et par le choix d'un concept commun de défense que les états-majors seront chargés de mette en œuvre. Le 2 décembre, le premier ministre a proposé à la tribune de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) une charte de la sécurité européenne. Cette idée fait son chemin et pourrait aboutir bientôt.

Propos recueillis par
JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 22.)

L'ENQUÊTE DU MERCREDI

Le « mal-vivre » du Sénégal

DAKAR
de notre envoyé spécial

Les petits drapeaux jaune et bleu, longtemps cachés sous les boubous sortent brusquement et s'agitent comme une risée sur la mer. Çà et là, par petits groupes, des hommes et des femmes reprennent avec frénésie un slogan : « *Sopi ! Sopi !* » (le changement).

Dans la voiture découverte qui remonte, ce jour-là, les rues pavoisées de Dakar où se presse une foule nombreuse, le président Abdou Diouf va lui-même expliquer – avec fierté – à son voisin, M. Jacques Chirac, que les couleurs bleu et jaune sont celles du principal parti d'opposition, le PDS de Me Wade, et que les bruyants partisans du « changement », loin de rendre hommage au pragmatisme de leur président, réclament plutôt une autre politique...

Hélas, la démonstration tomba à plat : le premier ministre français qui, ce samedi 14 mars, arrivait du Cameroun (où le multipartisme n'est pas à l'ordre du jour), n'est pas du tout convaincu que la démocratie pluraliste soit le meilleur des systèmes en Afrique noire.

Sa préférence, comme il le confia à quelques journalistes, va plutôt au « *parti unique multitendanciel* ». Lors d'un entretien avec M. Diouf, il s'efforça même de convaincre son hôte du bien-fondé de ses conceptions. Le président sénégalais en resta quelque peu interloqué... Mais la foule, cette fois tout entière, acclamait aussi, ce jour-là, la France, unie au Sénégal par des liens sacrés, ceux de la « famille ».

Dakar, la plus française des villes d'Afrique, à force de mimétisme, en offre parfois une vision caricaturale. Dans les cafés entourant la place de l'indépendance, le spectacle de la matinée est toujours le même : cadres supérieurs à l'élégance stéréotypée, intellectuels un rien débraillés, coopérants désœuvrés, se retrouvent devant un express, des croissants chauds et les journaux français de l'avant-veille.

LAURENT ZECCHINI.

(Lire la suite page 6.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

SPORT

Dans le bilan de l'année Chirac, la politique du sport n'a vraiment pas brillé. C'est l'avis d'Alain Calmat, qui estime que le gouvernement a rompu, en douze mois, avec cinquante ans d'action des pouvoirs publics. A propos des Jeux olympiques d'hiver, Michel Hourcade met en balance la puissance du Comité international olympique et la faible voix d'une commune de montagne.

Le complexe d'Ueberroth

Depuis les Jeux olympiques de Los Angeles le défi est de présenter une gestion financière bénéficiaire

par MICHEL HOURCADE (*)

CE qui est arrivé au comité d'organisation des Jeux olympiques d'hiver – la démission de Jean-Claude Killy n'est pas si lointaine – incite à regarder au-delà des personnes et des rivalités de clocher. Situées dans leur environnement, les difficultés rencontrées en Savoie deviennent révélatrices de la sociologie complexe du sport, qui repose sur les deux notions fondamentales d'exercice du pouvoir et de logique économique.

Objet traditionnel de la science politique, l'étude du pouvoir ne peut trouver meilleur champ d'étude que les institutions sportives, singulièrement au niveau international. On ne saurait en effet ignorer que la seule organisation exerçant une autorité supranationale authentique est à ce jour le Comité international olympique, qui présente tous les attributs de l'ONU (charte, hymne, budget, universalité), avec le pouvoir en plus... Dans leurs disciplines spécifiques, les fédérations internationales détiennent un pouvoir tout aussi redoutable.

Un secteur mixte

Le choix du site devant accueillir les Jeux olympiques en est la manifestation la plus éclatante : ne voit-on pas alors les nations les plus puissantes, les capitales les plus prestigieuses, engager des efforts et des sommes considérables pour fléchir l'autorité souveraine du CIO ? Il est difficile de s'étonner, dès lors, du peu de poids que représente une commune de montagne dans les calculs d'une organisation qui cumule le pouvoir politique, économique et technique : quand on peut évincer une capitale (Paris) au profit d'une métropole (Barcelone) en donnant comme gage une ville (Albertville), pourquoi s'arrêter à un village ?

Dans le domaine de l'économie, le sport s'inscrit, à la suite du tourisme et du loisir, dans un secteur mixte où se côtoient les préoccupations sociales et lucratives. Or, face aux enjeux astronomiques d'une compétition olympique, les décisions économiques ne peuvent souffrir la moindre ambiguïté. La joie des Savoyards, en octobre 1986, ne doit pas faire oublier la glorieuse incertitude du sport-business qui, de Lake-Placid à Montréal et de Mundial en Tour de France, a causé bien des déficits dans les finances des villes d'accueil. Devenir site olympique n'est pas, en effet, une fin en soi ; c'est l'obligation de favoriser simultanément une réputation locale, des résultats sportifs et des retombées économiques à moyen terme.

Depuis les Jeux de Los Angeles, c'est aussi le défi de dégager une gestion financière bénéficiaire. A cet égard, la réussite de l'Américain Ueberroth (élu « homme de l'année » par le magazine *Time*) fournit l'exemple d'un consensus collectif sur des objectifs précis, ce qui ne semble pas avoir été atteint en Savoie. Cette préoccupation économique, Jean-Claude Killy la possédait, mais il n'a sans doute pas su la faire partager. Ses partenaires savoyards étaient-ils d'ailleurs prêts à l'entendre et à la mettre en pratique ? Rien n'est moins sûr.

Y a-t-il lieu pourtant de craindre que l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 1992 soit menacée et que les retombées économiques attendues fondent comme neige au soleil ? Cela est peu probable. La démission spectaculaire et chargée de symbole de Jean-Claude Killy est survenue suffisamment tôt pour que les esprits aient le temps de s'apaiser et que s'opère la prise de conscience des réalités sportives modernes, avec leurs contraintes et leurs avantages. Il n'est donc pas aventureux de pronostiquer le succès final d'Albertville... et de souhaiter bien du plaisir à Barcelone !

(*) Auteur de *Sport-system*, éd. Syros, 1986.

Au nom du « laisser-faire, laisser-aller »

L'Etat ne peut laisser seul le mouvement sportif face à un pouvoir économique extrêmement puissant

par ALAIN CALMAT (*)

SOYONS sport. Le gouvernement a suffisamment démontré par lui-même, en décembre dernier, qu'il ne comprenait rien à la jeunesse, aux valeurs de solidarité, de compétition – à ne pas confondre avec la sélection « sauvage » – pour ne pas s'appesantir sur ce sujet. Cela procéderait presque de l'acharnement... thérapeutique. De toute façon, la cassure qui s'est produite de ce côté-là est irréversible.

Alors, soyons sport et regardons avec un peu de recul la politique conduite depuis un an dans le domaine exclusivement sportif. Ce qui me frappe immédiatement, c'est la rupture qui s'est opérée en douze mois avec cinquante ans d'action des pouvoirs publics en faveur du mouvement sportif. Celle-ci, ne l'oublions pas, a permis de hisser la France à un rang honorable en ce qui concerne la haute compétition et de donner une place grandissante aux activités sportives dans notre pays.

Il n'est pas nécessaire de partir dans une grande rétrospective pour se rendre compte qu'il existe, de Léo Lagrange à Edwige Avice en passant par Maurice Herzog et le colonel Crespin (sans oublier, bien entendu, le général de Gaulle qui s'était ému en 1960 des faibles résultats des athlètes français aux Jeux olympiques de Rome), une remarquable continuité de la politique d'accompagnement, de soutien des gouvernements successifs. Qu'ils aient été de droite ou de gauche, le « soutien associatif » l'a toujours emporté. A un point, que l'on peut même se demander si, sans le savoir, consciemment ou inconsciemment, entre l'étatisme des pays de l'Est et l'autonomie des systèmes anglo-saxons, une sorte de troisième voie à la française n'a pas été inventée.

Soyons clairs, il ne s'agit pas d'être passéiste, d'invoquer les « grands ancêtres » pour le plaisir, mais de bien saisir pourquoi la France s'est engagée dans ce sens.

En « hommes de terrain » pragmatiques, la plupart des responsables de la politique sportive qui se sont succédé jusqu'en 1986 ont su tenir compte des réalités et des particularismes français. « Intellectualisme » prédominant, faible pratique sportive des Français, hypercentralisme historique, etc. : tout cela favorisé par un mouvement sportif longtemps trop faible.

Au cours des cinquante dernières années, les pouvoirs publics ont donc su, d'une part, structurer une administration au service des activités sportives et, d'autre part, renforcer le mouvement sportif, afin que ces deux acteurs puissent travailler efficacement ensemble. C'est de la solidité de ce lien que dépend l'avenir du sport français.

Le danger aujourd'hui serait de rompre cet équilibre, en abandonnant, par exemple, le mouvement sportif dans une « économie du sport » en plein bouleversement comme en pleine expansion. Deux points que Nelson Paillou, président du Comité national olympique et sportif français, mettait particulièrement en évidence dans son rapport pour le Conseil économique et social réalisé à la demande du gouvernement auquel j'appartenais. Or cette nouvelle donne pour le sport français implique une vigilance et un soutien de l'Etat. Celui-ci ne peut laisser seul le mouvement sportif français face à un pouvoir économique extrêmement puissant – et c'est bien naturel – soumis aux lois du marché.

Désengagement

En fait, nous assistons actuellement à un désengagement de l'Etat (réduction de 30 % des moyens d'intervention en 1987, suppression draconienne des « personnels mis à disposition » des associations) et à un transfert des moyens budgétaires sur les moyens extrabudgétaires, bien plus aléatoires. Tout cela sur fond de précarisation générale, malgré la forte augmentation de ces moyens par la création du Loto sportif en 1985 dont le gouvernement actuel d'ailleurs use et abuse. C'est ainsi qu'après l'amputation « conjoncturelle » du Fonds national pour le développement du sport en 1986 a succédé une surestimation des recettes en 1987 ainsi qu'une taxation malencontreuse des gains du Loto sportif.

Au final, le gouvernement renonce à son rôle d'impulsion et délaisse son pouvoir régulateur. Parallèlement à cela, le ministère se recroqueville sur lui-même en renforçant ses structures mais en le vidant de ses missions au nom du « laisser-faire, laisser-aller ». Tout se tient : l'affaiblissement des moyens lié à une absence de politique a entraîné une perte de crédibilité du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports par rapport à ses propres collègues. Au lieu de poursuivre l'introduction du sport dans les horaires scolaires du primaire, initiée par la circulaire « Calmat-Chevènement », le ministre a été contraint d'en rabattre et de lancer un système (les « contrats bleus ») beaucoup moins avantageux pour les enfants et les partenaires envisagés.

Par ailleurs, le problème du partenariat commercial, du « sponsoring », est de plus en plus au centre des préoccupations du monde sportif. Il y a donc urgence sur cette question. Et au-delà des problèmes de « camp », il est absolument nécessaire de mobiliser toutes les énergies pour qu'une politique cohérente soit mise au point dans ce domaine. Au bénéfice mutuel des « sponsors » et des sportifs.

(*) Ancien ministre, député du Cher.

COURRIER DES LECTEURS

Les nouveaux « jeux du cirque »

Le vendredi 13 mars, un accident au Rallye du Portugal : la voiture d'un pilote portugais entre dans la foule, tue un spectateur, en blesse une dizaine d'autres (voir *le Monde* daté 15-16 mars, p. 7). Tous les comptes rendus insistent depuis sur l'imprudence des spectateurs.

Mais il y a autre chose, qui est passé sous silence : dans son édition du soir, le journal de FR 3, vendredi, montrait aussi, dans l'instant qui suivait l'accident, la voiture se dégager et poursuivre sa course. Pour le pilote, tuer un homme se réduirait-il à un incident de parcours ?

Où finit la compétition, où commence le crime ? Jusqu'où ira cette banalisation de la violence ? (...)

Un film de fiction, *le Prix du danger*, a récemment montré la grave dérive morale que les nouveaux « jeux du cirque », commercialisés à outrance, pouvaient entraîner. Ce n'est pas la première fois que la question se pose : on sait qu'une fois devenue marchandise (la photo-choc), la représentation de la violence peut conduire à la production commerciale du crime.

Le sport automobile avec ses enjeux industriels, le rugby avec ses enjeux dans la politique locale, montrent ces derniers temps que des activités sportives peuvent devenir perverses du point de vue de la morale et du droit. Mais est-ce parce que leur puissance économique et politique leur donne des moyens de pression gigantesque qu'il faut fermer dès maintenant les yeux sur la réalité de compétitions que seule une convention médiatique et publicitaire permet de nommer sportives ?

GÉRARD MONNIER.
(Aix-en-Provence.)

« Vincent, peux-tu nous entendre ? »

Ne voilà-t-il pas que certains s'exclament avec admiration : *« Tous les records de vente d'un tableau viennent d'être pulvérisés ! »* Voilà bien le comble du scandale, de l'écœurement... ou de la dérision ! Tes pauvres os, Vincent, dans ta tombe d'Auvers-sur-Oise, à côté de celle de ton cher Théo, ont dû s'en retourner. Ne lui avais-tu pas écrit : *« Ne t'inquiète pas, je te rendrai tout, ou bien je rendrai l'âme »* ? Si tu as pu assister à la vente londonienne de ton bouquet de fleurs, tu as pu juger de l'ingratitude ou de la démence des hommes, beaucoup plus fous que toi !

Alors que tu trouvais difficilement un être humain pour accepter de te servir de modèle (honteux à l'idée de laisser peut-être à la postérité son visage sur la toile), alors que tu en étais réduit à mendier tes couleurs et que tu ne réussis à vendre toi-même qu'un seul tableau, voilà que – cruel signe des temps – des collectionneurs viennent de s'arracher pour près de 2,3 milliards de centimes tes *Tournesols* qui vont sans doute aller se faner au fond du coffre inaccessible d'un richissime particulier (s'agit-il d'un maniaque ?), toi dont les toiles servaient, de ton vivant, à clôturer des poulaillers ! (...)

A quoi sert-il, aujourd'hui, au nom de tes contemporains ingrats, de faire notre *mea culpa* ? Demandons plutôt pardon à ta douloureuse mémoire : si tu peux nous entendre, Vincent, nous t'exprimons notre révolte.

Mais est-ce une expiation suffisante ?

RAPHAËL DE CUTTOLI,
ancien membre du cabinet d'André Malraux.

LU

« Genève doit-elle rester suisse ? » de Michel Baettig

Une saine provocation

IL suffit de vivre peu de temps à Genève pour être pénétré de ce qui est à la fois une évidence et un paradoxe : les Suisses romands, et plus encore ces « romandissimes » que sont les Genevois, tiennent à se distinguer nettement de ceux qu'ils appellent les « confédérés » (comme si eux-mêmes ne l'étaient point), mais ne renonceraient pour rien au monde à leur intégration dans cette même Confédération. Rattachement donc plutôt qu'attachement. Que l'on ne s'y trompe point : si (pure hypothèse) un irrédentiste savoyard ou gessien venait un jour prêcher à Genève, ses paroles resteraient sans écho. De même, l'on ne verra sans doute jamais des Genevois se rendre en grande cérémonie, drapeaux tricolores déployés, à la source de l'Arve, comme certains Wallons à celle de la Sambre. Genève, échaudée d'avoir été le chef-lieu du département français du Léman sous la Révolution et sous l'Empire, continuera en ce siècle à n'être « annexée » à la France que par le Guide Michelin.

Quand, par conséquent, dès le titre de son livre, *Genève doit-elle rester suisse ?* (1), Michel Baettig pose son impertinente question, il faut comprendre en premier lieu que ce membre de la rédaction en chef d'un quotidien qui s'appelle – nouveau paradoxe ! – *la Suisse* n'envisage à la limite que la création d'une entité du type Liechtenstein ou Monaco. L'auteur n'ignore pas que la Confédération, si elle autorise la création de nouveaux cantons, n'admettrait en aucune manière qu'un canton se détache d'elle. Provocation donc, mais au meilleur sens du terme : celui d'une incitation impérieuse à la réflexion.

L'auteur s'adresse tout d'abord aux autorités fédérales, qui, selon lui, auraient tendance à négliger un canton trop souvent considéré comme marginal, voire rebelle, bien que les autres régions profitent largement de la redistribution de ses ressources. Il s'adresse aussi aux élus qui représentent Genève, de manière insuffisamment coordonnée à son avis dans les assemblées fédérales. Ses arguments sont inégalement fondés ou convaincants, mais toujours incisifs. Nul doute que la thèse soutenue par Michel Baettig ne suscite des polémiques, mais également une meilleure communication entre le *« canton du bout du lac »* et la capitale suisse.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Editions Pierre-Marcel Favre, 29, rue de Bourg, 1002 Lausanne. 117 pages, 22 francs suisses.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

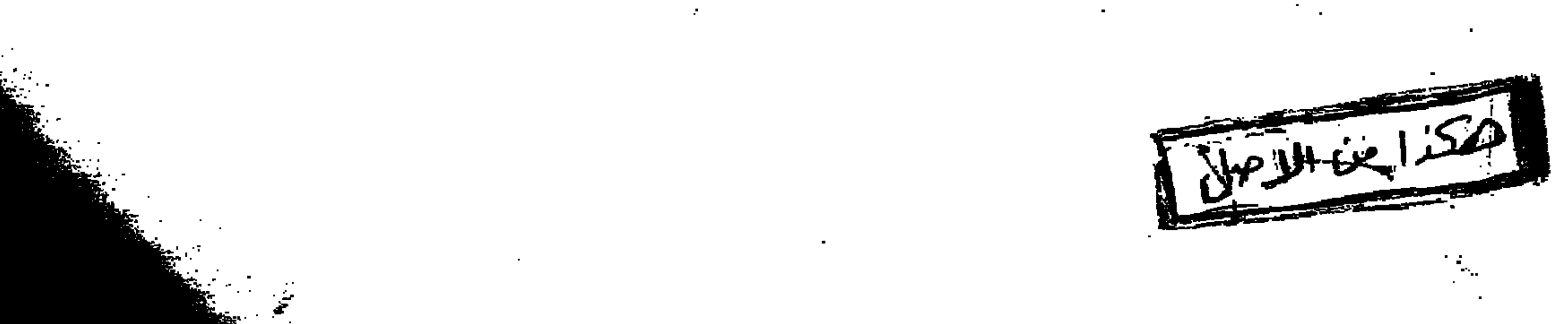
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.L. N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A. P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



A la réunion de l'Internationale socialiste à Rome

M. Shimon Pérès a rencontré des personnalités soviétiques et palestiniennes

Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, s'est entretenu, mardi 7 avril, à Rome, avec des responsables soviétiques et palestiniens des perspectives de réunion d'une conférence internationale de paix au Proche-Orient. L'entretien a eu lieu à l'ocasion d'une session de l'Internationale socialiste (IS) à laquelle participait M. Pérès de retour d'une visite officielle à Madrid.

Les représentants soviétiques, MM. Karen Brutens et Alexandre Zotov, du département international du comité central du Parti communiste, étaient invités à titre d'observateurs à la session (qui s'est tenue à huis clos) de la commission de l'IS, chargée du Proche-Orient. Après la réunion, M. Pérès a eu des entretiens privés avec la délégation soviétique, mais aucun détail n'a été rendu public.

Le Parti travailliste israélien, que dirige M. Pérès, est membre de l'IS, qui avait également invité, à titre spécial, les Palestiniens Hana Siniora, rédacteur en chef de *Al Fajr*, journal de Jérusalem-Est, et Faiz Abou Rahme, un avocat de la bande de Gaza.

L'entrevue de M. Pérès et des deux Soviétiques précède la venue en Israël, prévue pour la fin du mois, d'une délégation consulaire soviétique. Dans une interview publiée la semaine dernière, M. Pérès avait présenté cette visite comme un éventuel premier pas vers un rétablissement de relations diplomatiques entre les deux pays, rompues depuis la guerre de six jours en juin 1967.

Le roi Hussein à Bruxelles

La question de l'éventuelle convocation d'une conférence internationale sur le Proche-Orient a aussi été au cœur des conversations que le roi Hussein de Jordanie a eues, mardi à Bruxelles, à l'occasion de la tournée en Europe qu'il entreprend actuellement. Dans cette perspective, le souverain *a fait valoir qu'il était « vital »* que la Communauté européenne améliore ses relations avec la Syrie. Les douze de la CEE ont décidé, en novembre dernier, de geler leurs relations avec la Syrie, soupçonnée d'avoir pris part à une tentative d'attentat en Grande-Bretagne contre un avion de la compagnie israélienne El-Al.

A l'issue d'un entretien avec le roi, le ministre belge des relations extérieures, M. Léo Tindemans – dont le pays assure actuellement la présidence de la Communauté – est convenu *« qu'il ne pouvait y avoir de conférence* (sur la paix au Proche-Orient) *sans la Syrie »*. Il a laissé entendre qu'il pourrait se rendre à Damas pour en débattre avec les dirigeants syriens à l'occasion de la tournée qu'il doit effectuer au Proche-Orient à partir du 14 avril. A l'origine, il n'était pas prévu que M. Tindemans inclue la Syrie dans ce voyage, qui doit notamment le conduire en Arabie Saoudite, en Egypte, en Jordanie et en Israël.

Toujours dans le but de promouvoir l'idée d'une conférence internationale, le souverain jordanien a dépêché à Washington son premier ministre, *M. Zaid Rifai* et son ministre des affaires étrangères, M. Taher El Masri. Les deux hommes ont été reçus mardi par le secrétaire d'Etat, M. George Shultz. A l'issue des entretiens, ce dernier a évoqué le projet de conférence devant la presse, soulignant *« l'importance »* d'un tel *« forum »* à condition qu'il serve à favoriser *« des discussions bilatérales »* entre Israël et ses voisins arabes.

Par ailleurs, mardi 7 avril, à Bonn, M. Helmut Kohl s'est déclaré lui aussi favorable à l'idée d'une conférence internationale de paix au Proche-Orient, expliquant qu'il souhaitait une solution pour *« tous les peuples de la région »*.

Le président israélien, M. Herzog, s'est, de son côté, félicité des changements extrêmement intéressants survenus récemment en Union soviétique. Le soudain dégel des relations israélo-soviétiques et les rumeurs persistantes d'un départ imminent de juifs soviétiques vers Israël sont perçus comme les signes d'un déblocage de l'impasse dans laquelle se trouve la région.

Seule ombre au tableau de la visite historique du chef de l'Etat hébreu en RFA, les ventes d'armes à l'Arabie saoudite : M. Hans Klein, ministre de l'aide au développement, avait en effet déclaré que ces ventes d'armes *« devaient être étudiées »*. Le porte-parole du gouvernement fédéral a précisé que le ministre n'avait pas reflété les vues du gouvernement en la matière.

LIBAN

Les soldats syriens se sont déployés aux abords du camp palestinien de Chatila

Beyrouth, (*AFP*). – Des soldats syriens ont installé, mardi après-midi 7 avril, quatre postes d'observation autour de Chatila, desserrant quelque peu l'étau autour de ce camp palestinien de Beyrouth, encerclé depuis le 26 novembre dernier par la milice chiite Amal. En outre, à côté des postes installés aux quatre principaux accès du camp, les Syriens ont établi un double cordon de sécurité de près de cinquante mètres pour y séparer les belligérants. Les soldats syriens devraient, ce mercredi, installer un poste au camp de Bourj-el-Barajneh. L'installation de ces postes d'observation fait partie d'un accord conclu mardi matin à Beyrouth entre Amal, la coalition pro-syrienne du Front de salut national palestinien (FSNP), et des observateurs militaires syriens.

L'un de ces observateurs, le commandant Walid Hassanatou, avait examiné auparavant à Chatila avec des responsables du FSNP l'installation des postes autour du camp, ravitaillé lundi pour la première fois depuis le 1er mars.

Ce ravitaillement constituait la deuxième étape d'un accord conclu dimanche, entre le FSNP, Amal et les Syriens, pour un règlement de la « guerre des camps », qui en est à son septième mois. Conformément à ce plan, un cessez-le-feu a été instauré lundi, et n'a été violé qu'une seule fois, lorsque des francs-tireurs ont abattu un Palestinien à Chatila pendant l'opération de ravitaillement.

L'accord, qui prévoit dans un troisième temps de fixer un point de passage par camp pour les sorties, stipule, en outre, l'évacuation des blessés et la création d'un comité, regroupant Amal, le FSNP et des observateurs syriens, qui examinera la levée du siège militaire des camps de Beyrouth, et le retrait des combattants palestiniens de leurs positions à l'est de Saïda, chef-lieu du Liban sud.

A cet effet, une délégation du FSNP a entrepris mardi des entretiens à Saïda avec des observateurs syriens, des responsables de l'Organisation populaire nassérienne (OPN, de M. Moustapha Saad, qui contrôle Saïda).

Le FSNP souhaite que les miliciens de l'OPN prennent le contrôle des positions à l'est de la ville, tenues par des partisans du chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, et ne les cèdent à Amal qu'après la conclusion d'un accord politique global sur la « guerre des camps ». Ces positions sont notamment les villages de Qrayyé, Aïn-el-Delb et Jinsnaya.

La guerre du Golfe

L'Irak annonce l'échec de la dernière offensive iranienne

L'état-major irakien a rompu le silence mardi soir 7 avril pour annoncer l'*« échec »* de l'offensive iranienne Kerbala 8, déclenchée à l'aube à l'est de Bassorah, précisant cependant que les combats se poursuivaient encore pour *« nettoyer »* des positions où les Iraniens avaient pris pied. Selon l'état-major de Bagdad, l'aviation irakienne a mené au cours de ces opérations deux cent quarante-sept missions de combat contre les *« forces assaillantes »*.

Les observateurs à Téhéran estiment que les objectifs de la nouvelle offensive iranienne semblent limités, la région étant fortement militarisée. Kerbala 8 apparaît en fait comme la reprise des combats sur une partie du théâtre de l'offensive Kerbala 5, lancée le 8 janvier dernier dans ce secteur où depuis environ un mois, des combats intermittents sont signalés.

Selon les derniers communiqués militaires diffusés par l'agence officielle iranienne IRNA, les forces de Téhéran – très probablement des Gardiens de la révolution et des volontaires (Bassidji) comme ceux engagés dans Kerbala-5 – ont avancé de 2 kilomètres à l'intérieur des lignes ennemies à l'ouest du canal des Poissons et du canal double. Toujours selon IRNA, deux mille six cents Irakiens ont été mis hors de combat, un avion abattu, vingt-trois chars et transports de troupes détruits et des dizaines d'autres saisis intacts.

Les Iraniens ont indiqué, d'autre part, que cette nouvelle offensive, la première depuis le début de l'année (qui commence le 21 mars selon le calendrier iranien), répondait aux raids irakiens visant des intérêts pétroliers iraniens dans le Golfe. Depuis le 8 janvier, l'Iran a conquis une portion de territoire irakien (150 kilomètres carrés officiellement), comprise entre la frontière internationale et le bas du canal des Poissons, une voie artificielle, longue de 30 kilomètres et large de 1 kilomètre, construite selon un axe nord-ouest sud-ouest pour protéger le port de Bassorah. L'avance la plus extrême des troupes iraniennes dans l'opération Kerbala -5 a été de 10 kilomètres au nord de ce canal et de 5 kilomètres au sud de ce même axe, selon les experts militaires à Téhéran. C'est précisément dans cette partie sud que l'Iran semble avoir choisi d'attaquer en lançant Kerbala 8, sans doute pour tenter d'empêcher le renforcement des lignes adverses dans ce secteur. – *(AFP)*.

L'« Irangate » et la lutte pour le pouvoir à Téhéran

Les déconvenues de l'hodjatoleslam Rafsandjani

Les retombées du scandale de l'« Irangate » et l'affaire Montazeri ont singulièrement aggravé la sourde lutte pour le pouvoir qui, depuis plusieurs années déjà, oppose les différentes factions du clergé iranien en prévision de la disparition de l'imam Khomeiny. Ce dernier, qui, en juillet dernier, avait adressé une sévère mise en garde aux milieux dirigeants du pays, les sommant de mettre une sourdine à leurs querelles, est revenu à la charge à deux reprises vers la mi-mars pour les inviter à faire preuve de plus de retenue et éviter de s'entre-déchirer pour *« ne pas compromettre l'unité de la nation »*.

Pour l'imam Khomeiny, pourtant, la *« lutte pour le pouvoir »* est une notion étrangère à la République islamique et n'est que le fruit de l'imagination de journalistes étrangers en mal d'informations spectaculaires. *« Il n'empêche,* a-t-il dit à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'imam Ali, *qui si nous voyons un jour – que Dieu nous préserve de ce malheur – une telle éventualité menacer notre pays, notre devoir religieux sera d'intervenir pour empêcher par tous les moyens une telle situation, même s'il faudra pour cela dénoncer ou sacrifier une personne ou un groupe de personnes. »*

Cette petite phrase lourde de menaces, prononcée au milieu d'un flot de considérations religieuses sur la nécessité de l'unité, a plongé les milieux dirigeants de Téhéran dans un abîme de perplexité. Certains y ont vu un avertissement à peine déguisé à l'adresse de l'ayatollah Montazeri, le dauphin de l'imam, qui, malgré sa semi-disgrâce, intervenue il y a près de cinq mois, et la répression qui s'est abattue sur ses proches, demeure toujours la force morale inspirant tous ceux qui souhaitent imprimer au régime de Téhéran un caractère socialisant et populiste *« franchement anti-américain et anti-impérialiste »*.

Le successeur désigné de l'imam, pour sa part, a laissé entendre que ceux qui étaient visés par les propos sibyllins de l'imam étaient précisément ceux qui essayaient, en fabriquant de *« faux dossiers »*, d'entraîner la perte de leurs adversaires. *« Lorsqu'on creuse un puits pour y jeter son frère,* a-t-il dit, *on risque d'y tomber à son tour. »* Les observateurs avertis ont reconnu dans ce vieil adage persan une allusion claire aux agissements du tout puissant président du Parlement iranien (Majlis), l'hodjatoleslam Rafsandjani et de ses amis, dont le premier ministre, M. Mir Hussein Moussavi – qui s'est aligné depuis le début de l'affaire de l'« Irangate » sur les thèses du président du Majlis, – et le redoutable hodjatoleslam Raychahri, le ministre des renseignements.

Ce dernier vient de rendre publiques de nouvelles et graves accusations contre Mehdi Hachemi, le frère du gendre du dauphin, qui occupait avant son arrestation à la mi-octobre 1986 le poste-clé de chef de la section des pasdarans (gardiens de la révolution) chargée de superviser l'action en faveur des mouvements islamiques à travers le monde. Il lui est maintenant reproché d'avoir en 1985 assassiné trois de ses adversaires politiques dans sa ville natale de Qahridjan. Les plus pessimistes affirment que, dans ces conditions, l'exécution de Mehdi Hachemi – précédée ou non d'un procès à grand spectacle – ne saurait tarder.

Il est clair qu'à travers l'entreprise de dénigrement systématique des frères Hachemi et de leurs amis, c'est leur mentor, l'ayatollah Montazeri, qui est visé. L'objecif de l'opération est de l'isoler politiquement pour en faire une potiche dépourvue de tout pouvoir réel. A cet effet, aucune humiliation ne lui a été épargnée : sa fille et son gendre, Hadi Hachemi, qui dirigeait son bureau de Qom, ont été assignés à résidence à Meched, et son fils Mohamed a été éloigné de Qom.

Son bureau personnel a été pris en main par Ahmed Khomeiny, le fils de l'imam, et par l'ayatollah Mechkini, le beau-père du ministre des renseignements. Les écoles théologiques que le successeur désigné de l'imam avait fondées ont été *« purgées »* et placées sous le contrôle de la Ligue des théologiens de Qom, une organisation religieuse conservatrice fondamentalement hostile aux initiatives réformatrices du dauphin.

Les malheurs de Montazeri n'ont cependant pas fait le bonheur de Rafsandjani. Ce dernier, qui avait été au moment de la semi-disgrâce du dauphin de l'imam celui qui avait le plus profité de cette situation, a vu son étoile pâlir depuis l'affaire de l'« Irangate », malgré les multiples interventions de l'imam contre ceux qui ont vu dans cette opération une tentative d'ouverture politique en direction des Etat-Unis. Les campagnes contre le président du Majlis, encouragés en sous-main par l'entourage de Montazeri, ont été providentiellement alimentées par les nombreuses révélations faites aux Etats-Unis et ailleurs sur les véritables objectifs de l'« Irangate ».

Un fils encombrant

Ces révélations, relayées par les émissions en langue persane des radios étrangères, ont peu à peu battu en brèche la thèse officielle, telle que présentée par M. Rafsandjani, et qui peut se résumer ainsi : *« Ils nous ont constactés pour obtenir la libération de leurs otages et nous en avons profité pour essayer d'acheter des armes. Il n'y a jamais eu de tentative de rapprochement politique avec le Grand Satan »*.

La publication fin février aux Etats-Unis du rapport de la commission Tower a porté un sérieux coup à la crédibilité de cette thèse et au prestige personnel du président du Parlement, en laissant entendre que l'objectif de l'« Irangate » était initialement de préparer l'après-Khomeiny et que c'est seulement en cours de route que les entretiens ont changé de nature pour devenir une série de transactions armes contre otages.

Le rapport Tower révélait, par ailleurs, qu'un des *« parents »* de M. Rafsandjani avait participé à ces transactions – aux côtés de l'homme d'affaires iranien, M. Manoucher Ghorbanifar, un ancien agent du chah passé au service des ayatollahs – et aux discrètes négociations qui avaient eu lieu en août, septembre et octobre, à Londres, Bruxelles, Francfort et Washington, avec des représentants du Conseil national de sécurité et des fonctionnaires de la CIA.

A Téhéran, on savait cependant depuis pas mal de temps que le *« parent »* en question était le propre fils aîné du président du Majlis, Mohsen, âgé de vingt-cinq ans et domicilié à Bruxelles avec le statut étudiant.

Les tribulations du jeune Mohsen, qui utilisait le pseudonyme de Mehdi Bahremani au cours de ses nombreux déplacements, s'apparente à un scénario digne de James Bond. Elles avaient même fini par intriguer le parquet révolutionnaire de Téhéran qui l'avait convoqué en Iran pour l'interroger sur certains aspects de ses activités, à la suite, semble-t-il, de rumeurs insistantes selon lesquelles il avait reçu des Américains de fortes sommes d'argent. Le 15 novembre, soit près de dix jours après la révélation officielle du voyage de M. McFarlane à Téhéran, le jeune Mohsen disparaissait de son domicile bruxellois sans laisser d'adresse.

Fuyait-il, comme certains l'ont affirmé, les hommes de main du colonel North, qui apparemment souhaitaient l'enlever pour forcer les Iraniens à respecter leurs engagements ? Tout ce que l'on sait c'est que le jeune Rafsandjani refit surface en décembre à Toronto au Canada, puis à Santa-Monica en Californie, où il reconnaissait le 26 janvier, au cours d'une étrange conférence de presse improvisée dans le hall de l'hôtel Miramar-Sheraton (rapportée parle *Los Angeles Time* dans son numéro du 28 février dernier), qu'il avait reçu du colonel North six millions de dollars *« une sorte de commission »* pour les transactions d'armes, et qu'il était revenu aux Etats-Unis pour restituer cinq millions huit cent mille dollars de cette somme au gouvernement américain.

M. Rafsandjani n'a pas que des amis dans les différents services et administrations de l'Etat, et une de ses conversations téléphoniques avec son fils – au moment où ce dernier se trouvait au Canada, – particulièrement compromettante puiqu'il lui conseillait vivement de ne pas rentrer à Téhéran *« où de graves dangers le guettaient »*, fut enregistrée sur cassette et distribuée sous le manteau dans les milieux politico-religieux de Téhéran. Cette affaire connut un nouveau rebondissement vers la mi-février quant le député de la ville de Nochahr, proche de l'ayatollah Montazeri fut passé à tabac par les gardes du Parlement, qui l'avaient surpris en train de faire circuler la cassette *« explosive »* dans l'enceinte de Majlis.

Un autre facteur, qui a contribué à affaiblir la stature politique de M. Rafsandjani, a été l'essouflement de l'offensive militaire contre Bassorah. Depuis cinq mois, le président du Majlis se comportait comme s'il était le véritable commandant en chef des forces armées, passant de longues heures au quartier général de l'armée et des pasdarans à Ahwaz et à Téhéran. Il avait personnellement supervisé le déroulement de l'offensive Kerbal V qui a pris fin sans la victoire militaire éclatante tant de fois promise. Le président du Majlis, qui est en même temps le représentant de l'imam auprès du Conseil supérieur de défense, comptait apparemment sur cette victoire pour redorer son blason terni par l'« Irangate ».

La contestation de la droite religieuse

Paradoxalement, M. Rafsandjani n'est pas seulement mis en cause par les radicaux proches de l'ayatollah Montazeri, mais il est également contesté par le clergé conservateur, groupé autour de la droite traditionnelle religieuse, qui en toute logique aurait dû se réjouir de la tentative de rapprochement avec les Etats-Unis. Ce qui n'a pas été le cas, les traditionalistes s'inquiètant surtout de la place de plus en plus envahissante qu'occupe M. Rafsandjani, dont ils mettent en doute les qualifications politiques et religieuses, à la tête de l'Etat.

C'est ainsi que le député Zavahori, qui est en même temps le rédacteur en chef de *Rissalat*, dénonçait le 2 mars la *« bande politique »* qui *« s'est emparée de la radio et de la télévision »* et *« est en train de la transformer en un instrument de propagande personnel en vue des élections pour la troisième législative »*. Tout le monde a reconnu dans cette dénonciation une attaque en règle contre le président du Majlis, dont le frère Mohamed est maintenu, contre vents et marées, à la tête de cet organisme malgré son incompétence notoire.

La campagne pour les élections présidentielles et législatives, qui se dérouleront vraisemblablement au cours du premier trimestre de 1988, semble déjà pratiquement ouverte et s'annonce particulièrement chaude. Le président Khamenei, qui est en même temps le chef du Parti répubicain islamique (PRI) et qui ne peut, aux termes de la loi, se représenter pour un troisième mandat, a annoncé au cours d'un plénum exceptionnel du PRI, qui s'est tenu à la mi-mars, qu'il se consacrerait entièrement à la réorganisation d'un *« parti qui n'existe presque pas »*.

Il a également mis en cause en termes violents le premier ministre Mir Hussein Moussavi pour *« sa gestion économique catastrophique qui est en train de ruiner le pays »*. Ce dernier a aussitôt présenté sa démission à l'imam Khomeiny, qui l'a refusée en soulignant qu'il avait *« remarquablement servi le pays »*, et que ses détracteurs ne pouvaient être motivés que par les *« forces de Satan »*.

Malgré les injonctions à l'unité et les appels à la modération, que l'imam lance à intervalles réguliers, il y a fort à parier que le climat électoral qui vient de s'intaller à Téhéran ne manquera pas d'exacerber la lutte pour le pouvoir que le guide de la révolution s'efforce en vain d'exorciser.

JEAN GUEYRAS.

Diplomatie

L'affaire de la fusée Ariane

Moscou accuse les services français d'avoir « violé les droits de l'homme »

MOSCOU
de notre correspondant

M. Guennadi Guerassimov, porte-parole du ministère des affaires étrangères, a longuement attaqué la France, mardi 7 avril, au cours de sa conférence de presse bi-hebdomadaire. L'expulsion de six *« diplomates et représentants d'institutions soviétiques en France »* constitue à l'évidence, selon lui, *« un acte politique qui a pour but d'empoisonner l'atmosphère des relations soviéto-françaises »*. M. Guerassimov n'a donné ni le nom ni le statut exact des six expulsés. L'identité de quatre d'entre eux (MM. Konorev, Kissilev, Kouznetsov et Ingouski) est connue par ailleurs. Le mystère reste donc entier pour les deux derniers.

Le porte-parole a repris l'argument selon lequel l'URSS, puissance cosmique de première grandeur, ne pouvait aucunement s'intéresser au moteur de la fusée Ariane, jugé capricieux. M. Alexandre Dounaev, chef de l'Agence spatiale soviétique (Glavkosmos), avait tenu des propos identiques lundi soir en recevant un groupe de journalistes français au centre de commandement des vols spatiaux, près de Moscou. *« Les possibilités techniques d'Ariane-5 sont inférieures à celles du lanceur soviétique Proton, parfaitement rodé »*, avait déclaré ce responsable. *« Tout ce remue-ménage suspect à propos d'Ariane peut compromettre sérieusement la coopération franco-soviétique dans le domaine de l'exploration de l'espace »*, avait-il ajouté. Deux Français, MM. Jean-Loup Chrétien et Michel Tognini, s'entraînent actuellement à la Cité des étoiles pour un vol spatial qui devrait avoir lieu en 1988. M. Jean-Loup Chrétien avait déjà participé à un vol soviétique d'une semaine en 1982.

M. Guerassimov a d'autre part jugé utile de citer abondamment le récit cauchemardesque fait de sa détention de dix-huit jours à Rouen par Mme Ludmilla Varyguine, l'épouse soviétique du principal inculpé français de l'affaire, M. Pierre Verdier. On voit désormais Mme Varyguine pratiquement chaque soir au Journal télévisé. Les témoignages de ses proches et de sa famille emplissent des colonnes entières de journaux.

« Hystérie »

Le porte-parole accuse les autorités françaises d'*« avoir violé les droits de l'homme »* en traitant la jeune femme de façon indigne. Des agents des services spéciaux français lui ont dit *« qu'ils pouvaient faire d'elle ce qu'ils voudraient, que personne n'en saurait rien »*, tandis qu'on entendait dans une pièce voisine les cris, *« peut-être imités, de femmes battues et violées »*, a-t-il affirmé, reprenant à son compte le récit fait à la télévision par Mme Varyguine.

Des amis de la jeune femme ont par ailleurs dressé de celle-ci un portrait très flatteur, selon les normes soviétiques, dans le quotidien *Sovietskaya Rossia* de mardi. Mme Varyguine serait membre du parti et aurait occupé d'importantes fonctions dans le Komsomol (les Jeunesses communistes). M. Verdier est décrit, en revanche, comme un être timide et romantique. L'image de la jeune femme ne cesse d'évoluer dans les médias soviétiques, au point d'en devenir bien floue. Est-il d'usage, d'autre part, de laisser une très jeune femme exerçant des responsabilités dans les Komsomols quitter si rapidement le territoire soviétique après son mariage avec un étranger ?

M. Guerassimov a encore avancé une liste de ce qu'il a présenté comme trois *« violations des droits de l'homme »*, par la France. Il s'agit de trois enfants mineurs, nés de couples franco-soviétiques et résidant en France où ils seraient *« retenus »*. Ces affaires sont régulièrement évoquées par les Soviétiques dans leurs contacts avec les diplomates français chargés des cas humanitaires dans un souci évident de symétrie.

Le porte-parole estime enfin que *« l'hystérie antisoviétique »* qu'il croit déceler en France *« ne contribue naturellement pas à la préparation de la visite de M. Chirac à Moscou »*. Les dates de cette visite ne sont pas encore fixées, a-t-il précisé.

DOMINIQUE DHOMBRES.

[Interrogé mardi 7 avril à Paris, où il dirige la délégation de l'URSS à la réunion de la commission culturelle franco-soviétique, M. Alexei Gloukov a déclaré que le voyage de M. Jacques Chirac en URSS n'était pas remis en question par l'expulsion de France de six ressortissants soviétiques.]

M. Michel Fleury a été remis en liberté

Le polytechnicien Michel Fleury, inculpé et incarcéré à la prison du Havre dans le cadre de l'affaire d'espionnage concernant notamment la fusée Ariane, a été remis en liberté par le juge d'instruction, a-t-on appris mardi soir 7 avril.

Michel Fleury, trente-six ans, qui avait été témoin au mariage de son ami Pierre Verdier, considéré comme l'un des principaux responsables du réseau, avec la Soviétique Ludmila Varyguine, travaille à l'INSEE à Paris.

Sa remise en liberté, après celle de Mme Varyguine, ramène à trois le nombre de personnes encore incarcérées dans le cadre de l'enquête de la DST sur ce réseau normand d'espionnage : Pierre Verdier, chef de service à l'INSEE à Rouen, Jean-Michel Hauri, cinquante-quatre ans, qui avait travaillé comme dessinateur intérimaire à la Société européenne de propulsion à Vernon, et Antonetta Manole, quarante et un ans, d'origine roumaine, ancienne amante de Verdier, laquelle avait dénoncé le réseau par dépit amoureux.

Comme Ludmila Varyguine, M. Michel Fleury a été remis en liberté sous contrôle judiciaire et devra rester à la disposition du juge d'instruction, Mme Elisabeth Senot.

Condamné pour espionnage

Le danseur-chanteur chinois Shi Peïpu est gracié par le président de la République

Le président de la République a signé, le 6 avril, un décret de grâce en faveur de Shi Peïpu, quarante-neuf ans, ancien chanteur-danseur de l'Opéra de Pékin, condamné à six ans de réclusion criminelle le 6 mai 1986 par la cour d'assises de Paris, pour intelligence avec des agents d'une puissance étrangère de nature à nuire aux intérêts diplomatiques de la France (*le Monde* du 8 mai 1986).

La mesure de grâce a été annoncée par l'avocat de Shi Peïpu, Me François Morette. Un agent contractuel de l'ambassade de Pékin, Bernard Boursicot, quarante-trois ans, tenu pour l'auteur principal des activités d'espionnage, avait également été condamné à six ans de réclusion criminelle.

Entre Shi Peïpu et Bernard Boursicot s'était nouée une histoire d'amour. L'agent contractuel était convaincu d'avoir trouvé en Shi Peïpu la femme de sa vie et même d'être le père d'un garçon, aujourd'hui âgé de plus de vingt ans, dont le chanteur-danseur disait avoir accouché...

Le voyage de M. Mitterrand au Portugal

Une célébration à deux voix de l'Europe

M. Mitterrand devait terminer mercredi 8 avril à Evora son voyage au Portugal.

LISBONNE
de notre envoyé spécial

Le voyage du chef de l'Etat français au Portugal a été pour lui, pour le président de la République portugaise, M. Mario Soares, et pour le premier ministre, M. Anibal Cavaco Silva, l'occasion de célébrer l'Europe et d'évaluer ses chances d'avenir, quinze mois après l'entrée du Portugal dans la Communauté.

M. Mitterrand a rappelé à plusieurs reprises l'action décisive qu'il a engagée en faveur de l'élargissement. M. Cavaco Silva et M. Soares lui ont demandé de ne pas ménager ses efforts afin que l'Europe trouve un nouveau souffle. Selon le président français, l'ouverture au 31 décembre 1992 du marché intérieur, *« toutes frontières abattues »*, est un acte *« aussi audacieux »* que la signature il y a trente ans du traité de Rome. *« Nous n'avons même pas cinq ans pour y parvenir et déjà les freins s'exercent de toutes parts. On pourrait dire que, sur cinq ans, l'Europe a déjà perdu six mois ou huit mois »*, a-t-il remarqué. Il s'agit là dans son esprit d'un constat et non pas de l'expression d'un sentiment de pessimisme. Devant l'Assemblée de la République, M. Mitterrand a dénoncé mardi ceux qui se contentent *« de considérations moroses sur l'incapacité des Européens à s'unir »*.

Le sujet a été évoqué au cours des entretiens successifs que le chef de l'Etat français a eus lundi et mardi avec M. Soares puis avec M. Cavaco Silva. Le premier ministre portugais a fait part à M. Mitterrand des effets *« très positifs »* de l'entrée du Portugal dans la Communauté sur l'économie et sur la société de son pays. Il a estimé que la *« nouvelle impulsion »* nécessaire à la construction de l'Europe devait venir de la France et de l'Allemagne.

M. Soares, pour sa part, considère l'adhésion de son pays à la Communauté comme *« une contribution naturelle à la décolonisation »*, un moyen de renforcer la démocratie portugaise. Pour lui comme pour M. Cavaco Silva, la Communauté ne devrait pas être *« un simple marché commun »*, moins encore *« une nouvelle façon de cacher inégalités et déséquilibres »*, mais plutôt *« un espace de solidarité, de cohésion économique et sociale »*.

M. Mitterrand a également eu l'occasion d'évoquer cette question avec le secrétaire général du Parti communiste portugais, M. Alvaro Cunhal, au cours d'une conversation impromptue lundi soir lors d'une réception offerte par M. Soares. A M. Cunhal, qui était un adversaire résolu de l'élargissement, il a fait remarquer que son pays avait tiré, très rapidement, le meilleur parti de cette intégration dans la Communauté.

L'entretien qu'ont eu mardi le premier ministre portugais et le président français a également porté sur les propositions soviétiques relatives au désarmement nucléaire en Europe. M. Mitterrand a souligné, à propos du nouveau climat qui règne dans l'entourage de M. Gorbatchev, *« une liberté d'esprit »*, *« un esprit critique »* et *« une stratégie de changement de méthode, même si l'idéologie ne change pas nécessairement »*.

M. Cavaco Silva s'est inquiété, de son côté, de ce que le problème de la Namibie ne soit pas évoqué dans les instances internationales, et il a demandé qu'une initiative soit prise en ce sens lors d'une prochaine réunion des douze partenaires de la Communauté.

JEAN-YVES LHOMEAU.

La satisfaction de M. Longuet

LISBONNE
de notre envoyé spécial

M. Gérard Longuet, ministre délégué chargé des P et T, est ravi de son voyage au Portugal en compagnie de M. Mitterrand. Il en tire la certitude que la cohabitation renforce le crédit de la France à l'étranger. Nos partenaires commerciaux, estime-t-il, sont rassurés, lorsqu'ils négocient des contrats, par la *« stabilité »* et la *« continuité »* que permet la cohabitation.

De surcroît, M. Longuet, qui *« n'a pas toujours été un modéré »* (il a appartenu au mouvement d'extrême-droite Occident avant d'adhérer au Parti républicain), estime que *« les Français en ont assez de la guerre civile »*.

Son enthousiasme pour la « coexistence » institutionnelle le conduit à côtoyer sans déplaisir M. Pascal Arrighi, député du Front national, qui est aussi du voyage en sa qualité de président à l'Assemblée nationale du groupe d'amitié France-Portugal. Cela présente, à ses yeux, un réel avantage : *« On s'aperçoit qu'il mange avec une fourchette et un couteau, qu'il ne bave pas et qu'il est intelligent. »*

M. Longuet considère que le Front national ne peut exister que s'il parvient à être le *« martyr de la classe politique française »*. Il convient donc, à son avis, de le priver d'un tel argument, d'autant qu'une formation comme le Front national, lorsqu'elle recueille 10 % des voix, ne rassemble pas *« que des antisémites et des racistes »*.

J.-Y. L.

Asie

AFGHANISTAN

Mme Thatcher juge M. Gorbatchev sincère mais hésitant

Londres (*AFP, Reuter*). – Mme Margaret Thatcher a déclaré, lundi 6 avril, avoir l'impression, après ses récentes discussions à Moscou avec M. Mikhaïl Gorbatchev, que l'Union soviétique désirait réellement se retirer d'Afghanistan mais était *« incapable de se résoudre à passer à l'acte »*.

Le premier ministre britannique a fait cette analyse au cours d'un dîner en l'honneur du chef du gouvernement pakistanais, M. Mohammed Khan Junejo, en visite à Londres. Mme Thatcher a précisé avoir réaffirmé auprès de M. Gorbatchev la position de la Grande-Bretagne pour l'instauration d'un gouvernement afghan *« neutre et non aligné »*, et a indiqué à son hôte pakistanais avoir bon espoir que des progrès soient effectués dans la voie d'un règlement politique du conflit.

Par ailleurs, on a confirmé, mardi, dans l'entourage de M. Mitterrand l'accompagnant durant sa visite à Lisbonne, que Mme Thatcher avait écrit au chef de l'Etat pour lui faire part de ses impressions après ses entretiens avec M. Gorbatchev. Dans cette *« très belle »* lettre, dit-on encore de même source, la « Dame de fer » se dit à la fois *« séduite »* et *« inquiète »* de l'évolution des méthodes du Kremlin depuis l'avènement de M. Gorbatchev.

Amériques

ARGENTINE : le voyage du pape

Les « silences » de l'Eglise

BUENOS-AIRES
de nos envoyés spéciaux

Jean-Paul II devait poursuivre, mercredi 8 avril, à Cordoba, troisième ville d'Argentine, un voyage en province, commencé mardi et au cours duquel il a déjà visité le port de Bahia-Blanca, la future capitale fédérale de Viedma, à l'embouchure du rio Negro, en pleine pampa, ainsi que Mendoza, au pied de la cordillère des Andes, à quelques kilomètres de la statue du Christ rédempteur, qui symbolise la paix et l'amitié « éternelle » entre l'Argentine et le Chili.

A Viedma, l'évêque de la ville, Mgr Miguel Hesayne, a, pour la première fois depuis l'arrivée du pape en Argentine, abordé le problème des droits de l'homme. Connu pour ses positions très libérales – l'un des rares libéraux au sein d'un épiscopat particulièrement conservateur, composé de quatre-vingt-neuf évêques, – il a déclaré : *« Plus jamais la folie de la guerre intérieure ou extérieure, plus jamais de disparus ni de tortures. Que personne ne connaisse la faim ni le chômage. »* Il a ajouté : *« Ces dernières années en Argentine, être fidèle à l'Evangile était une aventure audacieuse qui a coûté la vie à beaucoup de nos frères, à des religieux, à des laïques, à des religieuses, et même à un évêque, Mgr Enrique Angelelli, de la province de La Rioja. »* Il a demandé pardon au pape pour une Eglise *« qui ne s'est pas toujours identifiée aux pauvres et aux persécutés »*. En réponse, Jean-Paul II a lancé un appel à la *« réconciliation »*.

A Mendoza, le pape a, en revanche, insisté énergiquement sur les valeurs de la famille. Un thème qu'il avait longuement développé à Valparaiso, au Chili. *« Comment*, a-t-il demandé, *la paix pourrait-elle exister dans une nation dont les familles seraient divisées et au sein de laquelle on accepterait la désintégration du mariage. »*

Les observateurs ont noté une participation populaire relativement faible, tant à Buenos-Aires, lundi, que dans les villes visitées mardi. Jusqu'à présent du moins, l'enthousiasme est loin d'égaler celui qui a submergé le Chili la semaine dernière.

L'une des raisons de cette désaffection, selon les Argentins, est le discrédit d'une Eglise qui s'est très largement compromise avec la dictature militaire et qui a généralement gardé le silence sur les nombreuses violations des droits de l'homme commises pendant les années noires de la répression. Dix mille morts et disparus selon le gouvernement Alfonsin, trente mille selon les organisations de défense des droits de l'homme. (...)

Prêtres en accusation

Parmi les multiples témoignages recueillis en 1984 par la CONADEP (Commission nationale d'enquête sur les personnes disparues), certains accusent des prêtres d'avoir participé aux interrogatoires pratiqués sous la torture.

L'un des témoins, Luis Velasco, raconte que le Père Christian Von Wernich, alors aumônier de la police de Buenos-Aires, lui a déclaré : *« La vie des hommes dépend de Dieu et de la collaboration. »* Un autre qui se plaignait des sévices subis à l'aumonier des prisons, le Père Felix Lopez, s'est entendu répondre : *« Mais, mon fils, de quoi te plains-tu, si tu ne coopères pas avec eux qui t'interrogent... »*

L'aumônier du troisième corps d'armée, le Père Gallardo, déclarait sentencieusement que *« la torture n'est un péché que si elle dure plus de quarante-huit heures »*.

Mgr Antonio Plaza, archevêque de La Plata jusqu'en 1986 et ancien aumônier militaire, considéré comme l'un des alliés les plus fidèles de la dictature, n'a pas hésité le mois dernier à condamné les procès faits aux responsables civils et militaires d'atteintes aux droits de l'homme. Il les a qualifiés de *« procès de Nuremberg à l'envers où les criminels jugent ceux qui ont vaincu le terrorisme »*. Dans la foulée, il a froidement affirmé que le gouvernement Alfonsin était composé de *« beaucoup de juifs »*.

« Accident de voiture »

Cette déclaration n'a pas, semble-t-il, excessivement ému la conférence épiscopale, qui n'a pas jugé utile de publier le commentaire. En privé, un porte-parole de la conférence a déclaré que Mrg Plaza ne représentait pas l'Eglise et *« qu'il était aussi extrémiste à sa façon que l'est Mgr Hesayne, l'évêque de Viedma »*. Il a ajouté que, *« comme le disait Malraux, il est des silences qui en disent plus que des paroles »*. Un silence largement pratiqué par l'Eglise pendant la dictature.

Sur les quatre-vingt-neuf membres de la commission épiscopale, seuls quatre évêques ont publiquement dénoncé des violations de l'homme. Parmi eux, Mgr Angelelli, évêque de La Rioja, mort en 1976 dans un « accident de voiture » qu'un juge a récemment qualifié d'*« homicide volontaire »*. Une centaine de prêtres, de séminaristes argentins ou étrangers, qui avaient pris position en faveur des disparus ont été assassinés ou ont disparu depuis. Parmi eux, les deux religieuses françaises, Léonie Duquet et Alice Domont.

En juin 1982, lors de son premier séjour à Buenos-Aires, le pape Jean-Paul II n'avait pas fait de référence publique au problème des disparus. Il n'avait reçu aucun représentant des organisations de défense des droits de l'homme. Il en sera de même cette fois-ci. La conférence épiscopale a précisé que ce n'était pas possible *« faute de temps »*.

CATHERINE DERIVERY et MARCEL NIEDERGANG.

● **RECTIFICATIF : les Ukrainiens enrôlés dans les Waffen-SS.** – Nous référant au rapport de la commission Deschênes, chargée d'enquêter sur les anciens nazis installés au Canada, nous avons écrit dans *le Monde* du 17 mars que des Ukrainiens avaient été enrôlés « dans les quatorze divisions de Waffen-SS » pendant la guerre. Le rapport Deschênes indique en réalité que la 14e division de Waffen-SS, appelée division Galicie, avait accueilli des ressortissants de cette nationalité.

A TRAVERS LE MONDE

Australie

Mise en garde à la Libye

Le premier ministre australien, M. Bob Hawke, a prononcé, le mardi 7 avril, une mise en garde énergique à l'intention des peuples du Pacifique Sud qui se laisseraient séduire par les efforts de la Libye pour s'implanter, selon lui, dans cette région. S'adressant à la presse au cours d'une visite à Melbourne, il a exprimé sa préoccupation sur la possibilité d'un lien entre la Libye et les autonomistes canaques de Nouvelle-Calédonie. Les Libyens *« ont un arsenal colossal de tactiques terroristes, et tout le pays de cette région qui se risquerait à entrer en relations avec eux ferait une très grave erreur »*, a-t-il dit. *« Personne ne saurait mieux que moi critiquer les Français pour la façon dont l'actuel gouvernement de la France décide de la transition en Nouvelle-Calédonie. Mais je dis très clairement que je me tiendrai épaule contre épaule avec la France pour condamner l'intrusion de toute présence libyenne dans cette situation terriblement explosive »*, a-t-il ajouté. – *(AFP, Reuter.)*

Sainte-Lucie

Nouveau mandat pour le premier ministre

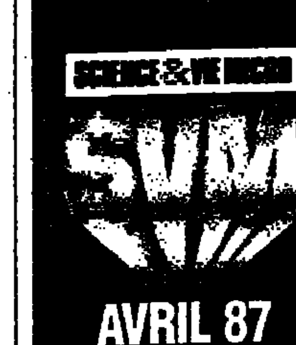
Le Parti des travailleurs unis du premier ministre sortant de Sainte-Lucie, M. John Compton, a remporté les élections générales qui se sont déroulées lundi 6 avril dans cette île des Caraïbes. Le parti au pouvoir a remporté neuf des dix-sept sièges du Parlement, les huit autres sièges revenant au Parti travailliste de Sainte-Lucie, dirigé depuis trois ans par un homme d'affaires, M. Julian Hunte. Ces élections, qui confirment de justesse la prédominance du Parti des travailleurs unis, permettent au premier ministre sortant d'entamer son cinquième mandat consécutif. – *(AFP.)*

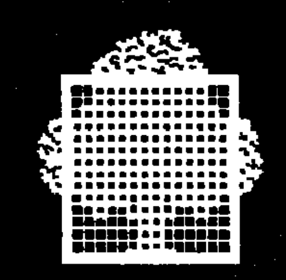
SURINAME

Un nouveau gouvernement est chargé d'appliquer des réformes politiques

Paramaribo. – Un nouveau gouvernement est entré en fonctions au Suriname, mardi 7 avril. Le chef de l'Etat, M. Desi Bouterse, a formé un cabinet de coalition où sont représentés les trois partis traditionnels, les syndicats et les organisations patronales. Sa tâche principale sera de préparer le référendum pour la ratification du projet de Constitution (adopté mardi dernier par l'Assemblée nationale) prévu pour le 30 septembre prochain, ainsi que l'organisation des élections législatives qui devraient avoir lieu le 25 novembre.

La novelle Constitution mettra fin au régime « révolutionnaire » issu du coup d'Etat de février 1980 dirigée par le commandant Bouterse. Celui-ci a indiqué que le Mouvement du 25 février, qu'il dirige, ne se présenterait pas aux élections et a exclu sa propre candidature à la présidence de la République.





Le « mal-vivre » du Sénégal

(Suite de la première page.)

Les conversations, les polémiques et les préoccupations semblent immuables. Dakar ressasse toujours sa morosité, son manque de perspectives d'avenir. Pour tout dire, le Sénégal s'ennuie. La montée de l'intégrisme musulman ne passionne plus grand-monde, la « sénégalisation » des emplois n'est plus la panacée, l'« école nouvelle » chère au ministre de l'éducation, M. Ibader Thiam, a été enterrée, la Casamance, région si longtemps oubliée, l'est un peu moins, les « incartades » de Mᵉ Wade continuent, faute d'autre chose, à alimenter le débat politique, et la situation économique, finalement la seule chose essentielle, n'incite pas vraiment à l'optimisme.

Certes, à écouter les responsables gouvernementaux — mais ils se sont si souvent trompés, — le Sénégal, c'est sûr, va redémarrer, bientôt, grâce à la « NPI » (nouvelle politique industrielle) et à la « NPA » (nouvelle politique agricole), qui, pour une fois, ne sont pas des gadgets, et c'est bien ce qui est préoccupant... *« La seule ressource du Sénégal, c'est l'intelligence des Sénégalais et leur séduction. »* Le propos, confié par un diplomate sénégalais désabusé, est dur, mais exact.

Grâce à son savoir-faire...

M. Mamoudou Touré, le ministre des finances et sans doute l'un des hommes les plus clairvoyants du pays, en vient, lui aussi, à être saisi par le doute : *« L'histoire du Sénégal apparaît parfois comme une succession de projets dont on espérait beaucoup et qui se sont révélés être des charges financières. »* Les raisons sont multiples. Erreurs de gestion, laxisme, corruption, « conjoncture », « crise internationale », chute du dollar et baisse des matières premières ?

Certes, comme partout, mais plus encore ici, parce qu'il n'y a pas — ou si peu — de valeur marchande qui « tienne la route » dans un environnement international où les seules lois sont celles de la concurrence et du profit, et parce que, tous comptes faits, le charme de l'hospitalité sénégalaise ne suffit pas à équilibrer la balance du commerce extérieur !

Le Sénégal s'en tire, pourtant, grâce à son savoir-faire, mais, si l'on voulait être cru, on traduirait ainsi : les Sénégalais n'ont pas leur pareil pour s'attirer les bonnes grâces des bailleurs de fonds internationaux, et leur pays survit, en effet, en tendant tous azimuts une sébille... (270 milliards de francs CFA d'aide extérieure en 1986). On pourrait croire que ce vieux pays, qui entretient de si anciennes relations avec les « tuteurs » que sont le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, n'a plus de sursaut de fierté nationaliste...

Les « barons » existent encore

On aurait tort. Et les Français, qui ont longtemps cru qu'en « famille » on ne se faisait pas de « mauvaises manières », se réveillent aujourd'hui, ici comme dans d'autres pays francophones, en criant à la trahison, parce que leurs entreprises, face à la concurrence, ne suivent pas. Et Paris s'étonne, sans penser une seconde que les outils de sa coopération sont devenus inadaptés, parce qu'insuffisamment orientés vers l'économie, la concurrence.

Le président Diouf — « Abdou », disent les Dakarois — donna un peu trop le sentiment, à la tête de l'Organisation panafricaine, de prendre une année de « congé sabbatique », pour se consacrer à sa « dimension internationale ». Pendant ce temps, au Sénégal, les choses ont continué à se dégrader. Et d'abord sur le plan politique. On reste ainsi perplexe devant l'excès de notoriété négative dont jouit Mᵉ Abdoulaye Wade.

A discuter avec le président et ses plus proches ministres, on prend conscience que le chef du Parti démocratique sénégalais est devenu l'obsession du régime. Mᵉ Wade est partout : les troubles en Casamance, c'est lui ; l'intégrisme, c'est lui ; les coups bas en politique, c'est lui ; le PSA (Parti socialiste authentique), une formation mythique qui se démarque du Parti socialiste de M. Abdou Diouf, c'est toujours lui ; la crise économique, n'est-ce pas encore lui ? Le fait que les deux hommes se détestent et que, à l'évidence, Mᵉ Wade n'ambitionne que de remplacer l'actuel chef de l'Etat justifie-t-il une si lourde charge, un tel amalgame ?

D'autant que, parmi les innombrables critiques adressées au président par cet avocat au verbe acéré, certains traits frappent juste. Ainsi de la question de la fraude électorale. M. Diouf a beau n'en pas démordre (*le Monde* du 24 mars), il y a bel et bien eu de nombreuses irrégularités lors des scrutins de février 1983.

M. Diouf n'ignore pas, d'autre part, que le PS n'a pas fini de traverser une crise interne. Les « barons », quoi qu'on veuille en dire, existent encore et, pour le moins, ne soutiennent pas unanimement le secrétaire général du PS, M. Diouf. Jamais, sans doute, le parti n'a été à ce point traversé de courants et de « chapelles ». Passe encore pour le PSA, dont rien ne prouve qu'il existe vraiment, mais le ministre d'Etat Jean Collin, véritable *deus ex machina* de la politique sénégalaise, éprouverait-il le besoin d'être conforté par une association qui porte son nom — Les amis de Jean Collin — si, quelque part, il n'avait pas des ennemis ?

Personne n'ignore, à Dakar, que bon nombre de « barons » sont partisans d'un plus grand interventionnisme du PS dans les affaires de l'Etat, au détriment du gouvernement, et que les mêmes minent *de facto* la légitimité du président en rappelant, *urbi et orbi*, que le « *PS de Senghor* », c'était d'abord un « *socialisme humaniste* », qui n'a plus qu'un lointain rapport avec le capitalisme débridé et la privatisation à outrance qu'engendrent, selon eux, la NPI et la NPA.

« M. Senghor, père de la nation »

Alors, même si chacun sait que ces « grandes consciences » craignent surtout de perdre privilèges et rentes de situation, le microcosme dakarois s'émeut, parce que Senghor — aujourd'hui volontiers brocardé par les jeunes intellectuels et les économistes réalistes — est quand même le « *père de la nation* », et celui de la démocratie. De ce point de vue, il paraît abusif d'accuser M. Diouf d'avoir restreint le champ des libertés.

Sur le plan économique, d'autre part, personne ne discerne une nette amélioration. « *Moins d'Etat, mieux d'Etat* » : le leitmotiv du président sénégalais sert à la fois d'explication globale et de justification à la nouvelle politique. La NPI et la NPA, si l'on veut rapidement résumer, c'est cela : l'Etat-providence, centralisé et bureaucratique, a fait faillite, et l'on liquide à tour de bras tous les « canards boiteux » engendrés par un « système » qui avait notamment pour conséquence de déresponsabiliser tous les acteurs économiques.

Dans l'industrie, plusieurs dizaines d'entreprises vont être « liquidées » ou privatisées en tout ou partie. Mais, bien qu'il soit peu probable qu'en année pré-électorale le pouvoir se résolve à procéder à des licenciements massifs, à terme, le coût social de cette politique risque d'entraîner au moins 5 000 suppressions d'emplois. Les autorités sénégalaises, déjà confrontées à un chômage croissant (mais impossible à évaluer), savent que les risques d'une explosion sociale existent : chacun sait que la crise universitaire de février dernier dépassait, quant à ses motivations, une simple fronde d'étudiants mécontents de leurs conditions de logement et de l'ordinaire de la cantine.

Il s'agissait, en fait, de la manifestation d'une angoisse collective devant l'absence de perspectives d'avenir. Une infime minorité des quelque 730 diplômés qui sont sortis l'année dernière du système universitaire ont une chance de trouver un emploi.

Au-delà, c'est la société sénégalaise tout entière qui est victime d'une sorte de « mal-vivre », d'une paupérisation progressive : si les étudiants se sont révoltés, c'est aussi parce qu'ils se sont faits l'écho des difficultés quotidiennes dont ils sont, dans leurs familles, les témoins.

Un gigantesque pari

La « nouvelle politique » apparaît comme un gigantesque pari. Outre que la privatisation d'une partie du secteur public nécessite d'injecter dans l'économie au moins 12 milliards de francs CFA, le gouvernement espère que des « repreneurs » privés, nationaux et étrangers, vont racheter les entreprises dont l'Etat veut se débarrasser. Or rien n'est moins sûr.

D'abord parce que l'épargne sénégalaise ne s'est jamais beaucoup investie dans le tissu économique (les gens qui ont de l'argent préfèrent se livrer à des « coups » financiers avec une rentabilité immédiate et en échappant à l'impôt), ensuite parce que les commerçants et hommes d'affaires étrangers de la place estiment qu'ils sont déjà la « vache à lait » de l'économie sénégalaise. Les autorités de Dakar tablent sur l'impact de mesures incitatives, notamment fiscales et douanières, pour restaurer un climat de





MARTINE VOYEUX



La complainte des Diolas de Casamance

ZIGUINCHOR
de notre envoyé spécial

L'« AFRICA QUEEN » et quelques voiliers de plaisance fatigués sont amarrés le long du quai ; deux pêcheurs somnolent. 37,2° le matin : Ziguinchor, ville basse et poussiéreuse, succombe déjà à la torpeur. En fin d'après-midi, sur le ponton de bois qui retient une trentaine de pirogues, l'animation va naître avec le retour de la pêche. Des enfants écaillent des poissons, que des « mammas » alignent ensuite sur des étals brinquebalants.

La ville, avec ses grandes avenues goudronnées de coquillages et ombragées de palmiers, ses vieilles maisons « coloniales » au charme désuet, ne mérite pas, en cette fin du mois de mars, sa réputation de cité frondeuse parfois en état de siège, comme ce fut le cas en décembre dernier. Ziguinchor grouillait alors des éléments de la BMS (brigade mobile de sûreté — les renseignements) et, un mois plus tôt, six cents hommes des GMI (groupements mobiles d'intervention) étaient « descendus » de la capitale.

Bien qu'ils soient restés sur place, leur présence en ville se fait, aujourd'hui, discrète. L'armée, pour sa part, poursuit des opérations de ratissage en brousse et dans la forêt, pour rechercher des suspects, ces « indépendantistes » un peu mythiques dont les noms proviennent, pour l'essentiel, de listes de dénonciation.

Il est vrai que la période « de tous les dangers » se situe précisément en décembre, au moment de l'anniversaire des « événements » de 1982, qui avaient vu les « indépendantistes » tenter de prendre d'assaut la « gouvernance » et hisser leur drapeau. L'année suivante, de nouveaux affrontements eurent lieu. Le bilan avait été, officiellement, de vingt-cinq morts, mais on sait, à Ziguinchor, qu'il dépassa la centaine. Aux manifestants armés d'arcs et de flèches et d'une unique mitraillette, les forces de l'ordre avaient répliqué à la mitrailleuse 12,7 mm : un massacre...

Depuis, chaque année ou presque, les autorités attendent avec appréhension cette date fatidique. Le « problème casamançais » reste une épine fichée dans le flanc sud du Sénégal. Et personne ne sait très bien comment l'extirper.

Le président Abdou Diouf cherche avant tout à dédramatiser la situation : *« C'est essentiellement un problème d'ordre public, ce n'est pas un problème politique,* nous a-t-il déclaré, *il s'agit de quelques marginaux qui se sont engagés dans une aventure sans issue, à qui nous aimerions faire entendre raison.*

» Ce sont ces gens-là qui sont dans la forêt. Nous en prenons de temps en temps, nous en prenons même souvent, mais un certain nombre restent encore en forêt, soit par entêtement, soit parce qu'ils ont peur, ne sachant pas quel sort leur sera réservé. Ce que j'ai fait pour la Casamance (aujourd'hui divisée en deux régions, celle de Kolda et celle de Ziguinchor) *je ne l'ai fait pour aucune autre région, y compris ma région natale, qui est la plus arriérée de toutes, celle de Louga. »*

Malheureusement, les chiffres ne semblent pas confirmer les propos présidentiels. Si l'on s'en tient au bilan des investissements du VIᵉ plan (1981-1985), on constate, en effet, que la région de Kolda a obtenu 2 % du total des investissements, celle de Ziguinchor 4,3 %, contre 38,1 % pour Dakar, 11,9 % pour celle de Thiès et 10,6 % pour la région de Saint-Louis.

Les « vieux » Européens, à Ziguinchor, se souviennent : *« Durant la période coloniale, les « fortes têtes » de l'armée française étaient envoyées en « exil » à Ziguinchor, c'est-à-dire dans la région la plus reculée, à l'extrême sud du Sénégal. Le gouverneur général avait résidence à Saint-Louis, la Casamance était divisée en cinq « cercles » avec des « commandants de cercle » et, une fois par mois, deux petits bateaux traversaient le fleuve Gambie. Pour les gens du nord, dans la région du fleuve Sénégal, le sud, c'était pratiquement une « terra incognita ».*

Les « envahisseurs » du Nord

Cette spécificité, la Casamance la gardera longtemps. Le tracé des frontières, au moment des indépendances africaines, accentuera cet isolement avec la création de la Gambie, véritable enclave en territoire sénégalais et aberration géopolitique à laquelle devrait répondre, à terme, le résistible projet d'union de la Sénégambie. De cette époque date, chez les Casamançais, le sentiment d'appartenir à une région oubliée par le pouvoir central, voire méprisée.

Le MFDC (Mouvement des forces démocratiques de Casamance), créé dans les années 50 et qui a refait son apparition dans les années 80, n'avait pas d'autre souci que de faire entendre la voix des Diolas (principal groupe ethnique de la région), notamment pas celui de l'indépendance. Par la suite, le sort, en quelque sorte, s'acharna : les années de guerre qui précédèrent l'indépendance de la Guinée-Bissau (en septembre 1973) n'inclinèrent pas les autorités de Dakar à modifier leur attitude : à quoi bon investir dans une région qui, à tout moment, peut être investie ou, en tout cas, connaître troubles et destructions ?

Puis vinrent les « envahisseurs » du nord, chassés par la sécheresse et la désertification : les gens du « fleuve » (le fleuve Sénégal), d'ethnie toucouleur et, dans une moindre mesure, les Sérères, comme tous les immigrants, se montrèrent particulièrement entreprenants, notamment dans le domaine de la pêche et de l'agriculture. Ce sentiment d'être « colonisés » fut d'autant plus fort chez les Casamançais que les « nordistes » — l'appellation demeure aujourd'hui — occupèrent très vite, par volonté du gouvernement central, des responsabilités dans l'administration régionale.

Dès l'époque du président Senghor, le pouvoir politique avait compris que la seule façon d'échapper au népotisme ethnique était de nommer des gouverneurs et préfets du nord au sud, et vice versa.

Malheureusement, en Casamance, ce remède se révéla pire que le mal : les chefs de l'administration mirent en place une gestion tribale au profit de leurs « cousins » de la forte colonie du fleuve. Le malaise s'accentua pour atteindre un seuil critique il y a une dizaine d'années, lorsque l'administration locale, pour répondre à l'urbanisation croissante de Ziguinchor, décida de revoir le « plan d'occupation des sols ».

La ville fut redécoupée en lots, ceux-ci étant souvent attribués par le gouverneur de l'époque — un nordiste — selon une politique — suicidaire — de préférence ethnique. *« Cent quarante familles au moins ont été brutalement expropriées,* raconte un religieux, *alors que certains « nordistes » obtenaient cinq ou six lots. »* Si l'on ajoute à ces innombrables frustrations le fait que le caractère profond des Diolas les rend rétifs à toute autorité (très peu ont choisi des carrières dans l'administration et dans l'armée, y compris pendant la période coloniale), la situation de la Casamance réunissait tous les ingrédients d'une révolte populaire.

« C'est un mouvement très sérieux, ils sont prêts à tout ; c'est pour cela que vous ne les rencontrerez jamais » : le propos se vérifie aisément. Chercher dans la région de Ziguinchor une trace des « indépendantistes » est une gageure.

Une « mentalité de périphérie »

Alors, les rumeurs courent, invérifiables : les maquisards disposent de camps d'entraînement, de l'autre côté de la frontière, en Guinée-Bissau (près de la localité de Cacheu), où, en dépit d'une assez bonne coopération entre les autorités bissau-guinéennes et sénégalaises, ils profitent de solidarités ethniques. D'autres, affirme un ministre, sont entraînés au Soudan, sur fonds libyens.

Il n'empêche : le gouvernement de Dakar, tout le montre, est préoccupé par cette question de l'irrédentisme diola, en dépit des dénégations officielles : *« Nous ne les prendrons au sérieux que lorsque nous verrons apparaître la première kalachnikov »,* disent les officiers sénégalais.

« C'est un mouvement ethnique, réactionnaire et rétrograde », souligne un proche du chef de l'Etat. C'est vrai qu'à Ziguinchor, Oussouye ou Bignona, les vieux sont souvent les derniers défenseurs de « l'âme diola » et d'une culture peu à peu minée par l'exode rural. Dans le département d'Oussouye notamment, où l'animisme supplante l'islam, les Toucouleurs ont souvent bafoué les coutumes locales, défrichant des bois et des forêts qui étaient souvent des « bois sacrés », d'où partent, à chaque fois, les révoltes populaires.

« On se disait qu'après l'indépendance on aurait plus besoin d'interprète. On a eu l'indépendance et on a encore besoin d'interprètes. » Cette allusion au fait que les chefs de l'administration locale s'expriment en wolof et ne comprennent pas les langues vernaculaires, résume bien le « malaise » des Diolas, exaspérés de subir un inégal partage des ressources et qui, comme toutes les populations lointaines, ont, selon l'expression d'un religieux dakarois, *« une mentalité de périphérie ».*

Aujourd'hui encore, de nombreux casamançais parlent d'*« aller au Sénégal »* lorsqu'ils se rendent de l'autre côté du fleuve, et les Wolofs utilisent trop volontiers le terme de *« Niaks »* (les sauvages) pour faire référence aux gens de basse Casamance. Le pouvoir politique, qui a, pendant de longues années, laissé pourrir la situation, a incontestablement fait un effort depuis deux ans, tant sur le plan politique qu'en matière d'infrastructures.

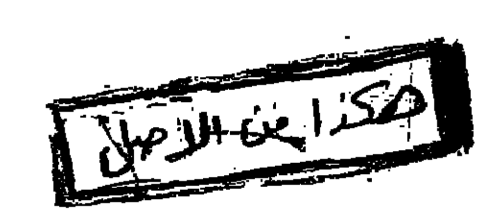
Trois ministres, dont le maire de Ziguinchor, M. Robert Sagna, siègent au gouvernement et, si les chefs de l'administration locale sont encore des Toucouleurs, ils administrent la région avec plus de doigté. Mais les autorités sénégalaises n'ont pas encore fait les gestes de la réconciliation : les *« actes insurrectionnels »* de Casamance continuent d'être sévèrement réprimés, et les forces de l'ordre ont bien souvent recours à la torture pour obtenir des dénonciations, comme le confirment de nombreux témoignages.

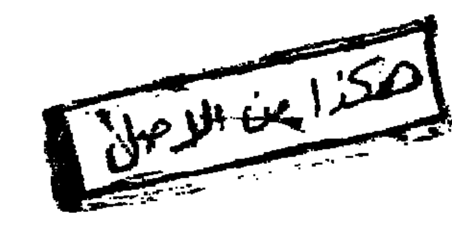
En dépit des libérations qui sont intervenues en janvier dernier et des peines — mesurées — infligées à cent cinq « indépendantistes », environ cent vingt autres inculpés sont actuellement en prison, comme nous l'a affirmé l'un des avocats qui doivent assurer leur défense. Il faudrait pourtant peu de chose pour que la confiance revienne en Casamance. La majorité des Diolas sont hostiles à une violence qui ne peut que nuire aux intérêts, notamment touristiques (le complexe hôtelier du cap Skirring), de toute une région.

« Si les indépendantistes utilisent les armes, souligne un militant de l'opposition, *nous serons tous perdants, car les parents de chacun de nous risquent d'être tués. »* Mais comprend-t-on, à Dakar, que le mot « indépendance » signifie, ici, *« être enfin chez nous »* ?

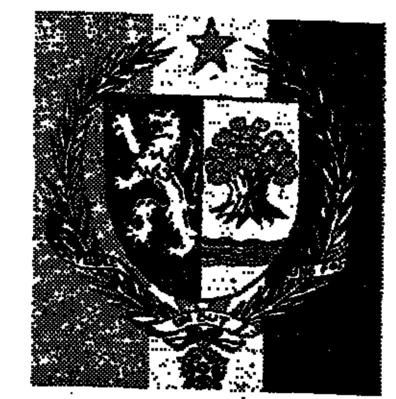
L. Z.







Enquête



confiance, mais l'échec de la zone franche industrielle de Dakar est là pour montrer que le Sénégal n'attire pas les capitaux privés étrangers.

« Il faut être libanais pour vouloir mettre son argent dans une « économie de souk », dit crûment un expert international. Mais quel autre choix ? La plupart des « recettes » essayées jusque-là par le gouvernement sénégalais pour tenter de sortir du cercle infernal du recours à l'emprunt extérieur n'ont eu aucun effet positif.

Le plus grave est que le Sénégal commence à épuiser la sollicitude des bailleurs de fonds internationaux, de plus en plus convaincus que ce pays est en fait un tonneau des Danaïdes.

Les perspectives de rééchelonnement de la dette extérieure commencent à devenir minces. L'encours de la dette – bien qu'en baisse en raison de la chute du dollar – atteint près de 800 milliards de francs CFA, soit 60 à 70 % du PIB, et le service de la dette, qui absorbe près de 50 % des recettes budgétaires, a augmenté de 15 à 20 % chaque année depuis 1981. L'Etat sénégalais ne peut quasiment plus financer d'investissements en comptant sur ses seuls fonds propres.

Devant ces contraintes extérieures, les dirigeants sénégalais ont compris que la seule perspective réaliste est de concentrer leurs efforts pour dynamiser la production agricole. Mais la « nouvelle politique » dans ce domaine repose, elle aussi, sur un pari : l'Etat, qui a beaucoup investi pour aider les paysans, procède à une véritable révolution des mentalités : dorénavant, les paysans devront directement emprunter aux banques pour acheter l'engrais, les semences et le matériel agricole, à condition de pouvoir présenter un apport personnel représentant 50 % du prêt demandé.

Cela suppose une gestion extrêmement rigoureuse de leur patrimoine personnel. L'Etat, dont les finances ont toujours été obérées par les dettes paysannes, choisit, là aussi, de se retirer, en incitant les populations rurales à se prendre en charge. Si les premiers résultats de cette politique sont plutôt encourageants, bien des incertitudes demeurent quant à la viabilité du système : si une nouvelle période de sécheresse s'installe, le monde rural aura-t-il les ressources nécessaires pour s'autofinancer ?

Les banques, de leur côté, ne seront-elles pas amenées, pour des raisons politiques, à consentir des découverts à leurs clients, dont l'addition pourrait ébranler un système bancaire déjà fragile ?

Il suffit d'assister, dans la région de Thiès, à ces réunions dominicales au cours desquelles un député mène campagne pour comprendre que les expressions *« désengagement de l'Etat »* et *« compétitivité »*, qui émergent du discours en wolof provoquent bien des interrogations. Ce jour-là, sous l'arbre à palabres, les cadres locaux du PS sénégalais parleront longuement des élections et de la nécessité pour chaque villageois d'acheter une carte du parti.

Un vieil homme prit la parole pour déclarer que, dans ce pays, il y avait *« trop de démocratie »*. Le propos n'aurait sans doute été approuvé ni par le président Diouf ni par Mᵉ Wade...

LAURENT ZECCHINI.

A Touba, la grande armée des « soldats de Dieu »

TOUBA
de notre envoyé spécial

COMMENT évaluer cette marée humaine ? Cent mille, deux cent mille personnes, peut-être beaucoup plus ? Comment surtout faire la part des choses, dépasser les apparences qui, parfois, forcent à conclure que l'islam est fanatisme, violence ? Depuis plusieurs jours, les talibes (les fidèles, disciples d'un marabout) ont convergé de toutes les régions du Sénégal vers la ville sainte. Touba, la capitale du mouridisme, demande grâce, elle explose d'un trop-plein de foi.

Pourtant, la cérémonie qui se déroule, ce mercredi 18 mars, à la Grande Mosquée, loin d'avoir le caractère sacré d'un *magal* (pèlerinage annuel), est prosaïque : il y a quatre mois, le khalife général des mourides, Serigne Abdoul Ahad Mbacké, a lancé un appel aux talibes, afin que ceux-ci contribuent à l'extension de la mosquée – l'une des plus grandes du continent africain.

Une ambiance survoltée

Alors qu'aux abords de la mosquée la tension monte de minute en minute en prévision de la cérémonie de pose de la première pierre des travaux, dans une petite salle, protégée par des grilles et par les éléments du GMI (groupement mobile d'intervention), la délégation gouvernementale, conduite par le ministre des forces armées, M. Medoune Fall, attend de saluer le khalife général.

Les grands marabouts, comme le représentant du khalife des tidjanes (l'autre grande confrérie du Sénégal) et président de la Fédération des associations islamiques, Serigne Abdoul Aziz Sy, ainsi que les ministres, vont se décider à sortir après avoir obtenu la certitude que la foule massée à l'extérieur ne permettait pas au khalife général d'approcher. En dépit d'un cordon sanitaire de soldats qui tentent, à grands coups de matraque flexible, d'isoler ces notables de la ferveur populaire, la progression jusqu'à la mosquée va être extrêmement difficile et l'on aura souvent le sentiment de l'imminence d'un déferlement des talibes.

Dans une ambiance survoltée où les cris se mêlent aux prières, les membres de la délégation vont parvenir, cahin-caha, jusqu'au lieu de la cérémonie. La pose de la première pierre s'effectuera dans une bousculade qui verra les plus fanatiques des spectateurs escalader les grilles pour tenter de se procurer un peu de ciment et de l'eau, désormais bénis.

Ils vont y réussir : alors que les officiels s'éloignent, des grappes de spectateurs se jettent sur le début de maçonnerie, le mettent en pièces en se piétinant mutuellement, avalant littéralement ciment et eau ! Il n'en restera rien. Ce fanatisme, estime un membre important du gouvernement, n'est pas entièrement spontané : certains talibes consomment en effet beaucoup de « yamba » (chanvre indien), ce qui décuple leur ardeur mystique.

Les Mbaye Fall, ces « soldats de la foi » qui constituent une véritable armée du khalife général, loin de jouer un rôle modérateur, excitent en fait la foule par leurs incantations gutturales. Cheveux longs tressés et couverts de poussière, vêtus d'amples habits faits d'un patchwork de tissus, la taille entourée d'une large ceinture de cuir, ils brandissent un énorme pilon de bois en forme de massue. Certains arborent de petites amulettes à l'effigie du fondateur du mouridisme, le « vénéré cheikh Ahmadou Bamba », dont le portrait orne souvent les minicars où se sont entassés les pèlerins de Touba. Ce qui peut sembler une sorte d'hystérie collective va conduire de nombreux fidèles à un véritable état de transe, une sorte d'extase initiatique, à l'intérieur de la mosquée, à proximité du tombeau de Ahmadou Bamba. Les talibes ramassent à pleines poignées le riz piétiné qui jonche le sol, et l'avalent...

Riz béni, tout comme l'eau de Cologne que l'on jette sous les arcades de cette mosquée-cathédrale, au hasard du labyrinthe des colonnes. Prosternés, priant, les fidèles se bousculent les uns les autres, et il devient difficile pour le Toubab (Blanc) solitaire de prévoir à temps les brusques mouvements de foule qui paraissent devoir tout emporter sur leur passage.

Dehors, certains Mbaye Fall, comme illuminés, frappent le sol de leur pilon, alors que du haut du minaret de 87 mètres, le muezzin poursuit ses prières. Il y a un an, le khalife a interdit à ses « soldats de Dieu » de porter leur massue rituelle en ville, à la suite de plusieurs incidents violents. Nul ne sait avec exactitude à combien s'élève le nombre de ces hommes, qui ont rejoint Touba pour se mettre au service exclusif du descendant de Ahmadou Bamba. N'importe qui peut devenir Mbaye Fall, pour une période déterminée, jusqu'à ce que le khalife décide que tel ou tel, à qui il offre une femme ou un champ, peut revenir à la vie civile, avec sa bénédiction et la protection de l'un quelconque des milliers de marabouts du Sénégal.

D'autres réalités

Rares pourtant sont les cadres ou les intellectuels fortunés au sein des Mbaye Fall. On touche là une autre facette de la cité : assurés de manger à leur faim en se dévouant au service du khalife, les Mbaye Fall proviennent, pour l'essentiel, des couches les plus démunies de la population. Touba pourvoit ainsi à la survie de centaines de gens venus de villages situés à une cinquantaine de kilomètres à la ronde.

Mais la « ville sainte » cache d'autres réalités : pendant de nombreuses années, elle fut un important centre de contrebande et une « ville franche ». Par caravanes de camions, des centaines de tonnes de marchandises de toute sorte venaient de Gambie, y compris des armes : chacun savait qu'il suffisait de demander à certains commerçants de Touba une « poule avec ses œufs », pour pouvoir acheter divers types d'armes et leurs munitions, du pistolet au fusil d'assaut kalachnikov.

La police et l'armée ne pénétraient jamais dans la ville, dont la sécurité était théoriquement assurée par les Mbaye Fall. Et puis, le khalife général accepta, l'année dernière, de faire cesser les nombreux trafics qui entachaient la réputation de la ville sainte. Une brigade de gendarmerie fut installée, et des perquisitions permirent de récolter une moisson de marchandises de contrebande et d'armes. Touba, où il est toujours fortement déconseillé de fumer si on ne veut pas se faire lyncher par la foule, connaît désormais une moindre affluence, tendance à laquelle n'est sans doute pas étrangère la disparition – officiellement du moins – de la contrebande.

« Le président Diouf nous soutient »

Le président sénégalais, M. Abdou Diouf, s'y rend régulièrement, au moins une fois par trimestre, pour saluer le khalife général. Les rumeurs de Dakar donnent à ces voyages une connotation plus mercantile : le chef de l'Etat ferait, en ces occasions, des dons financiers à la cause du mouridisme, dont l'influence est prépondérante dans la vie politique, économique et sociale du pays.

Le khalife général, personne ne s'y est trompé, ce mercredi 18 mars, a apporté un appui considérable à M. Diouf en prévision des prochaines élections législatives et présidentielles (qui auront lieu en février 1988), déclarant au cours de la cérémonie : *« Il est plus que jamais certain que le président Diouf nous soutient et nous devons en contrepartie le soutenir indéfectiblement. »* En clair, cela signifiait : *« Votez pour lui. »*

Au sein de la population sénégalaise, qui est islamisée à plus de 80 %, les mourides, qui sont inférieurs en nombre aux tidjanes (les khadrias et les layenes, deux autres confréries, sont très minoritaires), les supplantent cependant nettement par leur influence : de façon lapidaire, on peut dire que les mourides contrôlent l'économie, alors que les tidjanes sont très présents dans l'administration.

Le président sénégalais, qui est très attaché à la laïcité de l'Etat, nie formellement qu'il y ait un risque d'intégrisme religieux au Sénégal (*le Monde* du 24 mars), ce que contestent certains membres du gouvernement. Ceux-ci soulignent que de plus en plus de fidèles sont influencés par leurs séjours dans d'autres pays musulmans où l'islam n'est pas, comme au Sénégal, encadré par des confréries. Celles-ci sont aujourd'hui victimes du phénomène des générations : les marabouts ont de moins en moins de prise sur une jeunesse qui, atteinte par l'absence de perspectives d'avenir vit la foi musulmane comme un exutoire.

En outre, face aux nombreux zélateurs d'une pratique exigeante de la foi musulmane, peu de responsables politiques prennent, officiellement, la défense de la laïcité de l'Etat.

Le réveil de l'islam sénégalais constitue donc une préoccupation majeure pour le président Abdou Diouf, même s'il s'en défend, comme pour l'exorciser. Car Touba, la ville sainte, est aussi une autre capitale du Sénégal...

L. Z.

(Publicité)

Au service de la vie

L'HOPITAL PUBLIC

87 % des Français lui font confiance (enquête Fitoussi Conseil/J.D.D.) et tout spécialement :

- Pour la Qualité et la Sécurité des Soins.
- Pour le plus haut niveau technologique de ses équipements de pointe.
- Pour la compétence de ses médecins, les plus titrés.
- Pour la permanence, 24 heures sur 24, du Service Public.

Au total, et pour cela, ce sont, chaque année :

- 8 millions de malades admis.
- 30 millions de consultations.

Soit, 2 Français sur 3 qui font appel à L'HOPITAL PUBLIC.

NOUS SOMMES DONC TOUS CONCERNES PAR LES DANGERS QUI PESENT SUR LUI

ETRANGLEMENT BUDGETAIRE :

**Qui menace la Qualité de Soins,
la continuité du Service Public et à terme,
l'égalité de tous devant la maladie**

ASPHYXIE DES INVESTISSEMENTS :

Investir, c'est économiser - Investir c'est préparer l'avenir

MALAISE MEDICAL :

**Il n'est point d'hôpital,
sans médecins qualifiés et en nombre suffisant**

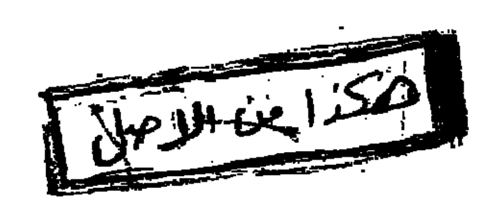
PARALYSIE ADMINISTRATIVE :

**Moins d'état dans son administration
Plus de liberté dans ses choix
Plus de responsabilité dans sa gestion**

**POUR SAUVEGARDER LE HAUT NIVEAU DU SERVICE PUBLIC HOSPITALIER
IL FAUT DONNER, D'URGENCE, A L'HOPITAL
LES MOYENS DE LA POLITIQUE DE SANTE QUI LUI EST DEMANDEE**

Nous rappelerons prochainement nos propositions formulées en ce sens.

FEDERATION HOSPITALIERE DE FRANCE - 33 AVENUE D'ITALIE - 75013 PARIS



Europe

ITALIE : la crise gouvernementale

M. Craxi devant le Parlement sans espoir d'obtenir la confiance

ROME
de notre correspondant

Point final pour le gouvernement de M. Craxi. C'est ce mercredi 8 avril, à 18 heures, que le leader socialiste devait se rendre devant le Sénat, se conformant ainsi, a-t-il expliqué, à la requête du chef de l'Etat M. Francesco Cossiga. Ce dernier avait refusé, le 1er avril, sa démission, donnée le 3 mars. C'est sans aucun espoir de surmonter l'épreuve de la confiance devant le Parlement, cependant, que le président du conseil aborde cette étape.

A l'occasion d'un ultime conseil des ministres, réuni deux heures avant son intervention devant la Chambre Haute, M. Craxi devait, en effet, confirmer devant ses partenaires, notamment les démocrates-chrétiens, qu'il entend bien donner sa démission. Si la moindre ambiguïté devait subsister, la DC annoncerait le retrait immédiat de ses représentants au gouvernement, confirmant simplement en cela son affirmation de la veille selon laquelle la majorité dirigée par M. Craxi est déjà « *dissoute* » en raison de l'attitude du président du conseil (1).

Il n'y a donc pas à se prononcer sur la confiance. Le parti de M. De Mita entend, en effet, n'être à aucun prix contraint de voter la défiance, ce qui à la fois donnerait l'impression au pays que son parti « *marque un but contre son camp* » (seize membres du cabinet sur trente sont des démocrates-chrétiens) et obérerait lourdement toute hypothèse de reconstruction d'une majorité à cinq.

Car, étonnamment, le fameux « pentaparti » qui rassemble (outre le PS et la DC, les républicains, les libéraux et les sociaux-démocrates) n'est pas donné pour enterré. Soit qu'on voit réapparaître pour cette législature de nouvelles tentatives sous l'égide, par exemple, de MM. Giulio Andreotti (DC) ou Giovanni Spadolini (républicain), soit, plus probablement, qu'on songe déjà au premier gouvernement après des élections anticipées, nul ne semble avoir sérieusement en tête une autre formule d'alliance – qui devrait nécessairement inclure le Parti communiste.

L'hypothèse de reconstruction de l'actuelle majorité peut paraître surréaliste compte tenu du degré d'agressivité mutuelle dont témoignent les principaux partenaires démocrates-chrétiens et socialistes. Mais la vie politique en Italie obéit à des lois particulières.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) M. Craxi avait vivement pris à partie M. De Mita lors du congrès socialiste, expliquant que son « indignation » à l'encontre du leader ne s'étendait pas à toute la DC. Outre cette tentative de diviser le parti, la démocratie chrétienne reproche à M. Craxi d'avoir, à Rimini, évoqué l'hypothèse de la constitution d'une majorité sans la DC et avec les communistes, afin que les référendums sur le nucléaire et la justice prévus pour le 14 juin aient effectivement lieu.

URSS

La grippe de M. Gorbatchev

MOSCOU
de notre correspondant

M. Gorbatchev a une « légère grippe » mais accomplira quand même d'ici à la fin de la semaine la visite qu'il avait prévue en Tchécoslovaquie, a déclaré le mardi 7 avril M. Guerassimov, porte-parole du ministère des affaires étrangères. M. Gorbatchev aurait dû partir lundi pour un voyage de trois jours à Prague et à Bratislava.

« L'ajournement a été inattendu, le refroidissement aussi », a précisé M. Guerassimov. C'est la première fois depuis l'époque des longues maladies de secrétaires généraux âgés et impotents que la santé d'un numéro un est ainsi publiquement évoquée en URSS.

Le porte-parole a refusé d'autre part de commenter la rumeur selon laquelle M. Gorbatchev souhaitait rencontrer à Bratislava l'ancien dirigeant du printemps de Prague, M. Alexandre Dubcek. *« Je ne sais pas d'où vient cette information* [celle-ci a été publiée par le quotidien ouest-allemand *Bild*]. *L'étape de Bratislava était comprise à l'origine dans le programme. Si la visite dure autant de jours que prévu, il y aura un arrêt à Bratislava »*, a-t-il ajouté.

M. Dubcek réside dans cette ville où il a été exilé par les autorités tchécoslovaques et où il vit *totalement isolé. Les responsables soviétiques* jugeaient mardi en privé *« très peu vraisemblable »* une rencontre entre M. Gorbatchev et M. Dubcek. *« Il y a peut-être des problèmes actuellement avec la direction tchécoslovaque, mais la grippe de M. Gorbatchev est réelle et non pas diplomatique et cela n'a rien à voir avec Dubcek. »*

D. Dh.

Afrique

Les conflits en Afrique australe

• Préparation d'une offensive gouvernementale en Angola
• Initiatives diplomatiques de Washington et de Paris

Des « *centaines d'avions militaires* » soviétiques effectuent actuellement un pont aérien entre Luanda et des bases gouvernementales proches de la région contrôlée par l'UNITA, le mouvement de guérilla de M. Jonas Savimbi, dans le sud-est du pays. Selon le journal américain *The Christian Science Monitor*, qui fait état de cette information en se référant à des sources gouvernementales à Washington, ces avions transportent des unités de l'armée angolaise et des troupes cubaines, ainsi que des quantités « *massives* » d'armement, dans la perspective d'une offensive de grande ampleur contre les maquis de l'UNITA, qui pourrait avoir lieu dans quelques semaines, au début de la saison sèche.

Le *Christian Science Monitor* indique que le mouvement de M. Savimbi, qui avait reçu une aide – non officielle – de Washington l'année dernière (évaluée à 15 millions de dollars et comprenant des missiles antiaériens Stinger), pourrait bénéficier d'une nouvelle aide.

Les responsables américains estiment, en effet, qu'une défaite de l'UNITA aurait de sérieuse répercussions dans la région, notamment en ce qui concerne la situation en Namibie. A New-York, devant le Conseil de sécurité des Nations unies, les pays africains, rejoints par plusieurs pays latino-américains, ont déposé, mardi 7 avril, un nouveau projet de résolution tendant à contraindre l'Afrique du Sud à accorder son indépendance à la Namibie.

Tout en apportant leur soutien à l'UNITA – l'aide militaire américaine avait permis à M. Savimbi de repousser une offensive angolaise, en 1985, visant son quartier général de Jamba, – les Etats-Unis ont réamorcé un dialogue avec le gouvernement angolais.

M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint pour l'Afrique, a rencontré mardi, à Brazzaville, le ministre angolais de l'intérieur, M. « Kito » Rodrigues, et, selon M. Charles Redman, le porte-parole du département d'Etat, « *les deux parties ont discuté de la poursuite des efforts pour rechercher une solution négociée aux problèmes namibien et angolais* », ajoutant : « *Nous nous attendons à d'autres rencontres.* »

M. Crocker n'avait pas rencontré de responsable important du gouvernement de Luanda depuis un an et demi, en raison du mécontentement de Luanda devant le soutien de plus en plus affirmé de Washington à l'UNITA. On estime, dans les milieux diplomatiques de l'ONU, que la démarche américaine manifeste la volonté de Washington de chercher une « politique de rechange » pour l'Afrique australe, celle dite de l'« engagement constructif » ayant fait long feu.

En France, où la situation en Afrique australe n'avait fait l'objet d'aucune initiative depuis fort longtemps (Paris a recentré sa politique de coopération en faveur des pays dits du « champ », c'est-à-dire, pour l'essentiel, d'Afrique francophone), le ministre des affaires étrangères, M. Raimond, a reçu, la semaine dernière, les ambassadeurs des pays de la « ligne de front ».

D'autre part, M. Fernand Wibaux, *conseiller diplomatique du* gouvernement, a commencé, lundi, une mission « *d'information et d'évaluation* » au Mozambique, qui le mènera successivement en Tanzanie, puis, en mai, en Zambie, au Botswana et au Zimbabwe, enfin, ultérieurement, en Angola. Cette mission, indique-t-on au Quai d'Orsay, vise à « *marquer la présence et le rôle de la France dans cette région* », et « *manifeste l'appui de Paris à ces pays* », ainsi que sa disponibilité à « *contribuer à leur développement et à la réduction de leur dépendance envers l'Afrique du Sud* ». – *(AFP, Reuter.)*

TURQUIE

Le procès des « Loups gris »

Le président du Parti d'action nationaliste est condamné à onze ans de prison mais restera en liberté

ISTANBUL
de notre correspondant

Le procès du Parti d'action nationaliste (MHP, extrême droite), interdit à la suite du coup d'Etat du 12 *septembre* 1980, *s'est* achevé mardi 7 avril devant le tribunal militaire d'Ankara, près de six ans après avoir commencé. Cinq peines capitales, neuf de réclusion à perpétuité, deux-cent-dix-neuf peines de prison et cent *quarante-quatre acquittements*, dont ceux des principaux dirigeants du parti, ont été prononcés. Il faut noter qu'aucune peine de mort n'a été exécutée en Turquie depuis octobre 1984, date de la pendaison de deux extrémistes de gauche.

L'ancien colonel Alpaslan Turkesh, président du parti, bien que la peine de mort ait été requise contre lui, a été condamné à onze ans de prison, autant d'assignation à résidence à Ankara, et à la suppression de ses droits civiques. Comme chef d'accusation, la « *formation de bandes armées* » a remplacé la « *tentative de changer le système constitutionnel par la violence* » initialement retenue. M. Turkesh pourra ainsi bénéficier d'une éventuelle amnistie des crimes non politiques. Le tribunal n'a pas trouvé de preuves permettant d'attribuer à M. Turkesh l'incitation au meurtre de Kemal Turker, le dirigeant de la DISK (Confédération syndicale de gauche) assassiné en juillet 1980. Même si les sentences étaient révisées *par la Cour de cassation*, M. Turkesh, qui a déjà purgé quatre ans et demi de réclusion, et comparaissait en prévenu libre, n'aurait pas à retourner en prison.

Les condamnés, contre lesquels l'accusation avait retenu plus de six cents crimes et attentats, appartiennent à l'organisation de jeunesse du parti, la « *Jeunesse idéaliste* », plus connue sous son nom emblématique des « *Loups gris* ». Très actifs avant le coup d'Etat dans les universités, les « *Loups gris* » ont poursuivi leurs actes de violences contre les militants de gauche dans l'immigration, en particulier en Allemagne.

CLAUDE FARRÈRE.

La majorité unanime à l'Assemblée nationale

Confiance assise, confiance debout

La majorité de l'Assemblée nationale a accordé, le mardi 7 avril, sa confiance au gouvernement de M. Jacques Chirac. Celui-ci la lui demandait, un an après l'avoir déjà obtenue. Sur 577 députés, 576 ont pris part au vote, M. Jean Royer (NI, Indre-et-Loire) s'étant excusé car sa femme vient de décéder. La majorité absolue, indispensable au gouvernement, était donc de 289 voix. Il en a obtenu 294 : toutes celles du RPR, toutes celles de l'UDF, celles des deux députés non inscrits élus sous l'étiquette « divers droite », MM. Daniel Bernardet (Indre) et André Thien Ah Koon (la Réunion) ; celles de deux députés non inscrits ayant quitté le groupe du Front national, MM. Yvon Briant (Val-d'Oise) et Bruno Chauvierre (Nord), et celle de M. Edouard Frédéric-Dupont (Paris), toujours membre du groupe FN.

282 députés ont voté contre la confiance : tous ceux du PS et les 4 non- inscrits qui avaient rompu avec le PS lors des législatives de 1986, MM. Robert Borrel (Haute-Savoie), Hubert Gouze (Tarn-et-Garonne), Michel Lambert (Orne) et André Pinton (Mayenne) ; tous ceux du PC et tous ceux du FN (moins M. Frédéric Dupont). Seuls MM. Briant et Chauvierre ont changé d'attitude par rapport à l'an dernier.

Tout au long d'une heure de discours, prononcé d'un ton monocorde et saccadé le premier ministre a dressé le bilan de son action et développé son programme. Il a particulièrement insisté sur la nécessaire préparation de la France au grand marché unique européen, expliquant que pour ce faire le gouvernement avait besoin de la durée.

Il a lancé un appel ferme à la solidarité de la majorité, expliquant que le vote de la confiance implique non seulement l'accord avec la politique appliquée et avec les intentions annoncées, mais aussi, engagement à défendre devant les électeurs l'action gouvernementale et à préparer dans *« l'union la plus large possible l'échéance électorale de 1988 »*.

Au début de son intervention, le premier ministre affirme que *« la nouvelle majorité »* issue du vote du 16 mai 1986, *« depuis un an, unanime, soutient le gouvernement »* et justifie sa demande d'un vote de confiance : *« Il est bon qu'à échéance régulière la représentation nationale réaffirme par un vote solennel son soutien. Mieux que son soutien : son adhésion profonde aux objectifs définis en commun et à l'action que nous menons sous son contrôle. Je suis sûr que vous confirmerez ainsi que la voie choisie, il y a un an, était la bonne, que vous continuerez à la soutenir sans réserve, que vous êtes décidés à le faire jusqu'au bout et que vous êtes prêts à la justifier et à la défendre devant les Français au printemps de 1988. »*

Il dresse alors le bilan de l'action gouvernementale depuis un an, convient que les résultats *« sont encore limités et insuffisants »* en matière économique et rappelle les difficultés rencontrées : le projet de réforme des universités *« qui allait dans la bonne direction »*, les conflits sociaux, *« le mouvement erratique des monnaies »*. Mais M. Chirac constate : *« Une politique de redressement ne se fait jamais sans mécontentement ni tension, d'autant que les effets précèdent les résultats qui n'apparaissent que plus tard. »* En convenant du *« risque »* pris il y a un an en acceptant de gouverner, il affirme : *« Je le referais sans hésitation. »*

Le premier ministre détaille ensuite les principaux projets qui vont être débattus lors de la session parlementaire qui commence. A propos de la Nouvelle-Calédonie, il explique que le référendum *« est démocratique et conforme à notre Constitution et vise à réaffirmer la primauté du droit, source de toutes libertés »*. A propos du régime de la nationalité, il déclare : *« Je dis très nettement qu'il n'est ni de près ni de loin question d'en abandonner la réforme. Devenir citoyen français est un honneur, une chance et doit être une joie. C'est un événement heureux qui ne saurait être imposé ni contraint et encore moins dévalué. »*

Un nouveau pacte social

Il se déclare aussi *« profondément attaché à la Sécurité sociale »*, mais ajoute que *« son avenir exige une réflexion collective et des choix à faire en commun »*. Il souhaite que *« des réflexions de fond soient engagées »* pour que *« notre société fasse peu à peu naître en elle-même un nouveau pacte social où chacun reconnaîtra que la place qui lui est faite est juste, que sa dignité est reconnue, que sa participation à l'effort de tous est appréciée et que de lui dépend aussi le succès et la grandeur du pays »*.

Le premier ministre évoque aussi la situation au Proche-Orient, les négociations entre les Etats-Unis et l'Europe, le Tchad, l'aide aux pays en voie de développement. *« C'est une question de dignité de l'homme »*, dit-il, puis il souligne *« l'incapacité de nos sociétés modernes et industrielles à assurer sans nouvelle injustice et sans déséquilibre profond le problème de leur propre développement »*. Il ajoute qu'il ne faut pas *« accepter comme une fatalité le sous-emploi, la naissance de nouvelles inégalités ou l'apparition d'une pauvreté »*.

M. Chirac explique que *« par-delà les échéances électorales, l'essentiel est, pour nous, de préparer la France au grand affrontement de demain »*, et notamment à l'échéance de 1992 (le grand marché unique européen). Il plaide pour un renouveau du « dialogue social » et insiste sur l'idée que l'Europe *« ne s'affirmera que si elle parvient à créer une nouvelle culture et à prendre en main sa propre défense »*.

Pour faire tout cela, M. Chirac déclare à plusieurs reprises : *« Nous avons besoin de temps. »* Il précise : *« Ce qui compte d'abord et avant tout, c'est que les responsables politiques évitent, dans l'année qui vient, les discussions stériles et les polémiques excessives évitant de troubler le pays par des débats qui, finalement, importent peu pour son avenir. Notre pays a besoin de continuité. »*

S'adressant à sa majorité, M. Chirac remarque : *« Il y a confiance et confiance. Il en est de résignées, de passives, de peu enthousiastes et peu décidées. Il en est aussi, et c'est celle qui est indispensable au gouvernement, d'actives, de dynamiques et de convaincues. La démocratie ne s'accommode pas d'ambiguïtés. Nos concitoyens ont le droit d'exiger de tous ceux qui les représentent la clarté. »* Il précise : *« Le vote de confiance que je vous demande doit intervenir en toute clarté. Il doit signifier aux yeux des Français que chacun de celles ou de ceux qui apporteront leur soutien au gouvernement approuve la politique menée depuis un an, accepte le programme que j'ai fixé pour les prochains mois et adhère aux grandes orientations que j'ai exposées. »* Il ajoute que le vote de confiance vaut *« engagement à défendre le gouvernement »*. *« Comment ne pas le faire dès lors qu'on lui apporte son soutien actif ? »* demande-t-il.

M. Chirac ajoute que la confiance *« veut dire que la majorité doit demeurer solidaire pour préparer dans les conditions de dignité, de rassemblement et d'union la plus large possible l'échéance électorale de 1988 »*. Il conclut : *« A chacun d'apprécier en conscience, si, partageant ou non cette façon de voir, il décide ou non de voter la confiance. Car c'est d'un nouveau contrat entre nous qu'il s'agit : poursuivre le redressement et maintenir l'union, voilà les deux termes du contrat. (...) Nous franchirons ensemble l'étape de 1988, et votre assemblée, qui a été élue pour cinq ans, pourra continuer sa tâche au service du pays. »*

M. Fabius : « Complicité provisoire »

Premier député à intervenir dans ce débat, M. Laurent Fabius commence par constater : *« Jamais sans doute depuis votre accession au gouvernement la confiance ne vous aura autant manqué »*, évoquant *« l'opinion réelle de certains députés conservateurs qui s'apprêtent à voter pour vous mais qui n'ont pas confiance en vous »*, l'opinion publique, — *« de la déception chez beaucoup, de la résignation chez certains, de la colère même parfois, en tout cas pas d'adhésion profonde »*, — l'ancien premier ministre explique : *« Si les grognons de la majorité votent contre vous, ils se démasquent, s'ils votent pour vous, ils sont coincés »*. Pour lui, M. Chirac n'est *« probablement pas dupe »* et demande à sa majorité *« un vote de complicité provisoire »*.

Parlant lui aussi de l'héritage, le prédécesseur de l'actuel chef du gouvernement affirme qu'il était bon, alors que les résultats économiques actuels sont *« médiocres »* et que, *« sur le plan social, la plupart des indicateurs sont au rouge »*, il ajoute : *« Au lieu de rassembler vous décidez d'exclure. »*

M. Fabius remarque alors : *« Faute de pouvoir présenter pour l'an prochain des résultats convaincants, vous essayez, selon une vieille recette, de reculer l'horizon du bilan. »*

L'ancien premier ministre évoque alors les changements d'attitude de M. Chirac dans l'affaire Abdallah, sur l'armement nucléaire tactique, ses interviews démenties, les contradictions entre les ministres, lançant : *« Gouverner ce n'est plus prévoir, c'est contredire et démentir. »* Il met en cause l'indépendance de la CNCL et accuse le maire de Paris de *« donner le sentiment de baisser les bras »* devant le chômage, de *« favoriser la précarité plutôt que la solidarité et plutôt l'économie spéculative que l'économie productive »*. Il ajoute qu'annoncer que la France va *« rattraper et devancer la République fédérale d'Allemagne »* en cinq ans *« flatte notre patriotisme commun »*, mais est un *« objectif impossible »* car cela impliquerait un taux de croissance de 7 % par an.

M. Gaudin : « Une obligation de résultat »

M. Jean-Claude Gaudin déclare : *« Nous ne sommes pas tenus à une obligation de moyens mais à une obligation de résultat »*. Or le président du groupe UDF estime que, faire *« le bilan après un an seulement »*, n'a pas vraiment de sens, car *« rien n'est possible sans la durée »*. Il ajoute : *« Les Français n'acceptent plus les polémiques sur la responsabilité du chômage, ils veulent des solutions. »* A ce sujet, il rappelle : *« Le groupe UDF a attiré votre attention sur le problème de l'investissement dès le printemps dernier puis lors de la discussion budgétaire. Vous avez récemment pris acte de nos remarques (...). Nous pensons qu'il faudra poursuivre cet effort dans le cadre du projet de budget pour 1988 par le biais des allégements des charges fiscales des entreprises. »*

Le député des Bouches-du-Rhône constate que, *« même s'il peut y avoir un peu de désillusion et d'impatience à l'égard de la gestion actuelle, il n'y a pas dans l'opinion publique de nostalgie du socialisme »*.

Après avoir approuvé M. Chirac de *« situer désormais l'horizon de nos décisions à cette échéance capitale du 31 décembre 1992 »*, il dénonce *« le piège qui nous est tendu »*, celui de *« l'option zéro »*, la France devant *« d'abord exprimer son opposition claire et forte à ce marché de dupes »*. Il précise : *« Le terrain des réformes des sociétés est un champ immense qu'il ne faut pas laisser à l'abandon (...). La réforme est le personnage politique le plus important. Ne la mettez pas au placard »*. Il demande donc que le gouvernement ne renonce pas à réformer le code de la nationalité.

A propos de *« la cohésion majoritaire »*, le responsable UDF soiligne qu'elle est *« indispensable (...) pleine et entière sur les objectifs, sur les orientations et sur les actions »*, reconnaissant que les députés de son groupe *« partagent avec le gouvernement la responsabilité de la politique mise en œuvre »*.

M. Lajoinie : la faute à la cohabitation

M. André Lajoinie commence par affirmer que *« le débat d'aujourd'hui a lieu parce qu'au cours des derniers mois le rejet de la politique de la droite appliquée dans le cadre de la cohabitation s'est amplifié »*. Il en donne pour preuve le succès de la manifestation du 22 mars organisée par la CGT pour la *« défense de la sécurité sociale »*. le président du groupe communiste critique durement la politique du gouvernement, affirmant : *« L'euphorie qui saisit la Bourse n'est elle-même que l'expression d'un déclin national. Ce sont les capitalistes étrangers qui viennent à la curée. »* Pour lui, *« la cohabitation c'est donc bien l'accélération de la politique d'austérité et des atteintes multipliées aux droits de l'homme. C'est la volonté de renforcer l'intégration européenne et d'entraîner toujours plus la France dans une folle course aux armements »*, expliquant que, *« dans cette société de plus en plus invivable, le montant du compte en banque devient le critère exclusif des libertés »*.

M. Le Pen : « Impasses et reculades »

M. Jean-Marie Le Pen déclare au premier ministre que, pendant son discours, il a *« donné l'impression d'être en campagne »*. Il affirme que si les statistiques de la criminalité ont baissé, c'est parce que *« dans la plupart des vols on refuse purement et simplement les plaintes »*. Il pense aussi que la lutte contre le terrorisme est *« moins efficace qu'on ne le prétend »*, et il remarque que le dirigeant du dernier réseau démantelé est un Iranien ayant la nationalité française.

Après avoir évoqué l'*« échec »* de la lutte contre le chômage et la non diminution du montant des prélèvements obligatoires, il reproche à M. Chirac d'avoir fait *« des impasses »* : la protection sociale, où *« nous acceptons des charges qui ne nous incombent pas, comme la prise en charge de familles étrangères »* ; la politique familiale, où *« notre législation ne tient pas compte de la préférence nationale »* ; l'immigration, dont il affirme que le flux continue.

Le président du Front national souligne aussi deux *« reculades »* du gouvernement : le projet Devaquet et le code de la nationalité, le gouvernement *« frustant les Français d'une de ses plus solennelles promesses : que l'acquisition de la nationalité ne soit plus automatique »*.

M. Messmer : haro sur Euréka

M. Pierre Messmer, en revanche, apporte son soutien total au gouvernement et lance : *« Ceux qui distribuent des bons points le dimanche et des mauvais points le lundi, qui s'attribuent le mérite des succès et rejettent sur les autres la responsabilité des échecs ne sont ni justes ni raisonnables. La politique du gouvernement est un ensemble que l'on approuve ou que l'on censure mais que l'on ne découpe pas en tranches. »* Il s'en prend au programme Euréka, où *« on ne trouve jamais rien parce qu'on cherche tout »*. Il regrette que le premier ministre n'ait pas parlé de la natalité et précise, à propos du code de la nationalité, qu'il doit être *« bien clair que le délai supplémentaire* [que se donne le gouvernement] *ne signifie pas la fermeture du dossier. »*

Sans attendre que tous les orateurs inscrits soient intervenus, M. Chirac reprend la parole, avant les journaux télévisés de 20 heures. Il s'en prend vivement à son prédécesseur à l'hôtel Matignon récusant *« en bloc »* tous ses arguments économiques. Quant à la CNCL, il affirme que puisque c'est *« une institution de la République »*, elle ne saurait *« faire l'objet de critique de la part d'un ancien premier ministre »*.

Après que les socialistes ont fait s'exprimer un radical de gauche, M. Emile Zuccarelli (Haute-Corse) puis M. Henri Fiszbin, et que chaque groupe a expliqué son vote, les députés se prononcent par scrutin public à la tribune. A 1 h 50 du matin, M. Jacques Chaban-Delmas en proclame le résultat. M. Chirac, ayant obtenu la majorité, peut adresser aux élus qui lui ont accordé leur confiance ses *« remerciements »*, sa *« gratitude »*, sa *« reconnaissance »*, et voir dans le résultat *« un gage pour nos combats et nos victoires futures »*.

Th. B.

Dans le Puy-de-Dôme

Un candidat de la direction du PC mis en minorité dans sa cellule

Lors de l'élection du secrétaire de la cellule de Blanzat, cité-dortoir de la banlieue de Clermont-Ferrand, le 27 février, M. Daniel Delpoux, ancien membre du secrétariat fédéral du PCF du Puy-de-Dôme et leader local des « rénovateurs » avait battu, par 16 voix contre 7, le candidat présenté par la fédération, M. Jean Nicolas, ancien premier secrétaire fédéral qui vient d'abandonner ses fonctions d'adjoint au maire de Clermont pour raisons personnelles.

Après cet échec, la direction avait adressé un courrier aux membres du comité fédéral pour mettre *« en doute la volonté et la capacité de Daniel Delpoux à être l'animateur de la cellule le mieux placé pour la mise en œuvre de la politique du PCF »*. La cellule vient de rendre publique cette lettre et une motion confirmant l'élection de M. Delpoux malgré *« les problèmes politiques qu'il pose »* et *« en sachant que lui et quelques autres, parce qu'ils ne sont pas partis sur la pointe des pieds comme l'ont fait près de trois mille communistes du Puy-de-Dôme, sont écartés aujourd'hui des possibilités de contacts normaux avec les structures et les communistes »*. — *(Corresp.)*

● **Les partis communistes des DOM contre l'Acte unique européen.** — Réunis les 2 et 3 avril, à Fort-de-France, les dirigeants des trois partis communistes autonomes de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion ont, notamment, estimé que la loi de programme appliqué par le gouvernement dans les départements d'outre-mer *« n'a pas pour objectif réel le développement de l'économie de production mais, au contraire, l'amplification de l'importation au détriment des productions locales, et cela au seul profit des monopoles et des lobbies de l'import »*. Les trois partis (PCG, PCM et PCR) déclarent, en outre, que, *« en travaillant à la réalisation des objectifs de l'Acte unique européen pour 1992, c'est-à-dire la circulation sans contrôle des marchandises, des capitaux et des hommes, le gouvernement, affirment-ils, provoquera l'effondrement définitif des économies de nos pays. »*

Politique

pour approuver la déclaration de M. Jacques Chirac

Porte-parole de l'UDF, M. Jean-Claude Gaudin a accepté le premier terme du « nouveau contrat » ainsi proposé par le premier ministre, mais n'a rien dit de la deuxième exigence : il a au contraire revendiqué un droit à la discussion et éventuellement à la critique. Les députés UDF, et même certains RPR, ne cachaient pas leur déception devant la tonalité du discours de M. Chirac, qui leur a semblé peu mobilisateur.

L'intervention du premier ministre, devant un hémicycle comble, pourtant où se côtoyaient tous les « grands » de la politique française, n'a d'ailleurs été que bien peu soutenue par les applaudissements du RPR et de l'UDF, alors que des bancs du PS jaillissaient des éclats de rire en rafales.

Si M. Valéry Giscard d'Estaing ne se montra pas trop avare de ses applaudissements, M. Raymond Barre resta impassible tout au long du discours du premier ministre, ne souriant discrètement que par moments. Il n'applaudit que très peu à la fin de l'intervention, la plus grande partie de l'UDF restant assise, contrairement aux habitudes, alors que le RPR se levait pour saluer son président.

M. Laurent Fabius fut plus fermement soutenu par ses amis, alors qu'il fut souvent, et bruyamment, interrompu par la majorité. Certains le traitèrent de « roquet », pendant que d'autres aboyèrent quand il s'en prit à l'actuel premier ministre. A plusieurs reprises des élus de droite lui crièrent : *« Rocard est beaucoup mieux. »* En redescendant de la tribune, il fit remarquer à son successeur, en passant à côté du banc du gouvernement : *« Monsieur le premier ministre, vos amis ont été d'une intolérance particulièrement incroyable »* ; M. Chirac lui répondit : *« Monsieur le premier ministre, vos amis m'ont chahuté aussi. »*

C'est M. Albin Chalandon, garde des sceaux, ministre de la justice, qui a lu le discours de politique générale de M. Chirac au palais du Luxembourg discours, qui comme au Palais- Bourbon, n'a pas suscité un grand enthousiasme dans un hémicycle à moitié plein. M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur RI des Hauts-de-Seine et barriste, expliquait cette réserve par le fait que le soutien acquis aujourd'hui au gouvernement ne pouvait impliquer un soutien identique dans un an. Les sénateurs débattront mercredi 15 avril de la déclaration de politique générale, avant de se prononcer par un vote.

Th. B.

Echangerait promesse contre clarification

LE premier ministre n'avait aucune obligation formelle de demander à l'Assemblée nationale de renouveler la confiance qui lui avait été accordée le 10 avril 1986. Le premier anniversaire de la cohabitation pouvait fort bien être célébré d'autre façon. A moins que M. Chirac n'ait voulu, un an avant le 24 avril 1988, prendre quelques assurances en vue de l'élection présidentielle, dont le premier tour devrait se dérouler ce jour-là.

Demandant aux députés de sa majorité un vote *« en toute clarté »* et une confiance *« active, dynamique et convaincue »*, M. Chirac n'a pas plus caché sa détermination d'être candidat à l'Elysée, l'année prochaine, qu'il ne l'avait fait à « L'heure de vérité », le 25 mars, et, le lendemain, lors de la journée d'études parlementaire du RPR à Saint-Germain-en-Laye. Mais, devant l'Assemblée nationale, il est allé un peu plus loin. Le *« nouveau contrat »*, qu'il propose aux députés de la majorité, et qu'il considère comme conclu dès lors que ceux-ci lui ont accordé leur confiance, est bilatéral.

Le premier ministre s'engage même à le garantir par une clause de bonne exécution. Il promet de façon formelle que, s'il devient président de la République en 1988, l'Assemblée nationale ne sera pas dissoute. Il le dit textuellement ainsi : « (...) *Nous franchirons ensemble l'étape de 1988, et votre Assemblée, qui a été élue pour cinq ans, pourra continuer sa tâche au service de notre pays.* » Aucun autre candidat potentiel à l'Elysée n'a pris un engagement aussi explicite. Une telle promesse, si elle a pu, sur le coup, faire sourire M. Raymond Barre et ses voisins d'hémicycle, est, sans aucun doute, de nature à faire réfléchir certains députés élus en 1986 à la représentation proportionnelle et qui ne sont pas assurés de retrouver leur siège au scrutin majoritaire, s'ils ne disposent pas d'un délai suffisant pour s'implanter dans leurs récentes circonscriptions.

Alors qu'il avait tenté de convaincre M. Valéry Giscard d'Estaing de dissoudre l'Assemblée nationale, en 1974, après son élection à la présidence de la République, M. Chirac s'engage à ne pas le faire lui-même s'il entre, l'an prochain, à l'Elysée. C'est que le premier ministre, se considèrant comme le chef de la coalition qui soutient son gouvernement, estime que, vainqueur de la compétition présidentielle, il n'aurait aucune raison de demander, alors, aux électeurs de lui donner une majorité parlementaire dont il dispose déjà et qui — le vote de « confiance » le confirme à ses yeux — est *« la sienne »*.

Un piège

Désireux, avant tout, d'assurer la continuité de son action — aujourd'hui à Matignon et, demain, à l'Elysée , — en s'appuyant sur l'union de la majorité, M. Chirac s'est gardé de toute provocation envers les centristes et les barristes. Il a préféré souligner sa constante dans la mise en œuvre d'une plate-forme de législature signée aussi bien par le RPR que par toutes les composantes de l'UDF, ce qui justifie qu'il n'y ait pas de *« pause »* dans son application. S'il a ignoré l'extrême-droite, M. Chirac a, aussi, voulu montrer qu'il est prêt à redevenir, en campagne électorale, un adversaire résolu des socialistes. Il a multiplié les condamnations contre la précédente législature et contre la gestion des gouvernements de gauche. Voudrait-il ravir à M. Barre le titre d'« ennemi public numéro un », que le PS, lors de son congrès de Lille, a décerné au député de Lyon ? Contrairement aux autres candidats en puissance à l'Elysée, qui veulent *faire de leur silence prolongé un* atout, M. Chirac préfère abattre son jeu sans tarder, se placer en position de *challenger* avoué, d'officiel *« leader de l'opposition de Sa Majesté »*, de façon que les concurrents de son propre camp fassent figure de contestataires, de briseurs d'unité et de trublions de la continuité.

Enfermer ses alliés contestataires dans la seringue était bien la seule utilité de l'engagement de sa responsabilité que le premier ministre s'est imposé à lui-même. Puisque la confiance *« ne se découpe pas en tranches »*, comme dit M. Pierre Messmer, ou vous êtes contre moi, mais alors vous l'êtes tout de suite, ou vous êtes avec moi, et vous devrez l'être jusqu'au bout.

Les barristes avaient depuis longtemps annoncé que la cohabitation institutionnelle était un piège pour la majorité. Ils ont la confirmation aujourd'hui que la cohabitation *majoritaire est un piège pour eux*. Ils ne peuvent en être surpris.

De même que le premier ministre est contraint d'expliquer que la présence d'un socialiste à la tête de l'Etat ne l'empêche pas de gouverner, de même les proches de M. Raymond Barre sont-ils obligés d'affirmer que leurs votes ne leur interdisent pas de contester. Celui de mardi pas plus que les autres. L'UDF accepte le premier des deux termes du contrat, proposé par le président du RPR (poursuivre le « redressement »), mais ne s'engage pas sur le second (maintenir l'union jusqu'à l'échéance présidentielle).

Les socialistes, du temps de M. Pierre Mauroy, eux aussi soumis à des critiques incessantes de leurs alliés — les communistes — avaient voulu le 19 avril 1984 *« clarifier »* leurs rapports avec eux. Ils avaient obtenu le soutien dans l'urne, mais non la fin de la guérilla. M. Jacques Chirac a voulu aussi clarifier. Le résultat a toute chance d'être identique, même *si le parallèle* doit être arrêté avant la rupture. La différence est que le premier ministre d'il y a trois ans avait mis l'accent sur le désaccord ; celui d'aujourd'hui ne retient que l'unité. En 1984, il y avait conflit sur l'axe central de la politique ; aujourd'hui il y a concurrence entre les hommes.

M. Chirac a lui-même encouragé les barristes à mesurer chichement leurs applaudissements par le ton peu mobilisateur de son intervention, qui n'a guère enthousiasmé les députés RPR eux-mêmes. Mais en restant solidement assis sur leurs bancs, alors que leurs alliés se levaient pour acclamer leur président, les élus UDF ont en quelque sorte matérialisé la vanité de la clarification.

THIERRY BRÉHIER
et ANDRÉ PASSERON

Dans les couloirs

« La chasse au Barre est ouverte »

« Qu'avez-vous pensé du discours du premier ministre ? » Le député barriste, ainsi hélé à la sortie de l'hémicycle accélère le pas en baissant le nez. Au passage, il lâche : *« Je suis prêt à parler de tout ce que vous voudrez, sauf du discours de Jacques Chirac »*... Plus prolixe, un autre fidèle du député de Lyon explique que l'enthousiasme à voter la *confiance était « plus élevé avant qu'après la déclaration du chef de gouvernement »*. M. Jean-Marie Daillet (UDF, Manche) affirme, quant à lui, qu'il y avait pourtant dans le propos de M. Chirac *« tout ce qu'il fallait pour convaincre »* mais que pour autant la sauce n'avait pas pris : *« C'était trop long »*, avance-t-il, prudent, en guise d'explication.

Prononcée à la tribune, au pas de charge, la déclaration de politique générale de M. Chirac, n'a, à l'évidence, guère conquis les élus UDF, même si, dans la nuit, leurs votes sont tombés dans l'escar*celle du gouvernement. Les* députés RPR ont, en revanche, chaudement applaudi leur leader. Dans les couloirs de l'Assemblée, ils ont fait front, au prix parfois de quelques concessions sur la forme. *« Je l'ai vu meilleur,* estime M. Yvan Blot (RPR, Pas-de-Calais). *Sur le fond — la continuité de la politique et l'union — c'était très bon. Mais le ton était peut-être un peu trop mécanique. »* Une *réserve* que M. Jacques Godfrain (RPR, Aveyron) balaie : *« C'était un bon discours bilan, très éloigné d'un discours de candidat »*, affirme-t-il, alors que M. Jacques Toubon (RPR, Paris) *y a vu au contraire « un discours offensif de campagne électorale »*.

Quant à M. Raymond Barre, qui avait semblé, au moment des applaudissements, comme saisi d'un brusque engourdissement des mains, son comportement est jugé sévèrement par M. Godfrain : *« M. Chirac a posé la seule vraie question : avons-nous eu raison d'aller au gouvernement ? Cette question a été posée à M. Barre et c'est cela qui l'irrite aujourd'hui. »* Question pour question, un député barriste en retourne une au RPR : *« Qui, dans six mois, sera le plus gêné de M. Barre ou de M. Chirac pour mener campagne contre M. Mitterrand ? »*

Très unionniste, M. Toubon affirme, quant à lui, que, même si à la base du RPR certaines voix se font entendre pour critiquer plus ouvertement M. Barre, *« il n'y aura aucune voix autorisée dans le concert des attaques »*. Il est vrai que, ces derniers temps, les estocades contre l'ancien premier ministre ont été plus le fait des amis du ministre de la culture, M. François Léotard, que de ceux de M. Chirac. D'ici à penser que la « bande à Léo » joue les forces *supplétives du RPR, il n'y a qu'un* pas que certains barristes franchissent. *« Pourquoi le RPR se mouillerait-il puisque d'autres font le boulot à leur place ? »* ironise M. François Bayrou (UDF, Pyrénées-Atlantiques) qui estime que *« la chasse au Barre est ouverte »* parce que *« c'est le plus consensuel et le mieux placé »* dans la course à l'Elysée.

« M. Longuet a donné le coup d'envoi des mots qui tuent », affirme M. Roland Blum (UDF, Bouches-du-Rhône) en faisant allusion aux propos du ministre léotardien des P et T accusant M. Barre de vouloir se *servir de* l'UDF comme d'un *« paillasson »*. *« Il ne faut pas se formaliser, c'est le style Longuet »*, répond M. Philippe Vasseur, porte-parole du PR, pour tenter d'apaiser le climat.

Le barriste M. François d'Aubert est prêt à admettre l'argument : *« M. Longuet est plutôt chien fou qu'anti barriste. »* Et M. Toubon, justicier, de conclure : *« M. d'Aubert a dit pire sur M. Léotard que ce que M. Longuet a jamais dit sur M. Barre. »*

Léo Une baudruche sympathique

Le secrétaire général du RPR ne va toutefois pas jusqu'à se prononcer sur l'opportunité d'une candidature de François Léotard à *l'élection présidentielle : « Vous savez, il nous prendrait aussi des voix »*, insiste-t-il pour bien se démarquer des esprits malveillants qui soupçonnent le RPR de soutenir une candidature de M. Léotard pour torpiller celle de M. Barre.

« On cherche à gonfler une baudruche sympathique », affirme ce député barriste à propos d'une *éventuelle candidature du ministre* de la culture. *« C'est un acte de désespoir du PR qui n'a aucune stratégie claire »*, enchaîne un autre, tandis qu'un troisième affirme que l'UDF *« n'y résisterait pas »*. Plus serein, M. Jean-Pierre Soisson admet que si M. Léotard veut se présenter, il n'a qu'à le faire : *« Mais je n'y crois guère. D'ailleurs, sur cette question, ses amis sont plus déterminés que lui. »*

M. Barre maintient pour sa part sa ligne de conduite en refusant de sortir de sa carapace. C'est aujourd'hui, affirment encore ses proches, sa meilleure protection pour arriver le premier à l'Elysée devant les lièvres lancés à ses trousses.

PIERRE SERVENT.

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Une motion d'irrecevabilité votée par la commission des lois de l'Assemblée

La commission des lois de l'Assemblée nationale n'ira pas au terme de l'examen du projet de loi électorale sur la Nouvelle-Calédonie. En effet, réunie le mercredi 8 avril au matin, elle a voté par 17 voix contre 15 la motion d'irrecevabilité, jugeant le texte anticonstitutionnel, défendue par les socialistes et soutenue par les communistes.

Malgré une suspension de séance d'une vingtaine de minutes, le président de la commission, M. Jacques Toubon, n'a pas réussi à faire en sorte que la majorité soit physiquement majoritaire au sein de celle-ci ; *manquaient* notamment deux élus barristes, MM. Pascal Clément et Charles Millon.

Ce vote de la commission ne devrait pas avoir de conséquence sur le *débat en séance* plénière, qui débutera le vendredi 10 avril, les députés n'étant alors en rien obligés de suivre les décisions de leur commission.

● **PRÉCISION.** — Le meeting de soutien au peuple canaque organisé le jeudi 9 avril, à 20 heures, à la salle de la Mutualité à Paris, n'aura pas lieu à la seule initiative du collectif Résistance (*le Monde* du 8 avril), mais à celle de vingt-quatre partis, syndicats et associations de gauche et d'extrême gauche soutenant le FLNKS.

● **M. Chirac en Guyane.** — Le premier ministre se rendra les 18 et 19 avril en Guyane, où il visitera le centre spatial de Kourou ; il y rencontrera les élus du département et il examinera les problèmes posés par les réfugiés du Suriname. M. Jacques Chirac sera accompagné des ministres des DOM-TOM, de la défense et de l'agriculture.

● **ADDITIF.** — Le nom de M. Louis Mermaz a été omis dans la liste du secrétariat national du Parti socialiste (*le Monde* du 8 avril). Du courant mitterrandiste (A), l'ancien président de l'Assemblée nationale a en charge les élections.

Politique

Les nouvelles prisons ne seront pas privées

L'Etat s'engage à financer 3 000 places nouvelles en 1987 et 12 000 places en 1988

Malgré l'abandon du projet de prisons privées *(nos dernières éditions)* les difficultés demeurent. Difficultés immédiates liées à la surpopulation : les établissements pénitentiaires abritent aujourd'hui cinquante-trois mille détenus pour environ trente-cinq mille places. Incertitude quant à l'avenir : le garde des sceaux estime à *« soixante-soixante-cinq mille »* le nombre prévisible de prisonniers pour 1990. Il escompte ouvrir cinq mille places cette année, financées par les crédits accordés à la justice pour 1987. A cela s'ajoutent les quinze mille places promises au privé et qui seront finalement directement prises en charge par l'Etat (trois mille en 1987 et douze mille en 1988).

Lorsque l'on sait que dix mille places sont dans un piteux état et devront être fermées, force est d'en conclure que le plan du garde des sceaux reste insuffisant. Ce n'est pas de quinze mille places nouvelles dont l'administration pénitentiaire aurait besoin pour 1990, mais de trente mille minimum.

Ce calcul, basé sur les prévisions de M. Chalandon lui-même, relativise ce qu'il présente aujourd'hui comme un succès arraché à MM. Balladur et Juppé : *« En quinze mois,* se réjouit-il, *je vais lancer plus de places de prison que tous les gardes des sceaux qui se sont succédé depuis 1900. »*

M. Chalandon ne ressent pas comme un échec le soudain revirement du gouvernement. Mardi 7 avril après-midi, il a, en guise d'explication, rappelé aux sénateurs ce qu'il leur disait le 19 décembre 1986 : *« Si, naturellement par un coup de baguette magique, je disposais demain de l'argent nécessaire pour construire immédiatement (...) quinze mille places et pour créer les postes nécessaires afin de les tenir, j'abandonnerais immédiatement le projet que je vous propose aujourd'hui. »*

Avant de s'expliquer, mardi, devant la commission des lois du Sénat, puis, brièvement, dans l'hémicycle, le garde des sceaux avait fait diffuser un communiqué annonçant le changement de cap du gouvernement : *« Devant l'acuité du problème pénitentiaire qui n'a cessé de s'aggraver au cours des derniers mois et encore depuis le dépôt du projet de loi, le gouvernement a décidé, d'une part, d'assurer par des fonds publics le financement de la construction des nouveaux établissements pénitentiaires qui abriteront les quinze mille place prévues, d'autre part de réserver aux agents de l'Etat, les fonctions de direction, de greffe et de gardiennage.*

» Feront l'objet d'un appel à l'initiative privée la conception et la réalisation des ouvrages ainsi que toutes les missions et tâches autres que celles réservées aux personnels de l'Etat. Ainsi, cette solution conserve les avantages de célérité et de moindre coût que permet le recours à l'initiative privée au regard des solutions traditionnelles. »

Quatre lots

En clair, ce communiqué signifie que le gouvernement ne souhaite plus confier au privé que *« la conception, la construction et l'aménagement »* des prisons ainsi, ce qui est déjà le cas dans certains établissements, que les tâches liées à la vie quotidienne des détenus : blanchisserie, repas, etc. Le rôle malgré tout dévolu au privé assurera, souligne la chancellerie, la rapidité des opérations de construction grâce à une simplification des procédures, et à un effort d'innovation qui permettra, *« par l'effet de masse, une réduction sensible des coûts »*.

Quatre lots représentant au total une trentaine de prisons seront bientôt mis au concours. Les quinze mille places qui seront ainsi conçues par le privé nécessiteront l'embauche de plusieurs milliers de gardiens. Cinq mille, si l'on s'en tient au taux d'encadrement actuel : un surveillant pour trois détenus. Beaucoup moins, estime la chancellerie, qui espère, grâce à la surveillance électronique et à des astuces architecturales, réduire ce taux d'encadrement.

Cette nouvelle version du projet Chalandon ne satisfait qu'à moitié l'opposition. *« La raison l'emporte »*, déclare M. Gilbert Bonnemaison, délégué national du Parti socialiste, chargé des questions de sécurité. *« Une réflexion de fond s'impose,* ajoute-t-il cependant, *sur le nombre de places de prison que l'utilité publique nécessite réellement de construire. »*

M. Charles Lederman, sénateur (PCF) du Val-de-Marne, est plus critique encore, qui voit dans le projet du garde des sceaux la volonté confirmée *« de privatiser et de faire des cadeaux somptueux aux grandes entreprises capitalistes »*.

Comment le gouvernement envisage-t-il de financer les quinze mille places retirées au privé ? *« Trois mille places,* explique M. Chalandon dans un entretien publié dans *le Quotidien de Paris* du 8 avril, *seront payées sur le budget de 1987 par un décret d'avance. Les douze mille autres places seront prévues sur le budget 1988. »*

Pourquoi la Rue de Rivoli s'est-elle ralliée à cette solution ? Parce qu'elle a refait ses calculs, que les finances publiques se sont *« redressées »* et qu'elle est *« toujours hostile, par principe, à des financements qui s'apparentent à du crédit-bail »*, a expliqué le garde des sceaux.

Autonomie financière

A cette explication, M. Chalandon en a ajouté une autre : il était impossible, malgré les vœux de la majorité du Sénat, de faire coexister dans ce qui aurait été des établissements privés *« deux types de personnels, l'un fonctionnaire, l'autre salarié d'une entreprise »*. En bon *« manageur »* — ainsi aime-t-il à se présenter, — M. Chalandon a finalement compris que cette solution, destinée à rendre le projet constitutionnellement présentable, aurait engendré des difficultés insurmontables.

Des dix-neuf articles que les sénateurs s'apprêtaient à examiner mardi, il n'en restait qu'un après le revirement surprise du gouvernement. A cet article unique, M. Chalandon en a ajouté trois visant à préciser les contours de son nouveau projet.

En particulier, ce projet prévoit que les prisons pourront *« être érigées en établissements publics nationaux (...) dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière »*. Ces établissements seront dotés d'un conseil d'administration où siégeront des personnalités extérieures à la prison et à l'administration, ce qui, en soi, est une bonne chose. L'administration pénitentiaire souffre d'être retranchée du monde extérieur.

Interrompu, mardi à 19 h 30, après la brève explication du ministre, les débats dans l'hémicycle devaient reprendre ce mercredi à 18 heures, pour peu de temps, le projet étant désormais vidé de sa substance. L'opposition entend bien cependant utiliser le *« recul »* du gouvernement sinon pour obtenir un retrait du texte comme le souhaite M. Michel Dreyfus-Schmidt (PS), du moins pour obtenir des explications sur la nature et le montant des crédits promis, ainsi que des précisions sur la part qui reste, dans ce projet, dévolue au privé.

A. Ch. et B.-L. G.

Le « calvaire » de M. Chalandon

LE garde des sceaux vit un calvaire. Après la mise entre parenthèses de la réforme du code de la nationalité, voici abandonné le projet de prisons privées. A chaque station de son chemin de croix, M. Albin Chalandon se relève cependant, démentant du même coup les rumeurs sur sa démission, chaque fois un peu plus insistantes.

Il y a du saint Sébastien à vouloir ainsi défendre un projet qui, prétend-il, ne lui dit rien qui vaille, le code de la nationalité, et à faire siennes les volte-face de la rue de Rivoli : tantôt il n'y a pas d'argent pour les prisons, tantôt il y en a.

Stoïque, le garde des sceaux encaisse, par solidarité, mais surtout parce que ces textes sont aussi les siens. Son empreinte était manifeste sur le projet de privatisation dont il a, avec insistance, attribué l'abandon, mardi 7 avril dans les couloirs du Sénat, au gouvernement et au premier ministre, comme pour se défausser.

Sur ce projet, il n'y aurait pas reculade de sa part. Il se serait produit le *« coup de baguette magique »* qu'il appelait de ses vœux le 19 décembre 1986 au Sénat, ce *« redressement des finances publiques »* qui autorise aujourd'hui des largesses en faveur de l'administration pénitentiaire. Bref, le garde des sceaux aurait, à force de persuasion, remporté une victoire.

Les raisons de cette valse-hésitation doivent cependant être cherchés rue de Montpensier, où siège le Conseil constitutionnel, plutôt que rue de Rivoli, où règnent MM. Balladur et Juppé. A force de vouloir contourner M. Badinter et ses collègues, en effet, la majorité sénatoriale, approuvée par M. Chalandon, avait fini par mettre au monde un système hybride où auraient coexisté, dans les mêmes prisons, des fonctionnaires et des salariés du privé.

Le projet était bâtard et il a avorté. Les autres raisons de son abandon tiennent à la singularité d'un texte qui aurait distingué la France des vingt autres pays membres du Conseil de l'Europe. Ces Etats se sont interdit de doter leurs prisons de gardiens privés et la France commençait à être montrée du doigt.

Mauvaise image

A l'exception des directeurs de prison, les syndicats pénitentiaires étaient opposés au projet Chalandon. Cette opposition s'était faite plus discrète ces derniers temps, mais elle subsistait. Or tous les gardes des sceaux l'ont éprouvé, on ne gère pas les prisons contre les surveillants. Il est dangereux d'ajouter à la grogne latente des détenus celle du personnel, sinon c'est l'explosion.

Les obstacles rencontrés par M. Chalandon sur sa route n'étaient pas insurmontables. A force de s'accumuler, ils le devenaient. Le pari était trop risqué. Le gouvernement s'en est rendu compte un peu tard, mais à temps.

A ce sens politique, succédant à des mois de myopie, le garde des sceaux ajoute une explication en forme de justification : sans le projet de privatisation et les débats qu'il a suscités, le gouvernement ne serait pas disposé à lui accorder, aujourd'hui, ce qu'il lui refusait hier. L'opinion, c'est-à-dire les contribuables verrait elle aussi désormais les prisons d'un autre œil.

Seul ce résultat compte, semble dire le garde des sceaux. Cet effort en faveur des prisons, vingt mille places en deux ans, aucun de mes prédécesseurs ne l'a obtenu de l'Etat, a-t-il répété mardi. Tant pis s'il passe pour une victime expiatoire. Tant pis si, en termes d'image, l'effet est désastreux pour lui. Le monde pénitentiaire, croit-il, vaut bien ce sacrifice.

BERTRAND LE GENDRE.

Renvoi au budget de 1988

La décision prise par le gouvernement de continuer à financer les prisons sur fonds publics n'aura guère de conséquences pour le budget de 1987. Il faudra trouver 150 millions de franc de crédits de paiement supplémentaires, ce qui ne devrait pas poser de gros problèmes. En autorisations de programme, les sommes à inscrire en dépenses dès cette année sont plus importantes : 810 millions de francs. Mais ces « autorisations de programme », qui sont des promesses de dépenses, ne font qu'engager l'avenir. Elles ne correspondent pas à des dépenses réelles pour cette année.

Reste que la décision du gouvernement aura des conséquences financières importantes pour le budget de 1988 et des années suivantes. Ces dépenses nouvelles vont devoir maintenant être prises en compte dans la préparation de la future loi de finances, à laquelle il sera demandé beaucoup de choses : des baisses d'impôt, une réduction du déficit public et, accessoirement, des mesures nouvelles.

Paradoxalement, le maintien d'un financement public était demandé depuis quelques semaines par MM. Balladur et Juppé pour les prisons. Autant la Rue de Rivoli avait été favorable au projet Chalandon de privatisation des prisons lorsque celui-ci correspondait à une concession totale au secteur privé, autant MM. Balldur et Juppé s'étaient declarés hostiles à la nouvelle formule du garde des sceaux, qui prévoyait la coexistence des responsabilités du public et du privé. Ce partage aurait été ingérable, selon les finances, qui se déclaraient incapables de rédiger de façon satisfaisante un traité de concession. Comment concilier le droit qu'auraient eu les directeurs de prison — des fonctionnaires — de prendre des décisions ayant un coût financier (amélioration de la nourriture, par exemple) avec la nécessité pour le privé de les assumer.

Le risque était grand de voir se développer des tensions permanentes entre niveau public et niveau privé, le premier décidant, le second assumant les conséquences de ces décisions.

La Rue de Rivoli semble d'autant plus satisfaite de la décision qui vient d'être annoncée que les prisons seront achetées par l'Etat « clés en main » et que leur coût de fonctionnement sera très sensiblement réduit (30 % dit-on) après les études faites par le secteur privé qui auront finalement profité à l'administration.

A. V.

Les réactions

● **LES SURVEILLANTS** (FO) : *« Une grande victoire. »* — M. Jacques Vialettes, secrétaire général du Syndicat national des personnels de surveillance (FO), majoritaire dans la profession, ne cachait pas sa satisfaction, mardi 7 avril, peu après qu'on eut appris l'abandon du projet de privatisation des prisons. *« Une grande victoire »*, déclarait M. Vialettes, qui rappelait l'opposition de son organisation au plan Chalandon. *« C'est exactement ce que nous demandions »*.

● **LES DIRECTEURS** (FO) : *« Favoriser la réinsertion des détenus. »* — M. Jean-Pierre Martinez, secrétaire général du Syndicat national des personnels de direction de l'administration pénitentiaire (FO) nous a fait la déclaration suivante : *« Nous prenons acte du coup de baguette magique, qui a permis au garde des sceaux, au nom du gouvernement, de présenter au Sénat une mouture du projet de loi d'habilitation des prisons, qui prend en compte les observations formulées par notre organisation syndicale (...). Nous souhaitons que les propos d'Albin Chalandon sur la mission de réinsertion de la prison ne soient pas qu'un simple discours. Pour ce faire, nous estimons que, lors du concours que le ministre de la justice s'apprête à lancer, il conviendra de prendre en compte, pour juger du projet des entreprises, non seulement la construction et l'aménagement des prisons, mais aussi les moyens que les opérateurs privés sont prêts à consentir pour favoriser la réinsertion des détenus, en instituant des critères de sélection basés sur le mieux disant socio-culturel. »*

Au Sénat

M. Balladur magicien

Le Sénat, tout acquis qu'il soit au gouvernement, lui réserve de mauvaises surprises. A croire que les textes examinés au palais du Luxembourg en priorité avant l'Assemblée nationale sont frappés du *mauvais œil*. Le projet de loi sur les prisons privées est venu s'ajouter, dans cette catégorie, à celui sur la communication ou encore à celui relatif aux universités. De quoi inquiéter, entre parenthèses, M. Yves Galland, appelé à défendre prochainement sa réforme de la fonction publique territoriale.

Faire avaler la pilule de l'introduction du privé dans le système pénitentiaire n'avait pas été facile. M. Albin Chalandon s'était laissé convaincre par la majorité de la commission sénatoriale des lois, en particulier par son rapporteur, M. Marcel Rudloff, sénateur centriste du Bas-Rhin, de la rendre plus digeste.

Ce premier « recul » ne laissait toutefois pas présager qu'il y en aurait un second. A Saint-Germain-en-Laye, le 26 mars, le ministre de la justice avait opposé une fin de non-recevoir au souhait de M. Pierre Mazeaud, élu RPR de Haute-Savoie, de spécifier l'affectation dans les établissements en fonction de la catégorie de détenus, condamnés ou prévenus. Le garde des sceaux insistait encore sur l'*« acrobatie »* exigée pour parvenir à un *« équilibre »* des dispositions.

Mieux *même*, M. Alain Peyrefitte, le mardi matin 7 avril, faisait part au micro d'Europe 1 des critiques que lui inspirait la perspective d'une gestion confiée au privé.

Crainte des foudres du Conseil constitutionnel ? Conviction de l'opposition résolue du président de la République à la privatisation dans ce domaine, rappelée lors de l'émission « 7 sur 7 » du 29 mars ? Ou décision d'éviter en ce début de session toute provocation à l'égard des parlementaires de la majorité, notamment des barristes, qui, après Mme Simone Veil, s'étaient montrés méfiants, et d'enlever quelques motifs à la gauche pour se lancer dans une bataille d'amendements (quelque 255, y compris ceux de la commission des lois, avaient été déposés au Sénat) ?

Le tout a certainement dû jouer. Reste un mystère : comment ce qui n'était pas possible l'est-il devenu grâce au *« coup de baguette magique »* de M. Edouard Balladur ? Sur ce terrain, M. Rudloff qui s'était *entretenu de ce sujet dans sa ville de* Strasbourg, il y a trois semaines, avec M. Alain Juppé, avait senti comme un frémissement dans l'attitude jusque-là irréductible des finances. De là à imaginer que le ministre d'Etat préférait délacer les cordons de la bourse plutôt que de laisser jouer aux fonds privés un rôle dévolu à l'Etat, il y avait pour le moins une marge.

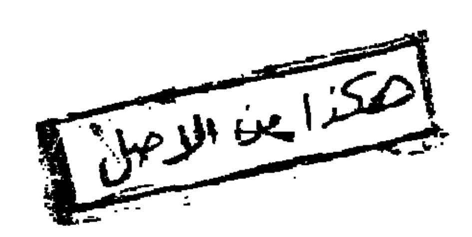
Bras de fer

Magicien Balladur ou apprenti sorcier Balladur ? Le surpeuplement carcéral, avec tous les germes d'implosion qu'il suppose, ne date pas d'aujourd'hui. Que le gouvernement ait fait de la sécurité l'un des piliers de son programme n'est pas récent. Que la combinaison des deux suppose une volonté de trouver une solution était évident. Apparaître aujourd'hui comme celui qui règle — mais le règle-t-il tout à fait ? — un problème après avoir contribué à le créer en refusant un effort sur les deniers de l'Etat n'est certes pas de nature à améliorer l'image de cohérence d'un gouvernement.

Quant à la concertation tant vantée, elle est frappée aussi. La majorité, certes sans enthousiasme, avait fait sienne l'idée de privatisation, même si elle s'apprêtait à y mettre des garde-fou et si, pour beaucoup de ses responsables, elle n'y voyait qu'une solution *« provisoire »* à une difficulté conjoncturelle. Elle n'a guère été consultée sur l'arbitrage rendu. Il n'empêche qu'elle met une bonne volonté louable à transformer l'affaire en « succès », préférant retenir la fin, la construction de nouvelles prisons, que la volte-face quant au choix des moyens.

Reste aussi l'ironie sur la manière de gouverner que suscite la méthode d'un bras de fer entre l'hôte de la place Vendôme, plutôt anti-cohabitationniste, et celui de la rue de Rivoli, tout acquis à la coexistence.

ANNE CHAUSSEBOURG.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Un catalogue, une exposition

Rodin, l'invention des marbres

Les marbres de Rodin font peau neuve. Ils entraînent une nouvelle approche, un nouveau regard sur cette partie tant décriée de l'œuvre.

EN 1919, l'année même où l'hôtel Biron devenu musée de la donation Rodin ouvrait ses portes au public, l'affaire des faux éclata. Il concernait bronzes et marbres, en particulier la saisie peu après la mort de Rodin de plâtres et de marbres exécutés par le sculpteur Jonchery et abusivement signés. A l'occasion de son procès, auquel la presse fit largement écho, le public découvrait que Rodin, pour honorer les commandes qui affluaient à la fin de sa vie, s'entourait d'une floppée de praticiens.

On parla d'usine. On ignorait tout de la pratique courante de la taille confiée à des assistants, sous la surveillance de l'auteur du modèle. Et finalement on contribua à faire une mauvaise réputation aux marbres de Rodin. En particulier à ceux de la donation dont une bonne partie étaient considérés comme des œuvres inachevées.

L'oubli de Rodin jusqu'à ces derniers temps ne risquait pas d'inciter les exégètes de son œuvre, s'il en fut, à s'y intéresser, qui avaient déjà fort à faire avec la partie sûre de sa production de bronzes : puisqu'ils n'étaient pas finis, puisqu'ils n'avaient pas été taillés par lui, les marbres ne pouvaient avoir été l'objet de soins particuliers de Rodin, ni d'une recherche spécifique, ni d'une évolution.

C'est pourtant tout cela qui ressort aujourd'hui du travail de recherche effectué par Nicole Barbier pour l'établissement du catalogue raisonné des quatre-vingt dix-neuf marbres de la collection du musée dont la publication est accompagnée d'une exposition de quarante-huit d'entre eux dans l'ancienne chapelle de l'hôtel. Les autres sont restés dans les salles de présentation permanente parmi les bronzes, et sous l'auvent, dans le jardin, où l'on peut avoir aussi le monument à Victor Hugo ramené de Meudon.


BRUNO JARRET/MUSÉE RODIN

La Danaïde

Tous ont été débarrassés de leur couche de cire et de la crasse accumulée à force d'être caressés par les visiteurs inspirés par les creux et les rondeurs frémissantes de tel ou tel sujet (en particulier *la Danaïde*). L'événement est là aussi, dans cette blancheur retrouvée qu'aimait Rodin, dans ce nettoyage qui nous invite à revoir complètement les œuvres, dont chacune a fait l'objet d'une enquête serrée qui n'a pas encore nécessairement débouché sur des certitudes.

Les choses se sont révélées beaucoup plus complexes qu'il n'y paraissait lorsque la conservatrice a entrepris, parallèlement au tri des plâtres et des moulages du fonds de l'atelier de Meudon, d'étudier les marbres en partant des archives innombrables laissées par Rodin (et dont le classement avance, comme en témoigne la publication récente du tome II de la correspondance) afin de retrouver, en particulier, les collaborateurs du sculpteur, et de pouvoir dater les œuvres en fonction de leur réalisation effective.

Ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Le seul essai de mise en ordre existant, réalisé dans l'entre-deux-guerres par G. Grappe, s'appuyait sur la date des plâtres et des moulages. Les études américaines récentes ont aidé Nicole Barbier à cette révision qui s'avère parfaitement justifiée quand on sait qu'effectivement entre un plâtre et sa réalisation en marbre il a pu s'écouler dix ans et plus, que de l'un à l'autre il peut y avoir eu d'étonnantes variantes et métamorphoses.

Des métamorphoses voulues par le sculpteur qui surveillait de très près l'exécution des pièces, comme toutes les notes des praticiens le confirment, jusqu'à Bourdelle et Despiau. Quand on sait comment Rodin travaillait, associant souvent des éléments repris dans l'immense réserve de formes qu'il s'était constituée à l'époque de ses recherches autour de *la Porte de l'enfer*, prenant ici des mains, là un torse, ailleurs une tête, greffant, arrangeant, composant dans l'espace, son but, sa passion, plutôt que de s'ennuyer à dégrossir, poncer ou polir. *La Centauresse* est un exemple de ces jeux associatifs qu'on nomme aujourd'hui assemblages, mais qui n'étaient pas alors pratique courante. *La Convalescente*, dont le plâtre est exposé en regard du marbre, en est un autre exemple très probant : sur le socle moulé dans une caisse de bois, des mains dépareillées sont associées au beau visage de Camille Claudel.

Cette nouvelle datation a permis à Nicole Barbier de dégager une évolution dans le traitement du marbre. En trois temps.

Premier temps : avant 1890, Rodin, encore tributaire des convenances académiques, peaufine le détail (ou le fait peaufiner), veut des volumes finis, les dégage du bloc, reste dans la ligne Carpeaux. Voir le buste de Mme Roll, et encore plus tard la première version du *Fugit Amor*, sujet symboliste par excellence, traité par nombre de confrères ; une époque où Rodin, fort décrié, cherche à susciter des commandes par un travail « convenable ».

Deuxième temps : entre 1890 et jusqu'au lendemain de l'Exposition de 1900 ; le sculpteur, dont le succès grandit, s'échappe des conventions tout en inscrivant des feuillages, des objets, des accessoires dans ses envolées de corps.

Rêve de chair

Troisième temps après 1905. Là, tous les effets décoratifs sont supprimés pour ne laisser jouer que le contraste entre le matériau brut et les parties finies. La plupart des œuvres du musée appartiennent d'ailleurs à cette période de grande liberté d'amalgame d'éléments puisés dans les œuvres antérieures, d'amalgames de sujets aussi, qui importaient peu, pourvu qu'ils permettent au sculpteur de donner une apparence de scène mythologique ou biblique à ses étreintes impudiques, pour satisfaire à la morale puritaine de son temps.

L'exposition de la chapelle permet de suivre cette progression dans l'abstraction, dans une sorte de rêve de chair neigeuse en suspens dans le marbre à peine dégrossi, extrait d'un chaos originel – celui de Michel-Ange revisité marqué de mille morts et de mille traces de vie d'une matière en devenir, en perpétuel mouvement. Où partout apparaissent en relief les traces du travail de conception et de réalisation – ces trous et ces renflements des points de repère nécessaires à l'exécution du modèle que tout sculpteur classique supprime – quand par ailleurs les traits, les visages, les volumes se fondent dans la masse, et le poudroiement du marbre, dont le ponçage a été arrêté juste avant qu'il puisse attraper des reflets. Toutes choses qui, avec les nombreuses griffures ajoutées aux défauts non dissimulés des blocs, se percevaient mal avant le grand nettoyage.

Comment dès lors ne pas voir dans ces marbres, plutôt que des inachevés (quelques-uns le sont, mais c'est évident, et le plus souvent cela a été dûment consigné dans les archives), l'ultime conquête de l'artiste : montrer la priorité de l'idée sur le faire, celle de l'ensemble sur le détail. Un beau pied de nez aux sculpteurs académiques. Et de refaire sans cesse le geste premier du modeleur de corps, avec le « *doigté de la main de Dieu* », comme l'aurait dit Bernard Shaw, mais à propos des bronzes.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Musée Rodin, jusqu'au 31 août. L'exposition réunit plusieurs inédits ainsi qu'un ensemble de marbres illicites. Catalogue : 220 F.

Hippolyte Bayard au Palais de Tokyo

Le chevalier de l'ombre

Un livre et une rétrospective rendent hommage au conquistador qui a inventé la photographie moderne, reproductible sur papier.

TORSE nu, doigts joints, tête inclinée, le cadavre de *l'homme étendu* sur un linge n'est visible qu'en flou. Oublié de l'histoire, Daguerre et Niepce s'étant partagé la gloire de l'invention, Hippolyte Bayard, après trois ans d'âpres recherches, s'est noyé par dépit. Qu'on se rassure pourtant. Ce portrait d'un macchabée est une mise en scène, le seul moyen qu'ait trouvé l'infortuné inventeur pour clamer « *sa tristesse et sa rancœur devant l'ingratitude officielle* ».

Fils d'un juge de paix, féru de pêche, Hippolyte naît en Picardie, à Breteuil, le 20 janvier 1801. Etudes sérieuses en province, montée à Paris et entrée comme fonctionnaire au ministère des finances tracent le parcours type d'un jeune homme aventureux, timide et pondéré. Peintre du dimanche, avec son ami Geoffroy qui sera pensionnaire au Français, il fréquente les milieux artistiques, admire les premières œuvres de Daguerre fixées sur plaque argentique.

Le 20 janvier 1839, à trente-huit ans, en secret, Bayard se livre à tâtons à une série d'essais. Nommées « dessins photogénés », les épreuves (négatives) qu'il réalise sur papier à lettre ordinaire précèdent de six mois les trouvailles du Londonien Fox Talbot. Requérant une pose de vingt minutes, un laps d'impression d'une heure environ, elles produisent magiquement cet éblouissant et bouleversant résultat : éclos de la chambre noire, le motif né de la lumière est bien là, noirci, net et délicat, positivement imprimé sur le papier.



Les moulins de Montmartre (1842)

Sacrifié par Arago, l'intrépide pionnier, nullement las, lors des fêtes de charité, expose ses travaux en public. Ce sont des vues presque sériennes de la capitale, et des plans de figurines qu'il collectionne, saisies du toit de son ministère. La reconnaissance cependant est lointaine. Six cents francs lui sont royalement octroyés pour acquérir un objectif et une chambre convenable. Submergé par le succès envahissant du daguerréotype, cet amateur *dans l'âme*, en profite pour accomplir dans l'ombre une œuvre personnelle. Dans des cadrages d'une modernité rare, assez surprenante, il happe les fameux *moulins de Montmartre*, cerne l'Arc de triomphe en pleine campagne, panse sa mélancolie par des autoportraits intimistes, dans son jardin ou en studio, que complètent des natures mortes et des simili scènes de genre.

Membre fondateur de la Société française de photographie, en compagnie de Baldus, Le Gray, Le Secq et Mestral, il sillonne aussi la France pour la mission héliographique créée à son initiative. Fidèle à sa réputation, il perd la quasi-totalité des documents irremplaçables accumulés sur les trésors architecturaux de Seine-et-Oise et du Calvados. Sans interrompre ses expérimentations qu'il agrémente de multiples expertises, il faut mettre encore à l'actif de ce boulimique accablé par le sort, la découverte de la diapositive (destinée à être vue par transparence), les premiers calotypes ainsi qu'un brevet concernant la photographie en relief.

Décoré en 1863 de la Légion d'honneur, qui, après tant de pertes et d'ignorance, rend hommage à son esprit hardi et à sa création, Bayard malade et retraité, réfugié à Nemours où il retrouve son vieil ami Geoffroy, meurt à quatre-vingt-six ans, conscient d'avoir été une figure-phare de la photographie fançaise, un des protagonistes actifs de son âge d'or.

Esprits savants, Michel Frizot et Jean-Claude Gautrand ressuscitent la personnalité d'Hippolyte Bayard dans un magnifique album (1), au format carré, plaisant, instructif et richement illustré. Ce sont eux aussi, qui, à partir des fonds de la Société française de photographie, ont conçu l'exposition de quatre-vingts tirages à l'albumine, réalisée par la Maison de la culture d'Amiens et accueillie au Palais de Tokyo (2) par la Mission du patrimoine. Par ses tons rouille, violacés ou roses, au charme si particulier, elle fait bien revivre l'apport capital de ce Don Quichotte du négatif, héros de papier qui bataille vaillamment toute sa vie, sans crainte d'affronter les moulins de l'oubli.

PATRICK ROEGIERS.

(1) *Hippolyte Bayard, naissance de l'image photographique*, avec une étude de Jean-Claude Gautrand et un essai de Michel Frizot, éditions Trois Cailloux, Maison de la culture d'Amiens, 240 pages, une centaine de reproductions, 295 F.

(2) Hippolyte Bayard, exposition dans les salles du Patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, Paris XVIe, jusqu'au 31 mai, en compagnie de « Paul Nadar au Turkestan ».

Tournages

La fréquentation des salles de cinéma baisse régulièrement, mais le cinéma, par l'intermédiaire du petit écran, fait désormais partie de la vie quotidienne.

C'est la drogue douce des jours gris, l'invitation au voyage, à l'exotisme des paysages, à celui des temps passés – et parfois même à venir, – l'exotisme des plongées sans risques dans les bas-fonds de l'âme et des villes.

Barbet Schroeder s'est exilé à Los Angeles, le temps de tourner Barfly, *avec Mickey Rourke et Faye Dunaway, un scénario de Bukowski : les bars sont des vrais bars, les poches sous les yeux sont authentiques, mais les cheveux de Mickey Rourke sont soigneusement salis par le maquilleur.*

Comme ceux de Richard Berry dans la moiteur de Cayenne. Richard Berry qui tourne sur place, avec Anna Karina dans le second long métrage d'Alain Maline, Cayenne Palace, *l'histoire d'un fils de bagnard à la recherche de son père. Et du passé.*

Comme Tacchella à la recherche de sa jeunesse, tournant Eden Palace *: cette fois, il s'agit d'un de ces cinoches du samedi soir où les fans venaient se gorger les yeux d'images, et rêver qu'un jour, à leur tour...*

Le cinéma, c'est toujours l'usine à rêves. – C. G.

« Cayenne Palace » en Guyane

CE dernier Mardi-Gras, tandis que déclinait la lueur saturée d'humidité d'une journée équatoriale, une petite armée de mercenaires, quarante hommes et femmes de diverses nationalités, Français et Guyanais mais aussi Belges et Hollandais, affûtaient leurs armes à quelques mètres du port de Cayenne. Il s'agissait pour eux d'enlever le roi du Carnaval à l'affection délirante des siens.

Quarante contre dix mille : un metteur en scène, Alain Maline, qui tourne en Guyane son second long métrage, *Cayenne Palace*, depuis les premiers jours de février, une poignée de comédiens emmenés par Richard Berry, Xavier Deluc, Jean Yanne, Anna Karina et une jeune première en deuxième année du Conservatoire, Olivia Bruneau, secondés avec ferveur et abnégation par une équipe de « décos, machinos et autres électros » que n'a pas rebutés un salaire calculé sur le minimum syndical avec intéressement au succès – à cette heure hypothétique – de l'entreprise.

Quarante contre dix mille, venus de toute la Guyane, Blancs, Indiens, Brésiliens, Djukas, Bushs noirs, de tous âges, tailles, couleurs, travestis de rouges et d'ors, célébrants enfiévrés de la « diablesse », dernière nuit de Vaval avant sa fin cruelle, le jour des Cendres.

Du premier dimanche après l'Épiphanie jusqu'au mercredi des Cendres, d'abord insidieusement puis plus ouvertement, le temps guyanais est suspendu, toute activité paraît subsidiaire en regard de la cour due à sa majesté Vaval.

C'est le moment que n'a pas vraiment choisi Alain Maline pour mener à bien son projet vieux de deux ans déjà. Pas vraiment, car, avec plus de chance et d'argent, il aurait pu entamer son tournage plus tôt. *« Ce projet a emmerdé beaucoup de gens*, confie sans aménité cet homme qui aura bientôt quarante ans. *Le cinéma est un métier où l'on se réjouit quand les films des autres ne marchent pas. Un grand producteur parisien m'a même demandé de continuer de jouer dans la cour des petits. J'ai eu du mal à trouver de l'argent, à boucler mon casting. Si j'ai pu enfin me lancer dans l'aventure, c'est grâce à quelques vraies rencontres. La première a eu lieu avec Yves Cardoso, qui était jusqu'aux dernières législatives directeur de la communication de la Société européenne de propulsion (SEP). Cette entreprise construit les moteurs d'Ariane et exerce donc une partie de son activité en Guyane. Grâce à la loi sur le mécénat, signée auparavant par Jack Lang, la SEP a pris en charge le repérage du film l'an passé et m'a accordé près de 1 million de francs qui ont tout enclenché. »*



Richard Berry.

Plus tard, Alain Maline a obtenu sur dossier l'aide du CNC aux jeunes producteurs : 200 000 francs. Cela n'était bien sûr pas suffisant pour commencer le tournage. Tout en continuant ses recherches de financement, il en profite pour aller au théâtre et rencontre à l'automne le comédien Richard Berry, qui joue à la porte Saint-Martin *B 29* d'Alain Page. *« Il a accepté de travailler avec moi à la condition que le scénario soit revu par un homme de talent, Bruno Tardon. Ce qui a été fait. »*

Quelque temps après, Alain Maline est présenté à Philippe Diaz, jeune producteur du film de Leos Carax, *Mauvais sang*, qui n'avait pas encore reçu le prix Delluc 86. Tous deux décident de s'associer à 50/50 pour *Cayenne Palace*. Alain Maline apporte le million de francs de la SEP, les 200 000 francs du CNC, ainsi que près de 800 000 francs d'argent propre escompté sur son appartement de Paris et sa maison de campagne. Philippe Diaz mise pour sa part 2 millions de francs au titre de sa société, Plain Chant, et entraîne avec lui un producteur suisse, Georges Reynart, qui, pour 1,5 million de francs, entre dans la production en échange d'un à-valoir sur les ventes à l'étranger. Le tournage peut commencer, et, le 1er février dernier, comédiens et techniciens partent pour Cayenne. Le devis du film est fixé à 13 millions de francs. Tandis qu'Alain Maline tourne en pleine jungle les premières et stupéfiantes images du film, Philippe Diaz poursuit à Paris ses pourparlers avec des coproducteurs éventuels.

Les rushes envoyés de Cayenne l'aident considérablement. Avec eux, il achève de convaincre René Bonnel, responsable du cinéma sur Canal Plus, qui décide d'acheter les droits télé et d'allouer à la production un à-valoir de 4 millions de francs. *Cayenne Palace*, jusqu'ici projet chimérique de jeunes turbulents, devient un vrai film. Le CNC, quelques jours plus tard, lui accorde son agrément – celui-ci permet aux producteurs d'escompter leurs traites auprès des bailleurs, – et Philippe Hellman, l'un des responsables d'UGC, seul contre l'avis des siens, après six mois de discussions, accepte de distribuer le film, et accorde un à-valoir de 2 millions de francs sur les recettes en salle.

« Quand nous sommes arrivés en Guyane, raconte Alain Maline, *seule la première semaine de tournage était financée. Comédiens et techniciens ont tous accepté de travailler jour et nuit et d'oublier les dimanches. Après trois semaines de tournage dans la forêt amazonienne, trois semaines de vie collective sans aucune intimité, de couchage dans des hamacs, de bouffe imaginée avec les produits de la jungle, nous nous sommes retrouvés dans un restaurant de Cayenne et tout le monde a dansé et chanté autour et sur les tables... »*

Cayenne Palace est une aventure en même temps qu'un film d'aventures. *« Le spectateur*, explique Alain Maline, *a envie d'aventure vraie. Pour le satisfaire, il fallait la vivre nous-même. C'est ce que nous avons fait. Bien sûr, j'aurais aimé avoir plus de confort, de crédits, ne serait-ce que pour mieux payer les gens. Mais j'aimerais que tous ceux qui travaillent avec moi soient toujours associés à la production. »*

« Le scénario de Tardon est assez hyperréaliste et suit une ligne droite. Noël (Richard Berry) quitte Paris pour retrouver son père, ancien bagnard qu'il croyait mort, quand il apprend par son demi-frère Mathieu (Xavier Deluc) qu'il est vivant. Le thème des deux frères est sublime. L'enquête de Noël ne relève ni de la justice ni de celle d'un flic. Il essaie d'assembler les pièces d'un puzzle et, plus il avance, plus le film devient mystique, plus il s'éloigne du rationnel. Cette distance permet de faire partager les doutes et le côté dérisoire d'un personnage qui parvient à se moquer de lui-même. Mathieu est un être beaucoup plus simple, qui vit sa vie, ses amours, au premier degré. Il a pourtant la tête dans les étoiles, et vit dans un monde enfantin, presque féminin. Noël, c'est le soleil, Mathieu la lune. Au milieu, il y a une fille, Alice (Olivia Bruneau) qui court après l'un et tombe sur l'autre, ironie du destin. »

Des îles du bagne à Cayenne, du fleuve Maroni au cœur de la touffeur équatoriale de la jungle, ils rencontreront les plus purs représentants de ce qu'on pourrait presque appeler la « race guyanaise », chercheurs d'or, souteneurs, truands, mais aussi hommes et femmes de toutes couleurs qui font l'exceptionnelle variété humaine de ce département français d'Amérique. Parmi eux, « L'Equateur » (Jean Yanne) qui, dit Alain Maline, *« s'introduit dans le rêve des deux frères, exerce une emprise presque totalitaire sur ces êtres. Il est un peu la métaphore du metteur en scène qui débarquerait dans son film, comme le fait très bien Maurice Pialat. Il a lu Rousseau et pris le contre-pied de sa philosophie. Il joue sur les faiblesses des autres, tire les ficelles, c'est un manipulateur, dont l'arme essentielle est l'humour »*.

Ils rencontreront aussi Lola, interprétée par Anna Karina, méconnaissable dans ses mini-jupes sexy, coiffée d'une perruque noire, la patronne du Cayenne Palace. *« Lola*, reprend Alain Maline, *est l'illustration parfaite des trajets personnels que l'on peut trouver en Guyane, trajets de ces gens qui sont là, tous, en raison d'un échec, professionnel ou personnel. Elle a été comédienne, elle rêvait bien sûr d'être une star. Elle a suivi un type qui l'a larguée. Elle a bâti l'hôtel avec son cul. »*

« Cayenne Palace *est d'abord un film sur le rapport amoureux*, dit, pour conclure, le metteur en scène. *Quelle exigence a-t-on quand on est amoureux ? C'est aussi un film qui voudrait être zen, dans le sens où il décrit la marche d'un homme vers la pureté. La quête de Noël est intime, le but qu'il doit atteindre est en lui. »*

OLIVIER SCHMITT.

« Eden Palace » à Paris

JEAN-CHARLES TACCHELLA appartient à cette génération sexagénaire qui a moins aimé le cinéma que la suivante, celle de la nouvelle vague ; mais demeure pourtant le plus cinéphile de nos metteurs en scène. Tard venu à la réalisation, il naît au cinéma à la Libération quand, âgé de vingt ans, il apporte son enthousiasme à la rédaction de *l'Ecran français*, grand hebdomadaire issu de la Résistance. Aux côtés des Nino Frank, Bazin, Brunius, Leenhardt, les jeunes Tacchella et Thérond – l'actuel patron de *Paris-Match* – inventent la politique des auteurs et s'enflamment pour les vrais novateurs, français et plus encore américains, Alfred Hitchcock, Preston Sturges, Orson Welles.

On vit ensuite Tacchella écrire des scénarios pour les Moguy, Ciampi, Astruc ou Christian-Jaque, sans toujours les signer. Laborieuses années de menuiserie à la commande et de lectures sans fin sur le cinéma et le théâtre : la bibliothèque personnelle du cinéaste sur le spectacle vaut celle de l'IDHEC. Notre homme engrange les sujets pour parvenir à ses fins, la mise en scène. Six longs métrages en treize ans, comédies douces-amères pétries de petits faits et de notations fines, dont *Cousin cousine* (1975), un succès mondial.

Dans les studios Eclair d'Epinay, ceux de René Clair et de *la Kermesse héroïque*, Jean-Charles Tacchella tourne *Eden Palace*, son œuvre la plus autobiographique, qui met en scène de jeunes fous de cinéma dans le Paris de 1948. Comme toujours, le réalisateur a écrit seul le scénario, une histoire si séduisante qu'il est question que son auteur en fasse un roman. Après Deville et Pialat, Erato-Film assure la production ce film d'une douzaine de millions, Tacchella retrouvant pour l'occasion Daniel Toscan du Plantier, producteur de *Cousin cousine* et du *Pays bleu*.



Jean-Charles Tacchella.

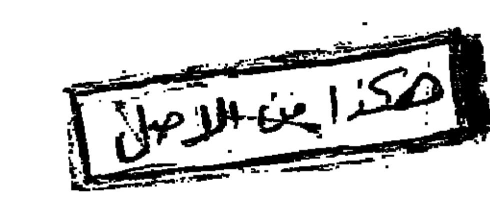
Voix off : *« Nino* (hommage de l'auteur à Nino Frank) *passait ses journées dans les salles de cinéma. Il était arrivé cinq mois plus tôt parce qu'à Paris on voit plus de films qu'ailleurs. »* Comme Tacchella, venu de Cherbourg. Dans l'entrepôt d'Epinay, on a construit la chambre de Nino, semée de revues, d'affiches, de livres et de photos : Ida Lupino, Harry Langdon, Lauren Bacall. C'est là que le rejoint un jour Barbara (Comme Stanwyck, et pour Prévert), quand la vie l'emporte un temps sur le cinéma. Animer un ciné-club, écrire des livres, des scénarios, voir des films à la première Cinémathèque de l'avenue de Messine ou au mythique Festival du film maudit de Biarritz, en tourner enfin comme metteur en scène ou comme acteur : c'est cette passion que Tacchella demande à Simon de La Brosse *(Désordre)*, à Ann-Gisel Glass (remarquée chez Doillon et Assayas), et à Thierry Frémont de faire vivre.

Thierry Frémont est Nino. Il vient de finir le Conservatoire et sa présence est requise à chaque jour de tournage. Chevelure rousse et drue, allure ramassée, à la fois timide et fiévreux, il est le héros de *Noces barbares*, de Marion Hansel, d'après Yann Queffelec. Les trois comédiens ont vingt ans, et les références que le metteur en scène leur fait citer, *Laura* et *le Port de l'angoisse*, Duvivier et Griffith, leur sont parfois lointaines. Tacchella a trouvé les décors naturels qui donnent crédit à cette reconstitution d'une époque rarement présentée au cinéma : salles de quartier ou de banlieue intactes et mal chauffées où des figurants vêtus de canadiennes et de chaussures à semelle compensée semblent effectivement retrouver le bon vieux ciné du samedi soir.

C'est un film sur les films, contrairement aux *Ensorcelés* ou à *la Nuit américaine*, qui évoquaient un tournage. Un seul extrait ici, de Stroheim dans *la Danse de mort*, et aucune grandiloquence. Tacchella a imaginé une scène où ses personnages volent des copies délaissées dans un entrepôt : la fiction ne vaut-elle pas mieux que la vie ? Il fait froid au studio, à dessein, car on manquait de charbon après la guerre. Le metteur en scène filme parfois en longues séquences, lui qui au montage coupe et découpe en plans innombrables : serait-ce l'image de sa propre jeunesse qui le rend captif de ses interprètes ? Le léger accent d'Ann-Gisel Glass tout à coup fatale qui demande du feu à un Simon de La Brosse parodiant Bogart ? Le jeu, un instant, s'est troublé, un charme imprévisible et durable s'est répandu sur le plateau. Bien que le metteur en scène ait dit « coupez ! », le silence demeure, aucun geste ne s'esquisse.

« Je ne peux pas imaginer qu'un jour on fera encore des films et que je ne serai plus là pour les voir », avoue Nino.

OLIVIER BARROT.



Tournages

« Barfly » à Los Angeles

LOS ANGELES, *downtown*. Les bas-fonds, une sous-culture, une culture. A la recherche du scotch perdu. Un code à part, un autre univers, celui de *Barfly* (« pilier de bar »), dont le tournage s'achève cette semaine dans la cité des Anges, et celui de l'écrivain Charles Bukowsky, mis en mots par l'auteur, en scène par Barbet Schroeder, en images par Robbie Muller.

Sur la feuille quotidienne de service, on met en exergue la maxime ou la phrase du jour. Toujours de Bukowsky, jamais tirée du scénario, toujours attribuée à « Henry Chinaski », le nom du personnage incarné par Mickey Rourke, un écrivain poivrot intrigué par Wanda, femme splendidement déchue : Faye Dunaway.

« *Je me suis réveillé ce matin avec une de mes plus belles gueules de bois* » (Henry Chinaski).

Fin de journée, au coin de Washington Boulevard et de Main Street, presque en face des anciens studios de la MGM. Autour, des roulottes pour les acteurs, un camion cantine pour pause café, la circulation des années 80. Vous franchissez la lourde tenture noire qui masque les ouvertures d'un bistrot de quartier au bord du sordide. D'entrée, une étrange sensation de temps suspendu. Vous savez que déjà, dans les années 40, ce bar avait la même touche, et les clients la même tronche. Un détail ou deux qui clochent un peu – le juxe-box, trop moderne – et vous rendent palpables les strates du temps.

Mickey Rourke est au bout du bar, les poings sur le comptoir. Des cicatrices, des croûtes, des plaies mal refermées aux articulations. Il y a deux jours, ils ont tourné une scène de bagarre dans une allée, Mickey Rourke y est allé à fond. De loin, il vous lance un sourire ébréché. Séquelle de la bagarre ? « *Non, je me suis cassé la dent de devant pour le rôle. Exprès.* » Une tête de clodo, un teint de papier mâché mariné à l'eau-de-vie, mal rasé, tee-shirt cradingue (fourni par Milena Canonero, oscarisée pour le *Barry Lyndon* de Stanley Kubrick), cheveux gras (par les soins du coiffeur), la voix traînassière à la Bukowsky.

Mickey Rourke part, le corps en S, les jambes écartées, le menton en avant. « *C'est comme ça qu'il marche, que veux-tu que j'y fasse*, dit-il. *Il boit comme un trou, il est toujours en équilibre instable, il a donc toujours les jambes écartées. Et comme il fréquente des quartiers pas possibles, il a toujours le menton en avant. Comme un bouledogue. Féroce. Pour pas qu'on vienne l'emmerder.* »

« *Les gens avec qui je vivais et que je retrouvais dans les bars*, chuchote Bukowsky, *n'étaient pas du genre à vous raconter leur vie. Pas de : J'étais dans les « marines », j'ai vu de mes yeux vu mon meilleur copain se faire descendre... Ou de : Ma mère ne m'a jamais aimé. Jamais ce genre de conneries. Vous pouviez rester assis dans un bar pendant vingt minutes, pas un bruit, pas un mot ; puis tout d'un coup, quelqu'un relevait la tête : On dirait que l'oiseau bleu vole dans notre direction. Ce qui ne veut rien dire mais ça vous donne un bon feeling. Et on commençait à rigoler. C'était bizarre. On disait des choses très simples, mais derrière, ça voulait dire : Qu'est-ce qu'on peut faire ? La vie est foutue, c'est un bâton de merde, mais on est là, faut faire avec.* »

Il y a près de dix ans que Barbet Schroeder et Bukowsky se connaissent, plus de dix ans que Barbet connaît ses œuvres et l'admire. « *J'ai été le traquer dans son gourbi de l'époque, à East Hollywood*, dit Barbet Schroeder. *Je rêvais de faire un film dans son esprit – et pourquoi pas avec lui ? On a choisi ensemble l'idée qui pouvait lui convenir le mieux.* » Bukowsky est plus disert sur le sujet : « *Un soir, le téléphone sonne chez moi. Ma femme était là, on buvait pas mal. Non :* elle *buvait pas mal, moi je buvais beaucoup ; le téléphone sonne, je décroche. « Allô ? ». Et j'entends une voix avec un accent français, qui me dit : « Je m'appelle Barbet Schroeder et je voudrais que vous écriviez un scénario pour moi. » Je lui dis : «* Fuck you ! *» et je raccroche. Re-téléphone, même accent. « Ne raccrochez pas ! C'est sérieux, je suis metteur en scène et producteur, j'ai lu tous vos bouquins, je les adore, je voudrais que vous écriviez un scénario pour moi. » Je lui réponds : « Je n'aime pas le cinéma, je n'écris pas de scénarios, j'en ai rien à foutre. » Je vais pour raccrocher quand j'entends : « 20 000 dollars. Dans combien de temps vous pouvez arriver ? »*

« *Ça pourrait être pire ; je pourrais être en Chine à trimer dans une rizière.* »

A-t-il finalement trouvé un plaisir quelconque à écrire son scénario ? « *J'aime mieux m'asseoir et écrire un truc qui sorte de moi. Pas qu'on me dise de le faire. Mais une fois que je me suis lancé, ça a roulé, j'ai pas eu de problème. Je crois que c'est un bon boulot. Je ne dirais pas excellent, mais j'irais jusqu'à presque excellent.* » Pourquoi « *presque* » ? « *Presque excellent », c'est pas mal, non ? C'est quand même mieux que « presque de la merde ». Non ?* »

C'était il y a huit ans. Depuis, Barbet Schroeder essaie de monter le film. En vain. Il va tourner *Tricheurs* avec Bulle Ogier, puis revient à Los Angeles. Rien. Il persiste, et se consacre au projet ces trois dernières années. Rien. « *Personne n'en voulait.* « C'est un downer. » *La condamnation à mort. « Film déprimant. » J'avais beau expliquer que c'était un film drôle, où les gens allaient rire d'un bout à l'autre, on ne voulait pas me croire. Aujourd'hui, quand les gens voient les rushes ou viennent sur le tournage, ils commencent à comprendre.* »

Mickey Rourke rencontre Barbet à Los Angeles. Le projet lui plaît, le bonhomme aussi. Estime réciproque. Scotch et sympathie. Par Barbet, il rencontre Bukowsky, reconnaît en lui un frère dans la folie, s'emballe, donne la nuit même son accord. Dans les cinq premières minutes des vingt-quatre heures qui suivent, la Cannon accepte de financer le projet. Mickey Rourke part pour Londres tourner un film, retrouve son ami le photographe Terry O'Neill et sa femme... Faye Dunaway. Eclair. Elle ferait une superbe Wanda. Connaît-elle Bukowsky ? Non. Il lui passe quelques livres, alerte Barbet par téléphone, Barbet consulte Bukowsky qui manque en avoir une attaque, et prend l'avion le lendemain. Faye Dunaway accepte.

« *Nos voisins ne se plaignaient jamais qu'on se bagarre. Mais ils ne supportaient pas qu'on chante.* »

Mickey Rourke est en sang, Faye Dunaway vient de lui donner un grand coup sur la tête. Dispute habituelle. Nous sommes au Bryson, un hôtel pelé du centre-ville. La chambre est si étroite que le preneur de son doit s'installer dans le couloir. Par les fenêtres, des enseignes – dont un cheval ailé en néon rouge, érigé par la production – et les palmiers de La Fayette Park. Ici aussi, la misère doit paraître moins pénible au soleil. Dans les couloirs de l'hôtel, les résidents passent, indifférents. La vie continue. Mickey Rourke est en tee-shirt et caleçon. La scène : Chinaski s'est fait assommer par Wanda, elle est partie, il se réveille dans une mare de sang. On n'arrête pas de venir frapper à sa porte : détective, ambulanciers. Un burlesque *laid back* et relax que Barbet agence avec précision.



ANDREW COOPER

Charles Bukowsky et Mickey Rourke.

Faye Dunaway arrive, se déshabille, enfile un peignoir rose. Le regard baissé. La pièce du coup paraît encore plus petite et le visiteur n'a plus qu'un désir : se fondre dans le décor, devenir une mouche sur le mur. Dunaway a un talent unique pour fermer la porte à tout le monde sur un plateau sauf à la personne à qui elle parle.

Barbet Schroeder, Mickey Rourke, Robbie Muller, Faye Dunaway mettent la scène en place. Wanda et Henry se parlent à voix basse ; sous l'effet de l'alcool, elle s'endort ; il se lève doucement, va à sa table et se met à écrire. On se remet à la case départ. Faye est presque sur vous, dans le couloir, mais elle ne vous voit pas. On tourne ? Barbet : « *Prêt ?* » Robbie Muller : « *Yep !* » – *Mickey ? – Yep ! – Faye ? – Yep !* » Moteur.

« *Je n'arrêtais pas de me dire que toutes les femmes ne sont pas des putes. Juste la mienne.* »

Wanda a la quarantaine, écrit Bukowsky en préambule du scénario. *L'intelligence née de la* désillusion. Encore plus alcoolique que Henry Chinaski. Mais contrairement à lui, qui boit parce qu'il n'a rien d'autre à faire, Wanda boit parce que c'est la seule chose à faire. Elle a fait un crochet par l'asile psychiatrique. Elle a été mariée, son mari est mort dans un accident de voiture sur la côte est : il conduisait en état d'ivresse. Wanda a jadis été belle mais la boisson commence à faire son effet : le visage s'empâte, le corps s'arrondit et se laisse un peu aller. Elle commence à avoir des poches sous les yeux. Elle est sexy de manière discrète. Son ébriété et la folie dans son regard donneraient à penser qu'elle est une grande affaire au lit – et elle l'est. Elle ne recherche ni les hommes ni le sexe, elle est à la poursuite de l'alcool. Elle porte des vêtements du temps de sa splendeur, ils sont donc un peu démodés. Les chaussures, en particulier, sont de luxe. Elle a du style même quand elle est ivre. Faye Dunaway.

La vraie Wanda s'appelait Jane. « *Mais quand on s'appelle Wanda, on est presque obligé de boire*, commente Bukowsky. *Prénom parfait pour une sorte de déesse en détresse.* »

Comment approche-t-on un personnage décrit comme « une sorte de déesse en détresse » ? Faye Dunaway sourit. « *Ce n'est pas vraiment suffisant pour démarrer. C'est ce que Henry, le personnage de Mickey Rourke, dit de cette femme. C'est ainsi qu'il la perçoit. Autrement, on aborde ce personnage... comme tous les autres. On s'interroge, on interroge, on cherche et on trouve. Je suis allée dans les bistrots mal famés de la 9e Avenue à New York, c'est exactement notre film ! On y allait, on y traînait, on discutait avec tout le monde, il y avait des bagarres... Et même une femme qui ressemblait à Wanda, étrangement... Plus âgée, mais la même fragilité, les mêmes blessures intérieures... Famille riche, du style. Une sorte de déesse en détresse...*

« *Je ne sais pas ce que c'est que la classe, lui ai-je dit, mais j'ai déjà quelques heures de vol.* »

La première rencontre de Wanda et Henry se déroule au Kenmore, un autre bouge au bas de Wilshire Boulevard. L'équivalent californien du quartier de la Goutte d'or à Paris. L'ambiance est un peu tendue : c'est un nouveau lieu de tournage. L'autre bar, c'était déjà devenu... « home ».

De dos dans le premier plan, totalement hors champ pour les autres, Dunaway joue la scène exactement comme si elle était du plan. Le regard, *les* regards, les deux cigarettes, les deux gorgées rapides de scotch. Complètement présente.

« *C'est essentiel*, s'écrie plus tard Faye Dunaway. *C'est la première chose qu'on apprend : travailler encore plus dur hors champ que devant la caméra. C'est... la règle du jeu.* » Tant d'autres disent pourtant : « *Je ne suis pas dans le plan, salut !* » « *Je sais, mais je ne peux pas. On aide celui qui est sous le feu. J'ai besoin que les gens soient là et m'aident quand c'est moi qui suis devant la caméra. Mickey est toujours présent, à me lancer des phrases dont il sait qu'elles vont provoquer une certaine réaction. Tous les vrais grands acteurs avec qui j'ai travaillé en font autant. C'est très important – et c'est facile : on sait qu'on n'est pas filmé. On est là... pour le plaisir du voyage, et parce qu'un film, ça se fait ensemble.* »

L'équipe est partie déjeuner, l'appartement du Bryson Hotel est désert. Murs soigneusement pelés, désordre dans les tiroirs et l'armoire. Un bric-à-brac d'objets, des livres, des magazines – et tout, jusqu'aux flacons de pilules en bas à gauche du décor, porte l'étiquette « Wanda Wilcox ». Peut-être aussi Dunaway a-t-elle apporté quelques objets personnels...

Elle réfléchit. « *Ça dépend. Si je pense que certaines de mes affaires conviennent au personnage... et si le réalisateur vous y invite ou non. Nous en avons parlé un jour, Barbet, le chef décorateur, et moi. Ils m'ont demandé quels livres, à mon avis, pouvait lire Wanda. J'ai fouillé dans ce que m'avait dit Bukowsky... Je pensais que Wanda aurait quelques classiques. Barbet a suggéré Dostoïevski, j'ai proposé Jane Austen, plus quelques romans populaires car Jane – Wanda – lisait énormément de* Mystère-Magazine *et de polars. Elle était aussi catholique fervente et dormait toujours avec un rosaire sous son oreiller. J'ai apporté le mien, je l'ai glissé sous l'oreiller. Ce sont des touches, des détails qui naissent de la collaboration, d'une certaine liberté – et sécurité – dans l'échange. C'est peut-être ça qui fait un bon film : on est toujours au service d'un auteur et d'un metteur en scène. Puis ça devient une chose vivante qui évolue avec le travail.* »

Compte-t-elle, dès la fin du tournage, s'offrir une cuite de quatre jours pour se détacher du personnage ? Elle rit. « *Une cuite, je ne sais pas, mais je resterai certainement au lit pendant au moins quatre jours. Ou plus.* »

« *Pendant ce temps-là, les fauchés, les paumés et les imbéciles continuent de s'amasser autour de moi.* »

La Fayette Park, au pied de l'hôtel. Il fait soleil, l'équipe déjeune sur la pelouse. Sur un banc, une clocharde fait du taïchi. Bukowsky observe attentivement la façade du Bryson. C'est sa première visite sur ce lieu de tournage.

« *Ça ressemble à l'endroit où j'ai vécu avec Jane... Wanda. je n'en suis pas sûr. Ce serait étrange... Non, ce devait être un autre hôtel, un peu plus bas, de l'autre côté de MacArthur Park. Ils se ressemblent tous. Jane et moi, on s'étendait sur ces pelouses, avec nos gueules de bois, à nous demander où nous allions pouvoir trouver notre prochain verre.* »

Il entre pour la première fois dans le hall du Bryson, s'arrête, demande à voir où se trouve l'ascenseur principal. Il le reconnaît. « *C'est bien ici.* »

Au deuxième étage, il découvre que la petite chambre du coin – celle du tournage – porte le numéro 359 et s'immobilise, interdit : c'était, dans l'hôtel de MacArthur Park, le numéro de la chambre qu'il partageait avec Jane. Ici, il habitait au sixième étage. Là, un jour qu'il était accoudé à sa fenêtre, il a vu passer, la tête la première, un homme qui venait de se jeter du neuvième étage. « *Il avait mis son plus beau costume et ses souliers vernis... Je ne crois pas qu'il m'ait vu. Il avait les yeux dans le vague. Il attendait que ça passe.* »

HENRI BÉHAR.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

PARLEZ-VOUS FRANÇAIS ? Galerie de la BPI. Jusqu'au 11 mai.

HANS HOLLEIN. Rétrospective d'architecture des années 1950 à nos jours. CCI. Jusqu'au 8 juin.

OBSERVATOIRE BANLIEUES N° 2. Sculpture de lumière, Complex 34. Grand Foyer. Entrée libre. Jusqu'au 27 avril.

STUDIO TOTEM ET MUSEODESIGN. CCI. Mezzanine Nord. Jusqu'au 18 mai.

ALFRED KERN. L'écrivain artisan du langage. Petit Foyer. Jusqu'au 13 avril.

MIES VAN DER ROHE ET SES DISCIPLES 1886-1969. CCI. Entrée libre. Jusqu'au 15 juin.

DESSINS AUTRICHIENS DANS LES COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. Salle d'art graphique. Jusqu'au 7 juin.

Musées

LUMIÈRES DU NORD : La peinture scandinave (1885-1905). Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 17 mai.

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-56-09-24). Sauf mardi et mercredi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 25 mai.

COSTUME-COUTUME. Jusqu'au 15 juin : **TERRAE MOTUS. Naples. Tremblement de terre.** Entrée place Clemenceau. Jusqu'au 11 mai : **TANIS. L'or des pharaons.** Entrée avenue Winston-Churchill. Jusqu'au 20 juillet. Galeries nationales du Grand Palais (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F ; le samedi : 18 F.

BRÉSIL ARTS POPULAIRES. Grand Palais. Entrée : place Clemenceau. Jusqu'au 18 mai.

DESSINS FRANÇAIS DU DÉBUT DU XVIIIe SIÈCLE DE WATTEAU A LEMOYNE. Musée du Louvre. Pavillon de Flore (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 1er juin.

SUBLEYRAS (1699-1749). Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; le jeudi, nocturne jusqu'à 22 h. Jusqu'au 26 avril.

LES DOSSIERS DU MUSÉE D'ORSAY. La vie de bohème ; L'ouverture de l'Opéra ; La carrière de l'architecte au dix-neuvième siècle ; L'industrie Thonet ; *Les journalistes au dix-neuvième siècle* ; Stars et monstres sacrés ; Autour d'une sculpture de Maillol. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (45-49-11-11). Sauf lundi, de 10 h 30 à 18 h ; le jeudi, nocturne jusqu'à 21 h 45 ; le dimanche de 9 h à 18 h. Entrée 21 F.

DOMELA. Soixante-cinq ans d'abstraction. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30 ; le mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 mai.

LES MACHINES SINGULIÈRES DE PIERRE ANDRES. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 avril.

DAN GRAHAM, SOL LEWITT, VLADIMIR SKODA. ARC Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 19 avril.

JAN SAUDEK. Photographies 1953-1986. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus.) Jusqu'au 10 mai.

LE MOUVEMENT, présenté par le CNP. Jusqu'au 16 mai ; **HIPPOLYTE BAYARD. Naissance de l'image photographique ; Paul Nadar au Turkestan.** Jusqu'au 31 mai. Palais de Tokyo, 13, avenue du *Président-Wilson* (47-23-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

L'ARCHE DE NOÉ. Jusqu'au 3 mai. **DANIEL BUREN. Comme *Lieu*. Situation 2.** Jusqu'au 26 avril. **FERDINANDO COLORETTI. Le concile des dieux.** 11 mai. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; dimanche de 11 h à 18 h.

HOMMAGE A CHRISTIAN DIOR 1947-1957. Musée des arts de la mode. 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Tarif réduit : 18 F. Jusqu'au 4 octobre.

LONDRES A LE TICKET. 50 ans d'affiches de Transport ; ALAIN LE QUERNEC. Affiches. Musée de la publicité, 18, rue du Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 24 mai.

VOYAGEURS... EN DELIRE. Sculptures de Anguera ; Babarit ; De Ribier ; Peyrel, Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-53-31-70). Jusqu'au 17 mai.

GRAFFITI MARINS DU VAL DE SEINE. Musée de la marine, palais de Chaillot (45-53-31-70). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 avril.

« L'ILLUSTRATION », UN SIÈCLE DE VIE PARISIENNE, jusqu'au 26 avril ; **RODOLPHE HAMMADI. De marches en escaliers,** jusqu'au 17 mai. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

REMBRANDT, les étapes de la création. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). Galeries Mazarine et Mansart. Tous les jours, de 10 h à 19 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 3 mai.

FRANÇOISE GIMENEZ. Bibliothèque nationale. Galerie Colbert, 4, rue Vivienne, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). Sauf dimanche, de 12 h à 18 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 18 avril.

L'ART ET LE TIMBRE. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 17 h. Jusqu'au 9 mai.

PANAMARENKO RUCKSACK. Galerie expérimentale. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (40-05-72-72). Mar., jeu., ven., de 10 h à 18 h ; mer., de 12 h à 21 h ; sam. et dim. de 12 h à 20 h. Entrée : 30 F.

MARBRES DE RODIN. Collection du Musée. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 août.

Centres culturels

MATISSE. Le rythme et la ligne. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). Tous les jours de 10 h à 19 h. Jusqu'au 10 mai.

ISTANBUL, LUMIÈRES SUR LA VILLE. Itinéraire à travers l'architecture turque. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, Chapelle des Petits-Augustins, 14, rue *Bonaparte* (42-60-34-57). Sauf mardi et le 20 avril, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 3 mai.

RAFAEL CANOGAR. Rétrospective 1949-1987. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). Jusqu'au 30 avril.

WEEGEE. New-York 1935-1960. Espace photographique de Paris, 4 à 8, Grande-Galerie (42-86-87-89). Jusqu'au 16 mai.

PREMIERS TEMPS CHRÉTIENS EN GAULE MÉRIDIONALE. IIIe-VIIIe siècle. Pavillon des arts. Les Halles. Terrasse Rambuteau. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 28 juin.

TABLEAUX FLAMANDS ET HOLLANDAIS DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE QUIMPER. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 26 avril.

MIRIAM CAHN. Centre culturel suisse. Salle des arbalétriers, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). Jusqu'au 26 avril.

PICHA. Centre Wallonie-Bruxelles, 7, rue de Venise (42-71-26-16). Jusqu'au 8 juin.

RÉALITÉ ET FANTAISIE DANS LA PEINTURE NAPOLITAINE DU XVIIe AU XIXe SIECLE. Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (42-22-12-78). Sauf le dimanche, de 9 h 30 à 13 h et de 15 h 30 à 19 h ; le samedi de 9 h 30 à 13 h. Jusqu'au 30 avril.

COUVERTURE DE PREMIÈRE. Hall du CNAP, 27, avenue de l'Opéra (42-61-56-16). Sauf samedi et dimanche, de 12 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 24 avril.

ABSTRACTIONS AUX ROYAUMES DES KUBA. Fondation Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 16 mai.

L'ARTISTE ET SON DESSEIN. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Tous les jours, sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 26 avril.

R.E. GILLET. Rétrospective. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 19 avril.

LES JOYAUX DES RUES. Rétrospective des plaques émaillées françaises. Bibliothèque Forney. Hôtel de Sens. 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Du mardi au samedi, de 13 h 30 à 20 h. Du 10 avril au 23 mai.

Galeries

GEORGES POMPIDOU. Un homme de culture. Artcurial, 9, avenue Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 30 avril.

CARTE BLANCHE A ANNE DAGBERT. « Narrative mon amour ». Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 18 avril.

PAYSAGES CONTEMPORAINS. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 2 mai.

CORPS ÉTRANGERS. Bruce Nauman, Giulio Paolini, Niele Toroni. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 22 avril.

HOMMAGE A MAILLOL. Galerie D.-Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'à fin mai.

HYUNSOO CHOI ; CLÉMENT ROSENTHAL. Galerie Leif-Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 25 avril.

CLAUDE NORI ; EDOUARD BOUBAT. Comptoir de la photographie, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 26 avril.

GIUSEPPE PENONE ; DAVID TREMLETT. Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 18 avril.

DONALD JUDD. Sculptures ; RONI HORN. Dessins. Galerie Maeght Lelong, 13-14, rue de Téhéran. Jusqu'au 16 mai.

PARIS-TOKYO 1958. Galerie Cical Lefebvre, 30, rue Mazarine (43-26-50-67). Du 10 avril au 9 mai.

HERVE ET RICHARD DI ROSA. Galerie Lage-Salomon, 57, rue du *Temple* (42-78-11-71). Jusqu'au 2 mai.

BRUNO SCHMIDT. Dessins et sculptures ; DESSINS (J. Armleder ; H. Federle ; R. Winters...). Galerie Ch.-Cartwright, 36, rue des Archives (48-04-86-86). Jusqu'au 2 mai.

GILLES AILLAUD. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00) ; Galerie Agnès B, 6, rue du Four (42-33-43-40). Jusqu'au 30 avril.

ALANTAR. 1, rue des Francs-Bourgeois (42-72-18-15). Jusqu'au 18 avril.

BAZAINE. Maeght Editeur, 36, avenue Matignon (45-62-28-18). Jusqu'au 15 mai.

ERIC DALBIS. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Du 2 au 26 avril.

BEDARD. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 9 mai.

LARRY BELL. Galerie Gilbert-Brownstone et Cie, 1, rue Saint-Gilles (42-78-43-27). Jusqu'au 18 avril.

JEAN-PAUL CHAMBAS. Epreuve de la Mémoire. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 31 mai.

CIESLEWICZ. Pas de nouvelles, bonnes nouvelles. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 25 avril.

ENZO CUCCHI. L'ombra verde. Sculpture installation. Galerie Crousel-Hussenot. 5 *bis*, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 13 mai.

HELENE DELPRAT. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Du 9 avril au 8 mai.

BERNADETTE DELRIEU. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-00-41-47). Jusqu'au 12 mai.

ROEL D'HAESE. Sculptures et dessins. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 18 avril.

DUVILLIER. Galerie 1950-Alan. 26-28, rue Mazarine (40-46-00-49). Jusqu'au 19 avril.

DE FOREST. Galerie Darthea Speyer, 6, rue J.-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 16 mai.

ANNIE GRAMAIN. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 16 mai.

HADJIZADEH. Galerie C. Corre, 14, rue *Guénégaud* (43-54-57-67). Jusqu'au 18 avril.

JACQUES HEROLD. Galerie Patrice-Trigano, 4 *bis*, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 30 avril.

JUERGEN KLAUKE. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 9 mai.

MICHELLE KNOBLAUCH. Galerie Blum, 52-54, *rue* du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 18 avril.

THOMAS KOVACHEVICH. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 30 avril.

RICCARDO LICATA. Galerie Carihian, 51, rue de Lappe (47-00-79-28). Jusqu'au 2 mai.

URS LUTHI. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-92-20). Jusqu'au 18 avril.

TAKASHI NARAHA. *Galerie D.-René*, 196, boulevard Saint-Germain. Jusqu'au 21 avril.

DENIS OPPENHEIM. Galerie Yvon Lambert, 5, rue Grenier-Saint-Lazare (42-71-04-05). Jusqu'au 22 avril.

ERIC ORR. Galerie Georges Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Jusqu'au 10 mai.

MELIK OUZANI. Peintures et sculptures. Galerie l'Art-et-la-Paix, 35, rue de Clichy (48-74-35-86). Jusqu'au 25 avril.

VERA PAGAVA. Galerie Darial, 22, rue de Seine (42-61-20-63). Jusqu'au 18 avril.

JEAN-LUC PARANT. *Galerie M. Peccard*, 3, rue Jacques-Callot (40-46-03-08). Jusqu'au 2 mai.

MALGORZATA PASZKO. Galerie Claire-Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 19 avril.

GIUSEPPE PENONE. Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 18 avril.

EDOUARD PIGNON. Aquarelles, rétrospective. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 28 avril.

SOULAGES. Eaux-fortes, lithographies. Artcurial, 9, avenue Matignon. Jusqu'au 25 avril.

GILLES PLAZY. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 7 mai.

JACQUES POLL. Galerie du Roi-de-Sicile, 20, rue du Roi-de-Sicile (40-27-07-27). Jusqu'au 25 avril.

REZVANI. Œuvres abstraites de 1947 à 1952. Galerie Callu mérite, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Jusqu'au 19 avril.

FRANÇOIS ROUAN. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 22 avril.

SAINT CRICQ. Reliefs, assemblages. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 22 avril.

HENRI SPAETI. Galerie Nicole Ferry, 57, quai des Grands-Augustins (46-33-52-45). Du 10 avril au 16 mai.

DAVID TREMLETT. Galerie L. et M. Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 18 avril.

RICHARD TEXIER. Galerie G.-Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 18 avril.

GHISLAINE VAPPEREAU. Bas-reliefs. Galerie A. Candau, 17, rue Keller (43-38-75-51). Jusqu'au 2 mai.

En région parisienne

CORBEIL-ESSONNES. Michel Gérard. Centre d'art contemporain Pablo Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). Jusqu'au 27 avril.

LA DEFENSE. Masques [illegible]. Studio 6, 143, passage Henri-Regnault. La Défense 6 (jusqu'au 12 mai).

IVRY-SUR-SEINE. 6e Bourse d'art Monumental. Centre d'art contemporain. 93, avenue G.-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 24 mai.

JOUY-EN-JOSAS. Shirley Jaffe. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). Jusqu'au 3 mai : **La fête et les jeux en toile de Jouy.** Musée Oberkampf, château de Montebello. Jusqu'au 2 juillet.

MARLY-LE-ROI. J. Mallet. Gravures et aquarelles. Galerie d'estampes « Aux peintres graveurs », 30, Grande-Rue (39-58-47-92). Jusqu'au 19 avril ; **Hommage à Peter Földes.** Institut national d'éducation populaire. Val Flory, rue Paul-Leplat (39-58-49-11). Jusqu'au 22 avril.

MONTREUIL. Théophile Alexandre Steinlen. Rétrospective 1885-1922. Centre des Expositions, esplanade Benoît-Frachon. Jusqu'au 31 mai.

PONTOISE. *Véra Pagava*. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (place de l'Hôtel-de-Ville) (30-38-02-40). Jusqu'au 19 avril.

SAINT-DENIS. Despierre. Musée d'art et d'histoire, 22, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). Jusqu'au 26 avril.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Picardie, berceau de la France. Clovis et les derniers Romains. Musée des Antiquités nationales (34-51-53-65). Jusqu'au 1er juin.

VITRY-SUR-SEINE. Herbin. Œuvre de 1905 à 1960. Galerie municipale, 59, rue Guy-Môquet (46-82-80-00). Jusqu'au 19 avril.

SÈVRES. Porcelaines de Sèvres au XXe siècle. Musée national de céramique, place de la Manufacture (45-34-99-05). Jusqu'au 31 août.

En province

ANTIBES. Jean-Michel Meurice. Château Grimaldi, musée Picasso. Jusqu'au 10 mai.

BORDEAUX. Robert Combas. Collection du CAPC Musée. Choix d'œuvres de quatre artistes. Entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 26 avril.

CAEN. Les graveurs de Venise au XVIIIe siècle dans la collection Mancel. Musée des beaux-arts, dans l'enceinte du château. Jusqu'au 24 avril.

CALAIS, Bissière. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue Richelieu (21-97-99-00). Jusqu'au 5 mai : **Dix Ans d'Art Contemporain,** galerie de l'Ancienne-Poste, 13, boulevard Gambetta (21-36-27-40).

CHAMBÉRY. Turin 1965-1987 : Arte povera. L'art pauvre dans les collections publiques françaises. Musée d'art et d'histoire. Jusqu'au 11 mai.

DIEPPE. Jacques Deschamps. Château-Musée, rue des Chastes (35-84-19-76).

DIJON. Le vitrail en Bourgogne, miroir du quotidien. Musée des Beaux-Arts, palais des Etats de Bourgogne, place de la Sainte-Chapelle (80-30-31-11). Jusqu'au 4 mai.

DUNKERQUE. Œuvres de J.-L. Poivret. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (28-59-21-65). Jusqu'au 26 avril.

GRAVELINES. Jean-Emile Laboureur. Musée du Dessin et de l'Estampe, arsenal de Gravelines (28-23-08-13). Jusqu'au 31 mai.

LILLE. Hommes de verre. Quarante verriers français contemporains. Musée de l'Hospice-Comtesse. Jusqu'au 27 avril.

LYON. Olivier Mosset, Kacem Noua, Dan Flavin. Musée Saint-Pierre, 16, rue du Président-Edouard-Herriot (78-30-50-66). Jusqu'au 4 mai ; **Huit artistes hongrois.** ELAC (78-42-27-39). Jusqu'au 26 avril.

MARSEILLE. La nouvelle peinture allemande dans la collection Ludwig. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75). Jusqu'au 26 avril ; **Sublime Indigo.** Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité (91-90-81-92), tous les jours de 12 h à 19 h. Jusqu'au 31 mai.

MARCQ-EN-BARŒUL. 5000 ans d'art chinois. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 31 mai.

NANTES. Lumière, figure, mythologies : art grec. Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau (40-74-53-24). Jusqu'au 18 mai.

NICE. André Bauchant. Musée international d'art naïf. Château Sainte-Hélène. Jusqu'au 30 avril.

NIMES. Ferran Garcia Sevilla. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foule (66-67-38-21). Jusqu'au 25 avril.

RENNES. Dessins français du XIXe siècle. Collection Fodor du Musée historique d'Amsterdam. Jusqu'au 27 avril ; **Vladimir Skoda. Sculptures.** La Criée, Halle d'art contemporain, place Honoré-Commeurec (99-78-18-20). Jusqu'au 25 avril.

ROCHECHOUART. Marinette Cueco. Musée départemental d'art contemporain, château (55-77-42-81). Jusqu'au 15 juin.

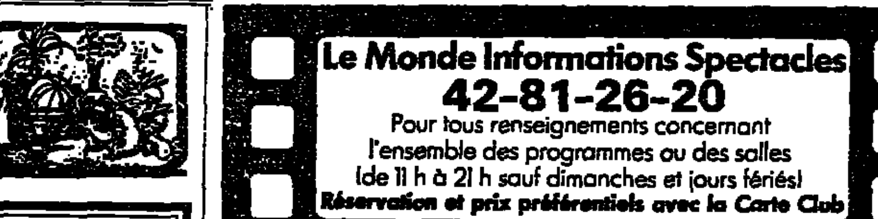
STRASBOURG. De l'origine de la peinture. Musée d'art moderne, ancienne douane, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (88-32-46-07). Jusqu'au 31 mai ; **Maintenant : S. Blocher, G. Collin-Thiebaut, etc.** Palais Rohan. Jusqu'au 31 mai.

TOULON. Match Nice-Marseille, 11 artistes niçois contre 11 artistes marseillais. Musée de Toulon, 113, boulevard du Général-Leclerc (94-93-15-54). Du 10 avril au 28 juin.

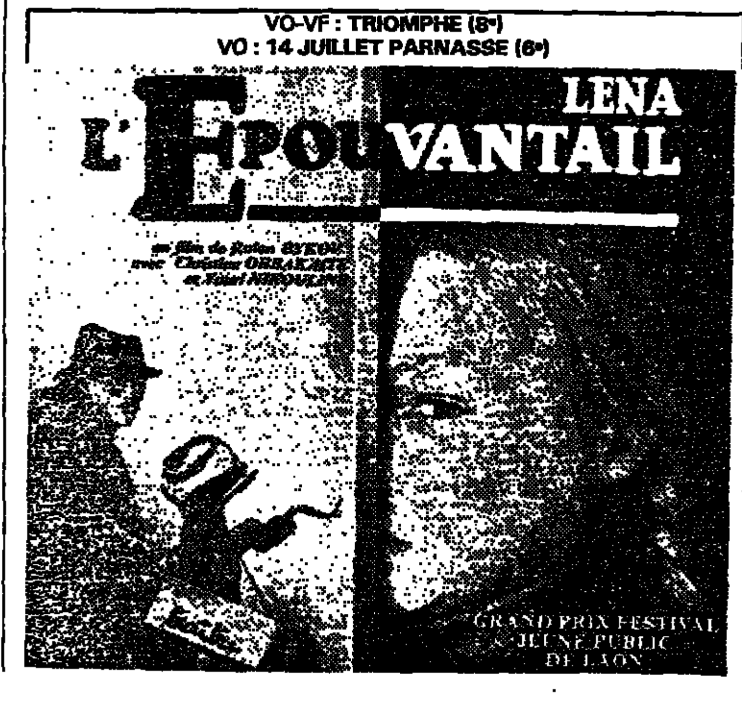
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE. Gérard Pascual. Centre d'arts plastiques, 12, rue du Musée (74-68-33-70). Jusqu'au 9 mai.

VILLENEUVE D'ASCQ. Eugène Dodeigne. Musée d'art moderne, allée du Musée (20-05-42-46). Jusqu'au 10 mai.

VILLEURBANNE. Gordon Matta-Clark. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 10 mai.







THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

LE NOUVEAU TESTAMENT. Renaissance (42-61-44-16), 20 h 30 (11).

LE PRÉJUGÉ VAINCU Tourtour (48-87-82-48), 20 h 30 (14).

VERDUN PLAGE. Les Déchargeurs (42-36-00-02), 22 h 15 (14).

POITIERS. Ici bas, de Jean-Pol Fargeau, par Robert Girones avec la Reprise II, au Théâtre de Poitou-Charentes (49-41-28-33), du 8 au 15 avril.

NICE. Les Aveugles, ou les Cendres brûlent éternellement, de Maeterlinck, à l'Espace Magnan (93-86-28-75), du 10 au 25 avril.

REIMS. Faust, par Denis Guenoun et le centre dramatique, à la Maison de la culture (26-40-11-40), du 9 au 17 avril et tournées.

Les salles subventionnées

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

OPÉRA (47-42-57-50), jeu., dim à 19 h 30 ; lun. à 20 h : Montségur, de M. Landowski ; sam. et mar. à 19 h 30 : Elektra, de R. Strauss.

SALLE FAVART (42-96-06-11). Concert : sam. à 20 h : concert Roussel et l'école française (Roussel, Ravel, Fauré) ; lun. et mar. à 19 h 30 : Spectacle Stravinski.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), mer., dim à 14 h 30 ; jeu., ven., mar à 20 h 30 : Polyeucte ; mer., sam., lun., à 20 h 30 : Turcaret ; dim. à 20 h 30 : Esther.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : mer. à 14 h 30, jeu. et ven. à 10 h et 14 h 30 ; sam. à 15 h : les Voyages de Monsieur Costic. Grand Théâtre : relâche jusqu'au 24 avril ; Théâtre Gémier : relâche jusqu'au 30 avril.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE, (43-25-70-32), 20 h 30 ; dim. à 15 h : l'Eternel Mari, d'après Dostoïevski.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), lun., mar. à 18 h 30 : Barrio chino.

TEP (43-64-80-80), mer., ven., sam. à 20 h 30 ; jeu. à 19 h, dim. à 15 h (dern.) : les Trois Sœurs ; Cinéma : sam. à 14 h 30 ; Partition inachevée pour piano mécanique, de Nikita Mikhalkov (v.o.) ; la Steppe, de S. Bondartchouk (v.o.) ; relâche du 13 au 20 avril inclus.

BEAUBOURG (42-77-12-33) (mar.) Débats-rencontres : mer. à 18 h, La ville décline ses mémoires ; jeu. à 18 h 30 : Art de voir, art de décrire ; 18 h 30, Information, éthique et droits de l'homme : les citoyens en question ; ven. de 15 h à 17 h : A. Kern. L'écrivain, artisan du langage ; 21 h, Conférence-débat : Théorie et pratique littéraire ; Cinéma-vidéo : vidéo-information : à 13 h : Du Zaïre au Congo, de Ch. Mesnil ; 16 h : Romain Gary, de V. Moszynski ; 19 h : New-York aux trousses, de G. Verlant ; Vidéo-musique : à 13 h : le Lac des cygnes, de Tchaïkovski ; 16 h : Tosca, de Puccini ; 19 h : Cendrillon, de Rossini ; Cinéma : cycle brésilien : voir la programmation à la rubrique Films/Cinémathèque ; Concerts : ven. à 20 h 30 : Cours d'analyse musicale (Mouvement, de H. Lachenmann).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Danse : Ballet du XXe siècle/M. Béjart : les 10, 11, 14 à 20 h 30 ; les 11, 12 à 15 h : Malraux, ou la métamorphose des Dieux ; le 14 à 18 h 30 : Jeunes chorégraphes du Ballet du XXe siècle : programme autour de Debussy ; Concert : M. J. Pires ; J. Grandjon/le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France (dir. O. Cuendet) (Bach, Mozart).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), de mer. à sam. 20 h 45 (dern.) : Ce soir on improvise ; Danse : mar. à 20 h 30 : Pina Bausch (Tanztheater de Wuppertal) : Gebirge ; Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'or : du 7 au 11 à 18 h 30 : Maria Bethania.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) (jeu.) 20 h 30 ; lun. à 19 h 30 ; dim. à 16 h, Britannicus, de Racine.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), du 8 au 10 à 20 h 30 : Sitar et sarode (musique du Bangladesh).

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-12-17) (D., L.), 20 h 30 : Transport de femmes.

ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L.). 20 h 30, sam. 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, mat dim. 17 h : ZAL ou Pourquoi les hommes n'ont pas d'ailes ?

ARTS - HÉBERTOT (43-87-23-23) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Adorable Julia.

ASTELLE - THÉATRE (42-38-35-53), mar. 20 h 30 : Cocteau-Jarry ; ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h : Mon Isménie.

ATALANTE (46-06-11-90) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 17 h : Roulette d'escrocs (dern. le 10).

ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Malade imaginaire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27) (D., L.), 20 h, mar. 19 h : Hedda Gabler. Salle C.-Bérard, mer., jeu., ven., sam. 20 h 30, mar. 18 h 30 : A. Wobbler.

BASTILLE (43-57-42-14) (L.), 19 h 30 : Un peu de temps à l'état pur (dern. le 11) ; (D. soir, L.) 21 h., dim. 17 h : Une année sans été.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Tourniquet.

CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (43-28-36-36) (D. soir, L.). 20 h 30, dim. 16 h : Alexandre le Grand.

CHAPELLE DU LYCÉE HENRI-IV (loc. : 43-25-30-45), les 8, 9 à 20 h 30 : En ce mois de l'amour et de la mort.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre (D., L., Mar.), 20 h 30, mar. 14 h 30 : Yasmina (dern. le 11). La Resserre (D., L.), 20 h 30, les 2, 7, à 14 h 30 : Hernani (dern. le 11). La Galerie (D., L.), 20 h 30 : Ecoute petit homme.

CC DE LA POTERNE DES PEUPLIERS (47-26-79-37) les 8, 10, à 20 h 30 : Le mariage de Figaro.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41) (D. soir, Mar.), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : Beau Rivage.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.

DÉCHARGEURS (42-36-47-77) (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 15 h : Sidonie.

DIX HEURES (42-64-35-90) (D. soir, L.) 22 h 15 : Le Complexe de la carotte.

18-THEATRE (42-26-47-47) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 16 h : The show must go on.

EDEN-THÉATRE (43-56-64-37), ven., sam., lun. 21 h, dim. 18 h 30 : Revolver pour 2.

ÉDOUARD-VII (47-42-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (voir Th. Subventionnés).

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 16 h : Mimenklatura (dern. le 12) ; (D. soir, L.), 22 h 15, dim. 14 h 15 : Mensonge (dern. le 12).

ESSAION (42-78-46-42) (D. soir, L.), 19 h, dim. 15 h : le Festival du cannibale ; (D., L.), 21 h : le Sourire est sous la pluie. II. (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : L'amour est en blouse blanche.

FONTAINE (48-74-74-40) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : Un beau salaud.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-20-60-56) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Bonsoir maman (dern. le 12).

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the Boys.

GRAND EDGAR (43-20-90-09) (D.), 20 h 15 : C'est ce soir ou jamais ; 22 h : Palier de crabes.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06) (D. soir), 20 h 45, dim. 18 h 30 : Des orchidées au clair de lune.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D., L.), 19 h : Paul Léautaud, ce vieil enfant perdu ; (D., L.), 21 h : Fleurs de Papier.

GYMNASE (42-46-36-37), 20 h 30 : Cycle Molière.

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), 19 h : la Cantatrice chauve ; 20 h : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LIERRE THÉATRE (45-85-55-83) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 16 h : Electre (dern. le 11).

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi, Moi et Moi. II : 20 h : le Petit Prince.

MADELEINE (42-05-67-09) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Dis-moi Blaise.

MARAIS (42-78-03-53) (D.), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIE-STUART (45-08-17-80) (D. soir, L.), 20 h 30 : Vie d'A. Colin ; (D., L.) 22 h : Un escargot.

MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.), 20 h, dim. 14 h 30 : Kean. Petite salle (42-25-20-74) (J., D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : la Galipette.

MATHURINS (42-65-90-00) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Idiot.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h, sam. 18 h 30 et 21 h : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 30 : Cabaret.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Dom Juan.

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h : S. Joly. Petite salle (D., L.), 20 h 30 : Laisse tomber la neige.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), le 6 à 20 h 30, le 7 à 14 h 30 : (Rencontres).

POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h 15 : la Belle Famille.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 20 h 30 : Journal d'un curé de campagne.

RENAISSANCE (42-08-18-50) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : le Nouveau Testament (à partir du 11).

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20) (D.), 21 h : la Pie rouge.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 19 h 30, dim. 14 h : Voyage au bout de la nuit ; (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : le Pool en eau.

TAC STUDIO (43-73-74-47) (D., L., Mar.) 20 h : La double inconstance.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), lun., mar., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Antigone ; jeu., ven., 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h : l'Écume des jours ; sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos ; mer. 20 h 30 : Maîtres et Valets.

Th. DE L'EURE (45-41-46-54), mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Périchole 1919.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DE FORTUNE (43-56-76-34), le 11 à 21 h : le Grand Efflanqué ; le 10 à 21 h : la Fin tragique de la mome Suzy.

TH. GREVIN (42-46-84-47) (D., L.), 20 h 30 : l'Otage.

TH. DE L'ILE ST-LOUIS (46-33-48-65), mer., jeu. 20 h 30 : le Scorpion.

THÉATRE 13 (45-88-16-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : A pied.

TH. 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 17 h : Vera Baxter (dern. le 12).

TH. POUR CEUX QUI N'Y VONT PLUS... (43-54-78-36), ven. 20 h 30, sam. 15 h, dim. 15 h : Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h 30 : Conversations après un enterrement.

TH. DE LA PLAINE (42-80-15-65) : la Villa bleue, le Rêve rose et Poire.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, les 8, 11, 13, 14 à 20 h, le 12 à 15 h : R. de Gloucester, les 9, 10 à 20 h 30 : Mon Faust. Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30 : la Salle d'attente ; (D., L.), à 18 h 30 : Je m'endormais toujours à l'épisode de la vache.

TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 20 h 30 : Babiboum (dern. le 11) ; à partir du 14 : Le préjugé vaincu ; (D., L.), 18 h 45 : la Fête à Eugène Guillevic (dern. le 10) ; 22 h 30 : Au secours du mort.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) (D., L.), 20 h 30 : l'Anniversaire.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h 15 et 21 h, dim. 15 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (L.), 20 h 30, sam. 19 h et 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; (Mar.) 22 h, lun. 20 h 30 : En manches de chemise ; lun., 22 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (D), I. 20 h 15 + sam. 18 h 30 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D. soir, L.), 22 h 15, dim. 16 h : les Taupes niveaux ; (D., L.), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage.

LE GRENIER (43-80-68-01) (Mar., D., L.), 22 h : Un pré vert, le tourment et deux boules de billard.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

PETIT ROBERT (46-06-04-46), 20 h 30 : Jennifer's Hell.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D., L.), 18 h 30 : Reste avec nous ; 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 20 h 30 : spectacle Feydeau-Musset.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 20 h 15 + sam. 22 h 30 : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ; 21 h 30 : Bufo.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (48-33-16-16), les 8, 9, 10 et 11 à 20 h 30, le 12 à 16 h 30 : le Jeu de l'amour et du hasard.

AULNAY-SOUS-BOIS, Espace J.-Prévert (48-68-00-22), les 9 et 10 à 21 h, le 9 à 14 h 30 : les Fâcheux.

BEZONS, CAL (39-82-20-88), le 10 à 21 h : Cabaret (côté ouest).

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), les 8, 9, 10 et 11 à 20 h 30 : Ni chair ni poisson.

CHAMPIGNY, Th. G.-Philipe (48-80-96-28), le 9 à 20 h : Ensemble chorégraphique de Vitry.

CHATENAY-MALABRY, La Piscine (46-61-33-33), le 9 à 20 h : la Chanson de Roland.

CHELLES, Théâtre (64-21-20-36), le 9 à 21 h : l'Ecole des femmes.

CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-Eluard (48-90-89-79), le 10 à 18 h : les Belles Statuines.

CLICHY-LA-GARENNE, Théâtre Rutebeuf (47-39-28-58), le 10 à 21 h : Lucid Beausonge.

CORBEIL-ESSONNES, CAC (60-89-00-72), le 10 à 20 h 45 : Mechali Edelin Nonet ; D. Levallet Quintet.

CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-94-50), le 10 à 20 h 30, le 8 à 14 h 30 : Théâtre d'ombres.

ENGHIEN, Théâtre municipal (34-12-90-00), les 10 et 11 à 20 h 45 : Comme on regarde tomber les feuilles.

EVRY, Agora (60-79-10-00), le 9 à 20 h 30 : SOS, B. Bertrumieux.

FONTENAY-SOUS-BOIS, Salle J.-Brel (48-75-44-88), le 9 à 20 h 30 : J. Matos.

FONTENAY-AUX-ROSES, Théâtre des Sources (46-61-30-03), le 8 à 14 h 30 : H. Des.

GENNEVILLIERS, Théâtre (47-93-26-30), I : (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Nathan le Sage ; II : (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Créanciers.

ISSY-LES-MOULINEAUX, Chapelle du collège St-Nicolas, le 8 à 21 h : Orchestre national d'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Gounod).

MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar (39-58-74-87), le 10 à 20 h 30 : S. Rochon.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (47-21-18-81) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h 30 grande salle : le Suicidé ; salle polyvalente (D. soir), 21 h, dim. 17 h : A hora e vez d'Augusto Matraga, dern. le 12.

NOGENT, Pavillon Baltard (48-72-63-69), le 11 à 20 h : J. Mas.

RIS-ORANGIS, CC Robert-Desnos (69-06-72-72), le 10 à 22 h 30 : F. Kachev ; CAES (69-43-07-55), le 10 à 20 h 30 : les Lâches, les Gaulois, Doc Lebrun ; le 11 à 20 h 30 : les Lâches, Jolly Jumper, Double Zéro, Betty'z Boob.

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (42-43-00-59), salle G. Robard (J., D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : Hamlet ; salle J.-M.-Serreau (J., D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : les Rescapés, dern. le 12 ; salle le Terrier (J., D.), 18 h 30 + sam. 23 h 30 : le Gueteur, dern. le 12.

SARCELLES, Ciné-Forum (34-19-54-30), le 10 à 21 h : F. Al-Aiedy.

SARTROUVILLE, Théâtre (39-14-23-77), le 8 à 21 h : Les tambours de Kodo.

SCEAUX, Les Gémeaux (46-60-05-64), le 10 à 22 h 30 : Marais, Kassap, Ponthieux, Denizet.

SENLIS, église St-Pierre le 12 à 16 h : Amsterdam Baroque Orchestra, dir. : T. Koopman (Bach).

LE VÉSINET, CAL (39-76-32-75), le 9 à 21 h : Claquettes et danse.

VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (47-26-15-02), les 8 et 9 à 20 h 30 : Compagnie A. Dreyfus.

VILLIERS-SUR-MARNE, salle des fêtes (43-05-42-82) le 10 à 20 h 30 : Compagnie A. Dreyfus.

VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (48-08-60-83) merc., jeu., ven., 21 h, dim. 18 h : Martyre !

VITRY, Théâtre J.-Vilar (46-82-84-90), le 13 à 21 h : Grand chœur d'hommes Smetana de Prague, dir. : J. Vyskocil (Smetana, Forester, Janacek), les 9, 10, 11 à 20 h 30 : Avril Swing.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h., dim. 15 h 30 : l'Accrochabitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h, dim. 15 h 30 : Après la rose, c'est le bouquet.

Opérettes, comédies musicales

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer. 14 h 30, sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : Fandango.

MOGADOR (42-85-28-80) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 14 h 30 : Cabaret.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20), les 8, 9 à 21 h : les Plaisirs du palais.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 20 h : la Petite Boutique des horreurs.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 8 AVRIL

Eglise de la Trinité, 20 h 30 : Ensemble Bach de Paris, Orchestre de la jeune philharmonie franco-allemande, dir. : J. Von Websky (Haydn).

Radio-France, Auditorium 106, 20 h 30 : Musiques limites.

Centre Bösendorfer, 18 h 30 : D. de Williencourt, Th. de Gromard, P.-Y. Artaud, B. Vandome (Fauré, Poulenc, Jolivet...).

Conservatoire Rachmaninov, 20 h 30 : E. Indjic (Debussy, Beethoven, Schubert...).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : Chorale Y. Dulac (Bach, Buxtehude, Telemann...).

Salle du Bon Conseil, 20 h 30 : S. Kumar Sarma, Z. Hussain.

Schola Cantorum, 18 h 45 : G. Casadesus (Ravel).

Notre-Dame du Travail de Plaisance, 20 h 45 : Ensemble vocal G. George (Mendelssohn, Brahms, madrigaux anglais).

JEUDI 9 AVRIL

Schola Cantorum, 18 h 45 : voir le 8.

Carrefour de la Différence, 21 h : A. Prevost.

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : voir le 8 à 18 h 30.

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : Garcia Navarro (Strauss, Bartok, Turina...).

Institut autrichien, 19 h : I. Koch (Mozart, Beethoven, Toch...).

Eglise Saint-Augustin, 20 h 30 : Orchestre philharmonique national de Poznan, dir. : S. Stuligrosz (Bach).

Le Regard du Cygne, 20 h 30 : Rencontre France-Brésil (Ravel, Roussel, Villa-Lobos).

CC Suisse, 20 h 30 : Ch. Marclay.

Auditorium des Halles, 18 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : H. Franz (Ravel, Scelsi, Poulenc).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : Atelier choral de Paris-Châtelet, dir. : Ph. Guillot (Britten).

Eglise de la Madeleine, 20 h 45 : Chœurs et orchestre P. Molina, dir. : P. Molina (Cherubini, Puccini).

Institut des jeunes aveugles, 21 h : L.-M. Feuillet (Bach, Britten, Brouwer...).

VENDREDI 10 AVRIL

Le Regard du Cygne, 20 h 30 : voir le 9.

Carrefour de la Différence, 21 h : voir le 9.

Lucernaire, 18 h 30 : R. Nakaoki (Debussy, Dutilleux, Ishii).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Orchestre national d'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Gounod).

Eglise St-Leu-St-Gilles, 20 h : Ensemble instrumental de Montmorency, dir. : M.-Cl. Chevalier (Haendel, Mozart, Pergolèse).

Galerie Colbert, 12 h 30 : D. Moroney (Gibbons, Chambonnières, Couperin).

SAMEDI 11 AVRIL

Salle Pleyel, 20 h : Orchestre national de France, dir. : V. Fedosseiev (Tchaïkovski).

Lucernaire, 18 h 30 : voir le 10.

Carrefour de la Différence, 21 h : Ensemble E. Zimmer.

Le Regard du Cygne, 20 h 30 : voir le 9.

Notre-Dame de Paris, 20 h 30 : Kamerorkest de Twente (Bach).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Orchestre de chambre Prélude, dir. : J.-M. Adrien.

18-Théâtre, 16 h 30 : Quintette à vent d'Ile-de-France (Françaix, Ligeti, Danzi...).

DIMANCHE 12 AVRIL

Eglise Saint-Merri, 16 h : J.-L. Haguenauer, P.-H. Xuereb, P. Minard (Mozart, Debussy, Brahms...).

Le Regard du Cygne, 16 h et 20 h 30 : voir le 9.

Eglise des Billettes, 10 h : G. Harle (Bach, Alain).

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : P. Aeschimann (Bach, Reger).

Th. du Rond-Point, 11 h : B. Belkin, Ch. Ortiz (Beethoven, Prokofiev).

Ecole supérieure de commerce, 17 h 30 : F. Killian (Chopin, Ravel).

LUNDI 13 AVRIL

Eglise Saint - Germain - l'Auxerrois, 20 h 30 : Ensemble G. Binchois (Machaut).

Athénée, 20 h 30 : M. Freni, P. Molinari (Puccini, Tchaïkovski, Gluck...).

Eglise Sainte-Clotilde, 20 h : Amsterdam Baroque Orchestra, dir. : T. Koopman (Bach).

Salle Chopin-Pleyel, 20 h 30 : T. Nicolaeva (Bach, Haydn, Beethoven).

MARDI 14 AVRIL

Auditorium des Halles, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris (Debussy, Ravel, Messiaen).

Clé des Arts, 21 h : N. Henriet, Yukari Hamada (R. Rubbert, Yung Wha Son).

Notre-Dame de Paris, 19 h : Ph. Lefebvre (Dupré).

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi th. subventionnés)

ARC, Petit Auditorium (47-23-61-27), le 8 à 15 h : S. Waring ; le 9 à 20 h 30 : M. Borrfors Trio.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 21 h : Jazz Couleur Africa, dern. le 12 ; le 13 : Blue Monday ; le 14 : Dunya.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : D. Doriz.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), le 8 à 22 h 30 : Waak's ; le 13 : New Cabaret ; les 10, 11 à 22 h 30 : Mafia.

CITHEA (43-57-99-26), le 9 à 19 h 30 : Scorbut Molotov + Anti KS ; le 10 à 20 h : Duel ; le 11 à 20 h : Dark Heaven ; le 14 à 19 h 30 : Dirteez + Les Fossoyeurs.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : le 9 : F. Kokelaere ; le 10 : S. Kessler, H. Bourde ; le 11 : Les Cabales.

EXCALIBUR (48-04-74-92), les 8, 14 à 20 h 30 : Chance Orchestra RNB ; le 9 : J.-L. Mahjun ; le 10 : Tremplin ; le 11 : J.-J. Daran ; le 13 : R. Bayonne.

GALERIE DE NESLE (43-25-11-28), 20 h 30 : A. Parra, dern. le 11.

GIBUS (47-00-78-88), les 10, 11 à 23 h 50 : Les Parvenus.

GREENE STRETT (48-87-00-89), 22 h, les 8, 9, 10, 11 : Quoi de neuf docteur Big Band.

KISS (48-87-89-64), 22 h : le 8 : Ci Trio ; le 9 : Why Note ; le 10 : Ana ; le 11 : Paris-Shanghai ; le 13 : Nono Lotange + Pela ; le 14 : Story Underground ; 23 h 30, les 8, 9, 10, 11 : Pela ; le 14 : Mouvement Aye.

LA LOUISIANE (42-36-58-98), mer., mar. : De Preissac Jazz Group ; jeu. : G. Leroux, vend. : Clarinettes Connection ; sam : B. Vatel et M. Silva ; lun. : Boozoo's Jazz.

MÉCÈNE (42-77-40-25), le 13 à 22 h 30 : Toucouleur Jazz Quartet.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : G. Badini (dern. le 11) ; les 13, 14 : B. Doggett.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, le 11 : Kirk Lightens Trio ; le 8 : Bande à Badault ; le 9 : L. Coryel, L. Subramanian ; le 10 : L. Youla.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 22 h : mer., jeu. : G. Marchand ; ven. : Accords Perdus ; sam. : L. Satiel.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h, mer. : Watergate Seven + One ; jeu., dim. : Sydney Bechet + J. Doudelle Quintet ; ven. : J.-P. Gélineau Quintet ; sam. : Cyril J. Caroff Jazz Band ; lun. : Kangourou Swing Orchestra ; mar : O. Franc Quintet.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), mer., 23 h : G. Beck, A. Romano.

LA PINTE (43-26-26-15), à 21 h 15, les 8, 9 : Alliance Jazz ; les 10, 11 : Quartette J.-P. Adam ; les 13, 14 : Jazz Line.

SLOW CLUB (42-33-84-30), à 21 h 30 : M. Perez, D. Dipiazza, R. Persi.

SUNSET (42-61-46-60), dim., 23 h : C. Jefferson.

TRIBULUM (42-36-01-01), dim., lun., 22 h : S. Potts.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), dim., lun., 22 h + ven., sam. : Mosalini, Caratini, Beytelmann.

ZÉNITH (42-40-60-00), 20 h, le 10 : Pretenders, Silencers.





CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 8 AVRIL

16 h, le Plus Grand Cirque du monde, de H. Hathaway (v.f.) ; 19 h, Hommage à Gian Vittorio Baldi : Fuoco ! (v.o.) ; 21 h, Les archives du film présentent : Au petit bonheur, de M. L'Herbier.

JEUDI 9 AVRIL

16 h, le Trésor du Guatemala, de D. Daves (v.f.) ; 19 h, Hommage à Blake Edwards : Qu'as-tu fait à la guerre, papa ? (v.o. s.-t.f.) ; 21 h 15, il Pianto delle zitelle ; la Maison des veuves ; Luciano via dei cappellari ; Luciano, de Gian Vittorio Baldi (v.o.).

VENDREDI 10 AVRIL

16 h, Trafic en haute mer, de M. Curtiz (v.o. s.-t.f.) ; 19 h, Hommage à Blake Edwards : Peter Gunn, détective spécial (v.o. s.-t.f.) ; 21 h, le Dernier Jour d'école avant les vacances de Noël, de Gian Vittorio Baldi (v.o.).

SAMEDI 11 AVRIL

Hommage à Gian Vittorio Baldi : 15 h, la Notte dei fiori (v.o.) ; Trio (v.o. s.-t.f.) : Hommage à Blake Edwards : 19 h, la Party (v.o. s.-t.f.) ; la Grande Course autour du monde (v.o. s.-t.f.).

DIMANCHE 12 AVRIL

Hommage à Gian Vittorio Baldi : Anni luce (v.o.) ; Anni duri (v.o.) : 21 h, Hommage à Blake Edwards : Darling Lili (v.o. s.-t.f.).

LUNDI 13 AVRIL

Relâche.

MARDI 14 AVRIL

16 h, Hommage à Gian Vittorio Baldi : Il sole che muore ; Nostro sonno inquieto ; Note sur une minorité ; Michelangelo Antonioni, de Gianfranco Mingozzi.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 8 AVRIL

15 h, Teselli, de D. Coletti (v.o.) ; 17 h, Amo un assassino, de B. Bandini (v.o.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français : la Mémoire courte, de E. de Gregorio.

JEUDI 9 AVRIL

15 h, Anna, de A. Lattuada ; 17 h, la Tanière des brigands, de P. Gemi ; 19 h, Dix ans de cinéma français : Malevil.

VENDREDI 10 AVRIL

15 h, Dernier rendez-vous, de G. Franciolini ; 17 h, les Amants de Tolède, de H. Decoin ; 19 h, Films de femmes, Créteil 87 : Films primés.

SAMEDI 11 AVRIL

15 h, Noi Due Soli, de V. Metz ; 17 h, la Dame aux camélias, de R. Bernard ; 19 h 15, Films de femmes, Créteil 87 : Films primés ; 21 h, Dix ans de cinéma français : la Scarlatine, de G. Aghion.

DIMANCHE 12 AVRIL

15 h, Attila, fléau de Dieu, de P. Francisci (v.o.) ; 17 h, Carrousel fantastique, de E. Giannini (v.o.) ; 19 h 30, films de femmes, Créteil 87 ; 21 h, Dix ans de cinéma français : la Question, de L. Heynoman.

LUNDI 13 AVRIL

15 h, Senso, de L. Visconti ; 17 h 15, Quelques pas dans la vie, de A. Blasetti (v.o.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français : la Voix de son maître, de G. Mordillat.

MARDI 14 AVRIL

Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
SALLE GARANCE (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien

MERCREDI 8 AVRIL

14 h 30, Brasilianas nº 4, d'H. Mauro ; Minino de Engenho, de W. Limar ; 17 h 30, Integracao Racial, de P.-C. Saraceni ; A Opiniao Publica, d'A. Jabor ; 20 h 30, Copacabana me Engana, de A. Carlos Fontoura.

JEUDI 9 AVRIL

14 h 30, A Estrela Sobe, de B. Barreto ; 17 h 30, Gordos e Magros, de M. Carneiro ; 20 h 30, A Hora e a Vez de Augusto Matrage, de R. Santos.

VENDREDI 10 AVRIL

14 h 30, Egungun, de C. Brajsblat ; 17 h 30, Guerra Conjugal, de J.-P. de Andrade ; Memoria de Helena, de D. Neves.

SAMEDI 11 AVRIL

14 h 30, A porta do Céu, de D. Limongi Batista ; A Falecida, de L. Hirszman ; 17 h 30, Os Herdeiros, de C. Diegues ; 20 h 30, Sao Paulo Sociedade Anonima, de L.-S. Person.

DIMANCHE 12 AVRIL

14 h 30, Meus Oito Anos, d'H. Mauro ; Vidas secas, de N. Pereira dos Santos ; 17 h 30, Spray Jet, d'Ana Maria Magalhaes ; Todas as Mulheres do mundo, de D. De Oliveira ; 20 h 30, O Caso dos Irmanos Naves, de L. Sergio Person.

LUNDI 13 AVRIL

14 h 30, Amante Muito Louca, de D. De Oliveira ; 17 h 30, Brasilia Segundo Feldman, de V. de Carvalho ; O Pais de Sao Sarue, de V. de Carvalho ; 20 h 30, Toda Nudez sera Castigada, d'A. Jabot.

MARDI 14 AVRIL

Relâche.

Les exclusivités

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ALLAN QUATERMAIN ET LA CITÉ DE L'OR PERDU (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (54-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 2e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES EXPLOITS D'UN JEUNE DON JUAN (Fr.-It.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lumière, 9e (42-96-49-07).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. s.p.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES FUGITIFS (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

GOTHIC (Brit., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'HISTOIRE DU CAPORAL (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

JUMPIN' JACK FLASH (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LABYRINTHE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE LENDEMAIN DU CRIME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE MAITRE DE GUERRE (A., v.o.) : UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).

MASQUES (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77) (h. sp.) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MES DEUX HOMMES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (47-42-60-33).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68).

LE MIRACULÉ (Fr.) : Forum-1er (42-97-53-74) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISSION (A. v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MOSQUITO COAST (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) ; v. angl. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).

PLATOON (A., v.o.) (*) ; Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Hautefeuille, 6e (42-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SANS PITIÉ (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SLEEPWALK (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) (h. sp.).

LE SOLITAIRE (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LA STORIA (It., v.o.) : Forum-Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LE THÈME (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Club, 9e (47-70-81-47).

TRUE STORIES (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-32-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

UN ADIEU PORTUGAIS (Port., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES FILMS NOUVEAUX

ANGEL HEART (*). Film américain de Alan Parker. V.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). V.o. et v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33). V.o. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL. Film espagnol de Manuel Gutierrez Aragon. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES BISOUNOURS Nº 2. Dessin animé américain de Dale Schott. V.f. : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'ÉPOUVANTAIL. Film soviétique de Roland Bykov. V.o : 14-Juillet Parnasse, 6e (42-26-58-00). V.f. : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA GUERRE DES ROBOTS. Dessin animé américain de Nelson Hin. V.f. : Forum, 1er (42-33-42-26) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

INSPECTEUR GADGET. Dessin animé français de Bruno Bianchi. Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

KING KONG 2. Film américain de John Guillermin. V.o. : Forum, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

LAPUTA. Film allemand de Helma Sanders-Brahms. V.o. : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Village, 6e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE MOUSTACHU. Film français de Dominique Chaussois. Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

OVER THE TOP. Film américain de M. Golan. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 12e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

SACRÉE BARBAQUE. Film brésilien d'André Klotzel. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos, 5e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'ASSASSIN HABITE AU 21 (Fr.) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BOULEVARD DES PASSIONS (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LES 101 DALMATIENS (A.) (v.f.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare-de-Lyon-Bastille, 11e (43-43-59-01) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secretan, 19e (42-06-79-79).

2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Action-Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA GARCE (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

HENRI V (Brit., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LOLITA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MARY POPPINS (A., v.o.) : Colisée, 8e (43-59-29-46). v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MORE (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

OTELLO (It., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

OUR MOTHER'S HOUSE (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PEAU D'ANE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PORTRAIT D'UN ASSASSIN (Fr.) : Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

SI J'AVAIS UN MILLION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (47-72-94-56).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

Les festivals

ARABE (v.o.), Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) : mercredi 8 avril, 12 h : Alyam, alyam, de A. El Maanouni (1981), PCM ; 14 h : Entre ciel et terre, de S. Abou Seif (1959), HHR, Egypte ; 16 h : la Princesse et la Rivière, de F. Al Yasseri (1985), FN, Irak, animation ; 18 h : la Sultane du désert, de Niazi Moustafa (1954), HNM, Egypte ; l'Immeuble nº 13, de S. Haddad (1986), FN, Irak ; 22 h : l'Empire des rêves, de J.-P. Lledo (1985), FN, Algérie. – Jeudi 9 avril, 12 h : les Murs, de M.-C. Jamil (1979), RJC, Irak ; 14 h : le Coiffeur du quartier des pauvres, de M. Reggab (1984), PCM ; 16 h : la Source intarissable, de A. Nassar, Palestine, et Barberousse, mes sœurs, de A. Bou Abdallah, FN, Algérie ; 18 h : Sayed Derwich, de A. Badrakhan (1966), HHR, Egypte ; 20 h : l'Amour à Bagdad, de A. El Rawi, FN, Irak ; 22 h : la Sultane du désert, de Niazi Moustafa (1954), HNM, Egypte. – Vendredi 10 avril, 12 h : Si Moh pas de chance (CM) et El Chergui ou le silence violent (1975), de M. Smihi, PCM ; 14 h : Rai, de S. Ali Fatar (1986), FN, Algérie ; 16 h : l'Immeuble nº 13, de S. Haddad (1986), FN, Irak ; 18 h : Peut-être la mer (CM) et Bâton rouge, de Rachid Bouchared (1986), CE ; 20 h : Jeune pour l'amour, de Niazi Moustafa (1965), HNM, Egypte ; 22 h : Hors du paradis, de M. Zulficar (1965), HHR, Egypte. – Samedi 11 avril, 12 h : Beyrouth la rencontre, de Borhane Alaouie (1981), RJC, Liban ; 14 h : Un verre, une cigarette, de Niazi Moustafa (1953), HNM, Egypte ; 16 h : Sayed Derwich, de A. Badrakhan (1953), HHR, Egypte ; 18 h : le Quai nº 5, de Niazi Moustafa (1955), HNM, Egypte ; 20 h : Chronique de l'année prochaine, de Samir Zikra (1986), Syrie ; 22 h : les Mûres et le Gourdin, de Niazi Moustafa (1984), HNM, Egypte. – Dimanche 12 avril, 12 h : L'âme qui brait, de Nabil Lahlou (1984), PCM ; 14 h : Hassan Taxi, de Slim Riad (1985), FN, Algérie ; 16 h : Hors du paradis, de Mahmoud Zulficar (1965), HHR, Egypte ; 18 h : le Rapport, de Doured Laham (1986), FN, Syrie ; 20 h : le Collier et le Bracelet, de Khairi Bechara (1986), FN, Egypte ; 22 h : Jeune pour l'amour, de Niazi Moustafa (1965), HNM, Egypte. – Lundi 13 avril, 12 h : les Vacances de l'inspecteur Tahar, de Moussa Haddad (1973), RJC, Algérie ; 14 h : Noces de sang, de Souheil Ben Barka (1981), PCM ; 16 h : les Mûres et le Gourdin, de Niazi Moustafa (1984), HNM, Egypte ; 18 h : Chronique de l'année prochaine, de Samir Zikra (1986), FN, Syrie ; 20 h : le Quai nº 5, de Niazi Moustafa (1955), HNM, Egypte ; 22 h : Un verre, une cigarette, de Niazi Moustafa (1953), HNM, Egypte. – Mardi 14 avril, 12 h : le Grand Voyage, d'Abdelrahmane Tazi (1979), PCM ; 14 h : Le quai nº 5, de Niazi Moustafa (1955), HNM, Egypte ; 16 h : Sayed Derwich, d'Ahmed Badrakhan (1966), HHR, Egypte ; 18 h : le Rapport, de Doured Laham (1986), FN, Syrie ; 20 h : Soirée de clôture avec Ahmed Fakhroun et son groupe.

ARMÉNIEN (v.o.), Studio 43, 9e (47-70-63-40). Mer., 18 h : Chor et chochor ; mer. 20 h, dim. 18 h, mar. 22 h : Chaos ; mer. 22 h, ven. 18 h : le Pressoir ; jeu. 18 h, sam. 16 h : Pepo ; jeu. 20 h : l'Aube ; jeu. 22 h, dim. 14 h : le Verger de pommes ; ven. 20 h : l'Enfer de Rodin. l'Etat des choses : ven. 22 h, dim. 16 h, lun. 18 h : Au début. Nous ; sam., 14 h, dim. 22 h : Nous sommes nos montagnes ; sam. 20 h : Duelle. Chants d'oiseaux ; sam. 18 h, dim. 20 h : la Légende de la forteresse de Souram ; lun. 20 h : Albertine ; lun. 22 h, mar. 20 h : Sayat nova ; mar. 18 h : la Meilleure Moitié de la vie.

JEAN BADAL, chef opérateur, Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47). Mer. : Un roi sans divertissement ; jeu. : Enfants des courants d'air. Le Rideau cramoisi ; ven. : l'Education sentimentale ; sam. : les Rendez-vous de minuit ; dim. : les Cœurs verts ; lun. : l'Humeur vagabonde ; mar. : l'Accident.

COURTS MÉTRAGES, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). Jeu. à 20 h 30.

FILMS VIVANTS DE MARIA KOLEVA, 43, bd Saint-Michel, 5e (43-54-78-36). L'internationale des fonctionnaires, mar. 19 h 30, jeu. 19 h, sam. 12 h, dim. 19 h ; John le dernier des ouvriers sur terre, lun. 18 h, mer. 20 h 30, sam. 18 h, dim. 17 h.

GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : Sauve qui peut (la vie) ; Pierrot le Fou ; Je vous salue Marie ; Deux ou trois choses que je sais d'elle.

C. GRANT (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60). Mer., ven., dim., mar. : Chérie, je me sens rajeunir ; jeu., sam. : Rien ne sert de courir ; lun. : Un soupçon de vison.

HITCHCOCK DES ANNÉES D'OR (v.o.), Action-Christine, 6e (43-29-11-30). Mer. : L'homme qui en savait trop ; jeu. : Mais qui a tué Harry ? ; ven., mar. : Fenêtre sur cour ; sam. : Sueurs froides ; dim. : Pas de printemps pour Marnie.

JOUVET, Reflet-Médicis, 5e (43-54-42-34). Mer. : le Drame de Shanghai ; jeu. : Une histoire d'amour ; ven. : Hôtel du Nord ; sam. : Entrée des artistes ; dim. : Volpone ; lun. : Quai des Orfèvres ; mar. : les Bas-Fonds.

HOMMAGE AUX FRÈRES PRÉVERT, Studio 43, 9e (47-70-63-40). Mer., mar. 14 h, 16 h, sam., dim., lun. 14 h : le Roi et l'Oiseau ; mer. 18 h, jeu. 20 h, mar. 22 h : le Voyage surprise ; mer. 20 h : les Colporteurs du Front populaire ; mer. 22 h : Hôtel du libre-échange : jeu. 22 h : Adieu Léonard ; ven., sam. 18 h, dim. 22 h, mar. 20 h : Drôle de drame ; ven., lun., 20 h, dim. 16 h : les Enfants du paradis ; sam. 16 h : La vie commence demain ; sam., dim. 20 h, lun. 16 h : le Crime de M. Lange ; sam. 22 h : l'Arche de Noé ; mer. 18 h : L'affaire est dans le sac ; lun. 18 h : Un oiseau rare.

F. LANG (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), en alternance : M. le maudit ; les Espions ; le Testament du docteur Mabuse.

LUBITSCH (v.o.), Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07). Mer. : Sérénade à trois ; jeu. : Le ciel peut attendre ; ven. : That uncertain feeling ; sam. : Ange ; dim. : La 8e femme de Barbe Bleue ; lun. : Ninotchka ; mar. : Une heure près de toi.

MONTY PYTHON (v.o.), Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

NUIT DU POLAR (v.o.), Escurial, 13e (47-07-28-04). Ven. : 0 h 15, la Fièvre au corps ; Taxi Driver ; Magnum Force.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07). Mer., jeu. : Aux frontières de la ville ; ven. : Tarot ; sam. : Hommage aux frères Prévert ; dim., mar. : Mauvais sang.

ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : les Nuits de la pleine lune ; Pauline à la plage ; Perceval le Gallois ; la Marquise d'O ; le Beau Mariage ; la Femme de l'aviateur ; + Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : Pauline à la plage ; Perceval le Gallois ; la Marquise d'O ; les Nuits de la pleine lune ; le Beau Mariage ; la Femme de l'aviateur.

TARKOVSKY (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : Andreï Roubiev ; Stalker ; l'Enfance d'Ivan ; + Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : Nostalghia ; Solaris ; Andreï Roubiev ; Stalker ; l'Enfance d'Ivan.

TRILOGIE « VIENNE POUR MÉMOIRE » (v.o.), Saint-Germain-Studio, 5e (46-33-63-20). Mer., lun. : Dieu ne croit plus en nous ; jeu. : Santa-Fé ; ven., mar. : Welcome to Vienna ; sam., dim. : les trois films.

TRUFFAUT, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : l'Enfant sauvage ; Jules et Jim ; l'Homme qui aimait les femmes ; l'Argent de poche ; + Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : les 400 Coups ; Jules et Jim ; Tirez sur le pianiste.

T. WILLIAMS (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60). Mer., ven., dim. : Doux oiseau de jeunesse ; jeu., lun. : Baby Doll ; sam., mar. : la Chatte sur un toit brûlant.

Les séances spéciales

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), dim. 20 h.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 21 h 45.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), mer. 21 h 30.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., ven. 21 h, lun. 18 h 30.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 15 h 45, 20 h + ven 0 h 15.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 13 h 30 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., sam., mar. 18 h 45.

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), lun. 12 h 20.

HUSBAND (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 19 h 45, sam. 0 h 30.

LABYRINTHE (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 14 h 05.

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 15.

M. LE MAUDIT (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), dim. 20 h 20

MISS MONA (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-87-30), dim., ven. 14 h, mar. 20 h 15.

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TETE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), lun. 17 h 40.

RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 18 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), mer., lun. 14 h.

THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), ven. 20 h.

VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AVEC VOUS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

DANSE

AUDITORIUM DES HALLES (42-36-13-90) le 8 à 15 h, le 9 à 12 h 30 : Bharata Natyam.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), les 8, 9, 10, 11 à 20 h, le 12 à 17 h : Vision ; le 14 à 20 h : Poussières entropiques ; les 8, 9, 10 à 15 h : Pour plaire au jeune prince.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), le 8 à 20 h 30 : U. Sharma, le 9 : M. Donosc, le 10 : M. Moreau-T. Maire, le 11 : I. Da Silveira.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (L.) 18 h 30 : J. Jimena, dern. le 12.

MAISON DEUTSCH DE LA MEURTHE (42-23-67-81) les 9, 11 à 21 h : Contre-danse, communication impossible.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75) Mer., sam. 15 h et 20 h 30, dim. 15 h, jeu., ven., mar. 20 h 30 : Ballet Moïsseiev.

IVT (43-65-63-63), (D. soir) 21 h, dim. 17 h : Les terres à rebours, dern. le 14.

Le music-hall

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15) les 9, 10 à 21 h : A. Prevost, le 11 à 21 h : Ensemble E. Zimmer.

CASINO DE PARIS (45-72-11-22), le 8 à 20 h 30 : A. Chamfort ; le 14 à 20 h 30 (loc. : Olympia) : P. Sébastien.

CITHÉA (43-57-99-26) le 8 à 19 h 30 : G. Pitiot, Ch. Chapelure, les 8, 9, 10 à 22 h 15 : C. Le Forestier, le 11 à 22 h 15 : F. Pralon.

CONNÉTABLE (42-77-41-40) (D.), 22 h 30 : G. Artemise, A. Badin, Djalma, A. Vanderlove.

ESCALIER D'OR (Voir Th. subventionnés.)

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 22 h : J. Quer.

OLYMPIA (47-42-25-49), les 8, 9, 10, 11 à 20 h 30 : M. Head ; le 14 à 20 h 30 : J. Rouces.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42), les 8, 9, 10 à 20 h 30 : Sitar et Sarod.

MJC HAUTS DE BELLEVILLE, le 9 à 20 h 30 : L. Rizzo Trio.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (D., L.) 20 h 30 : P. Dupoyet (dern. le 11) ; (mer., D. soir) 21 h, dim. 15 h : S. Joly.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) (mer., D. soir) 21 h, dim. 14 h 15, 17 h 30, mer, 15 h : Holiday on ice.

TH. DU JARDIN (47-47-77-86), le 14 à 20 h 30 : J. Douai.

TLP DEJAZET (42-74-20-50), (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : M. Jolivet, le 13 à 20 h 30 : M. Benin.

LA VILLETTE (48-03-34-66) Semaines de la marionnette. Le 8 à 19 h : Cie Houdart, à 20 h 30 : Vélo-Théâtre ; le 9 à 14 h 30 et 19 h, le 10 à 10 h, 14 h 30 et 19 h : M.-H. Dupont ; les 9, 10 à 20 h 30 : J.-P. Cealis.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi.

Mercredi 8 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20.35 Téléfilm : Michigan Mélodie.
De Bernard Toublanc-Michel, d'après un roman de Jacqueline Monsigny.
Avec Edward Meeks, Anne Canovas, William Kiehl, Ray Ford.
22.10 Magazine : Médecine à la Une.
D'Igor Barrère.
Le foie : carrefour de tous les dangers.
23.40 Journal.
0.00 Magazine : Premier plan.

DEUXIÈME CHAINE : A2

En raison de la retransmission, en différé, du match de football Bordeaux-Leipzig comptant pour la 1/2 finale aller de la Coupe des coupes, deux programmes sont possibles.
20.30 Magnum.
21.25 Football.
23.15 Journal.
20.20 Téléfilm : La voix du sang.
De Noël Black, avec Robert Mitchum.
22.00 Football.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20.35 Variétés : Embarquement immédiat.
Emission de Maritie et Gilbert Carpentier.
Avec Patrick Bruel, Elli Medeiros, Alain Bashung, Caroline Loeb, Etienne Daho, Victor Lazlo, le groupe Basia, Jean-Claude Brialy.
21.55 Magazine : Thalassa.
Emission de Georges Pernoud.
Marseille, une baie sous haute surveillance.
22.45 Journal.
23.15 Jumping international de Paris.
Finale de la Coupe du monde Volvo.

CANAL PLUS

20.05 *Coulisses.* **20.30** Football : *1/2 finale aller de la Coupe des coupes* : Bordeaux-Leipzig. **22.40** Flash d'informations. **22.50** Cinéma : Harem ■ Film français d'Arthur Joffé *(1985). Avec Nastassja Kinski, Ben Kingsley,* Dennis Goldson, Michel Robin, Zohra Segal. **0.40** Cinéma : Lien de parenté ■ Film français de Willy Rameau (1985). Avec Jean Marais, Serge Ubrette, Anouk Ferjac, Roland Dubillard, Diane Niederman, Charles Millot.

LA 5

20.30 Feuilleton : Racines II (5e épisode). **22.10** Série : Hill Street Blues. **23.05** Série : Mission impossible.

M 6

20.30 Série : Dynastie. **21.30** Téléfilm : Histoires d'outre-tombe. **23.00** *Magazine* : Club 6. **23.30** *Flash d'informations.* **23.35** Magazine : Club 6. **23.45** Musique : 6 Nuit. **0.00** Flash d'informations. **0.05** Musique : 6 Nuit.

FRANCE-CULTURE

20.30 Pour ainsi dire. Invité : Edmond Jabès ; Portrait : Claude Roy ; Reportage : revue trimestrielle de la galerie Adrien Maeght, « Noise », avec Aki Kuroda. **21.30** Musique : Paires de mots-notes. Récital de chansons de David Jisse. **22.30** Nuits magnétiques. Les gens... tout de même ; *La beauté.* **0.10** *Du jour au lendemain.*

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 19 février au Châtelet) : Intégrale des airs de concert de Mozart (4e partie), par l'Orchestre de chambre de Vienne, dir. Philippe Entremont ; sol. : Krisztine Laki (soprano), Yvonne Kenny (soprano), Christian Papis (ténor), Frédéric Vassar (baryton-basse), Daniel Salas (basse), Philippe Entremont (piano). **23.00** Les soirées de France-Musique. Jazz-Club.

Jeudi 9 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

14.50 Feuilleton : *Cœur de diamant.*
15.20 Quarté à Évry.
15.35 Ravi de vous voir.
16.00 Flash d'informations.
16.02 Série : Alfred Hitchcock présente...
16.30 *Ravi de vous voir (suite).*
17.00 Variétés : La chance aux chansons.
17.30 La vie des Botes.
18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit.
18.25 Mini-journal, pour les jeunes.
18.45 Jeu : La roue de la fortune.
19.10 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 *Cocoricocoboy.*
20.00 Journal.
20.30 Série : Columbo.
22.10 Magazine : L'enjeu.
Emission de François de Closets, Emmanuel de la Taille et Alain Weiller.
L'homme du mois : Michel Pébereau ; Le sentier de la mode ; Points de repère : quelle croissance pour 1987 ? ; *La conquête de l'Amérique* ; *Viser juste* : quelle orientation choisir avec ou sans bac ?
23.25 Journal.
23.45 Magazine : C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

14.40 Magazine : Ligne directe.
15.35 Feuilleton : *Rue Carnot.*
16.05 C'est encore mieux l'après-midi.
17.35 Récré A2.
18.05 Feuilleton : Madame est servie.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 *Jeu : Des chiffres et des lettres.*
19.05 D'accord, pas d'accord.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord.
20.35 Cinéma : le Samouraï ■
Film français de Jean-Pierre Melville (1967). Avec Alain Delon, Nathalie Delon, François Périer.
C'est l'aventure d'un homme seul, professionnel endurci, implacable exécutant, à la manière des samouraïs. Par la rigueur de sa mise en scène, Melville essaie de sublimer l'univers du polar pour lui donner une dimension métaphysique. Certains trouvent l'entreprise convaincante ; d'autres n'y voient qu'un maniérisme agaçant.
22.15 Documentaire : L'inaperçu.
Préparé par Thierry Garrel.
Nuit d'insomnie, de François Pain ; Les documents interdits de Teddy Abdi ; Robin des voix, de Jean-Paul Fargier.
23.10 Journal.
23.25 Histoires courtes.

TROISIÈME CHAINE : FR3

14.30 *Questions des sénateurs au gouvernement.*
17.00 Feuilleton : Demain l'amour.
17.25 Dessin animé : Lucky Luke.
17.30 Dessin animé : Belle et Sébastien.
18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.
18.25 *Dessin animé : Edouard et ses amis.*
18.30 Feuilleton : Flipper le dauphin.
18.57 Juste ciel ! Petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information.
19.55 Dessin animé : Ulysse 31.
20.05 *Jeux : La classe.*
20.30 D'accord, pas d'accord.
20.35 Cinéma : Marius ■ ■
Film français d'Alexandre Korda (1931). Avec Raimu, Orane Demazis, Pierre Fresnay, Alida Rouffe, Charpin, Robert Vattier.
Pagnol était-il un aussi grand écrivain qu'on a voulu le dire à la sortie de Jean de Florette ? *Etait-il un aussi grand cinéaste qu'on veut bien le croire aujourd'hui ? Malgré les défauts inhérents au théâtre filmé,* Marius *ne manque pas de charme.*
22.40 Journal.
23.10 Jumping international de Paris.
Finale de la Coupe du monde Volvo.
23.40 Magazine : Décibels (rediff.).

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Ascenseur pour l'échafaud ■ ■ Film français de Louis Malle (1957). Avec Jeanne Moreau, Maurice Ronet, Georges Poujouly, Lino Ventura, Jean Wall. **15.25** Court métrage : Grand Khalife dans la quatrième. **15.50** Cinéma : Faut s'faire la malle ■ Film américain de Sidney Poitier (1980). Avec Gene Wilder, Richard Pryor, Georg Stanford Brown, Jobeth Williams. **17.35** Série : Flash Gordon. **18.00** Flash d'informations. **18.05** Dessins animés. **18.15** Jeu : Les affaires sont les affaires. **18.45** Top 50. **19.15** Zénith. **19.50** Flash d'informations. **19.55** Feuilleton : Objectif nul. **20.05** Starquizz. **20.35** Cinéma : Oriane ■ ■ Film franco-vénézuélien de *Fina Torres (1986)*. Avec *Doris* Wells, Daniela Silverio, Maya Oloe. **21.55** Flash d'informations. **22.05** Cinéma : Un amour de coccinelle ■ Film américain de Robert Stevenson (1969). Avec Dean Jones, Michèle Lee, Buddy Hackett. **23.50** Cinéma : la Forteresse noire ■ Film américain de Michael Mann (1983). Avec Scott Glenn, Alberta Watson, Jurgen Prochnow, Robert Prosky, Gabriel Byrne. **1.25** Téléfilm : Good bye, New-York.

LA 5

14.00 Série : L'inspecteur Derrick. **15.05** Série : Kojak. **16.00** Série : Chips. **16.50** Dessin animé : King Arthur. **17.15** Dessin animé : Princesse Sarah. **17.45** Série : Arnold et Willy. **18.15** Série : Jaimie. **19.05** Série : Happy Days. **19.35** Série : K 2000. **20.30** Cinéma : Gatsby le Magnifique ■ *Film américain de Jack Clayton (1974).* Avec Robert Redford, Mia Farrow, Karen Black, Sam Waterston. *Ce que l'on retient du film, c'est une splendide reconstitution – servie par une remarquable photo, – quelques grands comédiens, mais plus grand-chose de la magie du roman.* **22.15** Série : Hill Street Blues. **23.45** Série : Mission impossible.

M 6

14.00 Variétés : J'M 6. **14.30** Henri Guillemin raconte... Victor Hugo (1re partie.) **15.00** A.M. Magazine. **16.45** Jeu : Mégaventure. **17.30** Musique : *Laser.* **19.00** *Série : La petite* maison dans la prairie. La dernière chance (1re partie). **19.30** Journal. **19.50** Série : La petite maison dans la prairie. La dernière chance (2e partie). **20.20** Jeu : Le 20.20.20. **20.30** Série : Starsky et Hutch. Le grand amour. **21.30** Cinéma : le Diable en boîte ■ Film américain de Richard Rush (1978). Avec Peter O'Toole, Steve Railsback, Barbara Hershey, Alex Rocco. *Le film a deux ambitions : la première, c'est de rendre hommage au dur métier de cascadeur. La deuxième, c'est de réfléchir sur la magie du cinéma, l'illusion et la réalité. Mais le scénario n'est pas assez soutenu par une mise en scène assez plate.* **23.40** Magazine : Club 6. **0.00** Flash d'informations. **0.05** Magazine : Club 6.

FRANCE-CULTURE

20.30 Elvira ou l'ultima prova, de Baptiste Marrey (2e partie). **21.30** Musique. Musiques limites. **22.30** Nuits magnétiques. **0.10** Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert *(en direct du Grand Auditorium)* : Don Juan, poème symphonique, op. 20, de R. Strauss ; Concerto pour alto et orchestre, de Bartok ; Danses fantastiques, Poème symphonique, op. 22, de Turina ; Daphnis et Chloé, suite no 2 de Ravel, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Garcia-Navarro. **23.00** Nuits parallèles. La musique contemporaine, c'est facile ; à 23.08, Les goûts français ; à 1.00, Cathy Berberian : visages.

Audience TV du 7 avril 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA T.V. (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	47.9	16.7	7.8	7.3	4.7	8.9	2.6
19 h 45	53.1	18.8	15.1	4.7	5.2	6.8	2.6
20 h 16	65.1	24.0	20.8	7.3	4.7	5.2	3.1
20 h 41	71.4	13.6	21.4	15.6	4.7	12.0	4.7
22 h 08	63.5	7.8	19.8	11.6	5.7	17.7	1.6
22 h 44	33.3	4.2	4.7	10.9	3.1	7.8	3.1

Programmes du mardi 7 avril, à 20 h 30. TF1 : « Dallas » (feuilleton) ; A2 : l'Etoile du Nord *(film) ; FR3 : « La dernière séance » :* le Coup de l'escalier *(film) ; Canal Plus :* l'Empire contre-attaque *(film) ; la 5 :* El Dorado *(film) ; M 6 :* Mariage à l'italienne *(film).*

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 4459

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III		■					■		
IV					■				
V			■			■			
VI				■			■		
VII									
VIII									
IX			■			■		■	■
X									
XI		■	■						

HORIZONTALEMENT

I. Poseur de mines. – II. Rehaussés ou rabaissés, c'est selon. – III. La nullité la plus totale. Petite partie d'un ruban. – IV. *Ouvrir* la bouche *en n'ayant rien* à dire. C'est du luxe. – V. Conserve l'anonymat. Entre le titre et la matière. Ceinture jaune avec un kimono. – VI. Rouge mis en réserve. *Ne reste jamais sans suite.* Un raccourci pour un bon conducteur. – VII. Est plus attiré par la scène que par la composition. – VIII. Moyen de défense contre les agressions extérieures. – IX. Permet de mener sa barque en gardant les pieds sur terre. Refait mais pas suivant les règles. – X. Judas vu d'un mauvais œil. – XI. Boîtes à ouvrage.

VERTICALEMENT

1. Caractères de cochons. – 2. Phare d'Alexandrie. Des places pour le paradis. – 3. N'a pas résisté à une série de coups. Passe en courant. – 4. Dans ses fonctions, est tenu de faire des ménages. Fermeture *de sécurité. – 5. Blonde à demi.* Peut se prêter ou c'est parfois un don. – 6. Pièce étrangère. Répétition d'un acte. En Silésie. – 7. En France. En rouge. Homme de lettres anglais. – 8. De quoi faire la bombe mais pas de quoi se réjouir. Instrument de trait. – 9. Remise en accumulation. D'un auxiliaire.

Solution du problème no 4458

Horizontalement

I. Cabinets. – II. Agace. Et. – III. Bistrot. – IV. Al. Eetion. – V. Nitrière. – VI. *Otées.* Oil. – VII. Net. Bile. – VIII. Essor. – IX. Greées. Nu. – X. Oo (Oô). Soie. – XI. Accélérer.

Verticalement

1. Cabanon. Goa. – 2. Agilité. Roc (cor). – 3. Bas. Tétée. – 4. Ictère. Sète. – 5. Néréis. Se. – 6. Ote. Bosse. – 7. Tiroir. Or. – 8. *Se.* Œil. Nie. – 9. Ton. Léguer.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 8 avril 1987 :

UN DÉCRET :

● No 87-242 du 7 avril 1987 relatif à la *définition et aux conditions* d'exécution des services privés de transport routier non urbain de personnes.

UN ARRÊTÉ :

● Du 31 mars 1987 fixant la valeur d'échange des titres de l'emprunt d'État 7 % 1973 remis en règlement des obligations assimilables à celles de l'emprunt d'État janvier 1987 émises en avril 1987.

UNE DÉCISION :

● No 87-26 du 4 avril 1987 désignant le groupe cessionnaire de 50 % du capital de la Société nationale de programme Télévision française 1 et portant autorisation d'utilisation de fréquences à la société Télévision française 1.

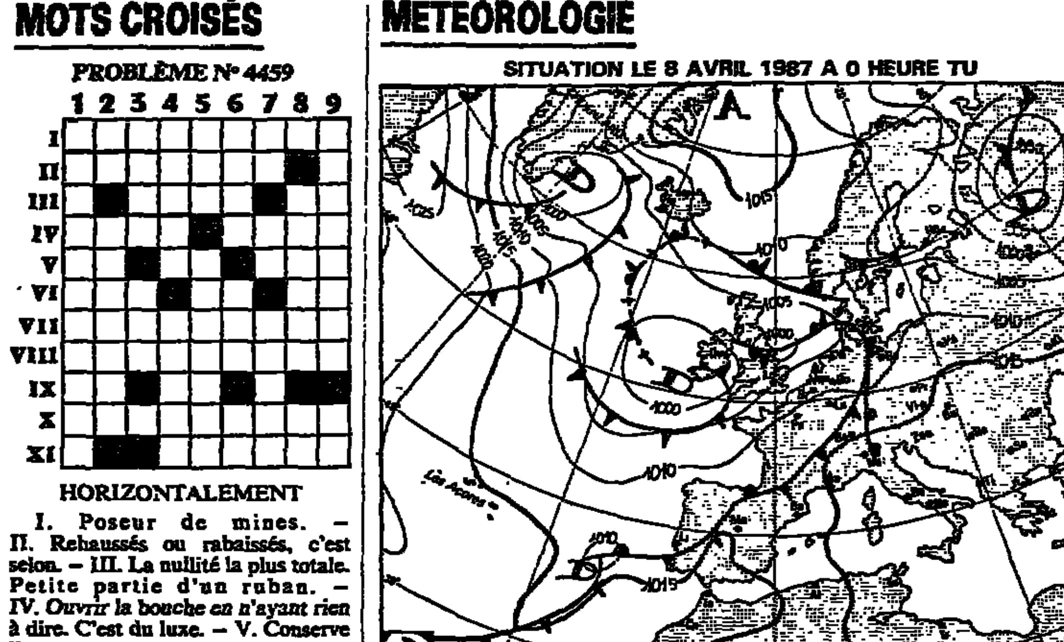
EN BREF

● **CONGRÈS : les ingénieurs des villes de France se penchent sur leur futur.** – A l'occasion de *son cinquantenaire,* l'Association des ingénieurs des villes de France (trois mille membres), tient jusqu'au 10 avril, à Paris, un congrès sur le thème *« L'ingénieur dans la cité de demain ».* Confrontés à un bouleversement des modes de vie urbains et à une informatisation croissante de leurs fonctions, les responsables de l'eau, de l'assainissement, de la circulation, de l'urbanisme, des jardins et des travaux en tous genres s'inquiètent de la décentralisation. Celle-ci a eu pour effet d'inciter certains élus à privatiser les pompes funèbres, la distribution de l'eau ou la restauration scolaire. Les ingénieurs doivent-ils devenir des généralistes capables de conseiller les élus dans leurs négociations avec le privé ? Quelle est leur place entre les *consommateurs,* les élus et les concessionnaires ? Reçoivent-ils la formation adéquate pour faire face aux défis techniques et politiques qui les attendent ?

★ Congrès de l'Association des ingénieurs des villes de France, 8, 9 et 10 avril, parc floral de Vincennes à Paris.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8 AVRIL 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 10 AVRIL A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 8 avril à 0 heure et le jeudi 9 avril à 24 heures.

Poussé par un courant de sud-ouest, un temps perturbé affectera la moitié sud du pays jusqu'à vendredi, en perdant toutefois un peu d'activité à partir de jeudi.

Jeudi : au nord d'une ligne Bordeaux/Strasbourg, ce sera du beau temps, particulièrement le matin, où les *nuages seront rares. Seules exceptions,* les régions proches de la Manche (de la Bretagne au Nord) auront un temps plus instable, avec alternance d'averses et d'éclaircies.

Au sud de la ligne, le temps sera nuageux à très nuageux. Quelques ondées sont possibles sur les Pyrénées, le Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon, la région Rhône-Alpes et la Corse. Sur les Alpes, *les pluies seront parfois* abondantes.

Le réchauffement continue. Les températures minimales prévues sont de 6 à 9 degrés sur l'ensemble du pays, sauf *sur les régions méditerranéennes* où elles atteindront 9 à 12 degrés.

Les maximales seront encore en légère hausse : 14 à 16 degrés sur la moitié ouest, 16 à 18 degrés sur la moitié est.

Le vent sera de sud-ouest, modéré près des côtes de l'Atlantique et de la Manche.

LEGENDE : ENSOLEILLE – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES – TRES NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARDS – SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 09-04-87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 7-4 à 6 h TU et le 8-4-1987 à 6 h TU — le 7-4-1987

FRANCE

AJACCIO	18	12	P
BIARRITZ	18	12	C
BORDEAUX	16	9	B
BOURGES	19	7	C
BREST	13	9	C
CAEN	15	6	A
CHERBOURG	11	7	C
CLERMONT-FERR.	18	10	P
DIJON	16	10	P
GRENOBLE St-M-H	18	10	P
LILLE	17	6	N
LIMOGES	12	9	C
LYON	17	11	P
MARSEILLE-MAR.	18	12	P
NANCY	19	6	D
NANTES	16	7	D
NICE	14	12	P
PARIS-MONTS.	18	7	D
PAU	16	12	P
PERPIGNAN	16	12	C
RENNES	15	10	A
ST-ÉTIENNE	17	10	P
STRASBOURG	21	10	P
TOURS	17	6	B
TOULOUSE	15	12	P
POINTE-À-P.	32	21	D

ETRANGER

ALGER	27	14	P
AMSTERDAM	16	6	N
ATHÈNES	22	11	C
BANGKOK	37	27	D
BARCELONE	17	13	C
BELGRADE	19	8	D
BERLIN	17	9	P
BRUXELLES	18	7	D
LE CAIRE	27	15	D
COPENHAGUE	10	0	P
DAKAR	27	20	D
DELHI	37	24	C
DJERBA	27	14	N
GENÈVE	15	8	P
HONGKONG	22	21	C
ISTANBUL	15	6	D
JÉRUSALEM	21	12	D
LISBONNE	19	13	C
LONDRES	13	7	P
LOS ANGELES	23	12	D
LUXEMBOURG	16	7	C
MADRID	15	11	C
MARRAKECH	29	16	P
MEXICO	27	10	A
MILAN	19	12	C
MONTRÉAL	11	4	A
MOSCOU	5	– 1	A
NAIROBI	24	16	C
NEW-YORK	13	7	D
OSLO	– 10	– 3	B
PALMA-DE-MAL.	21	11	P
PÉKIN	25	12	D
RIO-DE-JANEIRO	27	23	P
ROME	20	10	C
SINGAPOUR	31	23	A
STOCKHOLM	8	1	D
SYDNEY	24	18	D
TOKYO	15	12	C
TUNIS	26	13	N
VARSOVIE	12	1	N
VENISE	16	9	C
VIENNE	18	6	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SUR MINITEL. Prévision complètes. Météo marine.
Temps observé Paris, province, étranger.
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.

Le Monde

SICOB

III. SUR LE TERRAIN

Dix villes sur le réseau

Dix municipalités de 20 000 à 100 000 habitants

viennent d'expérimenter un réseau télématique qui leur permet d'échanger leur savoir-faire.

« *QUEL est le coût de fonctionnement de votre bureau municipal de tourisme, combien d'entrées annuelles réalisez-vous dans vos principaux monuments historiques, combien de dépliants éditez-vous par an, comment les éditez-vous ?* » Ainsi s'affiche sur l'écran du minitel la question posée par une ville de 34000 habitants à ses correspondants télématiques, les autres collectivités locales adhérentes au Réseau villes moyennes (RVM).

Au terme d'une phase expérimentale de trois mois, l'Association des maires de France, initiatrice du projet, et le groupe des villes pilotes du nouveau réseau ont fait le point. Dix municipalités de 20000 à 100000 habitants, géographiquement dispersées, de Béziers à Epinal, de la région parisienne aux Alpes, toutes couleurs politiques confondues, ont pu tester la pertinence d'un service télématique d'échanges d'« informations professionnelles et de savoir-faire », et vérifier les similitudes de leurs préoccupations, ou l'ingéniosité de leurs « recettes » respectives pour résoudre un problème. Mettre à profit un outil télématique pour désenclaver la ville et favoriser la solidarité intercommunale : un enjeu de communication que deux cent trente villes moyennes devraient, à terme, relever.

L'idée, certes, n'est pas neuve. De fait, le Réseau villes moyennes, s'il se défend de se « *raccrocher à un système existant* », marche largement sur les traces de son frère aîné, OREDIC, le service lancé en 1983 pour l'égide de l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF), avec le soutien des pouvoirs publics, et qui, après quelques tâtonnements, semble désormais avoir trouvé un bon rythme d'échanges entre ses vingt-quatre grandes villes adhérentes. Comme OREDIC, RVM est géré au plan opérationnel et animé par l'agence télématique de la SCET (1), Futur simple.

De même, la structure du Réseau villes moyennes s'apparente à celle d'OREDIC, reposant sur une messagerie professionnelle enrichie d'un fonds d'échanges, sorte de banque de données personnalisée, constituée au fur et à mesure par chaque ville, qui met ainsi à la disposition de ses partenaires un dossier détaillé sur l'une de ses réalisations innovantes, un système de gestion spécifique ou son expérience dans un domaine nouveau : câblage, intervention économique, développement local... Les membres de RVM bénéficient en outre d'une revue de presse, coproduite par la ville de Toulon et l'AMF, présentant les nouveaux textes réglementaires et les articles spécialisés.

L'ensemble de ces services, hébergés sur le serveur universitaire de Montpellier, le CNUSC, a nécessité un investissement de départ de l'ordre de 10000 francs par ville pour la phase d'expérimentation. L'exploitation et les développements futurs reviendront en moyenne à 44000 francs par ville adhérente, sous la forme d'un droit d'entrée de 18000 francs, auxquels s'ajouteront l'abonnement annuel de 20000 francs et un forfait d'heures de consultation à raison de 70 F/heure.

Cet investissement est jugé somme toute raisonnable au regard des services rendus, sous réserve d'une bonne intégration de l'outil télématique dans les rouages municipaux, et de sa complémentarité avec d'autres moyens de communication. « *La messagerie,* relève Francis Delattre de l'AMF, *peut apparaître au premier abord comme une contrainte supplémentaire ou un gadget ; il appartient donc au maître d'œuvre de montrer que mieux on l'utilise, plus elle sera rentable et remplira son rôle d'aide à la décision pour les élus.* »

Un message bien reçu en apparence, comme en témoignent les échanges de questions/réponses qui ont transité par RVM d'un bout à l'autre de la France : sans surcharge de la messagerie — où trop de digressions peuvent rapidement signer l'échec de la communication — plus d'une centaine de thèmes ont été abordés au cours des trois mois de test, soit onze questions par ville, relatives à l'ensemble des activités de la gestion communale. « *Précédemment*, rapporte Bernard Lefranc, député, maire de Soissons, *pour savoir comment mes homologues résolvaient tel problème, je téléphonais à deux ou trois d'entre eux, dans la région ; avec RVM je lance ma question à la cantonade et je touche immédiatement des communes sur tout le territoire, en réalisant une économie de temps et de téléphone...* »

De l'informatisation de la bibliothèque à la gestion des cantines, des ratios financiers à l'emploi d'un journaliste, concision, technicité et souci d'efficacité ont presque toujours caractérisé le mode de communication entre municipalités. « *Le taux de réponses à nos questions a été de 70 %,* poursuit Bernard Lefranc, *dans des délais de dix à quinze jours. Tout dépend de la complexité de la question, et surtout de sa formulation : un travail de rationalisation qui, petit à petit, permet d'engranger une multitude d'expériences.* »

Pour l'instant, la moisson se limite à ces échanges ponctuels sur la messagerie, où les informations sont ensuite archivées par thèmes et destinées à alimenter le fonds d'échanges sous forme de synthèse : ainsi les maires peuvent-ils déjà consulter des mini-dossiers sur les finances, les affaires sociales ou la bureautique. Sur de nombreux points d'actualité communale, l'expérience des autres est souvent précieuse : « *Plus nous entrons dans un système de comptabilité analytique, plus nous avons besoin de savoir où nous nous situons par rapport au niveau national, bien avant la parution du guide de ratios, et il n'y a guère qu'un outil comme RVM qui nous permette d'obtenir des informations si rapidement et efficacement* », commente Georges Lemoine, député, maire de Chartres.

Moins évidente, en revanche, la phase opérationnelle. Elle sollicitera, en effet, de la part de chaque collectivité locale la production de plus gros dossiers à verser au fonds d'échanges, et nécessitera un effort plus soutenu de préparation, de recherche et de mise en forme des informations. Aussi bien, ce stockage de savoir exige-t-il au sein des équipes municipales un minimum de sensibilisation et de redistribution des tâches.

Déjà, l'efficacité de l'abonnement des communes à RVM est proportionnelle à l'implication du personnel, voire à la désignation ou à l'embauche d'un correspondant local chargé de gérer les flux d'information. D'où l'importance, comme toujours en télématique, d'une bonne animation du réseau. « *Lorsque nous nous sommes rendus sur le terrain pour sensibiliser les agents, tout a bien marché ensuite ; ailleurs ce fut plus difficile* », reconnaissent les responsables de l'agence Futur simple. D'où, également, une grande prudence à l'égard de la montée en charge du réseau : les prévisions plafonnent à quarante villes d'ici à fin 1989, alors qu'il y a deux cent trente villes moyennes ; de fait, pour maîtriser des volumes d'échanges plus importants, sans que cela devienne un investissement en temps et personnel supérieur aux services rendus, il faudra créer des sous-réseaux affinitaires entre les villes.

Pour l'heure, les opérateurs ont, d'un commun accord, décidé de se lancer dans l'exploitation opérationnelle de RVM, constituant, dès le mois prochain, une association porteuse du réseau. En 1988, une vingtaine de villes devraient avoir rejoint RVM, qui proposera, d'ici là, de nouveaux services tels la connexion entre RVM et COMODOC, le fonds documentaire de l'AMF contenant près de quarante mille références en cours d'informatisation. Nul doute que la vraie condition du succès de RVM soit celle que résume Georges Fontès, maire de Béziers : « *Une ouverture et une sincérité dans l'information qui sache dépasser les clivages politiques au profit de la bonne gestion du quotidien de la commune.* »

SABINE GRANDADAM.
(Zélig.)

(1) Société centrale d'équipement du territoire (SCET, filiale de la Caisse des dépôts et consignation:).

COMME hier la TSF ou la télévision, comme avant-hier le téléphone, l'informatique est aujourd'hui entrée de plain-pied dans la vie quotidienne. Non seulement pour le plaisir, mais pour le travail ; à Paris, mais aussi un peu partout en France. L'ordinateur est sur le terrain, dans les entreprises, les mairies ou les administrations, dans les ateliers ou les bureaux d'études.



Ile de France port du ciel ?

En projet en Ile de France : un téléport pour profiter à plein des progrès des communications, de l'électronique et de l'informatique.

LE conseil régional d'Ile-de-France vient d'examiner le rapport présenté par son président, Michel Giraud, préconisant de créer un téléport dans la région. Plusieurs métropoles françaises ont d'ailleurs le même projet.

Voici les explications qu'a données Michel Giraud.

Aujourd'hui, plus que jamais, l'essor spectaculaire des communications, favorisé par la mise en place des satellites et le développement de l'électronique et de l'informatique, permet d'ouvrir de nouveaux horizons aux échanges économiques internationaux. Des services de plus en plus élaborés sont offerts aux entreprises, dont la compétitivité est étroitement liée à l'utilisatiton intensive de nouveaux outils de traitement et de transmission de l'information.

C'est pour cela qu'est né le concept de téléport. Il est difficile d'en donner une définition unique, tant les réalisations connues dans le monde sont diverses, chacune répondant aux particularités d'un environnement économique, politique et réglementaire particulier.

D'une manière générale, on peut définir un téléport comme une zone privilégiée de télécommunications qui offre à ses utilisateurs des services de qualité à des prix compétitifs par : des moyens de communication puissants faisant appel à des réseaux et des technologies complexes ; des services partagés de qualité, dans un secteur où l'utilisation des outils de traitement et de transmission de l'information est une constante quotidienne ; une fiabilité dans la continuité du service fourni aux entreprises ; des tarifs de transmission intéressants compte tenu de la concentration du trafic et de l'effet d'échelle.

Depuis son apparition au tout début des années 80 aux Etats-Unis, le concept de téléport a suscité auprès des grandes métropoles mondiales un intérêt particulier qui a entraîné la multiplication des projets. On prévoit d'ici à 1990 la mise en service d'une cinquantaine de téléports, dont vingt sont aujourd'hui opérationnels ; 60 % sont localisés aux Etat-Unis.

L'un des exemples les plus connus est le téléport de New-York, qui accompagne un programme immobilier d'entreprises. Conçu comme un service complémentaire offert aux entreprises, il est intégré dans une vaste opération d'aménagement.

En résumé, quatre éléments déterminants militent en faveur de la création d'un téléport : le trafic international de l'information et la mondialisation de l'économie ; la concurrence sur les réseaux nationaux et internationaux ; la recherche d'économies sur les coûts de transmission, qui exige des solutions nouvelles ; l'effet d'échelle, qui permet en concentrant le trafic, un partage des équipements, notamment pour les PME-PMI, qui peuvent ainsi accéder à des services réservés aux plus grandes entreprises.

Marseille en cartes

ÉCHAUDEE par la mise au jour inattendue de la cité et du port antique de Massalia alors qu'était projeté le Centre-Bourse, en 1974, la ville de Marseille a mis au point un outil informatique qui permet d'avoir d'un seul coup d'œil une vision claire des différents états du sous-sol.

Avec la création d'une carte informatisée du patrimoine archéologique et historique, Marseille fait figure de pionnière dans la mesure où dans la plupart des villes ancienne, la connaissance de l'état réel du sous-sol est très fragmentaire. (A titre d'exemple, on ne connaît que 50 % des canalisations installées depuis la première moitié du dix-neuvième siècle, à plus forte raison la superposition des vestiges et témoignages enterrés correspondant aux diverses périodes de développement d'une ville.)

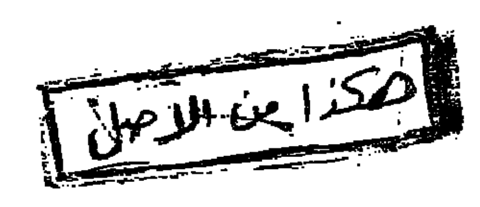
« *C'est pour cette raison,* explique Daniel Drocourt, directeur de l'Atelier du patrimoine de Marseille, à qui l'on doit cette idée et sa réalisation, « *que nous avons commencé à rassembler les données destinées à la création d'un atlas du patrimoine qui contienne tous les renseignements nécessaires aux opérateurs d'urbanisme et d'aménagement sur la même carte, qui est une carte informatisée.*

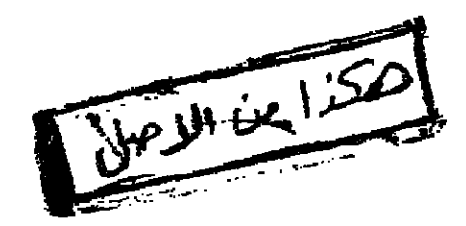
» *Nous avons débuté en 1982 par une cartographie au 1/500e du centre historique de Marseille avec mention spéciale des données archéologiques reportées sur le cadastre déjà informatisé de la ville par la société ICOREM (Informatique communale pour la région méditerranéenne). Nous poursuivons actuellement le travail par une cartographie concernant la structure des bâtiments existants ou ayant disparu, de leurs caves ou de leurs témoins, ainsi que des réseaux d'eau, de gaz, de la nature géologique du sol, des divers travaux qui ont pu au cours du temps modifier le sous-sol, etc. D'un seul coup d'œil on peut donc avoir une vision claire de l'impact d'un bâtiment au niveau du sol et des 15 ou 20 mètres des différents niveaux de son sous-sol.* »

Tous ces renseignements ont été puisés dans diverses archives communales et complétés par des enquêtes, l'Atelier du patrimoine ayant assuré le collationnement des diverses données historiques, archéologiques, géographiques et techniques d'un lieu donné. On peut même porter sur la carte informatisée des renseignements concernant le bruit ou la pollution particulière à l'endroit...

Actuellement, la carte informatisée recouvre 60 hectares du centre historique de Marseille et d'ici deux ans concernera 200 hectares, avec près de cent informations différentes couvrant une douzaine de disciplines qui vont de la topographie à la géologie en passant par la géographie ou l'archéologie du lieu.

JEAN CONTRUCCI.





Société

DÉFENSE

Un entretien avec M. Giraud

(Suite de la première page.)

» La réalisation d'un marché commun de l'armement viendra après. Encore faut-il s'entendre sur le sens des mots. Quelle est la situation d'aujourd'hui ? On croit construire l'Europe en répartissant les tâches de conception et de fabrication d'un armement entre *plusieurs Etats européens !* Comme si un avion n'était américain qu'à la condition d'être construit dans différents ateliers implantés en Arizona, en Californie, en Ohio et au Massachusetts pour limiter là notre énumération. Un avion de combat est européen s'il est anglais ; il l'est aussi s'il est français. Il faut seulement qu'il corresponde aux exigences des états-majors européens. Et ce sont eux – les clients – qui feront le *marché commun* de l'armement.

» Si les états-majors des douze pays européens cherchaient à marquer leur identité en évitant soigneusement d'avoir les mêmes concepts, il n'y aurait pas de marché commun de l'armement. Si les Allemands veulent un hélicoptère antichar avec pilotage en tandem et une visionique dans le nez de l'appareil ; si les Français veulent un hélicoptère antichar avec pilotage côte à côte et une visionique de mât, eh bien *il* n'y aura pas d'hélicoptère européen. Ce sont les états-majors qui feront l'Europe des armements en fixant ensemble leurs exigences et en choisissant les meilleurs industriels susceptibles de les satisfaire. Restera aux Etats de faciliter les coopérations que se proposeront de retenir les industriels entre eux. Des progrès substantiels peuvent rapidement être faits dans cette voie.

Des armes antimissiles

– Quelles garanties la France peut-elle donner à ses alliés dans le domaine de la « couverture » nucléaire de l'Europe et, en particulier, vis-à-vis de l'Allemagne fédérale pour ce qui concerne la doctrine d'emploi du missile préstratégique Hadès doté, le cas échéant, de la bombe à neutrons dans les années 90 ?

– Sur les bases définies par le général de Gaulle, la France a *construit une défense dont la clé* de voûte est la dissuasion nucléaire stratégique. Elle a par la suite complété son dispositif par un armement tactique – ou préstratégique – nucléaire tout en développant et en modernisant le premier échelon de son système dissuasif que constitue son armement conventionnel. L'ensemble de l'équipement résultant de ces choix est évidemment à l'échelle du pays. Il serait ridicule de considérer *qu'à elle seule la France* pourrait assurer la couverture de tel ou tel autre Etat européen ou partie de l'Europe.

» Par contre, il est tout à fait imaginable de procéder ensemble à certaines évaluations de situation et à organiser les systèmes de défense pour que leur efficacité globale soit supérieure à la somme de chacun d'eux. Il est parfaitement réaliste d'organiser d'abord en fonction d'objectifs précis des coordinations européennes régionales ou partielles. Prenons, par exemple, la France et la Grande-Bretagne : elles sont les deux seules puissances nucléaires européennes et peuvent certainement accroître leur efficacité au prix d'une concertation ou d'une coopération dont le niveau peut s'accroître progressivement. On pourrait prendre aussi l'exemple de la Méditerranée occidentale.

» Les intérêts de la France, de l'Italie et de l'Espagne trouveraient leur compte dans l'organisation de leur coopération. Quant à la France et à la République fédérale d'Allemagne, elles ont un immense domaine à exploiter : celui d'une évaluation conjointe des conditions d'interventions et d'opérations auxquelles elles pourraient procéder sur le théâtre Centre-Europe. La France et la République fédérale d'Allemagne ont une responsabilité capitale dans la défense de l'Europe. Leur alliance est une nécessité ; pour devenir une réalité profonde, au point de pouvoir associer leur destin européen, il va falloir déchirer *quelques voiles et exorciser* leur histoire.

– Etes-vous partisan de la construction, par l'Europe, d'un système de défense contre les missiles tactiques soviétiques ATBM et considérez-vous son architecture comme complémentaire de l'organisation SDI d'un bouclier spatial antimissiles telle qu'elle a été imaginée par les stratèges du président Reagan ?

– « Imaginé » est le bon mot. On *est* encore *au stade des recherches.* Les Etats-Unis ne dépensent sur le SDI que 1 % de leur budget militaire.

» L'espace constitue cependant un domaine de développement pour les technologies de défense de demain qui mérite attention. Les options françaises, telles qu'elles apparaissent dans la loi de programme, sont cohérentes avec les choix fondamentaux de notre politique de défense : permanence de notre système de dissuasion nucléaire et capacités à maîtriser les crises. Elles consistent donc à disposer de moyens *spatiaux – satellites et infrastructures* associées – permettant d'observer et d'écouter depuis



l'espace et de communiquer via l'espace ; par ailleurs, nous devons nous préparer à disposer de moyens permettant de protéger *nos forces nucléaires contre* les menaces éventuelles venant de l'espace, à partir d'armes antimissiles notamment.

» Les *programmes* correspondant à ces objectifs sont lancés ; il s'agit du satellite d'observation et de surveillance baptisé Hélios et d'un système de télécommunications spatial (Syracuse 2) destiné à prendre la suite au début des années 90 de Syracuse 1, déjà en service.

» Pour le reste, nous nous bornerons à travailler sur le perfectionnement des défenses antiaériennes et antimissiles et sur *certaines technologies* d'avenir.

Plusieurs années de « stagnation »

– Vous avez indiqué, sans davantage de détails, à la commission de la défense de l'Assemblée nationale, que la programmation militaire était sous-tendue par un modèle d'armée dimensionné par sa capacité de choc ou de destruction, et non par le niveau de ses effectifs. Quel est, plus précisément, ce modèle d'armée ?

– La loi de programme d'équipement militaire telle qu'elle est présentée aujourd'hui à l'Assem*blée* nationale n'est pas dimensionnée par référence à un niveau d'effectifs. Il s'agit de raisonner en fonction d'une capacité visée de choc et de destruction. Nous ne sommes plus en 1914 où la quantité des hommes – plusieurs millions – déterminait la puissance du feu et l'ampleur des contre-offensives ; époque où existaient déjà des technologies avancées comme celle de l'aviation mais elles étaient tellement rudimentaires qu'au cours de la Grande Guerre, près de *50000* appareils ont été construits en France ! La quantité était le facteur déterminant. Aujourd'hui, quel *que* soit le *conflit* auquel nous aurions à faire face, les techniciens de la guerre seraient dix fois moins nombreux et les avions dont nous disposerions ne dépasseraient pas 500 !

» En 1914, il fallait un régiment de 3000 hommes pour tenir un front de 1 kilomètre ; aujourd'hui, tois fois moins d'hommes tiennent un ligne de front triple grâce à un armement infiniment plus performant : le fusil d'aujourd'hui lance des grenades à 300 mètres et le Milan neutralise un char jusqu'à 2000 mètres. Des mouvements de troupes peuvent se faire sur plusieurs centaines de kilomètres en une seule journée.

» C'est la maîtrise de l'électronique, de l'infrarouge, du laser, de l'automation, de l'informatique qui fera la force de nos armées, dès lors que ces technologies seront servies par des personnels *bien entraînés,* disciplinés, entreprenants et décidés à tout sacrifier, comme hier, pour le service du pays. Ce qui vient de se passer au Tchad est à cet égard tout à fait indicatif. Quelques milliers d'hommes bien entraînés, mobiles, déterminés disposant d'un armement limité mais moderne ont mis à mal une armée dix fois plus nombreuse, suréquipée mais probablement statique, maladroite et peu habile à *mettre en service* les *moyens* techniques mis à sa disposition.

» Le modèle d'armée est celui qui est caractérisé par les arme*ments mentionnés* dans la loi de programme, avec pour certains la caractérisation des missions à assurer, pour d'autres, les repères chiffrés significatifs.

– Aucune des programmations précédentes, depuis un quart de siècle, n'a été menée à terme. *Quelles* assurances avez-vous, aujourd'hui, que votre projet sera exécuté et ne croyez-vous pas que les perspectives économiques (croissance du PIBM (1) de 2,8 % par an) sur lesquelles il est fondé sont ou optimistes ou irréalistes ?

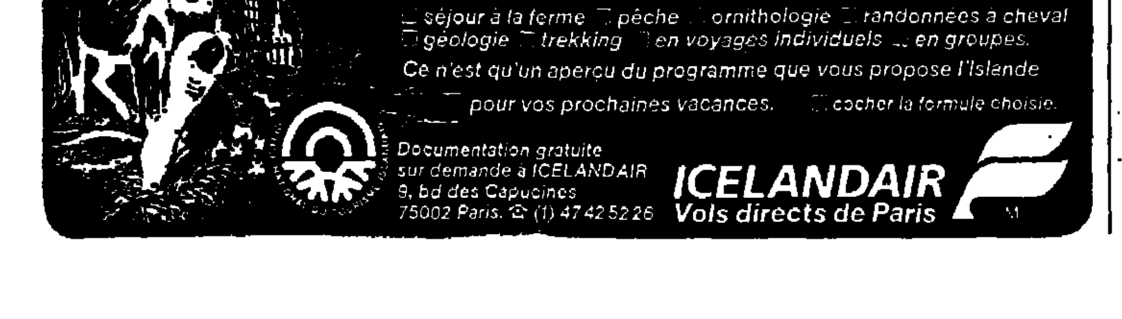
– Pourquoi le croirais-je ? Je *vous fais observer que* nous programmons sur cinq ans. La loi que nous allons présenter est relative à l'équipement dont nos forces armées disposeront en l'an 2000. Il n'est plus possible aujourd'hui compte tenu du niveau technologique des systèmes d'armes en cause d'imaginer des inflexions ou des variations successives portant sur les caractéristiques, les performances, les séries de ces matériels. La valeur intrinsèque de notre *défense* serait alors en cause. Il faut en moyenne un effort soutenu pendant près de dix ans pour disposer d'un armement nouveau. Pour être en situation de compétitivité par rapport à l'adversaire, il faut éviter les retards, les tergiversations et tout relâchement de l'effort d'investissement. C'est bien la raison pour laquelle il était urgent que la France redresse vigoureusement la situation après une stagnation de plusieurs années du budget d'équipement de nos armées.

» Des dispositions techniques ont été prises pour que l'effort budgétaire ne soit pas freiné au premier prétexte venu : les crédits inscrits dans la loi sont exprimés en volume et en francs 1986 pour éviter toute spéculation sur le taux d'inflation des prochaines années ; chacune des années de la loi de programme est individualisée, ce qui permettra le contrôle annuel de sa bonne exécution ; l'effort principal (une croissance de 12 %) est en début de loi tandis qu'il est régulier (6 % par la suite.

» Mais il serait vain de nier que la poursuite de l'effort dépendra de la volonté politique des gouvernants. »

Propos recueillis par
JACQUES ISNARD.

(1) Produit intérieur brut marchand.



<u>Ancien collaborateur de M. Hernu</u>

M. Cailleteau donne sa démission de directeur de la fonction militaire

Le directeur de la fonction militaire et des relations sociales au ministère de la défense, M. François Cailleteau, vient d'adresser une lettre de démission à M. André Giraud. Il lui demande de pouvoir réintégrer son corps d'origine, le contrôle général des armées au sein du ministère.

Ancien directeur adjoint du cabinet civil et militaire du ministre de la défense, M. Charles Hernu, entre 1981 et 1983, M. Cailleteau avait été nommé, en octobre 1983, au poste de directeur des affaires juridiques au ministère de la défense. En mai *1986,* le nouveau ministre de la défense, M. Giraud, réorganise l'administration centrale : après la suppression des fonctions de secrétaire général des armées, détenues par M. François Bernard, ancien directeur du cabinet civil et militaire de M. Hernu, il crée une direction de la fonction militaire et des relations *sociales.* C'est cette direction que M. Giraud choisit de confier à M. Cailleteau.

Officiellement, la direction de la fonction militaire et des relations sociales est chargée, selon des directives du ministre de la défense et en liaison avec la délégation générale pour l'armement et les états-majors, d'élaborer et d'appliquer une politique générale du personnel civil et militaire de la défense. Le poste est donc important, et personne, il y a un *an, n'avait estimé que* M. Giraud écartait des responsabilités l'ancien collaborateur de M. Hernu.

Au terme d'une année de travail avec le cabinet de M. Giraud, il semble que M. Cailleteau, en donnant sa démission, ait tiré les conséquences des difficultés rencontrées dans ses relations avec le ministre et ses proches conseillers.

A la direction de la fonction militaire et des relations sociales, on estime en effet que M. Giraud prête une attention insuffisante aux problèmes du personnel dans les armées, du fait de la priorité donnée à l'équipement des forces. M. Cailleteau lui-même n'a pas *été* invité comme il aurait dû l'être à des réunions de travail sur des sujets concernant très étroitement ses fonctions, par exemple, des séances avec *le cabinet du ministre sur le profil* de carrière des personnels travaillant pour la défense.

Seul le général Imbot...

De même, la direction de la fonction militaire a attiré, à plusieurs reprises mais en vain, l'attention de M. Giraud sur le malaise croissant des cadres d'active qui ne trouvent pas d'emploi après avoir dû quitter l'uniforme à un âge où ils ont encore charge de famille.

C'est notamment le cas des sous-officiers, et plus spécialement des sous-officiers de l'armée de l'air, pour lesquels les limites d'âge réglementaires pour leur retour à la vie civile se situent dans des tranches d'âge jeunes. La possibilité d'une *deuxième carrière* leur *était offerte* en compensation des nombreuses contraintes de l'activité militaire. Aujourd'hui, la crise de l'emploi ne facilite pas *leur reclassement.*

La démission de M. Cailleteau a ceci de particulier qu'elle émane d'un haut fonctionnaire de quarante-neuf ans qui est, en quelque sorte, le dernier « survivant », au ministère de la défense, d'une expérience de cohabitation instaurée depuis un an entre des responsables de l'ancienne équipe réunie autour de M. Hernu et le cabinet de M. Giraud. Dès son arrivée au ministère de la défense, M. Giraud s'est séparé de deux anciens collaborateurs de ses prédécesseurs, l'ingénieur général Emile Blanc, alors délégué général pour l'armement, et M. Bernard, l'ancien secrétaire général des armées au ministère.

Plus récemment, le ministre de la défense a nommé un nouveau directeur général de la gendarmerie nationale (*le Monde* des 27 mars et 1er avril), après avoir décidé de se séparer du détenteur du poste, M. Olivier Renard-Payen, qui avait été conseiller technique au cabinet civil et militaire de M. Hernu.

M. Cailleteau était le dernier haut fonctionnaire issu de l'équipe de M. Hernu à avoir conservé son poste, à l'exception cependant du général René Imbot, nommé par M. Paul Quilès aux *fonctions* de directeur général de la sécurité extérieure (les services secrets français). Le cas du général Imbot demeure unique : il est vraisemblable, en effet, que l'actuel « patron » de la DGSE gardera ses responsabilités au moins jusqu'aux élections présidentielles de 1988, du fait de la volonté du chef de l'Etat de le maintenir à la tête de ce service.

J. I.

L'assassinat à Paris d'un avocat d'origine algérienne

(Suite de la première page.)

Les *enquêteurs n'excluent,* néanmoins, aucune hypothèse, notamment un règlement de compte d'ordre privé, en rapport *avec ses activités d'avocat.* Ce mercredi matin, les enquêteurs de la brigade criminelle procédaient à la perquisition de son cabinet parisien.

« Un travail des services spéciaux algériens, véritable police politique du régime ! » L'accusation est grave, mais M. Aït Ahmed, un des chefs historiques de la lutte pour l'indépendance de l'Algérie, l'assume en toute conscience. Comme il nous l'a déclaré ce mercredi 8 avril, Me Ali Mecili, qui était un de ses amis très proches puisqu'ils militaient ensemble au sein du FFS (Front des forces socialistes) créé par M. Aït Ahmed en 1963, après son exclusion du FLN, était un *opposant* particulièrement *gênant* pour le régime algérien.

« *Depuis quelque temps,* affirme M. Aït Ahmed, *nous craignions les réactions d'Alger. Tous les faux-semblants démocratiques, comme la création d'une section d'Amnesty International, d'une troisième Ligue des droits de l'homme, font partie d'un scénario* », nous a encore déclaré M. Aït Ahmed, avant d'ajouter : *« Les services algériens peuvent tout se permettre. C'est le terrorisme d'Etat. »*

Une chose est sûre en tout cas, depuis trois semaines, Me Mecili était l'objet de menaces téléphoniques qu'il avait prises suffisamment au sérieux pour déménager il y a dix jours. Me Mecili, qui avait quitté l'Algérie en 1966, trois mois avant l'évasion de prison de M. Aït Ahmed, était, depuis, installé en France, dont il a la nationalité, et se consacrait à la défense de tous les opposants algériens. C'est lui qui avait *notamment défendu les treize* Algériens, membres du Mouvement démocratique algérien de l'ancien président Ben Bella, menacés d'expulsion en octobre 1986.

Cette intention avait été interprétée comme une « bonne manière » faite à l'Algérie par la France pour « remercier » Alger de son rôle d'intermédiaire dans l'affaire des otages français détenus au Liban. Depuis, Paris a interdit à deux reprises le journal de l'ancien président Ben Bella, *Al Badil,* et les opposants algériens se sont vu rappeler à l'obligation de réserve. Plusieurs meetings ont aussi été interdits, et tout se passe comme si Paris muselait systématiquement toute opposition au régime du président Chadli.

Me Mecili était le principal animateur de *Libre Algérie,* le journal du Front des forces socialistes de M. Aït Ahmed. La carrière de ce militant de la première heure peut aussi justifier, selon M. Aït Ahmed, l'hypothèse d'un assassinat par les services algériens.

Me Mecili, qui s'était engagé à seize ans dans l'ALN, avait été, de 1958 à 1962, membre des services de renseignements algériens. Il en avait démissionné à l'indépendance avec toute une équipe de *Kabyles, n'étant pas d'accord,* selon M. Aït Ahmed, sur le rôle de « noyautage intérieur » dévolu à ces services. En 1963, il avait cependant réintégré la sécurité militaire, mais il fut arrêté en compagnie de M. Aït Ahmed, le 17 octobre 1964. Il avait été libéré après le coup d'Etat de 1965, selon son ami, sur l'intervention de MM. Taleb Ibrahimi actuel ministre des affaires étrangères, et Aït Chellal, actuel ambassadeur d'Algérie en Tunisie.

Me *Mecili gardait,* à *Paris,* des contacts avec tout le monde, y compris avec les autorités algériennes, dont il recevait des émissaires.

<u>Après la mort d'une voyageuse en gare d'Evry</u>

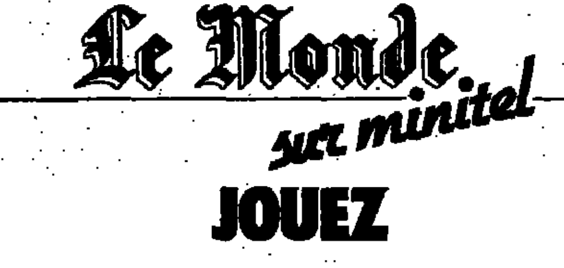
Des avocats demandent l'inculpation de deux contrôleurs de la SNCF

Devant la presse, mardi 7 avril, les avocats de la famille de Viviane Borderie, morte le 23 mars en gare d'Evry-Courcouronnes (Essonne), ont précisé les motifs pour lesquels ils avaient demandé, le matin même, l'inculpation des deux contrôleurs de la SNCF mêlés au drame. C'est au *juge d'instruction* d'Evry, M. Emile Cabié, que Me George Pau-Langevin pour les parents de la victime, Me Francis Terquem pour SOS-Racisme, Me Denis Theillac et Me Grégoire Rincourt pour le veuf et ses enfants, ont adressé leur requête, après examen du dossier.

Viviane Borderie, quarante-deux ans, une infirmière antillaise, mère de trois enfants, était intervenue dans une altercation opposant dans le train deux contrôleurs à Mlle Lingbongi Likulia, étudiante et fille du secrétaire d'Etat zaïrois à la *défense* nationale et à la sécurité du territoire, montée en première classe avec un billet de seconde. Selon quatre témoignages – ceux de Mlle *Likulia* et de trois jeunes gens, MM. Thierry Megnoux, Laurent Lorenzini et Manuel Saint-Lary – cités par les avocats, les contrôleurs ont empêché Viviane Borderie de descendre en gare de Grigny, où elle devait retrouver ses enfants. Selon les avocats, les contrôleurs pouvaient, en conséquence, être inculpés de *« crime d'arrestation sur un faux ordre de l'autorité publique et délit de séquestration de moins de cinq ans ».* Selon certains témoignages, l'un des contrôleurs aurait eu *« un rôle actif »* dans la chute de Viviane Borderie. Il pourrait être inculpé de *« coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner ».* Enfin, dernier motif d'inculpation, pour les avocats : *« délit de non-assistance à personne en danger »,* car *« contrairement aux allégations de la SNCF, les deux contrôleurs étaient très proches de Mme Borderie au moment de l'accident ».*

Pour sa part, M. Emile Cabié envisage une reconstitution des faits, dimanche 26 avril, ont annoncé les avocats. Dès le 1er avril, la SNCF avait diffusé auprès de son personnel une note interne mentionnant un procès-verbal pour voyage en situation irrégulière dont Viviane Borderie aurait été l'objet. *« Nous ne pouvons laisser cracher sur Viviane Borderie après qu'elle ait été jetée du train »,* a protesté Me Francis Terquem, expliquant ainsi la démarche des avocats auprès du juge Cabié.

D. R.



Société

JUSTICE

Au tribunal de Paris

Le docteur Demarquet condamné pour violation du secret médical

Le docteur Jean-Maurice Demarquet a été condamné, mardi 7 avril, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, à 5 000 francs d'amende pour n'avoir pas respecté le secret médical dans une interview au journal *le Monde* – le 15 octobre 1985 – vis-à-vis de Hubert Lambert et de son légataire universel, M. Jean-Marie Le Pen. M. Demarquet devra en outre verser 10 000 francs de dommages-intérêts à M. Le Pen, président du Front national, qui s'était porté partie civile.

M. Le Pen, légataire universel d'Hubert Lambert, décédé le 24 septembre 1976, avait estimé, le 17 mars dernier, lors d'une première audience, que le docteur Demarquet avait trahi, envers Hubert Lambert et lui-même, le serment d'Hippocrate. Lors d'une seconde audience, le 23 mars, le docteur Demarquet avait nié avoir jamais été ni le médecin d'Hubert Lambert ni celui de M. Le Pen.

De son côté, M. Le Pen avait affirmé, à l'audience du 17 mars, que M. Demarquet « *ne connaissait pas suffisamment Hubert Lambert pour venir le voir en qualité d'ami* ».

Dans son jugement rendu mardi, le tribunal a estimé que le docteur Demarquet n'avait pu être tenu informé, comme il l'a été durant plusieurs années, des résultats d'analyses « *que parce qu'il était considéré comme le médecin auquel il devait être fait part du bilan de santé* ».

Pour ce qui concerne Hubert Lambert, le tribunal a « *remarqué qu'au cours de l'entretien avec le journaliste du* Monde, *Alain Rollat, le docteur Demarquet avait posé pour principe qu'il avait été le médecin d'Hubert Lambert* » et que, dès lors, il n'avait pu « *tenir certains propos sans violer le secret médical* ».

L'enquête sur la mort de Malik Oussekine

Un deuxième policier est inculpé

Quatre mois après la mort de Malik Oussekine, M. Philippe Jeannin, le juge d'instruction chargé du dossier concernant la mort du jeune étudiant passé à tabac par des policiers, a inculpé, mardi 7 avril, un deuxième membre du peloton voltigeur motocycliste (PVM) : le brigadier-chef Jean Schmitt, qui dirigeait l'aile droite du PVM, le 6 décembre. Il a été laissé en liberté. Des témoignages accablants – ceux de gendarmes, de son supérieur le commissaire Duruisseau et de M. Paul Bayzelon – ont dû finir par convaincre le juge d'instruction que la mémoire du policier était par trop sélective.

Il est des informations judiciaires particulièrement sensibles où, par crainte de faux pas, les juges d'instruction, au risque de se voir reprocher leur lenteur, décident d'avancer avec une sourcilleuse prudence. C'est, peut-on dire sans craindre d'être démenti, la tactique adoptée par M. Philippe Jeannin. La colère provoquée par la mort de Malik Oussekine, que les propos récents de M. Pandraud au *Monde* ne pouvaient apaiser, exigeait apparemment d'avancer sur la pointe des pieds. Ainsi, quatre mois après, un policier dont les explications, depuis longtemps, semblaient peu convaincantes et cadraient mal avec les témoignages connus, le brigadier-chef Schmitt, quarante ans, vient d'être inculpé de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, par agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions.

Que disait ce policier ? Lancé boulevard Saint-Michel, à la tête de l'aile droite du peloton voltigeur motocycliste, il décidait, vers 1 heure du matin, de déployer son groupe de dix-huit motos en direction de la rue Racine où une mini-barricade avait été dressée. Arrivé au croisement de la rue Monsieur-le-Prince, ce policier, sur sa moto, était, a-t-il expliqué, atteint par un pavé en pleine poitrine. Déséquilibrée, sa moto dérape. Le brigadier, *groggy*, ne sait, dès lors, ce qui l'entraîne vers le 20, rue Monsieur-le-Prince, pas plus qu'il ne s'explique comment il perd son arme administrative, ni comment l'un de ses subordonnés, le gardien Giorgi, la retrouvera dans la main de M. Paul Bayzelon, ce fonctionnaire du ministère des finances qui avait tenté de protéger Malik Oussekine *en le laissant pénétrer dans* l'entrée de son immeuble. Le brigadier-chef avait déclaré être « *toujours resté sur le pas de la porte* », ne croyait pas avoir « *physiquement participé à l'action* » et n'avait jamais vu Malik Oussekine. Un certificat médical de vingt jours d'incapacité de travail est là pour témoigner du choc qu'il avait subi. Sans rapport apparent avec la mort de Malik Oussekine, ce policier devait, par la suite, être suspendu par son administration pour avoir omis de signaler la perte de son arme administrative.

Longuement gardé à vue, du 17 décembre à 9 heures au 18 décembre à 18 heures, le brigadier-chef Schmitt avait été remis en liberté. Des trois policiers dont l'enquête a déterminé qu'ils s'étaient trouvés 20, rue Monsieur-le-Prince, le brigadier-chef Schmitt, les gardiens Giorgi et Garcia, seul ce dernier, pour avoir reconnu avoir frappé Malik Oussekine, était inculpé le 27 janvier. Et les autres, se demandait-on depuis ? Pouvait-on se satisfaire de trous de mémoire comme seule explication ? Ce n'était, bien évidemment, pas l'avis de la famille Oussekine représentée par M[es] Georges Kiejman et Bernard Dartevelle. Sans doute fallait-il consolider le dossier pour parvenir à une autre inculpation. Curieusement, ce sont des membres des forces de l'ordre qui sont venus à la rescousse de la partie civile.

Le coup de grâce

Les gendarmes d'abord : ceux de l'escadron de gendarmes mobiles de Chartres, dirigés par le major André Betonnier qui était chargé de bloquer le carrefour des rues Racine et Monsieur-le-Prince. La situation n'était guère tendue puisqu'il venait de recevoir l'ordre de « décrocher » lorsque les gendarmes ont vu arriver les motos du PVM. Nombre de ces gendarmes ont vu tomber la moto du brigadier-chef Schmitt. « *Je n'ai pas vu qu'il ait reçu un projectile* », dit l'un. « *Il ne paraissait pas blessé et s'est relevé aussitôt* », dit l'autre. « *S'il avait reçu un pavé, j'aurais vu un projectile de cette taille* », poursuit un troisième. A quoi alors est due cette chute ? « *A une mauvaise manœuvre* », « *à un arrêt trop brusque* », « *à sa précipitation à poursuivre des manifestants* »...

Des policiers du PVM qui suivaient immédiatement, à 5-10 mètres le brigadier-chef Schmitt apportent des témoignages comparables. Il s'agit du gardien Musset qui conduisait la moto, et du gardien Fernandez en selle derrière lui. Rien à leurs yeux n'expliquait que leur supérieur prît la décision de s'engager rue Monsieur-le-Prince. Le gardien Fernandez ajoute : « *J'ai vu la moto déraper. Je n'ai pas remarqué qu'il ait été atteint par un projectile.* » Maladresse alors ? Un des responsables du PVM, en tout cas, ne félicitera pas le brigadier chef dont c'est « *la deuxième chute en deux jours* ».

Mais le coup de grâce est donné par le commissaire Jacques Duruisseau, le grand patron du PVM. Il ne fait pas de quartier. Le soir de la mort de Malik Oussekine, ses hommes, de vive voix ou dans leur rapport, ne signalent nul incident « *tel que poursuite d'un manifestant dans un immeuble ou coups portés à un manifestant* ». D'ailleurs, le commissaire Duruisseau n'apprendra la mort de Malik Oussekine qu'à 3 h 15 du matin. A ce moment, il n'imagine pas un seul instant, dit-il, que ses hommes puissent être peu ou prou mêlés à l'affaire. Il lui faudra attendre le lendemain et la cérémonie de remise de jouets destinés aux enfants des fonctionnaires de son unité à l'occasion de Noël pour avoir connaissance d'une rumeur : au cours d'une opération récente, un de ses hommes aurait égaré son arme... Il contacte les policiers de l'Inspection générale des services (IGS). Démuni d'informations mais soupçonneux, le commissaire Duruisseau est entendu, sur sa demande, par l'IGS. Le 8 décembre, il apprend que le gardien Giorgi a « récupéré », dans des circonstances mal définies, l'arme du brigadier-chef Schmitt. Quand Giorgi *apprend qu'il devra déposer devant* l'IGS, il est gêné et ne veut pas s'y rendre sans Schmitt. Pour le commissaire Duruisseau, le malaise prend corps. Il ne parviendra à joindre le brigadier-chef à son domicile que le 9 décembre et se rendra directement chez lui. Schmitt reconnaît alors avoir perdu son arme. Mais « *groggy, en état de choc* », il continue d'affirmer ne rien pouvoir se rappeler.

Au cours de ses auditions, le commissaire Duruisseau rappelle au juge d'instruction que au moment où son subordonné a pris l'initiative d'intervenir rue Racine, il n'était « *plus question de ratissage, mais de procéder à des interpellations d'individus se livrant à des délits sur la voie publique* ». Peut-on raisonnablement ranger Malik Oussekine dans cette catégorie ? De même, le commissaire rappelle-t-il, s'il en était besoin, qu'« *il est absolument impératif de signaler la perte d'une arme au cours d'une intervention, d'autant plus si elle est récupérée par un tiers* ».

« *A aucun moment*, poursuit le commissaire, *on ne m'a signalé, corrélativement à l'incident de la chute de Schmitt, la poursuite d'un ou plusieurs manifestants ou supposés tels dans le hall d'un immeuble proche.* » Est-ce par souci d'exactitude qu'il précise enfin que le brigadier-chef ne rentrait au garage, cette nuit-là, qu'un quart d'heure avant le reste des policiers du PVM ? Un homme, blessé comme Schmitt prétend l'avoir été, en aurait-il fait autant ? Les silences, les omissions du brigadier-chef ont, en tout cas, mis son supérieur bien mal à l'aise.

Quant à M. Paul Bayzelon, fermement, posément, il continue d'affirmer :

1) que trois policiers sont venus récupérer l'arme perdue dans l'entrée de son immeuble, après que Malik eut été frappé ;

2) que le propriétaire de l'arme est bien entré et ne s'est pas contenté de rester sur le pas de la porte ;

3) qu'il a, lui-même, été frappé par *ces trois policiers* ;

4) que jamais Malik Oussekine n'a fait ni un geste d'agression ni un geste de défense. Tout cela s'est passé très vite : soixante-dix secondes au maximum.

Ces éléments en main, le juge d'instruction a donc décidé une nouvelle inculpation.

AGATHE LOGEART.

SPORTS

Football : Coupe de France

PSG et Saint-Etienne éliminés

Le Racing-Club de Strasbourg et le FC-Martigues, clubs de seconde division, ont créé la surprise, mardi 7 avril, en éliminant respectivement le Paris-Saint-Germain, champion de France en titre, et l'AS-Saint-Etienne, lors des seizièmes de finale retour de la Coupe de France de football.

*TOURS (D. 2) bat La Roche (D. 2)	3-1 (0-0)
*STRASBOURG (D. 2) b. Paris-SG (D. 1)	1-0 (0-0)
*BREST (D. 1) b. UCK Vannes (D. 4)	3-0 (1-1)
*LAVAL (D. 1) b. Rennes (D. 1)	5-3 (1-1)
*PÉRIGUEUX (D. 4) b. Loison (DH)	3-0 (1-3)
*LENS (D. 1) b. Rouen (D. 3)	2-1 (0-0)
*Thonon (D. 2) et Alès (D. 2)	0-0 (0-1)
Monaco (D. 1) b. *Nice (D. 1)	3-0 (2-0)
*AUXERRE (D. 1) b. *Baume-les-Dames (DH)*	*5-0 (5-0)*
*LYON (D. 2) b. Angers (D. 2)	3-2 (3-2)
*REIMS (D. 2) b. Mulhouse (D. 2)	1-0 (2-0)
*MARTIGUES (D. 2) b. Saint-Etienne (D. 1)	2-0 (0-1)
*Caen (D.2) et TOULOUSE (D. 1)	1-1 (0-1)
*Cannes (D. 2) et MARSEILLE (D. 1)	0-0 (0-1)
*Bastia (D. 2) et LILLE (D. 1)	0-0 (1-2)

Le score entre parenthèses est celui du match aller. Les équipes qualifiées sont en capitales. Le match Bordeaux (D. 1)-Gueugnon (D. 2) aura lieu le 14 ou le 15 avril.

RELIGIONS

● **RECTIFICATIF.** – Des erreurs de transmission se sont glissées dans l'article sur le judaïsme libéral (*le Monde* du 8 avril). Celui-ci est né à la synagogue de la rue Copernic, il y a quatre-vingts ans et non vingt ans. Par ailleurs, il faut distinguer entre la « *bar-mitsvah* » pour les garçons et la « *bat-mitsvah* » pour les filles.

Sciences

Le super-ordinateur Cray-2 en service pour la Météorologie nationale

Mieux prévoir le temps du week-end

Le 7 avril à 7 h 05, la Météorologie nationale a « sorti » sa première prévision de l'évolution de l'atmosphère pour les quatre-vingt seize heures à venir, grâce au Cray-2, le plus puissant ordinateur du monde, dont elle partage l'usage avec les neuf autres membres du Centre de calcul vectoriel pour la recherche (CCVR) et qui est installé dans l'Ecole polytechnique, à Palaiseau. Elle est le seul service météorologique européen à disposer d'un Cray-2.

Depuis 1985, le CCVR – et donc la Météorologie nationale – diposait d'un Cray-1. Mais les performances du Cray-2 sont très supérieures à celles de son prédécesseur.

● Cray-1 a la forme d'une colonne creuse haute de 2 mètres et d'un diamètre de 1,70 mètre environ, ce qui est déjà très petit pour un super-ordinateur. Il peut faire 50 millions d'opérations par seconde et emmagasine dans sa mémoire 1 million de mots de huit octets. Il prévoit le temps vingt-quatre heures à l'avance en 120 milliards d'opérations et en quarante minutes. Pour une prévision à quatre-vingt seize heures, il a besoin de 480 milliards d'opérations et de deux heures et quarante minutes.

● Cray-2 a toujours la forme d'une colonne creuse. Mais celle-ci n'est haute que de 1,40 mètre et son diamètre ne dépasse pas cette même dimension (1). Il peut faire 1,2 milliard d'opérations par seconde et emmagasine dans sa mémoire 256 millions de mots de huit octets. Il prévoit le temps vingt-quatre heures à l'avance en 120 milliards d'opérations et en 4 minutes. Pour la prévision à quatre-vingt seize heures, il fait les 480 milliards d'opérations en seize minutes.

Les prévisions météorologiques sont fondées sur les lois de la thermodynamique. L'atmosphère est divisée régulièrement en « boîtes » à trois dimensions. Dans les deux sens horizontaux, chaque boîte a environ 100 kilomètres de côté. Dans le sens vertical, il y a empilement de quinze boîtes sur une vingtaine de kilomètres de hauteur. A partir des quelque 30 000 mesures (température, pression, humidité, vitesse et direction du vent) faites chaque jour à la même heure sur le réseau météorologique mondial qui, lui, est très inégalement réparti, on attribue pour chaque « boîte » une valeur à chacun des paramètres. Puis on calcule, en fonction des lois de la thermodynamique, l'évolution de l'atmosphère toutes les vingt-deux minutes pour chacune des « boîtes » et ce, pour les quatre-vingt seize heures à venir. C'est le modèle Emeraude (2).

Il y a aussi le modèle Péridot qui utilise des « boîtes » de 35 kilomètres de côté, toujours empilées par quinze. Mais celui-là ne sert que pour affiner les prévisions concernant le territoire français.

Avec les performances de calcul de Cray-2, on étend à l'ensemble du globe le modèle Emeraude qui, sur le Cray-1, était limité à l'hémisphère nord. Quant au modèle Péridot, son domaine de travail, qui ne couvrait que la France et ses abords immédiats, va être étendu à une bonne partie de l'Atlantique oriental, de la Méditerranée et de l'Europe occidentale. Ainsi, les prévisions « affinées » se feront à l'échéance de quarante-huit heures au lieu de vingt-quatre heures.

Enfin, pour le modèle Péridot, Cray-1 ne marchait que pour les observations faites à 2 heures du matin (heure française, soit 0 heure temps universel). Alors que Cray-2 travaillera aussi à partir des observations de la nuit et en plus sur celles effectuées à 12 heures (temps universel).

Pour le premier jour de Cray-2, les installations de l'avenue Rapp de la Météorologie nationale ont reçu dans les premières heures du 7 avril les observations faites à 2 heures (heure de Paris) dans les quelque trois mille stations du réseau mondial, par trois mille navires et par les satellites. A 4 h 50, toutes ces données étaient transmises par fil au Cray-2 de Palaiseau. A 7 h 05, celui-ci avait calculé, selon les modèles Emeraude et Péridot, l'évolution de l'atmosphère, respectivement pour les quatre-vingt-seize et les trente-six heures à venir et envoyait ses résultats avenue Rapp. A 7 h 15, tous les résultats étaient tranformés en cartes et en graphiques et ils étaient arrivés, à 7 h 20, dans les cent cinquante stations de la Météorologie nationale réparties dans toute la France.

Ces premières performances, déjà intéressantes, ne sont pas les seuls avantages obtenus par la mise en service de Cray-2. Le nouveau super-ordinateur va en effet être utilisé pour la recherche pendant la moitié du temps attribué à la Météorologie nationale. Il permettra, notamment, de comparer les prévisions aux situations réelles qui se sont établies après ces prévisions et d'améliorer, ainsi, sans cesse, la connaissance de l'atmosphère et de l'évolution de celle-ci.

Mais il ne faut pas oublier que les prévisions météorologiques, même affinées de plus en plus, même utilisant des ordinateurs de plus en plus puissants, ne seront jamais ponctuelles, sauf à échéance d'une heure environ dans des cas très précis – des manifestations sportives par exemple. Mais il faut alors des observations, ponctuelles elles aussi, réparties spécialement dans le temps et l'espace pour la circonstance.

YVONNE REBEYROL.

(1) La taille d'un ordinateur est essentielle pour la rapidité des calculs. Bien que les signaux courent dans les câbles et les circuits à une vitesse voisine de la lumière (300 000 kilomètres à la seconde), la réduction des longueurs est un facteur capital. Cray-2 contient 150 kilomètres de câbles. Avec les tout premiers ordinateurs des années 50, il aurait fallu probablement deux mois pour établir une prévision à quatre jours. Depuis que la Météorologie nationale a été en mesure d'utiliser les prévisions numériques au début des années 70, sa puissance de calcul a été multipliée par trois tous les cinq ans (la puissance de Cray-2 représente plus que le triple de celle de Cray-1) et dans le même temps, à qualité égale, les prévisions ont gagné un jour aussi tous les cinq ans.

(2) Richardson, l'inventeur anglais de cette méthode de prévision météorologique, avait calculé à grand-peine en 1922 – donc avant les ordinateurs – qu'il aurait besoin de 64 000 mathématiciens travaillant pendant vingt-quatre heures pour établir une prévision à... vingt-quatre heures.

● **Super-Phénix : L'origine de la fuite reste mystérieuse.** – Six jours après la détection d'une fuite de sodium dans la centrale nucléaire Super-Phénix, à Creys-Malville (Isère), les responsables n'ont toujours pas une vue précise de la situation. Certes, celle-ci ne présente aucun danger, puisque le sodium est recueilli dans une enceinte étanche, sous atmosphère d'azote, à l'abri de tout contact avec l'air et l'eau. Il s'agit du sodium situé dans le « barillet », cuve en acier servant au transit des assemblages lors des chargements et déchargements du combustible, et non de celui qui refroidit le réacteur, lequel reste en état de fonctionnement. Mais l'origine de la fuite échappe encore aux spécialistes. Et ses conséquences sont difficiles à évaluer. Si la fuite s'est produite dans une tuyauterie annexe, il faudra arrêter le réacteur pendant plusieurs mois, pour enlever les 5 500 tonnes de sodium qui circulent dans le réacteur et faire la réparation. Si c'est le barillet lui-même qui est en cause, le problème est beaucoup plus difficile et l'avenir même de la filière pourrait être compromis.

CATASTROPHES

Soixante-trois corps ont été retirés de l'épave du « Herald-of-Free-Enterprise »

Commencées tôt dans la matinée du mardi 7 avril, les opérations de renflouement de l'épave du car-ferry *Herald-of-Free-Enterprise*, qui avait fait naufrage le 6 mars au large de Zeebrugge, se sont déroulées selon le calendrier fixé. Les conditions météorologiques étaient favorables.

En fin d'après-midi, le navire était redressé bien qu'encore rempli d'eau. Celle-ci sera pompée progressivement, et le ferry sera dans une quinzaine de jours remorqué vers Zeebrugge.

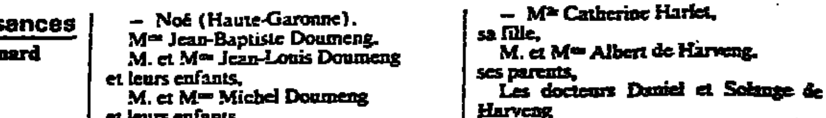
Employant, pour mener à bien ces opérations, une centaine d'hommes, les deux sociétés, de réputation mondiale, SMIT Tak (néerlandaise) et URS (belge) ont réussi un véritable exploit technique. Un grand chantier flottant avait été installé autour de l'épave, composé de grues immenses, de barges et de plates-formes. Des pieux avaient été fichés au fond de la mer pour retenir les grues, et seize câbles d'acier très résistants soudés au navire de 132 mètres pour le redresser.

Les opérations ont eu lieu de jour, non seulement pour profiter en début de matinée de la marée haute, mais aussi pour pouvoir récupérer des corps qui, éventuellement, auraient pu s'échapper du navire au fur et à mesure de sa remontée.

Selon les responsables de la compagnie Townsend Thoresen, propriétaire du navire, le naufrage avait causé la mort de 200 personnes (60 morts et 140 disparus, dont la majorité seraient restés prisonnièrs du ferry), 343 passagers et membres d'équipage avaient pu être sauvés.

Mardi, en début de soirée, les techniciens de SMIT et d'URS ont passé la main aux hommes-grenouilles de la Force navale belge, aidés par des plongeurs britanniques, pour une opération tout aussi délicate et difficile : le repérage des corps des victimes.

Mercredi matin, on apprenait que 63 corps avaient été extraits dans la nuit par les plongeurs, de la carcasse du *Herald-of-Free-Enterprise*. Les cadavres ont été acheminés vers la base navale de Zeebrugge pour y être si possible identifiés puis rendus à leur famille, une équipe de quelque deux cents spécialistes de l'identification des corps est sur place, formés aux techniques utilisées pour reconnaître les victimes d'incendie. La fouille minutieuse du navire se poursuivait ce mercredi. – *(AFP)*.



Le Carnet du Monde

Naissances

– **Sylvie, Jean et Bernard BENSEHILA,**
comblés par l'arrivée de

Jeanne,

née le 6 mars 1987.

Sylvie, Jean, Bernard Bensehila,
28, rue Neuve-Sainte-Catherine,
13007 Marseille.

– **Etienne et Marie-Yvonne GUYON**

ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Margot,

fille de Aude et de Jean-Pierre Caron.

– **M. Jean-Marie PERET et Mme, née Catherine Bellardie, Emmanuelle Peret, Bertrand Peret,**

sont heureux de faire part de la naissance de

Anne-Laure.

Bordeaux, le 31 mars 1987.

Décès

– Le président, le bureau et le conseil d'administration de l'Association de science régionale de langue française ont la douleur de faire part du décès brutal de

M. Philippe AYDALOT,
professeur à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne,
directeur du CEEE,
membre du bureau.

– Irène Jean et Angèle Borten,
Sylvie et Marc Borten,
Anne et Frédéric Krivine,
Henri et Hélène Wittemberg,
Michelle Sterling,
ont l'immense tristesse d'annoncer la mort de

Victor BORTEN,

le 3 avril 1987.

– Pierre Philip,
Jacqueline et Bernard Philip,
font part du décès de leur grand-mère et mère,

Mme Yvonne CASSAGNE,
née Barris,

survenu le 25 mars 1987.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Brétons, Saint-Arailles (Gers).

AICF, Quetta, Pakistan,
11, rue des Pénitents-Blancs,
31000 Toulouse,
1, quai Lissagaray,
32000 Auch.

– M. et Mme Paul-Louis Charvet,
Elise, Pierre et Guillaume,
M. et Mme Didier Laval-Charvet,
Grégoire et Arnaud,
M. Jean-Gabriel Charvet,
ses enfants et petits-enfants,
M. Jean Du Buit,
son beau-père,
Le RP F.-M. Du Buit,
Mlle Magdelaine Du Buit,
ses beau-frère et belle-sœur,
Annunciacion Blanco,
sa fidèle gouvernante,
Les familles Thépot, Milan, Garçon, Du Buit, Arsène Henry, et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis CHARVET,
en poésie Evrard des Millières,
officier de la Légion d'honneur,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ancien directeur général d'Air France,
ancien vice-président de la Chambre syndicale de la sidérurgie française,
ancien président du Comptoir français des produits sidérurgiques,
ancien membre du Conseil économique et social,
ancien président de l'Union nationale interfédérale des œuvres privées, sanitaires et sociales,
président des amitiés Robert-Garric,
maire honoraire de La Chapelle-Blanche,

rappelé à Dieu le 6 avril, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 10 avril 1987, à 15 heures, en l'église de La Chapelle-Blanche (Savoie).

Une messe à son intention et à celle de son épouse

Lydie DU BUIT,

décédée le 21 janvier 1970, sera célébrée ultérieurement à Paris.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

67, place Saint-Léger,
73000 Chambéry.
15, rue Vézelay,
75008 Paris.

– Noé (Haute-Garonne).
Mme Jean-Baptiste Doumeng,
M. et Mme Jean-Louis Doumeng
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Doumeng
et leurs enfants,
M. et Mme *Léon* Audoubert,
Les familles Berges, Boret, Trinque, Bories, Gélade, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Baptiste DOUMENG,
agriculteur,
membre du Parti communiste français,
ancien résistant, lieutenant FFI,
membre de l'ANACR,
membre du conseil économique et social de Midi-Pyrénées,
administrateur de la Compagnie française d'assurance crédit (COFACE),
président-fondateur du groupe coopératif UCASO,
président-fondateur de la compagnie Interagra,
président de la SEAV Interagra,
membre de l'Alliance internationale coopérative et président de son Bureau économique du comité agricole (BECA),
administrateur de nombreuses sociétés coopératives agricoles,
ancien conseiller général du canton de Carbonne,
ancien maire de la commune de Noé,

survenu en son domicile à Noé, des suites d'une cruelle maladie, le lundi 6 avril, dans sa soixante-huitième année.

L'exposition du cercueil aura lieu, vendredi 10 avril, à partir de 9 heures, en la salle Faugère à Noé, où des registres de condoléances seront mis à disposition.

La levée du corps se fera le même jour, à 15 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Noé.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Noé (Haute-Garonne).
L'Union des coopératives agricoles du Sud-Ouest,
14, rue Alexandre-Fourtanier, à Toulouse.
La compagnie Interagra, 152, avenue Malakoff, 75116 Paris,
ont la tristesse de faire part du décès de leur président-fondateur,

M. Jean-Baptiste DOUMENG,

survenu en son domicile à Noé des suites d'une cruelle maladie, le lundi 6 avril, dans sa soixante-huitième année.

L'exposition du cercueil aura lieu le vendredi 10 avril, à partir de 9 heures, en la salle Faugère, à Noé, où des registres de condoléances seront mis à disposition.

La levée du corps se fera le même jour, à 15 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Noé.

(Le Monde des 7 et 8 avril.)

– Mme Etienne Fréchet,
née Chassériau
et ses enfants,
Philippe, Sylvie, Patrick, Olivier, Florence, David,
ses petits-enfants,
Nalya et Mickaël,
font part du décès de

M. Etienne Samuel FRÉCHET,
journaliste, pasteur, éditeur,

survenu dans sa soixante et unième année, à Vichy, le 23 mars.

« Christ est ma vie et la mort m'est un gain. »
Philippiens I, 21.

19, rue de la Pléiade,
03700 Bellerive-sur-Allier.

– Geneviève Gautier,
Andrée et Jacques Gautier,
François, Marie-Laurence, Inès et Pierre-Yves Gautier,
ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu de leur frère et oncle,

le Père Guy GAUTIER,

survenu le 5 avril 1987, dans sa soixantième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 10 avril, à 10 h 15, en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, 75007 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

46, rue Fabert,
75007 Paris.

– Mlle Catherine Harlet,
sa fille,
M. et Mme Albert de Harveng,
ses parents,
Les docteurs Daniel et Solange de Harveng
ont l'immense peine de faire part du décès de

Mme veuve André HARLET,
née Reine de Harveng,

survenu le 4 avril 1987, dans sa cinquante-septième année.

Les obsèques ont lieu le mercredi 8 avril, à 15 heures, au cimetière nouveau d'Aulnay-sous-Bois où l'on se réunira.

24, avenue de Savigny,
93600 Aulnay-sous-Bois.

– Le président et les membres de l'Association centrale des officiers de réserve de l'armée de mer (ACORAM) ont le regret de faire part du décès de leur président d'honneur,

le contrôleur général de la marine

Guillaume LE BIGOT.

Les obsèques ont lieu le mercredi 8 avril 1987, à 14 heures, à Saint-Louis des Invalides.

– Mme François Poublan,
Mme Odile Poublan
et ses enfants,
M. et Mme Pierre Poublan
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Monique POUBLAN,
directrice littéraire de *Time-Life*

survenu accidentellement le 28 mars 1987.

Les obsèques ont été célébrées le 1er avril 1987, à Sainte-Bazeille (Lot-et-Garonne).

59, rue Maurice-Berteaux,
78600 Le Mesnil-le-Roi.

– La direction de l'école Blaise-Pascal, 151 *bis*, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, a la tristesse de faire part du décès de son gérant,

M. Joseph SEROR,

le 7 avril 1987.

Erratum

– Dans l'avis de décès du professeur

Philippe AYDALOT,

passé par le président, les enseignants et le personnel de l'université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne *(voir nos éditions datées 8 avril)*, il fallait lire : « La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, 75016 Paris, le jeudi 9 avril, à 16 heures ».

Remerciements

– M. Simon Libeskind,
son époux,
Et toute sa famille, profondément sensibles aux nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus à l'occasion du décès de

Mme Simon LIBESKIND,
née Théo Rapoport,

survenu le 27 mars 1987, remercient chaleureusement toutes les personnes qui leur ont adressé ces messages qui les ont profondément touchés.

Anniversaires

– Il y a un an disparaissait le

professeur André DAVIDOVITCH,
directeur de recherches honoraires au CNRS,
croix de guerre 1939-1945.

En sa mémoire, comme en celle de sa très chère épouse

Valentine,

ceux qui les ont connus et aimés auront plaisir à se souvenir.

Communications diverses

– Cercle Bernard-Lazare. Alain Didier-Weil, psychanalyste, s'interroge sur « L'oubli d'oubli d'oubli », jeudi 9 avril, à 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, samedi 11 avril, à 14 heures, amphi Richelieu-Sorbonne, M. Jean-Claude Jauffret : « Parlement, gouvernement, commandement, l'armée de métier sous la IIIe République (1871-1914) ».

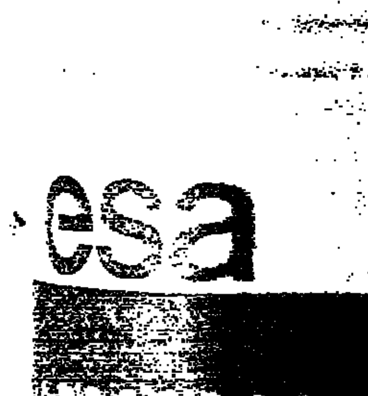
Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

CARNET DU MONDE

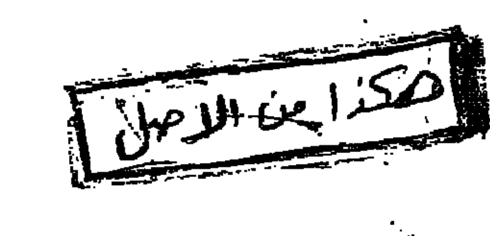
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	69 F
Abonnés (avec justificatif)	60 F
Communications diverses	72 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.







INTERNATIONAL



Gagnez avec Dow !

Dow Chemical is a large, diversified and successful international company. In Europe, Africa and the Middle East we operate 9 research and development centres, 31 manufacturing sites and 66 sales offices. The products we develop, manufacture and sell vary from base chemicals to plastics, speciality and agricultural chemicals as well as pharmaceutical products.

At one of our European research and development centres based in Rheinmünster, near Baden-Baden, West-Germany, we have career opportunities for

Chemists/Chemical engineers with experience in coatings or electronics

to join our thermoset resins Research and Technical Service and Development groups. You will be responsible for the development of new thermoset resins systems and applications. Regular contact with Manufacturing, Research, Technical Service and Development, Sales and Marketing will provide an in depth overview of the thermoset resins business.

We require : - a degree in chemistry, chemical engineering or polymer technology
- industrial experience in surface coatings preferably powder, automotive or can and coil coatings or in the electronics/electrical industries
- fluency in English and preferably one other major European language
- creative, *dynamic personality*
- flexibility in location.

We offer : - career opportunities based on your performance
- attractive employment conditions
- a stimulating international working environment.

If you are looking for a challenging position, an excellent opportunity for career advancement and an attractive salary and benefits package, please send us your C. V. or call us for an application form.

DOW. NOTRE RICHESSE, LA QUALITE DE NOS HOMMES.

DOW CHEMICAL RHEINWERK GMBH
Mr. H. - J. Wolf
Industriestraße 1
D - 7587 Rheinmünster
West-Germany
Tel. 07227/51 206

DOW

* Trademark of The Dow Chemical Company

Michel Bény Conseil



Notre Société, appartenant à un grand groupe français, assure la fabrication et la distribution de produits textiles haut de gamme.

Notre filiale espagnole (C.A. 800 millions de Pesetas) à Barcelone, recherche son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Ce poste, très opérationnel, recouvre les missions suivantes :

● d'une part, l'élaboration, le suivi et le contrôle des budgets, la gestion de l'ensemble des activités administratives et financières ainsi que du système informatique,

● d'autre part, la gestion des approvisionnements France/Espagne et des achats, ainsi que la responsabilité du dépôt et de la logistique.

Ce poste s'adresse à un candidat de nationalité française ou espagnole, parfaitement bilingue, de formation HEC, ESSEC et ayant une expérience solide du contrôle de gestion et/ou de la gestion d'une PME.

La connaissance du catalan serait un plus.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. en précisant votre rémunération actuelle sous réf. 258/M à CURRICULUM "l'Atelier", 6, Passage Lathuile 75018 PARIS.



L'Agence Spatiale Européenne

propose pour la Direction ***«Observation de la Terre et Microgravité»***

• dans son Centre de Recherche et de Technologie spatiales (ESTEC), situé à Noordwijk (PAYS-BAS), *un poste de*

SCIENTIFIQUE/INGENIEUR

spécialiste de la microgravité qui sera chargé de superviser les activités de soutien aux utilisateurs au sein de la Division «Développement des charges utiles de microgravité».

• au Siège, situé à Paris (FRANCE), *un poste de*

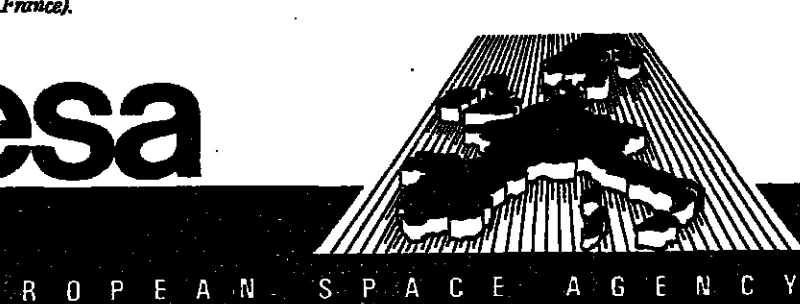
PHYSICIEN/INGENIEUR

chargé d'études en microgravité au sein de l'Unité «Etudes futures» pour les analyses des impératifs de microgravité pour la Station spatiale (sciences des matériaux, des fluides, de la vie).

Les candidats à ces postes auront un diplôme universitaire dans le domaine des sciences des matériaux, des sciences des fluides ou des sciences de la vie, assorti d'une expérience des aspects spécifiques des nouvelles sciences de la microgravité acquise dans le contexte de la recherche ou de l'industrie.
Une bonne connaissance de l'anglais ou du français est exigée; une certaine connaissance de l'autre de ces deux langues est souhaitable.

Conditions d'emploi des Organisations internationales (prestations familiales, indemnité d'expatriation, bons systèmes de sécurité sociale et de pension, indemnité d'installation).

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, devront être envoyées aux adresses suivantes:
*• **ESTEC,** Division du Personnel, Keplerlaan 1, 2201 AZ Noordwijk ZH (Pays-Bas) (poste aux Pays-Bas);*
*• **ESA-HQ,** Département du Personnel, 8-10 rue Mario Nikis, 75738 Paris Cedex 15 (France) (poste en France).*



esa

E U R O P E A N   S P A C E   A G E N C Y

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER

recherche

UN ASSISTANT DE ZONE - ASIE - CONFIRME

Le candidat retenu aura :
- une bonne **expérience bancaire** (8 à 10 ans),
- une formation supérieure (ESSEC, Sup. de Co.,...),
- une pratique courante de la langue anglaise.

Il devra :
- définir, en liaison avec les implantations (Hong-Kong, Japon, Corée, Chine), une stratégie de pénétration de du marché,
- proposer une politique de développement,
- contrôler les implantations et coordonner les actions du groupe dans cette zone,
- analyser les risques pays, banques, entreprises,
- gérer et développer un réseau de correspondants.

Adressez votre lettre de candidature, C.V. et rémunération à **Y. ALEXANDRE** - 19 rue de Meudon 92130 ISSY LES MOULINEAUX, qui transmettra.

Lycée fançais de Madrid recherche enseignants titulaires, primaire, secondaire. Adresser candidatures au : Lycée français de Madrid, Parque conde de Orgaz, 28043 MADRID – ESPAGNE

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Société du télescope Canada-France-Hawaii

recrute

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

diplôme universitaire scientifique ou d'ingénieur spécialisé en informatique ou en automatismes des systèmes asservis.
Minimum 5 ans d'expérience du contrôle d'instruments en temps réel et des mini-ordinateurs.
Salaire : fonction des qualifications.
Lieu de travail : Iles d'Hawaii, U.S.A., au siège (800 m d'altitude) et à l'observatoire (4.200 m).

Adresser C.V. et 3 références professionnelles avant le 30 avril à :
INGÉNIEUR EN CHEF C.F.H.T. CORP.
P.O. BOX 1597 KAMUELA. HI 96743 U.S.A.

Cherche pour projet de développement en Afrique sahélienne ingénieur des eaux et forêts, comptable gestionnaire. Ecr. ANERCO, D 78 16 Munstertal.

CHEF SERVEUR et SERVEUSE restaurant japonais WAKABA Londre, NW 3. Tél. : 01-586-7960.

Terre des hommes

Cherche d'URGENCE

3 MÉDECINS

avec, si possible, expérience de terrain
a) pour notre programme nutritionnel et curatif de Bohicon, au Bénin :
UN MÉDECIN
Connaissances et expérience en réanimation.
b) pour notre centre de santé de Segon, au Bénin, et pour notre programme de santé à Nouakchott, en Mauritanie :
DEUX MÉDECINS GÉNÉRALISTES
Connaissances et expérience en obstétrique, pédiatrie et nutrition.
Les personnes intéressées par l'un ou l'autre de ces postes, disposées à s'engager pour une période de deux ans au moins, demanderont les notices explicatives et le formulaire de candidature à :
TERRE DES HOMMES, Rue de Maupas 49, CH-1000 LAUSANNE 9.

Consultants ◆ pour l'international

SEMA • METRA CONSEIL, *société du groupe* SEMA • METRA, l'un des premiers groupes européens de conseil et de services en informatique, management et marketing, recherche :

1. Dans le cadre de missions de longue durée auprès d'administrations d'une grande métropole d'Afrique francophone :
- **Un économiste industriel** ayant environ 5 ans d'expérience, dont une partie en Afrique.
Il sera chargé d'études et de recommandations dans le domaine industriel. Disponibilité immédiate. (Réf. 73.01).
- **Un macro économiste** ayant une dizaine d'années d'expérience de la planification économique et de l'évaluation des projets, notamment dans les pays en voie de développement. (Réf. 73.02).
- **Un agro économiste** ayant environ 5 ans d'expérience, dont une partie dans la gestion de projets de développement rural en Afrique. (Réf. 73.03).
- **Un économiste généraliste** ayant environ 5 ans d'expérience. Il est familiarisé avec la gestion de projets, soit dans le secteur de la construction et de l'urbanisme, soit dans celui des infrastructures et des transports. (Réf. 73.04).

2. Pour une grande entreprise d'Afrique francophone :
- **Un spécialiste de la finance** ayant environ 10 ans d'expérience dont une partie dans une direction financière.
Il aura une compétence en gestion de trésorerie. (Réf. 73.05).

3. Pour une mission d'environ deux mois en Amérique Centrale :
- **Un expert en mécanique** ayant une grande expérience professionnelle et apte à diagnostiquer des entreprises de mécanique générale, de chaudronnerie, de fonderie. Disponibilité immédiate. (Réf. 73.06).

Merci d'adresser C.V., *lettre manuscrite et photo en indiquant la référence choisie* à Florence Carof - SEMA • METRA CONSEIL - 70, rue Cortambert - 75116 Paris



dlèse

Le Monde CADRES

La Société des Autoroutes Paris - Rhin - Rhône

recherche

UN CADRE CHARGÉ D'ÉTUDES ET DE DÉVELOPPEMENT DES MOYENS D'EXPLOITATION

POUR :
- la régulation du trafic,
- l'information des usagers,
- et l'amélioration des interventions d'urgence.

Poste à pourvoir à Direction d'Exploitation à DIJON.

FORMATION :
Ingénieur ou équivalent enseignement supérieur.

QUALITÉS REQUISES :
- intérêt pour les techniques nouvelles (applications électroniques, informatiques et télécommunications),
- expérience en maîtrise d'œuvre et connaissance des *marchés publics.*

RÉMUNÉRATION :
160.000 F à 180.000 F annuel brut, selon compétences et expériences.

Adr. candidature et C.V. avec prét. et disponibilité
Société des Autoroutes PARIS - RHIN - RHONE
Direction du Personnel
36, r. du Docteur-Schmitt, 21850 SAINT-APOLLINAIRE.

Revue spécialisée en AUDIO VIDÉO

recherche

COLLABORATEUR(TRICE)

sachant rédiger avec CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES.

Emploi stable.

Réponse sous le nº 7041, LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

INFORMATIS

TECHNIQUES DE POINTE

INGÉNIEURS UNIX

Grande expérience UNIX pour développement du noyau du SYSTÈME. 240.000 F/an.

INGÉNIEURS SYSTÈMES

Projets militaires en temps réel. Systèmes GOULD/MPX et VAX/VMS. 240.000 F/an.

INGÉNIEURS RÉSEAUX

TRANSPAC-X25-SNA-DSA

INGÉNIEURS PROCESS

Expérience processus industriels.
69000 MITRA-SOLAR, 26, rue Daubenton. 43-37-99-22.

Recherche

CHEF D'ÉQUIPE

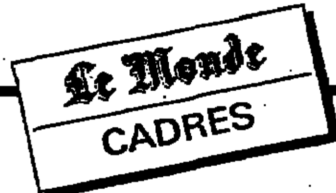
environ 30 ans. Formation BTS ou DUT. Expérience : informatique, encadrement. Qualité : méthodique, rigoureux. Env. C.V., prétentions à MIKROS, 56, bd Davout, 75020 Paris.

LAMIS INFORMATIQUE

recherche pour application temps réel

JEUNES INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Connaissant langage C/UNIX. Ecrire avec C.V. à LAMIS INFORMATIQUE, 3, rue de Louviers, 78100 St-Germain-en-Laye. Tél. : 30-61-51-81.



Cabinet Conseil (Paris) en communication et formation

recherche

UN CONSULTANT

POUR INTÉGRER SON ÉQUIPE

SA MISSION :

Evaluation des besoins de formation des personnels.

Assistance et aide à la conception de plans et d'actions de formation.

Il devra maîtriser les méthodes d'investigation, les traitements statistiques, l'analyse quantitative et qualitative des données.

Il aura en charge la rédaction des rapports d'étude et le conseil à la mise en place de politiques de formation.

Les candidats devront posséder un diplôme de 3e cycle ou équivalence, ainsi qu'une expérience professionnelle dans le domaine de la Formation.

Adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions sous n° 8485
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE

IFP

situé à RUEIL (92) recherche pour son laboratoire d'analyses

EN CONTRAT TEMPORAIRE

TECHNICIEN PHYSICIEN

DUT Mesures Physiques ou équivalent. Expérience de 1 ou 2 ans en maintenance électronique et/ou d'appareils de vide pour analyse en microscopie électronique à transmission, rédaction de bulletins d'analyses, maintenance des appareils.

ANGLAIS LU.

Adresser CV, photo et prét. sous réf. 23928 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Le Monde

avec 70 entreprises

participe

AU FORUM E.S.C.P.-ENTREPRISES

les 7 et 8 AVRIL 1987

Ecole Supérieure de Commerce de Paris
79, avenue de la République, 75011 PARIS.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

formation professionnelle

Vous venez de terminer vos études et vous souhaitez entrer dans la vie active, DEVENEZ après un stage de formation l'un des

CONSEILLERS COMMERCIAUX H.F.
d'un important organisme.
Tél. pr R.V. : 45-00-24-03.

propositions diverses

Aidez-moi à développer mon affaire, comme si c'était la vôtre !
UNIVERSALIS
45-38-99-05.

travail à domicile

J.F. assure traitement de texte sur Macintosh Plus.
Tél. : 45-65-06-53.

DEMANDES D'EMPLOIS

Dynamique et méthodique, secrétaire de direction, 28 ans, anglais courant, 7 années d'expérience dans les domaines du marketing, commercial et de la communication, recherche emploi stable dans les secteurs presse, publicité, radio ou tous autres secteurs dynamisants. Tél. : 42-62-16-44 après 19 h.

J.F. 23 ans, DESS IAE de gestion générale, maîtrise AES, licence droit des affaires, étudie toute proposition marketing, gestion générale, gestion du personnel.

Ecrire sous le n° 6948
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

20 ans de presse

CHEF DE PUBLICITÉ

rompu aux contacts
agences de publicité-clients

TECHNICO-COMMERCIAL

Relations services techniques
Agences-Imprimeries
et rédactions
Ecrire n° 6949 Le MONDE PUB
5, rue de Monttessuy – 75007 Paris

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE MARKETING. – 33 ans. Diplôme IPC + Chemas. Expérience informatique et hôtelière, esprit d'organisation et de rigueur. Anglais courant.

CHERCHE poste d'assistant marketing chargé d'études. (BCO/CR 1004.)

ÉCONOMISTE. – 41 ans. Diplômé d'études supérieures en Sciences économiques, licence gestion, anglais, espagnol courant. Exp. analyse économique PVD, 8 ans conseiller économique CEE. 2 ans conseiller économique ministre État africain. 6 ans très motivé par secteur boursier (expérience) et secteur économique.

REJOINDRAIT Chargé agent de change banque, banque d'analyse, prévisions économiques. Libre immédiatement. Accepte poste province. (BCO/BD 1005.)

CADRE ADJOINT DE DIRECTION HAUT NIVEAU. – 46 ans. Formation supérieure, pratique confirmée de la gestion. Exp. plusieurs années du commercial marketing et export produits et services surtout en agro-alimentaire.

RECHERCHE poste à responsabilités pour seconder activement direction et développer dynamiquement le marché. Excellente pratique de l'anglais. (BCO/BD 1006.)

SPÉCIALISTE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE. – 33 ans. Africain DESS. Maîtrise économie, ingénieur élevage. Anglais lu, roumain courant. Stages. Exp. terrain conduite gestion entreprise projets : 7 ans adaptation sens des relations humaines, esprit équipe négociateur.

CONNAIT Afrique. ENTRERAIS PME ou entreprise agro-alimentaire, chimie, industrie. Disponible, mobile France ou étranger pour longue ou courte durée. (BCO/JCB 1007).

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

Vente par notaire
Bel imm. ancien r. de Rivoli, charmant 2 p., beau séj. avec placards, kitchen., chbre avec s. de bains, 4e ét. avec asc. 830.000 F.
Ce jour jeudi 9-4 de 16 h à 18 h : 138, rue de Rivoli.

2e arrdt

PLEIN CŒUR HALLES
Petit 2 PCES. Plein soleil. 335.000 F. 43-22-61-35.

3e arrdt

ARTS-ET-MÉTIERS
Face Musée des Arts-et-Métiers, 6e ét., asc., 11 ch., service, 100 m², à rén. 900.000 F. 42-80-64-74, p. 233 le mat.

BEAUBOURG
57 m², 632 000 F. Immo-Marcadet : 42-52-01-82.

GRAVILLIERS, imm. XVIIe s., tr. beau stud. caract., gd charme, très confort. 46-44-98-07.

ARTS-ET-MÉTIERS 70 m²
3-4 p., charme, soleil, calme, 5e ét. 980.000 F. 43-26-73-14.

5e arrdt

SUPERBE DUPLEX
Liv. + chbre tt cft, cheminée. VUE ÉGLISE ST-SÉVERIN. Soleil, charme. 1.580.000 F. Serge KAYSER, (1) 43-29-60-60.

6e arrdt

LUXEMBOURG, récent pierre de t., dble liv., 3 chbres + bur., excellente distribution, 105 m², calme, parking. 43-35-18-36.

7e arrdt

239, BD ST-GERMAIN
(près Chambre des Députés)

IMM. PIERRE DE TAILLE
asc. en cours d'installation, réfection hall et cage d'escalier à la charge du vendeur.

4 P. 100 m²

2e et 4e ÉTAGE
TRAVAUX A PRÉVOIR

SUR PLACE SAMEDI 11 AVRIL DE 14 H à 17 H 30.

VARENNE RASPAIL
Exceptionnel 7 p., 210 m², ét. élevé, s/jard., terrasse, box. IMM. DE HAUT STAND. avec PISCINE. EXCLUSIVITÉ R.I.R.G. - 45-44-28-13.

8e arrdt

FRIEDLAND 180 m²
Triple réception, 3 chbres, 4e étage, service, parking. GARBI - 45-67-22-88.

9e arrdt

RUE BLANCHE
Grand deux-pièces (env. 70m²) dans bel imm. Tél. 47-36-93-64, après 20 h.

12e arrdt

Bastille, studio rénové, 30 m², 2e étage. 400.000 F. 43-48-79-13, répond. ou soir.

Mo PORTE DORÉE
Récent beau 3 p., balc. Sud, cuis. aménagée, impeccable. 1.080.000. 43-44-43-87.

Mo MICHEL-BIZOT
Dernier étage, imm. p. de taille, réc., gd 2 p., balc., tt conft. 695.000. Micot, 43-44-43-87.

13e arrdt

MONGE-ARAGO
Studios cuis., bains, chff. central à partir de 440 000 F. Séj. + chambre cuis., w.-c. bains, chff central, asc. à partir de 695 000 F.
Bon imm. ravalé, toit. S/place, jeudi, vend. 13 h 30 à 17 h 30. 35, rue Pascal.

Mo Nationale. Imm. briques 1930, b. studio, tt cft, balc. 360 000 F. 42-52-01-82.

PL. D'ITALIE
dans imm. rénové
3 P. A AMÉNAGER
Le pptaire : 42-65-11-66.

16e arrdt

16e Près AMIRAL-BRUIX, part. vd ds bel imm. p.d.t., 1er ét., 100 m², 4-5 p., très bon état, cave, possib. lib., calme, verd. 2.300.000 F. 45-00-50-79.

18e arrdt

Philippe-de-Girard. Part. vd loft 4 niv., 72m² env, verrières, cuis. américaine s.d.b. + w.-c., poutres origine, haut plafond, décor. archit., état neuf. 900 000 F. T. : 42-02-16-66.

DUPLEX CARACTERE
Guy-Môcquet, 2 pces, tt cft. 290 000 F, 42-52-01-82.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
Récent beau 3 p., 72 m² + balc. 13 m², 5e étage. 42-02-57-79 – 42-02-67-66.

78-Yvelines

Versailles, 3 mn gare, ligne Montparnasse, agréable duplex, beau séjour, 2 chbres, bur., buanderie, garage, calme, ensoleillé. Px 1.300.000 F exclusivité. (1) 39-53-75-27 matin.

92 Hauts-de-Seine

Appartement, 3 pièces, balcon ensoleillé, immeuble 1980, étage élevé, vue perc, parking. Prix : 778.000 F.
Tél. notaire : 42-66-47-06.

95- Val-d'Oise

MONTMORENCY, F3, gd st., réc., p.d.t., ds parc, gd séj., 2 ha., s.b., 2 w.c., 2 ch. dt une équip. bibl., gd balc., cuis. éq., nbx rangts, gar. dble + park. 18 m². Tél. : 70-58-63-02.

Province

Calvi SCI, Caltour vd studios à partir de 170.000 F à 200 m plage dans pinède.
Tél. : (16) 95-65-05-17 h.b., (16) 95-65-00-22 h.r.

34 - Gde-Motte, part. vds stud., cab., terrasse Sud, pisc., golf, tennis. T. bur. : (16) 61-07-58-81 ou 61-92-31-71 (dom.).

ROUSSILLON, St-Cyprien. Ds résid. sur plage, port Cipriano, très beau F2 tout équipé, loggia, parking privé. 235.000 F. Tél. : (1) 45-42-54-64.

appartements achats

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS
recherche à l'achat ou en location APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de stés multinationales.
TÉL. : 45-62-16-40.

Recherche 1 à 3 P. PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

IMMO MARCADET
Recherche urgent appt ttes surfaces même à rénover. Paris : 42-52-01-82.

viagers

Mo VILLEJUIF
Pav. tt meulière, gd liv., 5 chbres, cft, jard. 650.000 + 2.600 occ. 85 a. 48-05-58-70.

V. 79 a. MAISON ANCIENNE rénovée, tt cft, cuis., moderne, s.à.m., 3 sal., 5 ch., 2 b., 3 w.c., entièr. meublée, jardin arboré, dépendances.
Tél. : (16) 62-06-22-02.

locations non meublées offres

Paris

Mo BOISSIÈRE
Bel immeuble, tt cft, calme, salon, S. à manger, 1 chbre, entrée, cuisine, bains, w.-c., refait à neuf 7 400 F. Tél. pptaire 48-73-20-67.

Région parisienne

APPARTEMENT A LOUER A LIVRY-GARGAN (93)
- Libre au 1er avril 1987.
- Au 1er étage, dans immeuble récent de 5 logements tout confort.
- 3 pièces, cuisine, salle de bains, w.-c.
- Chauffage indiviual.
- Garage.
- Loyer mensuel : 2 970 F + charges.

Ecrire sous le n° 6 945,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris 7e.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES studios, 2, 3, 4, 5 pces et plus.
Tél. : I.S.I. - 42-85-13-05

pavillons

CAUSE DÉPART
28 LUCE, près gare CHARTRES et commerces, écoles, etc., vend pavillon 90 m² environ + ss-sol, jardin, 800 m², cuis. équip. en chêne, parf. état. 700.000 F. T. : 42-80-57-87 h.b. ou (16) 37-34-27-79 soir.

Pavillon 3/4 p., jardin 100 m², 15 mn Chartres-Rambouillet, 45 mn de Paris. Pêche et chasse. Isolation complète. Px 450 000 F à débattre. Tél. (16) 37-31-08-34.

maisons individuelles

LOCATION-VENTE ACCESSION

MAISONS INDIVIDUELLES
5 et 6 PIÈCES

GIF-S/YVETTE (91)
DOMAINE DE LA BOISSIÈRE
Allée du Néflier.
Tél. : (1) 45-38-66-68
(1) 60-12-10-74.

chalets

A vendre Pralognan (73) beau chalet meublé, cuis., séjour (cheminée), 3 chbres, ch. central, atelier, garage, 2 s. d'eau. Tél. : (16) 40-61-09-35.

immobilier information

Logement : tout sur

LOCATION ACCESSION

prêts
avantages fiscaux
sur minitel
3615 code URBA

Ministère de l'Equipement

propriétés

A vendre Gers, 4 km Eauze, prop. 8 ha autour de mais. rest., 3 ch., cuis., s. de b., w.c., salon, s. à m., chemin., colombages, gar., hang. neuf, vue panor. Px 420.000 F. Tél. h.r. : (16) 62-66-25-38.

ARRIÈRE-PAYS NIÇOIS
35 km Nice, mer et ski, propriété 3 ha dont 0,5 droit vigne + villa tt conf., 5-6 p., belle vue vallée. 1.200.000 F. Tél. : (1) 45-67-83-22 ou (16) 93-20-28-30.

Part. vd villa neuve, grd stand., av. jardin 900 m². R.d.c. 135 m² : 1 ch. av. s.d.b., w.c. ind., grd sal., 2 s.à.m., cuis. équipée, cellier. Ét. 98 m² : 5 ch., 2 s.d.b., w.c. indép., dressing. S/sol 110 m², 1 gd s. de jeux, 1 salle bibliot., 1 p. rang., cave, alarme. 3.500.000 F. 39-18-11-83.

R.E.R. BOISSY-ST-LÉGER
Villecresnes, sup. mais. bourg., parc. 2.200 m², triple séj. 90 m², 4 ch., cuis., tt conft, 200 m² hab., terrasse, s/sol compl., gren. aménageable. Px 1.885.000 F. Mme Bel (bur) : 48-98-91-55 (dom) : 45-69-33-82.

Dans Haute-Vienne, à 100 m de la Vienne. A vendre maison 10 pces, cuisine, s.d.b., w.c., cheminée, 2,500 m² de terrain. Tél. : (16-1) 46-63-28-30, (16) 55-03-57-61. Visite du 14 au 23-4-87.

maisons de campagne

Parc rég. Maine-Normandie Entre Alençon et Bagnoles-de-l'Orne (213 km de Paris), particulier vend cause maladie maison de campagne meublée en cours de finition (reste peinture et papiers). Sur cave avec puits. S. de séjour avec cheminée, 2 chambres, cuisine équipée, salle de bains et wc. Chauffage électrique. Le tout sur 1 300 m de terrain avec arbres fruitiers clos. Bordé par petite rivière 1re catégorie. (Pêche et chasse). Prix : 250 000 F. Renseignements au 47-36-18-74.

Part. vd Luberon Vaucluse, 12 km Cavaillon, très anc. mais. de village rénovée, 450 m² hab., 2 s. bns, atelier d'art., 2 terr., jardinet, garages. 1.500.000 F. (1) 47-05-45-32.

A SAISIR
85 km Paris direct. Aut. Sud
NEMOURS
A 5 MN DU GOLF
Tr. belle maison campagne aménag. tt cft, 5 p. + séj. rust., chemin., belles dépend. S/TERR. 1 HA PAYS. Px tot. 590.000, créd. 100 %. (16) 38-95-49-53 et après 20 h (16) 38-96-22-29. 24 h/24.

villas

Vends St-Malo (35), très belle villa 9 pièces, combles aménag., dép., terrain 1100m², vue directe et imprenable sur mer, accès plage. Prix just. : 2 500 000 F. Frais en sus.
GIBOIRE IMMOBILIER
1, place Général-Giraud, Rennes. Tél. 99-30-90-62.

10 km Avignon et Carpentras, part. à part. vd villa F5, 4 chbres, cuis. intégrée, cheminée, moquette, hab. sans frais, gar., jard. clos arboré 600 m², agréable et calme. Tél. h.r. : 90-83-20-47. Px 680.000 F.

fermettes

FERMETTE restaurée, 2 corps de bâtiment, 4 pièces, salle de bains, w.-c., toiture neuve, carrelage grès d'Artois, au rez-de-chaussée, chauffage au gaz, eau courante, électricité, terrain 10 000 m², à 3 km de Selles-sur-Cher. Tél. après 20 h : 89-42-12-39.

terrains

Vds terrain 5345 m² avec étang, 1 500 m² env. accès facile. Erondelle (Somme). Tél. : 21-42-89-65. Prix : 110 000 F.

bureaux

Locations

PONT DE CLICHY FACE MÉTRO
BUREAUX CLIMATISÉS
PARKINGS, STANDING.
A PARTIR DE 500 m², 650 F/m²/AN. 45-02-13-43.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 43-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

Votre antenne de prestige à Marseille à votre disposition : salle de conférences, bureaux, télex, télécopie, tous services. Rens. 91-55-53-46. – A.B.S., 10, rue Neuve-Ste-Catherine, 13007 Marseille.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs
Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICES
Champs-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81

DOMICILIATIONS
Location burx et ateliers. Permanence téléphonique (télex, télétex, téléph., photocopie, secrétariat).
Constitution sociétés, commerçants, artisans
« CENTRE D'AFFAIRES INITIATIVES 2000 »
PARIS 1er. Tél. 42-60-91-63 (rue Saint-Honoré)
PARIS 15e. Tél. 40-56-02-82
95 GONESSE. 39-87-31-83.

Domicil. depuis 80 F/MS
av. des Chps-Elysées (Etoile), rue St-Honoré (Concorde)
Rue Cronstadt, Paris 15e
21 bis, rue de Toul, Paris 12e
Constit. SARL 2 000 F HT
INTER DOM. Tél. 43-40-68-60.

DOMICIL. CIALE 8e
TELEX/SECRET. TEL. BURX
AGECO 42-94-95-28.

BD HAUSSMANN
320 m², 13 burx, imm. (1909), aménagem. (1986), 1er ordre. Bail 3-6-9 sans pas-porte. SEFINCO, 43-59-03-94.

fonds de commerce

Ventes

VDS DISCOTHÈQUE
Fonds et murs, sud Haute-Marne. Px 600.000 F. Bon C.A. Tél. : 25-90-71-04.

L'AGENDA

Séjours linguistiques

POURQUOI ACCEPTER LES CONTRAINTES IMPOSÉES PAR UNE FAMILLE ANGLAISE?
Vous pouvez dépenser MOINS pour suivre des cours et loger en pension complète dans notre HÔTEL de réputation internationale!
PENSION COMPLÈTE
ET LEÇONS A PARTIR DE 20 £/ JOUR
Ecrire à : REGENCY SCHOOL OF ENGLISH, Ramsgate-on-Sea, Kent, England. Tel: 843 591212 Telex: 96454
Ou: Mme Bouillon, 4 Rue de la Perseverance, 95 Eaubonne Tel: 39 59 26 33 (le soir).

ou: FRENCH IN FRANCE
The Regency, Palais de la Scala, Monaco
The Regency Langues, 1 rue Ferdinand Duval, Paris 4 eme.

Bijoux

ACHATS BIJOUX
Brillants, pierres précieuses PERRONO, bd des Italiens. OPÉRA, 4, Chaussée-d'Antin. ÉTOILE, 37, av. Victor-Hugo. Ventes, occasions, échanges.

GILLET
ACTUELLEMENT – 20 %
SUR LES BIJOUX ANCIENS
Bagues romantiques, broches, bracelets...
19, rue d'Arcole, Paris-4e. Mo Cité. Tél. : 43-54-00-83.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 % PURE LAINE
PRIX POSÉE : 99 F/m².
Tél. : 46-58-81-12.

Musique

UNIQUE A PARIS.
Le dépôt-vente du piano d'occ. Du piano d'étude au piano de concert. Tous les pianos aux meill. prix vendus par des part. avec un service de profes. ; orgues, synthés...
Centre Chopin, 175, rue des Pyrénées, 75020 Paris. Tél. : 43-58-05-45, ouvert ts les jrs, de 10 h à 19 h.

Stages

ENGLISH'ROUND THE CLOCK
Stages intensifs d'anglais en France. Jeunes, adultes, « English Only ! » été près de Tours. 8, rue des Liserons, 75013 Paris. 45-88-01-97.

Vacances

Tourisme

Loisirs

JUAN-LES-PINS (06160)
Hôtel Beachotel 3★★★ av. Alexandre-III, 100 m plage. Ch. tout conf. restaurant-bar. Prix réduits.
T. 93-61-81-85, télex 46-15-64

VACANCES DANS LE JURA
Part. loue gd studio 4 pers. tt cft, sur pistes de fond et prox. imméd. station alpin. Métabief, pêche, randonnées ttes sais. Tél. : (16) 81-49-00-72.

Près Montpellier
12 km mer, loue grande villa tout confort, avec 6 ha de terrain boisé.
Juin à septembre 1987.
Téléphone : 16-67-70-50-79.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

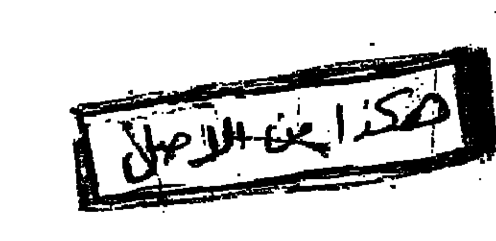
A VENDRE
FIAT UNO 55 S, mod. 84.
Toit ouvr., lève-glaces élec., compte-tours, vitres teintées, peinture métallisée. 22 000 F. Tél. : 39-54-68-73.

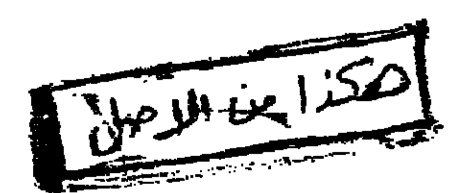
boxes - parking

PART. VD PARKING
Avenue Foch-Etoile.
26.000 F. 48-20-06-32.

deux-roues

A VENDRE
MOTO HONDA CB 125 T
20 000 km, 6 500 F.
Tél. : 39-54-68-73





Communication

Le raz de marée de la télévision commerciale en Europe

« Le vent de la télévision commerciale, un des rares qui va du sud au nord, soufflera d'Italie sur toute l'Europe. » Cette prophétie de M. Silvio Berlusconi est aujourd'hui devenue une réalité. Il y a dix ans encore, la télévision européenne était constituée d'une addition de services publics gérant des monopoles nationaux. Seule exception au modèle, la Grande-Bretagne possédait, depuis les années 50, une chaîne privée qui jouissait cependant d'un monopole commercial. Mais, dès 1977, le séisme de la télévision privée secouait l'Italie, quatrième marché européen par le nombre des téléviseurs. Huit ans plus tard, il touchait la France avec la création de la cinquième et de la sixième chaîne.

Ces derniers mois, le mouvement s'est accéléré et les derniers grands bastions sont tombés. Le gouvernement belge a accordé à RTL le monopole commercial de la télévision francophone et décidé la création d'une chaîne privée en zone flamande. Les Länder de la République fédérale allemande viennent de se mettre d'accord pour répartir les ressources publicitaires entre service public et initiative privée, ce qui ouvre la voie à des réseaux hertziens commerciaux et aux télévisions par satellite. Le gouvernement espagnol présente cette semaine, devant les Cortes, un projet de loi autorisant la création de trois chaînes privées. Enfin, la France a privatisé sa première chaîne de télévision.

Au total, la télévision commerciale touchera, d'ici deux ans, quelque 90 millions de foyers sur les 118 millions qui, en Europe, possèdent un téléviseur. Face à ce raz de marée, les télévisions publiques subsistent certes, mais elles voient leurs ressources publicitaires plafonnées et la redevance qui les nourrit, remise en cause par la concurrence de chaînes gratuites. Faute d'une réforme profonde de leurs missions et de leur mode de financement, elles sont condamnées à perdre leur position dominante.

Comment expliquer ce brutal revirement des gouvernements européens qui, de gauche ou de droite, se montraient, il y a quelques années encore, les farouches défenseurs du monopole public ? D'abord, par la pression des investisseurs publicitaires, qui ont réclamé l'ouverture de nouveaux espaces comme une nécessité économique. M. Berlusconi s'en est fait le chantre le plus accompli : *« La télévision commerciale,* explique-t-il, *stimule l'ensemble de l'économie. On lui doit en grande partie les résultats positifs de l'économie italienne, la diminution de l'inflation, des heures de travail perdues à cause des grèves, la croissance du produit social brut. »* Un plaidoyer que le gérant des télévisions privées italiennes répète inlassablement depuis un an de Hambourg à Madrid en passant par Paris.

M. Berlusconi a d'autant moins de mal à convaincre ses interlocuteurs qu'il peut brandir à l'appui de sa démonstration la menace des satellites de télévision directe. A quoi bon préserver des monopoles publics, alors que, franchissant allègrement les frontières, des chaînes internationales pourront d'ici un an ou deux piller les réserves publicitaires nationales ?

Ce discours, à croire M. Berlusconi, a été entendu et les principaux gouvernements ont ouvert leur marché presque simultanément. Première conséquence : l'Europe est devenue le champ de bataille des groupes de communication. Chacun poursuit le même objectif : profiter des ouvertures politiques pour prendre pied sur le plus grand nombre de marchés. Le programme, matière première si coûteuse de la télévision, pourra ainsi trouver sa meilleure rentabilité.

M. Berlusconi a mené son offensive vers le nord, gagnant en France, renonçant en Belgique, et négociant en Allemagne, tout en surveillant de près le marché espagnol. En face de lui, la Compagnie luxembourgeoise de télévision s'est implantée en Belgique, a conquis de justesse sa place en France et peut compter avec son allié Bertelsmann sur une bonne part du gâteau allemand. Havas tente d'exporter Canal Plus vers la Belgique avec UGC et vers l'Espagne après avoir renoncé en Italie. Robert Maxwell, qui n'a pas réussi à s'installer véritablement sur les ondes britanniques, vient de s'implanter en France comme partenaire de Bouygues sur TF 1. Restent encore M. Rupert Murdoch, pionnier de la télévision privée européenne avec Sky Channel, qui vient de prendre de sérieux contacts avec le gouvernement espagnol, et Hachette, qui pourrait chercher dans ce même pays une consolation à son échec sur TF 1.

Si l'on ajoute que MM. Francis Bouygues et Robert Hersant, nouveaux venus sur le champ de bataille, n'ont pas encore abattu les cartes de leur stratégie européenne, il y a à l'évidence trop de prétendants pour un marché encore étroit. Certes, les Etats-Unis, avec un nombre équivalent de téléspectateurs font vivre une vingtaine de groupes de communication, qui se partagent réseaux nationaux et stations locales. Mais le marché américain bénéficie d'une unité de langue et de réglementation. Ce qui est loin d'être le cas en Europe.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

En Espagne

Un projet de loi prévoit la création de trois chaînes privées

MADRID
de notre correspondant

Annoncé et repoussé à maintes reprises depuis trois ans, le projet de loi autorisant la télévision privée en Espagne a finalement été envoyé par le gouvernement socialiste devant le Parlement le vendredi 3 avril.

C'est en mars 1984 que le président du gouvernement M. Felipe Gonzalez s'était pour la première fois engagé à mettre fin au monopole public de la télévision, une promesse qui ne figurait pas dans le programme électoral initial des socialistes, et qui ne faisait pas l'unanimité, apparemment, au sein même du parti. Après de multiples avatars, le projet de loi n'avait pas pu être discuté à cause de la dissolution des Chambres, survenue en 1986.

Le nouveau texte, assez semblable au précédent, définit la télévision comme un service public propriété de l'Etat mais pouvant faire l'objet de concessions. Trois chaînes privées pourront être créées, qui viendront donc s'ajouter aux deux canaux publics existants. Les concessions seront accordées, par concours public, pour une période de dix ans, renouvelable. La programmation à niveau national devra atteindre au moins quatre heures par jour et trente-deux heures par semaine, auxquelles pourront s'ajouter des émissions régionales.

Plusieurs mesures sont prévues pour éviter une concentration excessive du capital. Une même personne, *physique ou juridique, ne peut détenir* au sein d'un groupe concessionnaire plus de 25 % des actions. Ce pourcentage est ramené à 15 % dans le cas d'actionnaires qui possèdent par ailleurs 15 % au moins du capital d'une entreprise de presse. En outre, les actionnaires étrangers ne peuvent globalement détenir, au sein d'un groupe, concessionnaire, plus de 25 % du capital.

En ce qui concerne la programmation, 40 % au moins des émissions doivent être d'origine espagnole, et 10 % supplémentaires produites dans les pays de la CEE. En outre, 10 % au moins des émissions doivent être élaborées par le groupe concessionnaire lui-même. La publicité émise ne peut dépasser dix minutes par heure de programmation. Plusieurs conditions sont par ailleurs fixées pour garantir la solvabilité des concessionnaires : ils devront être exempts de toute dette avec le fisc ou la Sécurité sociale, et leur capital devra atteindre au moins 1 milliard de pesetas (50 millions de francs).

Les principales entreprises de presse espagnoles figurent aujourd'hui parmi les candidats à la concession, et se sont regroupées à cette fin en une demi-douzaine de consortiums. Il est loin d'être sûr toutefois qu'elles bénéficient toutes de la solidité financière requise pour se lancer dans l'aventure audiovisuelle.

THIERRY MALINIAK.

Nouvelles règles pour les radios privées

Les règles de programmation des radios privées viennent d'être précisées par deux décisions de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) et un décret du ministère de la culture et de la communication. Ces textes ont été publiés au *Journal officiel* du 7 avril et complètent le dispositif précédemment défini des conditions d'émission *(le Monde* du 31 mars). Ils permettent, en outre, le lancement des appels d'offres pour la réattribution des fréquences. Celui concernant Paris et l'Ile-de-France devrait paraître incessamment.

Dans ces décisions, la CNCL précise que la durée hebdomadaire des programmes diffusés *« doit être d'au moins quatre-vingt-quatre heures par semaine »* (sauf dérogation) et respecter certaines règles déontologiques, notamment le *« respect de la personne humaine »*, de l'ordre public et de la sécurité du pays. Les émissions diffusées doivent être, pour 20 % au minimum, composées de programmes propres, c'est-à-dire conçus par le personnel du titulaire de l'autorisation et composés par lui ou sous son contrôle.

Pour la publicité, le décret gouvernemental stipule que les messages, toujours diffusés en langue française, doivent être notamment conformes *« aux exigences de vérité, de décence et de respect de la personne humaine »* et *« être conçus dans le respect des intérêts des consommateurs »*, sans *« exploiter l'inexpérience ou la crédulité »* des enfants ou adolescents. Le parrainage par des entreprises publiques ou privées est autorisé, dès lors que la radio *« conserve l'entière maîtrise »* de la programmation des émission concernées.

● **La grève des techniciens d'Antenne 2 reconduite pour une durée indéterminée.** — Les négociations qui ont eu lieu, mardi 7 avril, entre la direction d'Antenne 2 et les représentants syndicaux des personnels non journalistes n'ayant pas abouti, ces derniers ont décidé de continuer leur mouvement commencé le lundi 6 avril *(le Monde* du 8 avril). Une assemblée générale de cette catégorie de salariés devait se tenir le mercredi 8 avril. Une nouvelle rencontre avec la direction était également prévue. En raison de cet arrêt de travail, les programmes d'Antenne 2 pourraient donc connaître encore des perturbations. Cela a été le cas, en particulier, pour l'émission « Télématin », qui n'a pas été diffusée. Les revendications des techniciens portent essentiellement sur les conditions de travail : ils font notamment valoir que la charge de travail a augmenté sans compensation d'effectifs. De source syndicale, la grève a été observée à 80 %, mardi 7 avril. La direction avance, pour sa part, un taux de participation d'environ 7 %.

Un concurrent pour « l'Equipe »

Un groupe de journalistes prépare un nouveau quotidien sportif

Leur démission de *l'Equipe* est désormais officielle : Patrick Blain et Jérôme Bureau, journalistes à *l'Equipe Magazine*, Gérard Ejnes et Didier Braun, deux des responsables du secteur football du quotidien sportif, ont choisi *Sport*. Ce nom de code cache le projet d'un nouveau quotidien dont le lancement est prévu en septembre. Un journal décidé à se faire une place au soleil des stades et des gymnases et à être le challenger de *l'Equipe*, aujourd'hui quadragénaire. De format tabloïd, riche d'une trentaine de pages, *Sport* a l'ambition d'atteindre une diffusion de 100 000 exemplaires en rythme de croisière (soit presque la moitié de la diffusion de son aîné, établie à 250 000 exemplaires en 1986) et de trouver 20 millions de francs de recettes publicitaires.

Avec un projet journalistique en rupture avec *l'Equipe* : *« Le mode d'écriture, les rubriques, la hiérarchie des sports seront différents de ceux de* l'Équipe, indique un journaliste. *Un sport pourra être absent pendant un ou deux jours : ce sera l'actualité et l'événement qui dicteront au journal la place qu'il faut accorder à chaque sport. »* A la fois *« chic »* et *« populaire, »* le nouveau venu veut se préoccuper de l'audience *réalisée* par certains sports à la télévision — comme le football — et veut leur donner leur véritable importance, tâche que n'accomplirait pas aujourd'hui *l'Equipe*, selon eux.

Mais en toile de fond figureraient aussi l'envie de faire de ce nouveau journal *« un magazine au quotidien »* et le désir d'éclairer le sport de commentaires, d'enquêtes et de reportages. Bref, de faire du sport *« un sujet journalistique comme un autre »*.

Les promoteurs de *Sport* tablent sur l'augmentation de la pratique sportive (il y a en France entre onze et quinze millions de licenciés) et sont persuadés qu'il y a place en France, comme en Italie, pour plusieurs quotidiens sportifs. Pour ce, cent dix salariés, dont soixante-dix journalistes (encore à recruter), vont s'atteler à la préparation du premier numéro.

Les initiateurs du projet, *« qui y rêvent depuis dix ans et y travaillent depuis une douzaine de mois »*, M. Xavier Couture, qui s'est occupé de la publicité des magazines sportifs *Sprint International* et *Jogging*, et M. René Tézé, ancien directeur général du groupe de presse professionnel éditant *Gap* et *Points de vente*, restent discrets sur le financement du titre. L'investissement serait de l'ordre de 70 millions de francs. Dans le tour de table *« très émietté et hétéroclite »* figureraient notamment la banque Paribas et les Maisons Bouygues.

Le lancement de *Sport* inquiète-il *l'Equipe* ? Si certains responsables du quotidien du groupe Amaury *« se réjouissent de la concurrence à venir »*, il n'en reste pas moins qu'ils ont chargé un cabinet d'études d'une enquête (coût : 2 millions de francs) sur le lectorat et le mode de la lecture de leur journal afin de le rénover.

YVES-MARIE LABÉ.

● **Nouveau bureau pour les anciens élèves du CFJ.** — L'association des anciens élèves du Centre de formation des journalistes (CFJ) de Paris, qui regroupe 350 membres sur 1 300 diplômés, a désigné, le 13 mars, son nouveau bureau. Présidé par Jacqueline Durand (journaliste indépendante), il compte quatre vice-présidents : Hélène Cardin (France-Inter), Jean Darriulat *(le Parisien)*, Max Dejour *(Sud-Ouest)*, Jean-Michel Quatrepoint (groupe Expansion-TF 1). Mme Gomes (CFPJ) est secrétaire générale et Pierre Lebedel *(Cahiers de l'éducation nationale)*, Olivier Samain et Jean-Michel Salvator (Europe 1) font aussi partie du bureau.

Economie

AGRICULTURE

Les prix des vins de Bordeaux s'orientent à la baisse

Lundi 6 avril 1987, le château Duhart-Milon Rothschild à Pauillac, quatrième cru classé du Médoc, a annoncé qu'il mettait en vente son millésime 1986 à 62 francs la bouteille, contre 75 francs en 1985, soit une diminution d'un peu plus de 17%. Cette annonce, très attendue car elle était la première vente de vin en primeur sur la récolte 1986, donne le signal d'une baisse générale des prix sur les vins de Bordeaux. Surtout, elle met un terme à la grande hausse de ces vins depuis le début de 1980, qui s'étageait entre 60% et 100% suivant les qualités et les crus.

Dès la fin de 1986, tout le monde, à Bordeaux, se demandait quelle serait l'issue de la partie de « bras de fer » engagée entre le négoce et les propriétaires de vignobles sur le niveau du prix des primeurs. Le négoce demandait une baisse de 15% à 20%, sous la pression notamment de l'étranger : les grandes maisons américaines de distribution, mettant en avant la chute du dollar depuis deux ans, réclament un rabais de 30% à 40%, pas moins ! Les propriétaires étaient hésitants, certains d'entre eux, passablement inconscients, continuant, sur la lancée des années précédentes, à envisager une augmentation de 10% à 15%. Il semble, toutefois, que, dès le mois de janvier, un début de consensus était apparu pour s'accorder sur une baisse « raisonnable », compte tenu du contexte national et international.

Déjà, un premier avertissement avait été donné au mois de novembre 1986, à la vente annuelle des Hospices de Beaune, qui donne le ton à la campagne viticole en Bourgogne et avait été marquée par une chute des prix de 40%, confirmée le semaine dernière à la vente des Hospices de Nuits-Saint-Georges. Cette chute, il est vrai, faisait suite à une flambée du même ordre l'année précédente, ce qui ramène les tarifs au niveau de ceux de la campagne 1983-1984.

C'est ce que beaucoup souhaitent en Bordelais, région très favorisée par la nature ces dernières années : quatre millésimes prestigieux, 1981, 1982, 1983, 1985, sans oublier 1986, — qui aurait été un très grand millésime si, par endroits, les rendements n'avaient été un peu poussés, avec un tendance à faire « pisser la vigne » çà et là, notamment à Saint-Emilion.

Dans les semaines qui viennent, les propriétaires vont devoir fixer leur politique. Certains, comme Pierre Tari (château Giscours à Margaux) font déjà état d'une baisse de 15% à 20%; d'autres, comme Jean-Michel Cazes (château Lynch-Bages, à Pauillac) s'interrogent, car ils avaient maintenu, en 1985, les prix de 1984. Ce millésime fait problème : de qualité moyenne, « coincé » entre deux années prestigieuses, 1983 et 1985, décrié par les médias, il a été surpayé par les négociants, qui ne l'ont guère vendu, et à qui il « tient chaud ».

Cette situation alourdit l'atmosphère, au point que, même bradés, les vins de 1984 trouvent difficilement preneurs, car trop chers. Il faudra attendre probablement une chute profonde sur ce millésime qui, comme le 1980, évolue assez favorablement et vaut mieux que sa réputation : avis aux amateurs, mais pas tout de suite.

En dehors des grands crus, qui ne représentent que 5% de la récolte, on devrait observer un tassement, mais moins important et souvent inégal. Ainsi, selon la maison Yvon Mau, près de Langon, le médoc 1986 reviendrait de 15 francs la bouteille à 13 francs ; le saint-émilion de 20 francs-24 francs à 18 francs-20 francs ; le sauternes, dont les prix ont doublé depuis deux ans, restant stables, à 30 francs-35 francs, prix hors taxes départ cellier. Quant au bordeaux de masse, il céderait un peu de terrain, à 6000 francs le tonneau de 900 litres, contre 6500 francs en 1985, ce qui ramènerait son prix à la consommation aux environs de 14 francs, contre 15 francs.

On peut dire, enfin, que cette baisse aurait dû intervenir plus tôt, car la hausse encore observée en 1984-1985 s'inscrivait à contre-courant d'une désinflation générale, masquée par une hausse du dollar qui a pris fin en février 1985. Reste, néanmoins, l'inconnue de la récolte 1987. Si elle est mauvaise, ou peu abondante, les prix se maintiendront. Jusqu'à présent, tout va bien, le gel a été évité, mais restent la floraison, la formation du fruit, avec le risque de « coulure », la pluie en été, provoquant la terrible pourriture grise. Dans le vignoble, rien n'est jamais acquis !

FRANÇOIS RENARD.

● **La CGT dénonce l'accord sur l'intéressement à EDF-GDF.** — La fédération de l'énergie CGT a dénoncé le 1er avril, devant la presse, le *« contenu particulièrement nocif »* du projet d'accord sur l'intéressement du personnel à EGF-GDF qui doit être soumis pour avis au Conseil supérieur consultatif des commissions mixtes paritaires le 10 avril prochain (*le Monde* daté 29-30 mars). Pour M. François Duteil, il s'agit *« d'une vaste duperie et d'un appel à l'auto-exploitation du personnel »* : *« On nous demande d'opter pour une prime des plus modestes contre plus de chômeurs, moins de salaires, des conditions de travail aggravées et un service public dégradé. »* Quant à l'exclusion des retraités de l'accord — sauf si les cinq fédérations acceptent de leur verser une part de l'intéressement, — il s'agit d'une mise en cause de *« l'unicité »* du statut du personnel.

La Commission européenne propose de légaliser les aides directes aux agriculteurs en difficulté

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

La réforme de la politique agricole commune (PAC) — caractérisée par des baisses de prix auxquelles s'ajoute la limitation des garanties offertes par les organisations de marchés — est souvent difficilement supportable pour les exploitants. Pour les aider à franchir ce cap difficile, la Commission européenne propose l'instauration d'aides directes aux revenus.

Aujourd'hui, celles-ci sont théoriquement interdites. Mais, sous la pression des organisations paysannes, plusieurs pays membres, dont la France et l'Allemagne, y font appel. Bruxelles, qui, le plus souvent, fermait les yeux ou bien accordait des dérogations, entend aujourd'hui régulariser la situation en encadrant les aides octroyées par les pouvoirs publics nationaux. Mais comme les pays les moins riches de la CEE n'ont pas les moyens de consentir de tels compléments de revenus, elles pourraient être partiellement prises en charge par le budget de la CEE en Espagne, au Portugal, en Grèce, en Irlande et dans le sud de l'Italie. La Commission souhaite ainsi faire d'une pierre deux coups : rendre plus supportable l'inévitable réforme de la PAC et désamorcer la rébellion des pays périphériques. Ceux-ci font valoir, non sans raison, que l'extrême rigueur à laquelle est soumise leur agriculture ne constitue pas le meilleur moyen de faciliter leur intégration.

Deux types d'aides directes sont prévus. Les premières concernent les exploitations « moyennes » considérées comme économiquement viables, donc compétitives, mais qui, par exemple, éprouvent des difficultés passagères du fait de leur endettement. Pourraient bénéficier d'une telle aide dégressive, considérée ici comme une contribution à la modernisation, celles dont le revenu est inférieur à 125% du revenu moyen des exploitations de la région. C'est ce type d'aides qui, dans les régions les moins avancées de la Communauté, pourrait bénéficier d'un concours budgétaire européen.

La deuxième catégorie d'aides a un caractère plus nettement social. Il s'agit de permettre à de petits agriculteurs, y compris à des agriculteurs à temps partiel, de s'en sortir et de continuer à exploiter malgré les rigueurs de l'époque. Elles seraient réservées aux exploitations dont le revenu est inférieur au revenu moyen des fermes de la région et devraient être prises en charge intégralement par les pouvoirs nationaux.

La Commission précise que les aides directes ne pourront être liées au volume de la production : il en ressort que des réductions de la TVA du type de celles accordées par la RFA après le feu vert du Conseil européen de Fontainebleau en 1984 ne devraient plus être autorisées.

Une facture en hausse

La Commission remet, par ailleurs, sur la table son projet de préretraite pour les agriculteurs de plus de cinquante-cinq ans qui s'engageraient à laisser leur ferme en jachère, ou en confieraient l'exploitation à de jeunes agriculteurs. La France, hostile à toute formule risquant d'aboutir à une stérilisation permanente des terres, s'était opposée, le mois passé, à ce projet.

Le coût annuel du programme d'aides directes proposé aux Douze serait de l'ordre de 400 millions d'ECU (2,7 milliards de francs), somme relativement modeste par rapport aux dépenses de soutien des marchés : environ 25 milliards d'ECU (170 milliards de francs). En dépit des efforts accomplis, la facture agricole continue de croître.

La Commission devait annoncer, mercredi 8 avril, que le trou budgétaire en 1987 dépassera 5 milliards d'ECU (35 milliards de francs). Sur ce total, 3,5 milliards d'ECU (24 milliards de francs) sont imputables aux dépenses agricoles. Pour éviter un débat que l'épuisement des ressources disponibles risquerait de rendre difficile, la Commission suggère de faire appel à une astuce comptable pour financer provisoirement ce déficit. Actuellement, le Fonds européen agricole consent chaque mois des avances aux Etats membres. Dorénavant, les dépenses de soutien seraient réglées *a posteriori*, c'est-à-dire deux mois après que les Etats auront effectivement déboursé l'argent.

En rendant public le mauvais état de la situation budgétaire de la CEE, la Commission fait pression sur les gouvernements pour qu'ils accélèrent l'examen de ses propositions sur le financement futur de la Communauté. On sait qu'elle préconise de relever sensiblement le volume des ressources affectées au budget européen.

PHILIPPE LEMAITRE.

Des pommes, des poires ou des kakis ?

« La véritable diversification, c'est la qualité »

estime le président des producteurs de fruits

Moins bruyants parce que moins coincés par la crise que les éleveurs ou les céréaliers, les producteurs de fruits (1) sont néanmoins contraints d'entamer une sérieuse réflexion sur leur devenir : les arbres qu'ils plantent aujourd'hui entreront en production en 1992. Marché unique, diminution prévisible des soutiens européens, quand ils existent : il s'agit de ne pas se tromper d'investissements et d'être compétitifs.

Dans les années récentes, l'épouvantail espagnol n'a pas contribué à libérer les initiatives. Pourtant, si la balance commerciale de la France avec l'Espagne s'est améliorée en 1986, c'est plus avec les fruits et les légumes, que l'on ne s'attendait pas à vendre outre-Pyrénées, qu'avec les céréales sur lesquelles on comptait... M. Bois, président de la Fédération nationale des producteurs de fruits (FNPF), homme placide et lucide, en tire la conclusion qu'*« il n'y a pas de parti perdu d'avance »*. Message optimiste qui sera diffusé au congrès de la FNPF, les 14 et 15 avril, à Angers.

Les atouts sont aussi divers que les productions elles-mêmes. A tout seigneur tout honneur, la pomme, dont la France est devenue le premier exportateur mondial. La diversification des variétés, après le tout-Golden, est en bonne voie ; elle atteint même, selon M. Bois, ses limites. La production d'abricot se consolide, celle de pêche se maintient (avec aussi une diversification entre pêche blanche, jaune et nectarine). En revanche, en volume celle de cerise diminue, sans doute parce qu'on a trop confondu cette culture avec l'économie de cueillette.

Quant aux poires d'été, en fait la Guyot, c'est la chute libre causée par la concurrence espagnole sur le marché des primeurs et aussi, reconnaît M. Bois, par une certaine anarchie dans la commercialisation. A l'automne, la William arrive quand le marché est encore encombré de Guyot, d'où une pression à la baisse. S'y ajoute le ravage provoqué par le psylle, un insecte suceur, et par le feu bactérien aussi, contre lequel il n'y a pas encore de variété résistante. La baisse est telle que l'industrie des conserves et des alcools manque d'approvisionnement ; ce qui est d'autant plus dommageable que ce fruit est le principal support de l'industrie de transformation en général. La relance nécessaire passe par la mise en place d'un financement adapté de vergers qui ne produisent que huit à dix ans après la plantation.

Le renouvellement du verger à pruneau (prunes d'ente) se poursuit avec des essais hors de l'Aquitaine, mais la concurrence sur le marché mondial des Etats-Unis et de l'Europe centrale se fait vive et les aides de Bruxelles diminuent.

La curiosité pour les cultures nouvelles est grande, chacun ayant à l'esprit l'exemple du kiwi qui, dit M. Bois, *« se développe tout seul »*. Le marché s'élargit et le prix baisse. A noter aussi qu'un producteur sur deux vient du secteur polyculture-élevage qui cherche, lui aussi, des issues de secours. Toutefois, l'exemple du kiwi montre que la maîtrise de la technique, l'organisation et la connaissance du marché sont indispensables, si l'on ne veut pas investir sur le vent qui passe...

A cette réserve près, des expériences intéressantes sont menées sur les kakis doux, les poires japonaises ou nashi et autres pêches plates. Un espoir aussi avec le raisin sans pépin, originaire de Californie. Il s'agit là de convaincre les producteurs de raisin de table de l'intérêt du consommateur pour ce nouveau produit ; la tâche est difficile car beaucoup ont pris l'habitude, en cas de mévente, de vinifier les surplus pour bénéficier de prix garantis, ce qui ne pousse guère à l'innovation. Et la législation française ne fait pas encore la différence entre les types de raisin, soumettant toute nouvelle vigne, raisin sans pépin y compris, à des autorisations de plantation. Toutefois, cette culture démarre en Provence, dans le Languedoc, à Moissac, mais l'Italie a pris un départ plus rapide.

La culture des petits fruits, dont 30 % environ vont à l'industrie de transformation, explose, surtout pour le cassis, dont la cueillette est maintenant mécanisée et qui, à ce titre, intéresse les exploitations de grandes cultures ravies de soustraire pour ce fruit une dizaine d'hectares de céréales ou de betteraves.

Séduisante idée

On pourrait aussi compter sur les châtaignes, les noix ou les noisettes, dont la disparition est liée à la « désertification » agricole. Mais c'est une autre histoire. Même si l'élevage du cochon courant élevé aux châtaignes est une séduisante idée, même si l'on fait valoir que le châtaignier en question résiste mieux au feu et peut économiser quelques Canadair, il reste que le marché n'est pas suffisamment rémunérateur. Il appartient aux pouvoirs publics de savoir si en le soutenant, d'une manière ou d'une autre, ils contribuent au maintien du tissu rural ou non.

Au-delà du choix des espèces, des variétés, la véritable diversification réside, explique M. Bois, dans le relèvement de la qualité. A cette aune-là, les producteurs français sont mieux placés, estime-t-il, que les Espagnols, du fait de leur retard technologique, entraîné par un marché qui se satisfait de « l'ordinaire ».

Pour satisfaire cette exigence de qualité, la taille des exploitations est indifférente. D'ailleurs, au cours des vingt dernières années, l'évolution des structures est assez lente : les exploitations de plus de 100 hectares ne sont pas plus nombreuses (mais ce ne sont plus les mêmes), les petites ont diminué, et les moyennes (de 20 à 50 hectares) ont augmenté.

En fait, ce qui explique la disparité entre les revenus des arboriculteurs, c'est leur conception de la gestion : ceux qui ont privilégié l'amont, l'œil rivé sur le prix de revient et donc sur les économies à réaliser (par exemple sur l'éclaircissage, la taille, le nombre de passages pour la cueillette, voire sur les salaires plus ou moins stimulants) réussissent plutôt moins bien que ceux qui ont compris que le prix s'établissait par l'aval, avec la qualité la meilleure. Autre source de disparité, la fiscalité, qui n'autorise pas les provisions pour investissements (sauf jusqu'à un plafond de... 20 000 F) ou pour les calamités.

Interprofession à la carte

Au congrès d'Angers, il sera aussi question de l'avenir de l'ONIFLHOR (2), les producteurs de fruits (et de légumes aussi) étant les premiers à se hâter lentement vers la sortie de cet Office, créé par la gauche. La possibilité leur en est donnée par la loi sur l'interprofession que M. Guillaume a fait adopter. Lourdeur administrative et lenteur, telles sont les critiques de la FNPF qui, avec les « légumiers », avait joué le jeu de l'Office sans arrière-pensées. Pour la gestion des crises qui demandent des décisions rapides, les professionnels sont mieux placés que les fonctionnaires, surtout le week-end... explique M. Bois, qui surtout digère mal le contrôle *a priori* du budget — y compris sur la part financée par les producteurs eux-mêmes, — par des fonctionnaires des finances plutôt tatillons, qui font perdre à l'Office lui-même son autonomie.

La solution pour la FNPF passe par un partage des tâches : l'Office demeure, comme interlocuteur de la Commission européenne, pour l'application des mesures communautaires, et les professionnels, réunis en interprofession, s'occupent de tout le reste, orientation et gestion des marchés notamment. Mais, dans l'esprit de producteurs de fruits, l'interprofession elle-même doit être à géométrie variable : *« Si l'on peut demander à un importateur de participer à la promotion des fruits, on ne va pas lui demander de défendre nos productions, alors que les négociants internationaux s'arbitrent sur notre dos. »*

Le débat est à nouveau lancé : l'interprofession tant voulue par M. Guillaume, pourfendeur des offices quand il était syndicaliste, peut-elle fonctionner à la carte ?

JACQUES GRALL.

(1) Ils sont environ 110 000 ; 10 % réalisent 60 % de la production, dont la valeur totale s'élève à plus de 10 milliards de francs. Si l'on exclut les agrumes et les fruits tropicaux, la balance commerciale est déficitaire d'environ 400 millions de francs.

(2) Office national interprofessionnel des fruits, des légumes et de l'horticulture.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

M. Carlo De Benedetti veut créer une holding industrielle en Espagne

M. De Benedetti, lors du bilan de son groupe présenté le 7 avril, successivement à Milan puis à Paris, a annoncé que CERUS, sa holding française (qui détient Valéo, Yves Saint Laurent...) procéderait prochainement à une augmentation de capital de 1 milliard de francs à laquelle ne souscrireient pas les actuels actionnaires afin d'élargir l'accès au public. Après cette opération, CERUS disposera d'environ 3 milliards de liquidités, ce qui laisse présager une acquisition importante, mais M. De Benedetti s'est refusé à plus de précisions. Par ailleurs, M. De Benedetti a l'intention de créer en Espagne une holding à l'image de CERUS, dans laquelle cette dernière serait actionnaire aux côtés de la CIR (holding italienne du groupe) et qui prendrait des participations industrielles. Le groupe de M. De Benedetti représente actuellement un chiffre d'affaires cumulé de 9 milliards de dollars, réalise 500 millions de dollars de bénéfices et emploie 100 000 personnes.

Arrestation du chef cambiste de Volkswagen

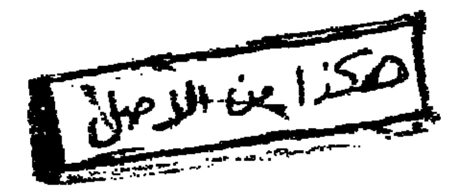
L'ancien chef des opérations de change de Volkswagen, M. Burkhard Junger, âgé de trente-neuf ans, a été arrêté, ont annoncé les autorités ouest-allemandes, mardi 7 avril. Il est accusé d'avoir participé à des malversations qui ont coûté au géant automobile ouest-allemand 480 millions de marks (près de 1,6 milliard de francs).

M. Junger, qui avait été licencié de Volkswagen au début du mois de mars, est la première personne à être arrêtée à la suite de cette énorme escroquerie. Selon le porte-parole du parquet du Brunswick, chargé du dossier, cette arrestation a été opérée dimanche parce que la présomption que le cambiste cherchait à prendre la fuite s'était aggravée. — *(AFP, AP.)*

Usinor : 1 173 nouvelles suppressions d'emplois

Usinor-Aciers a annoncé le 7 avril, en comité central d'entreprise, 1 173 nouvelles suppressions d'emplois qui s'ajoutent aux 1 286 déjà décidées en octobre dernier. Usinor-Aciers qui fabrique des produits plats (tôles) réduira ses effectifs de 13 156 salariés au 1er janvier 1987 à 10 687 au 1er janvier 1988. La direction explique ces mesures par une nécessaire accélération des gains de productivité pour rattraper les concurrents européens. La CGT estime qu'avec la sous-traitance les suppressions d'emplois atteindront 3 400 personnes.





Economie

SOCIAL

Les cadres de l'UCI-FO lancent l'idée d'un bilan technique dans les entreprises par la voie contractuelle

Etablir périodiquement un état de santé des techniques utilisées dans l'entreprise, telle est l'ambition de l'Union des cadres et ingénieurs Force ouvrière (UCI-FO), qui, pour populariser sa revendication d'un outil nouveau, le *« bilan technique »*, organise un colloque sur ce thème le 9 avril à Paris.

Pour M. Hubert Bouchet, secrétaire général de l'UCI-FO, qui a lancé l'idée du bilan technique il y a deux ans, *« tout le monde tourne autour des nouvelles technologies, mais on ne sait pas comment s'y prendre. Il y a un vide. Il manque un instrument qui serait à l'usage des partenaires de l'entreprise »*. A la différence du bilan social, il ne s'agit pas pour M. Bouchet, avec le bilan technique, d'imposer une nouvelle obligation aux entreprises : *« Plutôt que d'obligation*, explique-t-il, *parlons d'une ardente incitation pour les entreprises de plus de dix salariés. On peut tout à fait ouvrir ainsi des espaces contractuels nouveaux. »*

Le bilan technique devra être présenté – sans doute annuellement – au comité d'entreprise. Mais l'état des lieux, l'inventaire du parc des machines utilisées – et de leur vieillissement éventuel, – sera nécessairement entrepris avec la participation des cadres, *« dans le champ de leurs compétences »*. Un contre-feu aux cercles de qualité ?

Apparemment simple à avancer, l'idée est plus difficile à réaliser. Le premier problème, évoqué par des chefs d'entreprise consultés, concerne le secret. Pour M. Pierre Aigrain, conseiller financier du président de Thomson, apparaissent *« des limites de confidentialité tout à fait particulières, plus strictes qu'en matière financière et comptable. Il y a des éléments qu'il serait très dangereux de fournir aux concurrents »*.

D'ores et déjà, le code du travail a mis en place des verrous, avec l'article L.236-3 et surtout l'article L.432-7, qui indique que *« les membres du comité d'entreprise et délégués syndicaux sont tenus au secret professionnel pour toutes les questions relatives aux procédés de fabrication »*. *« Le bon sens des salariés est tel*, commente M. Hubert Bouchet, *qu'ils n'iront pas mettre sur la place publique des informations susceptibles de tuer leur emploi. »*

Autre problème difficile, celui du choix des indicateurs. L'UCI-FO en est encore, sur ce point, au stade de la réflexion, en sollicitant de nombreux avis. Elle ne semble pas s'orienter vers un modèle-type de bilan technique, reconnaissant que les indicateurs ne seront pas nécessairement les mêmes dans une grande entreprise ou dans une petite, dans une société de distribution ou chez un constructeur aéronautique. Ce bilan ne doit-il prendre en compte que *« les composantes matérielles de l'appareil de production de l'entreprise »* (machines, technologies) ou *« intégrer l'immatériel »*, c'est-à-dire *« la matière grise, les compétences et les savoir-faire pratiques et intellectuels »* ?

La voie la plus sage consistera sans doute à négocier les indicateurs du bilan technique entreprise par entreprise, avec éventuellement un *« cadrage »* par branche. M. Bouchet note cependant que cela entraînera des *« rectifications de frontières »* avec le bilan social, dans la mesure où le nouvel outil comportera un volet formation et un état des qualifications du personnel. L'UCI revendique déjà cent heures de formation au minimum par an par ingénieur et par cadre.

M. Bouchet récuse aussi par avance le procès qui pourrait lui être intenté – même au sein de sa propre confédération – de préparer ainsi les cadres et les syndicats à la cogestion *« Nous voulons dire notre mot sur la technique sans pour autant faire le boulot à la place des patrons. La bataille que nous engageons vise à obtenir plus de visibilité. »*

Alors que certaines grandes entreprises ont déjà des dispositifs de surveillance de la technologie – *« incomplets »* et *« réservés au management »*, selon M. Bouchet – et que l'administration du Trésor a amorcé le débat sur la technologie, l'UCI-FO veut mettre l'accent sur les PME où, *« faute de surveillance, la vulnérabilité est la plus grande »*. *« Le vieillissement des technologies*, affirme M. Bouchet, *se répercute en emplois qui meurent. C'est pour cela que c'est une revendication syndicale. »*

MICHEL NOBLECOURT.

M. Seguin annonce un débat parlementaire sur la Sécurité sociale

SAINT-ETIENNE
de notre envoyé spécial

A l'occasion de la rentrée de la vingt-sixième promotion du Centre national d'études supérieures de Sécurité sociale, ce mercredi 8 avril, M. Seguin, ministre des affaires sociales, a annoncé qu'un débat parlementaire, tant à l'Assemblée qu'au Sénat, aurait lieu dans la deuxième quinzaine de mai ou au début de juin, dans le cadre des états généraux de la Sécurité sociale, états généraux dont un conseil de cabinet extraordinaire doit arrêter l'organisation mardi prochain 14 avril.

Parmi les contraintes pesant sur la Sécurité sociale, M. Seguin a indiqué à la fois le chômage et la modification de l'emploi :

« La substitution de postes très qualifiés et en nombre plus restreint à une main-d'œuvre abondante ou, si l'on préfère, la relève plus ou moins partielle de l'homme par la machine ».

Parmi les solutions possibles sur lesquelles il faut, a dit le ministre, s'interroger, pourraient figurer d'autres formes de financement de la Sécurité sociale, en faisant davantage appel à l'impôt, ou en envisageant une contribution assise sur l'ensemble des revenus.

L'UNEDIC accepte à titre expérimental les programmes d'insertion locale

Les partenaires sociaux gestionnaires de l'UNEDIC, réunis le 7 avril au siège du CNPF, ont finalement accepté que les chômeurs indemnisés par les allocations de fin de droits puissent participer à des PIL (programmes d'insertion locale). Mais ils ont assorti leur décision de plusieurs conditions. Leur engagement est *« expérimental »*, vaut pour l'actuelle convention qui expire à la fin décembre 1987, et ne pourra concerner que 20 000 des 210 000 bénéficiaires potentiels. En outre, les PIL pourront être employés par les collectivités territoriales et non par des associations. Une raison à cela : le précédent des TUC *fait craindre que ces activités* ne se substituent au secteur concurrentiel et par conséquent à l'emploi normal (1).

Cette réponse, qui n'a pas fait l'unanimité, traduit le malaise des organisations syndicales et du patronat. Sollicités depuis l'été dernier par M. Philippe Séguin, qui réclamait un geste, ils s'étaient longtemps réfugiés derrière des arguties, apparemment dilatoires. Mois après mois, leur position d'attente devenait inconfortable et ils ont choisi de s'exécuter symboliquement au moment où, impatient, le ministre des affaires sociales et de l'emploi faisait publier son décret permettant la création des PIL, au moins pour les 227 000 chômeurs indemnisés au titre de l'allocation de solidarité (*le Monde* du 7 avril).

Les partenaires ont trouvé une justification dans les perspectives financières du régime d'assurance-chômage. Si la trésorerie apparaît excédentaire en 1986 (de 763 millions) et devrait avoir un solde négatif en 1987 (de 863 millions), l'avenir est plutôt sombre. Les experts évaluent à 10 milliards, d'ici à 1989, le montant du déficit si le chômage progresse de 150000 demandeurs d'emploi supplémentaires par an. Soucieux de ne pas aggraver la situation, les partenaires se sont donc accordés pour reporter la discussion de fond aux négociations qui s'ouvriront à l'automne sur la future convention. En attendant, l'UNEDIC dépensera environ 850 francs par personne sur ce projet, soit près de 20 millions de francs.

Une réflexion sur le principe même semble inévitable. Faut-il à l'avenir, comme le pense la CFDT, que les partenaires sociaux deviennent des *« acteurs »* d'une lutte contre le chômage ou qu'ils demeurent des *« gestionnaires »* du régime d'assurance? Tandis que la CFTC et la CGC constatent qu'un effort doit être fait pour les chômeurs de longue durée, la CGT juge sévèrement la tentative des PIL : *« des TUC à peine améliorés pour les plus de vingt-cinq ans »*. Quant à Force ouvrière et au CNPF, mal à l'aise, ils ne souhaiteraient pas s'écarter du rôle dévolu à l'UNEDIC et se posent volontiers en défenseurs de son autonomie.

Après une longue attente, M. Séguin obtient partiellement satisfaction dans cette affaire. Des chômeurs de longue durée vont pouvoir retrouver une activité pendant six à douze mois, sans perdre leurs droits à l'indemnisation. Moyennant une somme forfaitaire de 750 francs supplémentaires, versée par l'employeur, ils pourront travailler de quatre-vingts à cent vingt heures par mois. Considérés comme des stagiaires en formation, ils ne seront plus comptabilisés parmi les demandeurs d'emploi.

ALAIN LEBAUBE.

(1) D'autres sujets figuraient à l'ordre du jour. Les partenaires ont assuré que la suppression du délai de carence n'entraînerait pas de transfert de charges vers l'Etat. Ils ont admis que les agents non titulaires des collectivités locales puissent bénéficier des prestations de l'UNEDIC. Ils ont refusé que des préretraités puissent devenir des enseignants bénévoles.

AFFAIRES

M. Gustave Grandin nouveau PDG d'Interagra

La compagnie Interagra, société holding du groupe de négoce fondé par Jean-Baptiste Doumeng, décédé dans la nuit du dimanche 5 au lundi 6 avril, sera présidée par M. Gustave Grandin, cinquante-huit ans. Il était jusqu'alors directeur général, bras droit de J.-B. D., chargé des questions financières.

Dans un communiqué, le groupe précise que Jean-Baptiste Doumeng avait résolu avec les membres des différents conseils d'administration des sociétés de son groupe *« les problèmes de direction qui se poseraient après son décès, que sa parfaite connaissance de sa maladie lui avait fait pressentir »*.

M. Michel Doumeng, trente-quatre ans, fils cadet du disparu, est nommé directeur général et conserve la présidence de la SCIII (Société commerciale Interagra Ipitrade International). Le fils aîné, Jean-Louis Doumeng, trente-six ans, présidera les sociétés SAEV Interagra de Toulouse et les Silos du Sud-Ouest.

ÉTRANGER

Malgré la hausse continue du yen

Les Etats-Unis maintiennent leurs menaces de représailles commerciales sur l'électronique japonaise

Les pressions qu'exercent les Etats-Unis sur le Japon en matière commerciale continuent de monter malgré la reprise de la hausse du yen par rapport au dollar (145,45 mercredi 8 avril). Les droits de douane que Washington a décidé d'appliquer à certains produits électroniques japonais, le 17 avril, seront rétroactifs au 27 mars et s'appliqueront pendant au moins trois mois, a précisé l'administration américaine, alors que des représentants des deux gouvernements s'entretenaient de ce problème à Washington.

Les discussions, qui doivent se poursuivre tout au long de la semaine, consistent en des échanges de vues, non en des négociations, a déclaré un porte-parole du représentant spécial du président Ronald Reagan pour le commerce, M. Clayton Yeutter.

La pression exercée par les Etats-Unis est suffisamment forte pour inciter les dirigeants japonais à une remise en cause – au moins officielle – de leur politique budgétaire. Le patronat – Keidanren – a lancé en début de semaine un appel au gouvernement pour qu'il consacre des sommes importantes à la relance de l'activité économique intérieure et mette un terme aux querelles commerciales avec les Etats-Unis.

Le Keidanren propose également que le Japon abolisse les droits de douane sur les importations de tous les produits industriels *« aussitôt que possible »* et qu'il établisse un calendrier pour la suppression des droits sur les principaux produits agricoles afin de favoriser le libre-échange. *« Nous devons agir immédiatement, nous n'avons rien d'autre à faire »*, a déclaré M. Saito, président du Keidanren, à l'issue d'une réunion extraordinaire des responsables de son organisation.

Cet appel semble avoir été entendu puisque les responsables du parti au pouvoir (PLD) et ceux du gouvernement envisagent un programme de dépenses de 5 000 milliards de yens – soit environ 35 milliards de dollars – pour accélérer l'activité économique. Ce programme porterait *« à un niveau record »* les dépenses de travaux publics prévues dans le budget 1987, qui s'applique depuis le 1er avril. En outre, un budget supplémentaire serait préparé cet été, qui porterait sur 35 milliards de dollars.

FINANCES

L'Etat rembourse sa « vieille dette »

Le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, M. Edouard Balladur, a publié, mardi 7 avril, un communiqué indiquant que l'Etat allait procéder au remboursement de sa « vieille dette ». Il s'agit de sept rentes ou emprunts d'Etat émis avant 1950, dont l'encours est de 680 millions de francs, soit 0,13 % de l'encours total des emprunts d'Etat.

Ces titres – comme les rentes perpétuelles 3 % et 5 % – n'ont pas été dématérialisés. Ils sont, souligne-t-on rue de Rivoli, d'une gestion lourde et coûteuse pour l'Etat et présentent pour leurs porteurs, particuliers et petites communes notamment, de grands inconvénients. En particulier, ils sont difficiles à négocier. Les modalités techniques de ce remboursement anticipé seront précisées dans les prochains jours.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FRUCTI ECU

L'assemblée générale ordinaire de la Société d'investissement à capital variable Fructi-ECU s'est réunie, le mercredi 1er avril 1987, sous la présidence de M. Ange Carli et a approuvé les comptes du premier exercice clos le 31 décembre 1986.

Au cours de cette réunion, M. Ange Carli a prononcé l'allocution suivante :

« Mesdames, messieurs,

» Votre conseil d'administration vient de vous rendre compte du premier exercice de votre société, créée le 12 février 1986.

» L'objectif étant d'assurer une évolution aussi proche que possible de celle d'un portefeuille investi en ECU, des placements ont été effectués en francs, ECU et monnaies européennes, en privilégiant, suivant les périodes et les évolutions prévisibles en matière de change et de taux d'intérêt, telle ou telle des devises et tel ou tel des instruments disponibles dans chaque pays.

» Il a ainsi été possible à votre société d'investir en obligations à taux fixe dans certains pays et à taux variable dans d'autres, ce qui accroît considérablement la souplesse de la gestion.

» Cette souplesse de gestion explique sans doute que Fructi-ECU se situe ainsi en tête des SICAV investies en obligations européennes par l'importance des capitaux gérés (535 millions de francs) et sa performance cumulée qui atteint (en taux annuel) 13,20 % depuis la création, malgré la suppression du régime de la devise-titre.

» Cette SICAV, dont les actions peuvent être détenues par des institutions et associations françaises, peut également entrer dans la constitution des plans d'épargne d'entreprise. La présence de monnaies européennes permet d'en faire un placement rentable, assurant à des entreprises importatrices et ayant des dettes à régler à l'étranger une certaine couverture de change par adaptation de leur actif.

» Je ne doute pas qu'après un premier exercice encourageant, votre société, qui correspond bien aux attentes de ses actionnaires et aux besoins du marché, ne connaisse un développement favorable. »



Les comptes de la société Dumez S.A. pour l'exercice 1986 font ressortir un bénéfice net de 205 millions de francs, en progression de 9 % sur celui de l'exercice 1985 qui s'élevait à 188 millions de francs.

Le projet de répartition du résultat qui sera soumis à l'assemblée générale du 26 juin 1987 prévoit le versement d'un dividende net de 26 francs par action, à comparer à 24,50 francs pour l'exercice précédent.

Les comptes consolidés du groupe Dumez seront présentés au Conseil de surveillance lors de sa séance du 12 mai 1987.



DIVIDENDE 1986 : + 10,18 %

Le conseil d'administration, réuni le 6 avril, sous la présidence de M. André Mouly, a arrêté les comptes de l'exercice 1986.

Le résultat de l'exercice s'établit à 115 386 000 F contre 70 647 000 F (+63 %), alors que les produits (loyers et produits financiers) sont de 178 550 000 F contre 123 256 000 F (+45 %), compte tenu de l'évolution du patrimoine.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, qui se réunira le 26 juin 1987, la distribution d'une somme de 97 301 788,10 F représentant 85,01 % du bénéfice soumis à obligation de distribution, ce qui permettra de servir un dividende de 37,46 F aux actions jouissance 1er janvier 1986 et 18,73 F aux actions jouissance 1er juillet 1986.

En tenant compte de la partie du dividende (0,40 F) liée au résultat exceptionnel de l'exercice 1986, le taux d'augmentation ressort à 10,18 %.

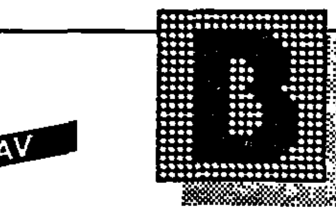
L'assemblée générale ordinaire sera appelée à proposer aux actionnaires la possibilité d'opter pour le paiement du dividende en actions dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.



Le conseil d'administration d'Hachette se réunira le 28 avril 1987 sous la présidence de Jean-Luc Largardère. Il arrêtera définitivement les comptes de la société pour l'exercice 1986.

Le résultat consolidé ressortira pour la part du groupe à 215,8 millions de francs contre 169,5 millions de francs en 1985, soit une progression de 27,3 % et à 405,8 millions de francs après plus-value et moins-value contre 168 millions de francs en 1985.

Les perspectives d'exploitation pour 1987 marqueront une nouvelle progression significative des résultats.



BANQUE NATIONALE DE PARIS

NATIO-INTER
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires convoquée pour le jeudi 2 avril 1987 à 9 heures 30 dans l'immeuble de la Banque Nationale de Paris, 20 boulevard des Italiens à PARIS (9e) - salle n° 218 - n'a pu délibérer valablement faute de quorum.

Une nouvelle Assemblée se réunira sur deuxième convocation le jeudi 16 avril 1987 à 9 heures 30 dans l'immeuble de la Banque de Paris 20 boulevard des Italiens à PARIS (9e) - salle 126/127 - avec le même ordre du jour.

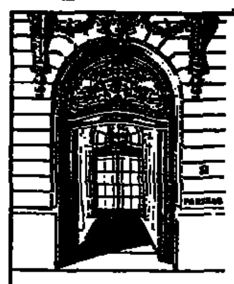
BNP. la banque est notre métier

ENELFI-BRETAGNE

Le conseil d'administration d'Enelfi-Bretagne, réuni le 3 avril 1987 sous la présidence de M. Michel Mauchant, a arrêté les comptes de l'exercice 1986, qui se soldent par un bénéfice net de 25,87 millions de francs contre 17,37 millions de francs en 1985, dont 10,72 millions de francs de résultat net d'activité courante hors toutes plus-values de cessions contre 9,89 millions de francs

Le bénéfice net consolidé part du groupe s'est élevé à 64,10 millions de francs, compte tenu notamment de la cession par Enelfi-Bretagne de près de la moitié de sa participation dans la Saic-Velcorex, dont elle conserve 10 %, et de la cession par la filiale Compagnie Franco-Marocaine de sa participation dans Le Secours SA. La situation nette consolidée part du groupe au 31 décembre 1986, en augmentation de 38 % sur l'année précédente, ressort à 195,3 millions de francs après affectation des résultats, ce chiffre ne tenant pas compte de plus-values latentes d'un montant au moins équivalent.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 23 juin 1987, de fixer le dividende à 12 francs net par action (18 francs avoir fiscal compris) contre 11 francs net (16,50 francs avoir fiscal compris), soit une distribution de 10,43 millions de francs.



Résultats consolidés de 1986

Le Conseil de la Compagnie Financière de Paribas réuni le 2 avril 1986 sous la présidence de M. Michel François-Poncet, a examiné les comptes consolidés du Groupe Paribas pour l'exercice clos le 31 décembre 1986.

Bilan

Le total du bilan consolidé représente 602 milliards de francs au 31 décembre 1986 (contre 551 milliards de francs au 31 décembre 1985), soit une progression de 9 %.
Les crédits à la clientèle s'établissent à 299 milliards de francs (contre 298 milliards de francs). Les dépôts de la clientèle atteignent 162 milliards de francs (contre 166 milliards), une modification mineure du champ de consolidation ayant provoqué cette légère baisse.
Si les chiffres de bilan témoignent d'une relative stabilité d'ensemble de l'activité bancaire en 1986, en revanche, ils ne reflètent pas le développement important du Groupe Paribas dans d'autres domaines comme les opérations de marché.

Résultats

Le résultat net global du Groupe s'établit à 3 225 millions de francs (contre 2 727 millions de francs), en progression de 18 %.
Après déduction de la part revenant aux tiers participant au capital des filiales, le résultat net consolidé de la Compagnie Financière de Paribas s'élève à 1 678 millions de francs (contre 1 354 millions de francs), en croissance de 24 %. Il représente 36 francs par titre existant au 31 décembre 1986 (46,65 millions de titres).
Ce résultat se décompose en 1 083 millions de francs de résultat net des opérations en revenus (contre 1 051 millions de francs) et 595 millions de francs de résultat net des opérations en capital (contre 303 millions de francs).
Si le résultat en capital a bénéficié d'importantes plus-values réalisées sur la cession de titres de participation, la croissance du résultat en revenus a été modérée par des éléments exceptionnels parmi lesquels figurent : l'incidence négative de 280 millions de francs correspondant à la quote part de la Compagnie dans les pertes du Crédit du Nord, société qui a prévu de revenir à l'équilibre en 1987 ; des charges exceptionnelles liées à l'émission des CIP réalisée au début de 1986 et à la privatisation de la Compagnie (pour un total d'environ 100 millions de francs).

Actif net estimé

Au 31 décembre 1986, l'actif net estimé du Groupe calculé selon les méthodes conservatrices habituelles, qui ne tiennent pas compte en particulier de valeurs de fonds de commerce, s'établit à environ 39 milliards de francs. La part de la Compagnie Financière de Paribas, après déduction des intérêts des tiers, s'établit à près de 21 milliards de francs.

COMPAGNIE FINANCIERE DE PARIBAS

Economie

TRANSPORTS

Le long-courrier A-340 d'Airbus sera équipé de réacteurs franco-américains

L'un des derniers obstacles au lancement des Airbus jumeaux, le quadriréacteur long-courrier A-340 et le biréacteur moyen-courrier A-330, a été levé avec le choix du moteur qui équipera l'A-340. Après la renonciation du consortium IAE (Pratt et Whitney, Rolls Royce, MTU, Fiat, Japan Aeroengines) à développer un réacteur Superfan, c'est une nouvelle version du moteur CFM 56-5 de l'américain General Electric et du français SNECMA qui a été retenue par le consortium européen Airbus.

Dans la bataille qui oppose McDonnel Douglas et son futur biréacteur MD 11, d'un côté, Airbus et son quadriréacteur A-340, de l'autre, cette question de réacteurs occupe une place déterminante. A la fin de l'année 1986, Airbus s'aperçoit que son concurrent emporte les suffrages d'un nombre croissant de clients qui doutent des moteurs de l'A-340. Le CFM 56 ne parvient pas à développer plus de 28 600 livres de poussée, et l'avion qu'il équipera risque de ne pas voler assez loin et avec suffisamment de charge utile. Airbus se tourne alors vers le consortium IAE, et le presse de s'engager sur un réacteur Superfan de 30 000 livres de poussée. Avec l'accord d'IAE, Airbus entreprend une tournée commerciale, en promettant une version capable d'emporter deux cent soixante-deux passagers à 14 300 kilomètres. Sept compagnies se laissent séduire par ces propositions : Lufthansa, Air France, UTA, Sabena, Alia (Jordanie), Finnair et Northwest.

Malheureusement, Rolls Royce, membre essentiel d'IAE, ne parvient pas à maîtriser la technologie à très haute dilution du Superfan, et, le 7 avril, IAE décide de renoncer provisoirement à développer celui-ci. Airbus, qui a vu venir le coup, sort sur-le-champ de sa manche les dernières propositions de General Electric et de la SNECMA, c'est-à-dire un réacteur CFM 56-S3 de 30 600 livres de poussée qui consommerait aussi peu de carburant que le Superfan.

Airbus peut être à la fois inquiet et satisfait. Inquiet parce que son A-340 ne dispose plus que d'un seul moteur, le CFM 56, et qu'il est risqué techniquement et commercialement de ne pas offrir de choix aux compagnies aériennes. Il peut être satisfait, car son quadriréacteur dispose enfin d'un réacteur d'une puissance convenable pour 1992, année de mise en service de l'appareil.

Le dernier obstacle qui s'oppose au lancement industriel du programme A-330/A-340 est, désormais, financier. Les gouvernements allemand, britannique, espagnol et français, tous favorables à ce projet, rechignent à avancer les 3,5 milliards de dollars (21 milliards de francs) nécessaires pour que les industriels Aérospatiale, British Aerospace, Casa, MBB, le mènent à bien.

AL. F.

ÉNERGIE

Ouverture du Venezuela aux capitaux étrangers

Le groupe italien ENI associé au développement de la production de charbon et d'essence sans plomb

CARACAS
de notre envoyée spéciale

Après des années de réticence, le Venezuela s'ouvre aux capitaux étrangers. Le groupe public italien ENI vient de conclure, à Caracas, deux accords pour la création de sociétés mixtes dans le domaine de la pétrochimie et du charbon. Ce sont les premières grandes opérations de « joint venture » depuis l'adoption, en juillet 1986 et en janvier 1987, par Caracas, de deux lois destinées à favoriser les investissements étrangers au Venezuela. C'est aussi la première fois, depuis la nationalisation, en 1976, de l'ensemble du secteur pétrolier, qu'une entreprise étrangère est associée directement à l'exploitation des ressources minières du pays.

Le premier accord conclu par le groupe italien avec la société Petroleos de Venezuela (PDVSA) prévoit la construction d'une usine destinée à produire du « MTBE », additif chimique permettant d'obtenir de l'essence sans plomb. D'une capacité de 500 000 tonnes/an, cette unité coûtera 160 millions de dollars (960 millions de francs) et exportera la totalité de sa production, pour l'essentiel vers l'Europe. Une société mixte, Superoctane, sera constituée à cette fin. Son capital sera réparti à parts égales entre l'ENI (49 % des actions) et la compagnie Petroleos de Venezuela (49 %), le solde (2 %) étant détenu par des intérêts vénézuéliens divers.

Le second accord concerne le développement d'une mine de charbon géante à ciel ouvert située à Guasare, dans le nord-est du pays. Une société mixte sera également constituée entre l'ENI, le groupe américain ARCO et une filiale de PDVSA. Cette société, dans une première phase, réalisera une étude de faisabilité et démarrera une production expérimentale de 500 000 tonnes/an dès la fin de l'année. Par la suite, l'accord prévoit, si les résultats sont positifs, de lancer dès 1992 une exploitation à grande échelle. A pleine capacité, vers 1995, la mine pourrait produire 6,5 millions de tonnes/an (l'équivalent de la moitié de la production française). Ce projet ferait du Venezuela, jusqu'ici totalement absent du secteur charbonnier, l'un des premiers exportateurs mondiaux de ce minerai. Là aussi, les deux compagnies étrangères (ENI et ARCO) se sont engagées à écouler par leurs propres réseaux une large partie de la production de la mine en Europe et aux Etats-Unis.

Ces projets, a souligné M. Reviglio, président de l'ENI, à Caracas le 7 avril, devraient rapporter au Venezuela environ 300 millions de dollars de recettes en devises supplémentaires. Le changement d'attitude du pays en ce qui concerne les capitaux étrangers s'explique par la montée des problèmes d'endettement.

VÉRONIQUE MAURUS.

Marchés financiers

PARIS, 8 avril ⬇

Plus résistant

Pour la seconde journée consécutive, les cours ont baissé mercredi à la Bourse de Paris. Mais cette fois, la résistance a commencé à s'organiser. Dans la matinée, un nouveau dérapage de 1,2 % se produisait encore et, un quart d'heure après l'ouverture de la séance principale, il dépassait 1,3 %. Cependant grâce, en particulier, à la belle tenue de Peugeot, également de CSF, les écarts se réduisirent peu à peu et, à la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,45 % seulement en dessous de son niveau précédent.

La perplexité causée par les déclarations américaines assez divergentes sur le dollar reste entière, et le marché a pris acte du refus de Wall Street d'aller plus loin sur le chemin de la hausse et de sa volonté de rendre la main. Il a cependant eu un motif de satisfaction : le démenti donné en haut lieu sur tout projet prétendument mis à l'étude, qui consisterait à taxer les transactions boursières pour renflouer la Sécurité sociale. Cette rumeur rapportée par un quotidien du matin avait, il faut bien le dire, mis la communauté boursière en émoi.

La compagnie financière du groupe Victoire va prendre le contrôle à un peu plus de 50 % de la Société foncière lyonnaise en rachetant au Crédit lyonnais à 5 052 F l'action sa part de 16 % dans le capital de cette affaire. Suspendue le 7 avril, la cotation de Foncière lyonnaise reprendra le 10 avril. Notons d'autre part la forte hausse de Saint-Louis (+ 11,8 %), réservé à l'ouverture. Le marché obligataire avait meilleure allure ainsi que le MATIF. Pas plus que pour la baisse de la veille, les spécialistes ne s'expliquaient vraiment cette amélioration.

NEW-YORK, 7 avril ⬇

Vif repli

Après avoir battu dans la matinée un nouveau record, à 2 419,68, l'indice Dow Jones a ensuite sensiblement reculé pour terminer la séance à 2 360,94, en baisse de 44,6 points sur les niveaux de la veille. Le repli s'est effectué dans un marché irrégulier et actif, où 188 millions de titres ont été échangés. On notait 1 123 valeurs en baisse, 503 en hausse et 350 inchangées.

Autour du Big Board, les analystes jugeaient le marché « fatigué », enclin à reprendre son souffle après la progression de 85 points enregistrée au cours des deux précédentes séances. Le repli du dollar et la remontée des taux d'intérêt obligataires ont pesé sur la tendance. *« Tout le monde est nerveux au sujet de tout »*, confiait mardi un professionnel à Wall Street. Compte tenu de l'avance de 25 % prise depuis le début de l'année par le marché, personne ne prête cependant au repli du 7 avril une importance exagérée. Parmi les valeurs les plus traitées, on relevait GCA Corp. (6,003 millions de transactions), Texaco (3,39 millions), USX Corp. (2,17 millions) et VAL (2,054 millions).

VALEURS	Cours du 6 avril	Cours du 7 avril
Alcoa	45 1/8	43 3/4
A.T.T.	24 1/4	23 3/4
Boeing	51 3/8	50 7/8
Chase Manhattan Bank	39 1/8	38
Du Pont de Nemours	122	113 1/4
Eastman Kodak	79 7/8	78 3/8
Exxon	89 7/8	88 3/8
Ford	90 1/8	88 7/8
General Electric	111 3/4	108
General Motors	81 1/2	82 1/4
Goodyear	59 1/2	59
I.B.M.	149 1/2	146 1/2
I.T.T.	62 1/2	62 5/8
Mobil Oil	50	49 5/8
Pfizer	75 3/8	73
Schlumberger	44 1/8	43 5/8
Texaco	33 5/8	33 5/8
U.A.L. Inc.	65 3/4	65 1/2
Union Carbide	28 3/4	29 5/8
U.S.X. Corp.	29 1/4	29 3/8
Westinghouse	67 1/4	65 3/4
Xerox Corp.	77 1/2	76 1/8

CHANGES

Dollar : 6,1105 F ⬆

Le dollar s'est orienté à la hausse mercredi, à la suite de la mise en garde de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, contre les dangers d'une baisse supplémentaire du billet vert. A Paris, la Banque de France continue à enregistrer de fortes rentrées de devises.

FRANCFORT	7 avril	8 avril
Dollar (en DM) ..	1,8228	1,83

TOKYO	7 avril	8 avril
Dollar (en yens) ..	145,20	145,70

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (8 avril)	7 3/4-7/8 %
New-York (7 avril)	6 1/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	6 avril	7 avril
Valeurs françaises ..	112,9	111,3
Valeurs étrangères .	114	113,9

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	459	453,4

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	6 avril	7 avril
Industrielles	2 405,54	2 360,94

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	6 avril	7 avril
Industrielles	1 566	1 564,5
Mines d'or	421,8	424,9
Fonds d'Etat	98,91	98,76

TOKYO

	7 avril	8 avril
Nikkeï	22 784,6	22 944,33
Indice général ...	1 942,87	1 959,57

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 7 avril
Nombre de contrats : 18 673

COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	107,65	107,75	107,65	107,55
Précédent	107,75	107,95	107,80	107,70

AUTOUR DE LA CORBEILLE

FORTE PROGRESSION DES RÉSULTATS DE LA MIDLAND BANK SA. — La Midland Bank SA, filiale à 75 % de la banque britannique Midland, a enregistré, en 1986, un bénéfice net consolidé de 208,6 millions de francs, contre 105,8 millions de francs en 1985. Cette performance tient d'abord à la progression de 56 % du bénéfice net courant, qui s'est élevé à 102,2 millions de francs. La moitié de ce bénéfice a été tirée des activités de marché.

La Midland Bank SA a aussi réalisé un bénéfice net exceptionnel de 106,4 millions de francs (contre 40,3 millions de francs en 1985), essentiellement lié à la cession d'une partie de sa participation dans le capital de la Banque internationale de placement. Il sera proposé aux actionnaires un dividende de 10 F par action, ouvrant droit à un avoir fiscal de 5 F, soit une rémunération globale de 15 F, supérieure de 33 % à celle de 1985. Une action gratuite pour cinq actions existantes devrait aussi être distribuée.

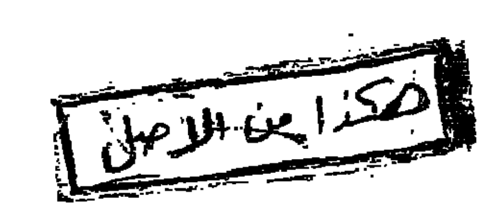
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. -		DEUX MOIS Rep. + ou dép. -		SIX MOIS Rep. + ou dép. -	
$ E-U	6,0775	6,0790	+ 75	+ 90	+ 140	+ 165	+ 370	+ 460
$ can.	4,6617	4,6565	+ 25	+ 48	+ 54	+ 98	+ 133	+ 227
Yen (100)	4,1698	4,1737	+ 138	+ 160	+ 275	+ 307	+ 817	+ 901
DM	3,3256	3,3282	+ 107	+ 124	+ 218	+ 241	+ 657	+ 727
Florin	2,9474	2,9495	+ 61	+ 71	+ 120	+ 136	+ 370	+ 422
F.B. (100)	16,0289	16,0714	+ 81	+ 141	+ 158	+ 266	+ 425	+ 810
F.S.	3,6049	3,6086	+ 161	+ 179	+ 308	+ 333	+ 848	+ 931
L (1 000)	4,6657	4,6702	- 77	- 38	- 142	- 88	- 461	- 342
£	9,8334	9,8419	- 189	- 147	- 340	- 275	- 820	- 621

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	6 1/8	6 3/8	6 5/16	6 7/16	6 3/8	6 1/2	6 9/16	6 11/16
DM	3 1/2	3 3/4	3 13/16	3 15/16	3 3/4	3 7/8	3 13/16	3 15/16
Florin	5 1/4	5 1/2	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	6 7/8	7 1/2	7 1/8	7 3/8	7 1/8	7 3/8	7 3/16	7 7/16
F.S.	1 1/2	2	2 15/16	3 1/16	3 3/16	3 5/16	3 9/16	3 11/16
L (1 000)	8 1/4	9 1/4	9 1/4	9 3/4	9 1/4	9 3/4	9 1/2	9 7/8
£	9 7/8	10 1/8	9 15/16	10 1/16	9 7/8	10	9 9/16	9 11/16
F. franç.	8	8 1/4	8	8 1/8	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 8 AVRIL

Cours relevés à 14 h 54

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1525	4,5 % 1973	1557	1590	1600	+ 2 76
....	C.N.E. 3%	4145	4200	4201	+ 1 35
1209	B.N.P. T.P.	1230	1218	1218	− 0 97
1210	C.C.F. T.P.	1261	1260	1260	− 0 07
1117	Créd. Lyon. T.P.	1170	1170	1170	....
3010	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2114	Renault T.P.	2138	2130	2130	− 0 36
2330	Rhone-Poul. T.P.	2368	2359	2350	− 0 75
1385	St-Gobain T.P.	1406	1398	1398	− 0 56
1320	Thomson T.P.	1327	1335	1330	+ 0 23
560	Accor	560	550	551	− 1 61
2180	Agence Havas	2390	2310	2320	− 2 93
2090	Ag. Havas C. I.	2280	2240	2240	− 1 75
740	Air Liquide	735	731	735	....
2950	Alcatel	2940	2880	2895	− 1 53
2340	Als. Superm.	2275	....	....	....
530	A.L.S.P.I.	519	510	515	− 0 58
440	Alsthom ★	423	410	419 80	− 0 75
2650	Arjom. Prioux	2803	2835	2850	+ 1 68
620	Aussedat-Rey	650	645	645	− 0 77
1630	Aux. Entrepr. ★	1710	1685	1685	− 1 46
1250	Avions Dassault	1275	1250	1260	− 1 18
800	BAFIP	803	800	800	− 0 37
490	Bail-Equipem. ★	479	476	479	....
960	Bail-Investiss.	960	954	955	− 0 52
1060	Cie Bancaire	806	790	770	− 4 47
615	Bazar H.-V.	650	639	636	− 2 15
735	Béghin-Say ★	632	610	618	− 2 21
730	Berger (Ma)	865	860	851	− 1 61
845	Bic ★	830	829	835	+ 0 60
1600	B.I.S.	1610	1585	1585	− 1 55
2850	Biscuit (Géné.)	2940	2980	2980	+ 1 36
2750	Bongrain S.A.	2700	2670	2670	− 1 11
1330	Bouygues	1450	1425	1435	− 1 03
5060	B.S.N.	5330	5240	5220	− 2 06
1400	Carnaud	1480	1450	1450	− 2 03
3870	Carrefour	3795	3765	3800	+ 0 13
2360	Casino	2383	2341	2337	− 1 93
1920	Casino A.D.P.	1879	1880	1885	+ 0 31
1330	C.C.M.C.	1262	1265	1265	+ 0 23
1310	Cetelem	1248	1240	1236	− 0 96
2610	C.F.A.O.	2590	2540	2565	− 0 97
1600	C.G.I.P.	1551	1570	1572	+ 1 35
1820	Chargeurs S.A.	1885	1885	1900	+ 0 80
85	Chiers-Châtill.	79 80	82	82	+ 2 76
955	Ciments franç. ★	1051	1050	1059	+ 0 76
695	Club Méditerr.	681	685	680	− 0 15
210	Codetel	220	220	220	....
380	Cofimeg	377 90	375	381	+ 0 82
2070	Colas	2095	2075	2078	− 0 81
345	Compt. Entrepr.	333	325	329	− 1 20
795	Compt. Mod.	820	840	840	+ 2 44
1190	Créd. Foncier	1155	1120	1120	− 3 03
610	Crédit F. Imm.	613	619	616	+ 0 49
1490	Crédit Nat. ★	1395	1388	1405	+ 0 71
340	Crouzet ★	348 60	346 10	349 90	+ 0 37
2800	Damart S.A.	2993	2980	2980	− 0 43

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
530	Darty ★	502	481	500	− 0 39
355	Dév. R.d.C. (Li)	400	....	....	....
715	D.M.C.	692	690	689	− 0 43
3040	Docks France ★	2925	2899	2885	− 1 36
2290	Dumez ★	2395	2399	2400	+ 0 20
1800	Eaux (Gén.)	1512	1501	1505	− 0 46
2880	Ecco ★	2875	2880	2848	− 0 93
1370	Electro-Finan.	1300	1300	1310	+ 0 77
340	Elf-Aquitaine	341	340 20	341 90	+ 0 28
320	— (certific.)	326	324	324	− 0 61
3250	Epeda-B-Faure	3156	3150	3150	− 0 19
3600	Essilor	3360	3320	3320	− 1 19
520	Esso S.A.F. ★	515	505	505	− 1 94
3180	Eurafrance	3250	3235	3240	− 0 30
1470	Eurocom ★	1605	1622	1605	....
3500	Euromarché	3500	3610	3610	+ 3 14
930	Europe n° 1 ★	892	890	884	− 0 89
1970	Facom	1885	1900	1895	+ 0 53
1230	Fichet-Bauche	1170	1190	1190	+ 1 71
235	Finextel	232 50	230	231	− 0 65
250	Fives-Lille	255	255	256	+ 0 39
345	Francarep	320	325	325	+ 1 56
1550	Fromageries Bel	1461	1501	1501	+ 2 74
1250	Gal. Lafayette	1206	1182	1182	− 1 98
440	Gascogne	496	481	481	− 3 02
415	Géophysique ★	475	475	483	+ 1 68
2540	Gerland	2800	2900	2900	+ 3 57
715	GTM-Entrepose	736	735	735	− 0 14
895	Guyenne-Gas. ★	865	840	838	− 3 12
3250	Hachette ★	3150	2999	3020	− 4 12
790	Hénin (La)	865	869	869	+ 0 46
117	Imétal	115 20	115 10	115 10	− 0 09
495	Imm. Plaine-M.	480	485	485	+ 1 04
6020	Inst. Mérieux	5450	5370	5370	− 1 47
610	Interbail	615	613	613	− 0 33
1750	Intertechnique	1774	1754	1754	− 1 13
1910	J. Lefebvre	2050	2055	2050	....
2280	Lab. Bellon	2360	2370	2370	+ 0 42
1530	Lafarge-Coppée	1650	1652	1645	− 0 30
2120	Lebon ★	2089	2056	2070	− 0 90
5510	Legrand	5830	5770	5770	− 1 03
880	Leroy-Somer ★	895	880	885	− 1 11
1890	Lesieur	1890	1990	1990	+ 5 29
900	Locabail Immob.	788	788	788	....
750	Locafrance ★	815	806	800	− 1 84
955	Locindus	953	950	950	− 0 31
1150	L. Vuitton S.A ★	1119	1120	1111	− 0 71
760	Luchaire	735	736	736	+ 0 14
1740	Lyonn. Eaux ★	1751	1720	1714	− 2 11
142	Mais. Phénix	155 80	152	153	− 1 67
750	Majorette (Ly)	900	875	875	− 2 77
77	Manurhin	75	73 10	73 20	− 2 40
570	Mar. Wendel	555	550	553	− 0 36

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1640	Martell	1777	1800	1810	+ 1 86
2580	Matra	2645	2580	2610	− 1 32
2700	Merlin-Gerin ★	2751	2750	2785	+ 1 23
3350	Michelin	3506	3525	3528	+ 0 63
1570	Midi (Cie)	1547	1530	1530	− 1 10
480	Midland Bk S.A.	490	480	480	− 2 04
715	Min. Salsig. (Ne)	764	764	764	....
55	M.M. Penarroya	56	55 10	55 05	− 1 70
2530	Moët-Hennessy	2370	2430	2450	+ 3 38
115	Moulinex	108	107	109 50	+ 1 38
1190	Navig. Mixtes	1185	1190	1190	+ 0 42
210	Nord-Est	202	201	201	− 0 50
470	Nordon (Ny)	459 90	....	....	....
760	Nouvelles Gal.	799	813	819	+ 2 50
1250	Occident. (Gén.)	1338	1329	1330	− 0 60
1740	Omn.F.Paris	1705	1700	1700	− 0 29
191	Olida-Caby	175	181	181	+ 3 43
580	Opfi-Paribas	570	565	565	− 0 87
4370	Oréal (L')	4340	4300	4310	− 0 69
845	Paris-Réesc. ★	809	800	801	− 0 98
1570	Pechelbronn ★	1675	1665	1685	+ 0 59
1890	Penhoet	1708	1660	1664	− 2 63
1080	Pernod-Ricard	1070	1080	1078	+ 0 75
140	Pétroles B.P.	151 50	151 50	152	+ 0 33
1470	Peugeot S.A.	1479	1489	1485	+ 0 41
37	Poclain	14 50	14	14 05	− 3 10
2110	Poliet	2306	2304	2330	+ 1 04
980	P.M. Labinal	929	933	934	+ 0 54
3500	Presses Cité	3600	3600	3598	− 0 06
1490	Prétabail Sic.	1416	1440	1426	+ 0 70
820	Primagaz	842	860	865	+ 2 73
745	Printemps★	794	766	765	− 3 65
2650	Promodès	2510	2500	2500	− 0 40
320	Prouvost S.A ★	305	304	300 90	− 1 34
1640	Radiotechn.	1590	1610	1630	+ 2 52
163	Raff. Dist. Total	150 10	147 90	147 50	− 1 73
2910	Redoute (La) ★	2915	2915	2905	− 0 34
480	Rober financière	545	511	515	− 6 23
1900	Roussel-Uclaf	1860	1855	1880	+ 1 08
1460	Roussel-C.N.I.	1390	1368	1375	− 1 08
5920	R. Impériale (Ly)	6100	6100	6100	....
290	Sade	296	....	....	....
3950	Sagem	3860	3785	3785	− 1 68
445	Saint-Gobain	461 80	459 50	459 90	− 0 41
1150	St-Louis B.	1037	1151	1160	+ 11 86
2130	Salomon	2101	2050	2055	− 2 42
1640	Salvepar	1899	....	....	....
890	Sanofi	905	895	905	....
706	S.A.T.	726	715	723	− 0 41
1240	Saupiquet (Na)	1190	....	....	....
670	Schneider ★	662	662	664	+ 0 30
115	S.C.O.A.	125 90	128	127 50	+ 1 27

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
785	S.C.R.E.G.	820	810	815	− 0 61
870	Seb ★	900	890	875	− 2 77
465	Sefimeg	470	470	472	+ 0 43
1940	S.F.I.M.	1950	1950	1960	+ 0 51
106	S.G.E.	113 60	112	114	+ 0 35
690	Sgn. Ent. El. ★	700	700	691	− 1 28
1040	Silic	1100	1060	1060	− 3 64
620	Simco-U.P.H. ★	619	615	615	− 0 64
400	Simnor (Li)	400	....	....	....
1350	Skis Rossignol	1325	1316	1325	....
800	Sliminco	765	750	750	− 1 96
285	Sodero (Na)	275	....	....	....
2860	Sodexho	2970	2970	2950	− 0 67
....	Sogenal (Na)	....	....	....	....
440	Sogerap	448 50	446	446	− 0 56
2120	Somm-Allib. ★	2170	2135	2125	− 2 07
805	Source Perrier	808	800	799	− 1 11
1350	Sovac ★	1265	1260	1270	+ 0 39
625	Spie-Batignol.	615	620	620	+ 0 81
805	Strafor	800	785	785	− 1 88
515	Synthelabo ★	435	440	432	− 0 68
825	Talcs Luzenac	810	811	811	+ 0 12
3540	Tél. Elect.	3435	3320	3330	− 3 06
1700	Thomson-C.S.F.	1672	1675	1678	+ 0 36
480	Total (CFP)★	492	487	490	− 0 40
105	— (certific.)	108 50	107 80	107 80	− 0 65
2550	T.R.T.	2520	2450	2450	− 2 78
835	U.F.B.	818	800	815	− 0 37
1610	U.I.C.	1515	1501	1501	− 0 92
825	U.I.F.	700	690	690	− 1 43
880	U.I.S.	875	872	872	− 0 34
580	U.C.B. ★	434 50	430	430	− 1 03
840	Unibail	800	805	805	+ 0 63
570	Valéo	579	576	575	− 0 69
103	Vallourec	108 50	108 50	108 50	....
4380	V. Clicquot-P.	4230	4210	4210	− 0 47
760	Via Banque	687	680	670	− 2 47
810	Elf-Gabon	818	818	818	....
111	Amax Inc.	120 10	120	120 50	+ 0 33
465	Amer. Express	457	453	453	− 0 88
147	Amer. Teleph.	150 20	147 30	147 30	− 1 93
122	Anglo Amer. C.	138 50	142	142 50	+ 2 89
580	Amgold	674	678	678	+ 0 59
840	BASF (Akt)	910	929	929	+ 2 09
955	Bayer	1054	1050	1065	+ 0 09
135	Buffelsfont.	152 50	155	153	+ 0 33
236	Chase Manh.	236	234 50	234	− 0 85
305	Cie Pétr. Imp.	330	337	337	+ 2 12
73	De Beers	78	80	79 90	+ 2 44
2090	Deutsche Bank	2318	2301	2308	− 0 43
69	Dome Mines	78 90	79	79 50	+ 0 76
1090	Dresdner Bank	1207	1182	1182	− 2 07

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
121	Driefontein Ctd	141 90	147 10	147 50	+ 3 95
690	Du Pont-Nem.	746	738	733	− 1 74
475	Eastman Kodak	482	485	485	+ 0 62
44	East Rand	53 60	54 50	54 20	+ 1 31
295	Electrolux	308 50	306	306	− 0 81
250	Ericsson	245 10	253 60	253 60	+ 3 47
515	Exxon Corp.	549	541	541	− 1 46
500	Ford Motors	546	550	550	+ 0 73
89	Freegold	104 50	109 10	107 50	+ 2 87
107	Gencor	117 50	121	121	+ 2 98
665	Gén. Electr.	678	662	662	− 2 36
560	Gén. Belgique	555	559	559	+ 0 72
470	Gen. Motors	490	498	498	+ 1 63
85	Goldfields	92 50	93 50	93 50	+ 1 08
49	GdMetropolitain	46 90	47 20	47 30	+ 0 85
73	Harmony	90	91 40	90 50	+ 0 56
40	Hitachi	38 40	38 40	38 40	....
840	Hoechst Akt.	943	925	926	− 1 80
130	Imp. Chemical	133 10	133 90	133 90	+ 0 60
97	Inco. Limited	99 90	99 30	99 30	− 0 60
900	IBM	915	905	904	− 1 20
395	ITT	389	394 70	394 70	+ 1 47
145	Ito-Yokado	161 40	159 50	159 50	− 1 18
71	Matsushita	62 60	64	64	+ 2 24
990	Merck	994	993	993	− 0 10
805	Minnesota M.	820	814	814	− 0 73
290	Mobil Corp.	299 90	300	300	+ 0 03
275	Morgan J.P.	289	285 30	284	− 1 86
38400	Nestlé	37700	38000	38000	+ 0 80
151	Norsk Hydro	163 10	164 50	164 50	+ 0 86
225	Ofsil	260 20	267	268	+ 3
1640	Petrofina	1665	1675	1675	+ 0 60
515	Philip Morris	555	534	534	− 3 78
144	Philips	155 60	156 80	156 80	+ 0 77
600	Quilmès	613	600	600	− 2 12
750	Randfontein	861	895	897	+ 4 18
720	Royal Dutch	741	751	751	+ 1 35
72	Rio Tinto Zinc	84 70	84 80	83 10	− 1 89
92	St Helena Co	110	114 50	114 50	+ 4 09
240	Schlumberger	269	274 20	274 20	+ 1 93
125	Shell transp.	123 10	122 30	122 30	− 0 65
2110	Siemens A.G.	2370	2390	2390	+ 0 84
127	Sony	121	121	121	....
136	T.D.K.	123	122 80	123 20	+ 0 16
29	Toshiba Corp.	30 45	30	30	− 1 48
1660	Unilever	1787	1782	1783	− 0 22
320	Unit. Techn.	317	315	316	− 0 63
625	Vaal Reefs	784	819	821	+ 4 72
300	Volvo	304	305	305 50	+ 0 49
300	West Deep	388	389 90	400	+ 3 09
455	Xerox Corp.	469	462	462	− 1 48
1 25	Zambia Corp.	1 37	1 38	1 37	....

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	8201	..
Emp. 8,80 % 77	123 05	7 739
9,80 % 78/93	102 60	7 276
10,80 % 79/94	105 73	6 421
13,25 % 80/90	108 40	11 253
13,80 % 80/87	102 90	6 616
13,80 % 81/89	108 95	3 176
16,75 % 81/87	103 35	9 893
16,20 % 82/90	118 69	3 817
16 % juin 82	120 20	13 326
14,60 % fév. 83	119 75	1 880
13,40 % déc. 83	122 82	4 002
12,20 % oct. 84	114 95	6 117
11 % fév. 85	116 80	1 416
10,25 % mars 86	110	0 786
ORT 12,75 % 83	1741	..
OAT 10 % 2000	110 88	8 685
OAT 9,90 % 1997	109 86	3 173
OAT 9,80 % 1996	107 90	1 863
Ch. France 3 %	175	..
CNB Bques janv. 82	101 30	2 206
CNB Paribas	101 90	2 208
CNB Suez	101 90	2 208
CNI janv. 82	101 33	2 206
PTT 11,20% 85	110 20	3 728
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	109 70	8 790
CNT 9% 86	99	0 044
CRH 10,90% déc. 85	109 10	2 888

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	1340	....
Agache (Sté. Fin.)	1985	1985
A.G.F. (St Cent.)	865	870
Applic. Hydraul.	920	857 o
Arbel	245	245
Astorg	495	485
Avenir Publicité	2700	2700
Bain C. Monaco	425	430
Banque Hypoth. Eur.	501	....
Béghin-Say (C.I.)	485	475
B.G.L.	539	....
Blanzy-Ouest	580	584
B.N.P. CI	519	....
B.N.P. Intercontin.	470	475
Bénédictine	4450	4272 o
Bon-Marché	920	902
Calf	1000	1000
Cambodge	775	925 d
C.A.M.E.	627	640
Campenon Bern.	760	733
Carbone-Lorraine	939	930
C.E.G.Frig.	705	681
Centen. Blanzy	3055	....
Centrest (Ny)	232 80	258 d
Cerabati	110 30	105
CERUS	880	858
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	978	....
Champex (Ny)	188	....
C.I.C. (Financ. de)	350	350
C.I. Maritime	759	725
Cima-Sintra	1025	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cicam (B)	665	....
Clause	1500	1402
Cofradel (Ly)	2540	2500
Cogif	491	490
Comiphos	687	680
Cie Industrielle	3700	3630
Comp. Lyon-Alem.	650	686
Concorde (La)	1270	1250
C.M.P.	37 80	39
Créd. Gén. Ind.	1160	1170
Crédit Lyonnais C.I	780	....
Cr. Universel (Cie)	920	925
Créditel	157	....
Darblay S.A.	921	936
Darty Act. d. p.	410	410
De Dietrich	2810	2720
Delalande S.A.	1620	1550
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1250	1250
Didot-Bottin	602	631 c
Eaux Bass. Vichy	1510	1550
Eaux Vittel	2750	2755
Economats Centre	654	641
Electro-Banque	510	....
Elf-Antargaz	830	860
E.L.M. Leblanc	1005	1000
Ensil-Bretagne	330	335
Entrepôts Paris	865	846
Epargne (B)	3600	....
Europ. Accumul.	113	117 20
Eternit	3245	3200
Exor	4515	4420
Finalens	291	278 40 o
FIPP	420 10	411
Finac	1395	....
Foncière (Cie)	621	821
Fonc. Lyonnaise	5940	....
Foncina	805	605
Forinter	1110	1110
Fougerolle	465	459
France I.A.R.D.	540	....
France (La)	8100	8080
From. Paul Renard	502	....
GAN	1292	1290
Gaumont	430	668 o
Gaz et Eaux	2790	2700
Gévelot	1027	1018
Gr. Fin. Constr.	539	529
Gds Moul. Paris	546	497 o
Groupe Victoire	3590	3610
G. Transp. Ind.	620	615
H.E.F.	460	....
Hutchinson	1449	1410
Immindo S.A.	610	600
Imminvest	334	332
Immobail	505	501
Immobanque	785	751
Immob. Marseille	10290	10200
Immofice	575	574
Invest. (Sté Cent.)	3560	3600
Jaeger	210	210
Lafitte-Bail	575	570
Lambert Frères	250	244
Lille-Bonnières	1400	1450
Loca-Expansion	350	350
Locafinancière	461	460
Locatel	540	....
Louvre (Sté)	1840	1820
Machines Bull	54	53 70
Magasins Uniprix	253	250
Magnant S.A.	145	144
Maritimes Part.	477	477
Métal Déployé	490	490
Mors	240	228
Naval Worms	115	114 80

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navig. (Nat. de)	196	....
OPB Paribas	511	....
Optorg	319	312
Oréal (L') C.I.	3170	3030
Origny-Desvroise	1272	1295
Palais Nouveauté	1196	....
Paribas	529	....
Paribas-CIP	518	....
Paris France	321	320 10
Paris-Orléans	450	449 90
Part. Fin. Gest. Im.	1760	1740
Partenher	1025	990
Pathé-Cinéma	1039	1001
Pechiney (cert. inv.)	245 80	235 20
Piles Wonder	1315	1315
Piper-Heidsieck	1200	....
P.L.M.	210	208
Porcher	710	710
Providence S.A.	2040	2041
Publicis	3019	2960
Raff. Souf. R.	178 80	178 80
Rhône-Poul. (c. inv.)	398	380
Ricqlès-Zan	410	426 40
Rochefortaise S.A.	443	440 50
Rochette-Cenpa	143	141
Rosario (Fin.)	415	417
Routière	307	319 30 d
Rougier et Fils	150	....
Sacer	589	597
SAFAA	1657	1657
Safic-Alcan	945	948
SAFT	2430	2434
Saga	440	440
St-Gobain C.I.	469	460 10
Salins du Midi	550	550
Santa-Fé	175	176
Satam	263	258
Saulnes	87 30	82 30
Saunier-Duval	90	....
Savoisienne (M)	305	....
SCAC	907	890
Senelle Maubeuge	830	820
S.E.P. (M)	226	220
Serv. Equip. Véh.	117 80	....
Sicli	260	264
Sicotel	401	400
Sinvim	340	326 40 o
Siph (Plant. Hévéas)	485	....
Sté Générale-CIP	1600	1650
Sofal financière	2279	2121
Soffo	496	490
Soficomi	850	850
S.O.F.I.P. (M)	200	....
Sofragi	1154	1155
Souders Autog.	564	550
Sovabail	775	775
Speichim	27 50	39 10 d
S.P.I.	824	815
Suez (Fin. de)-CIP	1535	1529
Stemi	942	950
Taittinger	2300	2400
Testut-Aequitas	391	....
Tour Eiffel	700	700
Ufiner S.M.D.	835	810
U.A.P.	2410	2550
U.T.A.	2652	2650
Vicat	1775	1704 o
Viniprix	1780	1780
Virax	220	211 o
Waterman S.A.	650	650
Brass. du Maroc	149	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
A.E.G.	1020	....
Akzo	400	....
Alcan Alum	249	249
Algemeine Bank	1501	....
American Brands	317 50	314 90
Am. Petrofina	305	....
Arbed	278	....
Asturienne Mines	188	....
Bco Pop Espanol	385	374
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1350	....
B. Régl. Internat.	49000	50400
Br. Lambert	589	608
Canadian-Pacific	115	110 10
Cir	38	....
Commerzbank	947	930
Dart. and Kraft	372	360 30
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	523	501
Gén. Belgique	555	559
Gevaert	1060	....
Glaxo	182	185 50
Goodyear	350	360
Grace and Co	397	....
Gulf Canada Corp.	130	132
Honeywell Inc.	465	450
I.C. Industries	210	208
Johannesburg	975	....
Kubota	19 50	19 20
Latonia	288	289
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	60	61 50
Mineral-Ressourc.	79 50	72
Nixdorf	2671	2661
Noranda	147 20	148 20
Olivetti	34 10	35 90
Pakhoed Holding	204	222
Pfizer Inc.	468	465
Procter Gamble	575	531
Ricoh Cy Ltd	31	34
Rolinco	273 50	271 80
Robeco	303 70	302 10 c
Rodamco	415 50	415 50
Saipem	24 80	24 80
Shell fr. (port.)	120	....
S.K.F. Aktiebolag	334	....
Steel Cy of Can.	111	....
Tenneco	291 30	....
Thorn EMI	62	61
Toray indust. inc	29 40	30 60
Vieille Montagne	865	918
Wagons-Lits	810	895
West Rand	27 90	28
Hors-cote		
Amrep	8	....
Calciphos	1294	1280
C.E.M.	....	....
Cochery	179	....
Copernix	510	490
Dubois Inv. (Casto.)	1185	1200
Gachot	330	325
Hydro-Energie	320	325
Hoogovens	250	....
Matra Hori. (échan.)	....	....
Nicolas	1141	1160
Révillon	445	410
Rorento N.V.	151 10	151 10
Sopelem	85 70	0 10 o
S.P.R.	241	....
Ulmax	380	....
Union Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1340	1300
Alain Manoukian	1065	1070
Asystel	700	....
B.I.C.M.	920	920
B.I.P.	1194	1190
Bolloré Technologies	1450	....
Buitoni	960	894 o
Cables de Lyon	1425	1451
Caberson	950	960
Cardif	3050	2928 o
Cap Gemini Sogeti	2956	....
C.D.M.E.	1222	1228
C. Equip. Elect.	385	....
C.E.G.I.D.	3450	3365
C.E.P.-Communication	1615	1620
C.G.I. Informatique	1178	1170
C. Occid. Forestière	181	220 50 d
Dafsa	298	298
Dauphin O.T.A.	3700	....
Devanlay	2950	....
Deville	1000	980
Drouot-Assurances	638	630
Drouot-Obl. convert.	3980	....
Editions Belfond	388	390
Elect. S. Dassault	980	950 c
Expand	815	818
Filipacchi	885	820
Guimoli	799	....
Guy Degrenne	1200	....
I.C.C.	280 50	280 50
IN Informatique	400	....
Le gd livre du mois	520	500
Loca-Investissement	343	335
Locamic	555	555
Manutan	641	616 o
Marin Immobilier	489 80	489 50
Métallurg. Minière	220	215
Métrologie Internat.	780	765
M.M.B.	720	715
Molex	330	349 90
Navale-Delmas	890	836
Olivetti-Logabax	699	700
Om. Gest. Fin.	591	585
Patemelle-R.D.	3620	3490
Petit Bateau	300	300
Petrofigaz	714	714
Razel	1700	1681
St-Gobain Emballage	1550	1485
St-Honoré Matignon	245	245
S.C.G.P.M.	349 20	335
Sema-Metra	1720	1725
S.E.P.	1610	1600
S.E.P.R.	2049	1926
S.M.T. Goupil	449	....
Sodinforg	1535	1515
Sofibus	430	410
Supra	1300	1300
Valeurs de France	390	390

SICAV (sélection) — 7/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	856 03	835 15
Actions France	495 12	477 22
Action Invest.	394 36	376 48
Actions sélectives	630 29	607 51
Aedificandi	655 07	631 39
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1293 12	1261 58
A.G.F. 5000	658 69	642 61
A.G.F. ECU	1183 41	1171 69
A.G.F. Interfonds	473 96	462 39
A.G.F. OBLIG.	1174 03	1168 19
Agfimo	724 62	706 96
Altefi	212	204 34
A.L.T.O.	185 16	178 49
Amert-Gan	5793 98	5531 25 ◆
America-Valor	803 18	766 76
Amérique Gestion	402 60	384 34
Amplitude	598 96	579 57
Arbitrages court terme	5304 13	5293 53
Argonautes	453 69	433 12
Associc	1152 65	1152 65
Aurecic	1407 47	1386 48
Axa Europe	113 56	108 41
Axa Investissements	125 41	119 72
Bourse-Investiss.	498 87	476 25
Bred Associations	2629 56	2621 69
Bred International	98 52	98 59
Capital Plus	1678 36	1678 36
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	916 53	874 97
Convertimmo	416 72	400 69
Corail court terme	12248 72	12248 72
Cortexa	1013 93	987 95
Creditor	508 16	483 35
Croiss. France	293 19	280 56
Croiss. Marcuze	2595 25	2519 66
Croiss. Immobil.	692 15	680 78
Croiss. Prestige	391 34	373 59
Démétar	13133 56	13133 56
Drouot-France	763 76	719 59
Drouot-Investiss.	1192 73	1138 64
Drouot-Sécurité	269 33	256 16
Drouot-Sélection	149 66	142 87
Ecucic	1181 44	1163 98
Elicoop Sicav	11338 12	11338 12
Elf-Valeurs	10435 53	10181
Energie	285 16	272 22 ◆
Epacic	2910 39	2904 58
Epercourt Sicav	4003 29	3993 31
Epargne Associations	25743 72	25705 16
Epargne-Capital	7867 29	7789 40
Epargne-Croiss.	1577 35	1535 13
Epargne-Industr.	843 98	805 71
Epargne-Inter	694 83	666 50
Epargne J	51418 07	51418 07
Epargne-Long-Terme	1763 81	1716 60
Epargne-Oblig.	191 53	189 40
Epargne-Unie	1378 57	1314 15
Epargne-Valeur	439 41	427 66
Eparoblig	1258 22	1253 71 ◆
Eurocic	9818 11	9673 01
Euro-Croissance	580 23	543 91
Eurodyn	1129 60	1091 49
Extrême Orient Sicav	572 86	558 17
Financière Plus	27536 92	27263 29
Fixed Placement	59226 01	59048 86
Fixed Trimestriel	1134 13	1117 37
Fixed Valorisation	13417 63	13164 54
Fonsicav (div. par 10)	10446 96	10441 74
Foncier Investiss.	1211 62	1182 07
Foncival	289 37	273 39
France Ecu Plus	10563 80	10459 21
France-Gan	6828 42	6518 78 ◆
France-Garantie	319 61	318 97 ◆
France-Investiss.	603 81	576 43
France-Net	128 20	126 93
France-Obligations	455 18	450 67
Francic	449	436 92

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1225 94	1190 23
Fructi-Associations	1327 48	1327 48
Fructicapi	309 04	304 47
Fructidor	257 11	263 31
Fructifrance	897 42	875 53
Fructiver	61709 03	61505 27
Fructi ECU	570 83	562 49
Fructi-Promitra	12361 11	12178 43
Futurobligations	1122 36	1121 24
Gestilion	61308 58	61155 69
Gestion Associations	161	157 48
Gestion Mobilière	785 69	750 06 ◆
Gest. Rendement	468 67	447 42
Gest. Sél. France	813 87	776 96
Haussmann Associat.	1209 88	1209 88
Haussmann court terme	1161 93	1161 93
Haussmann Epargne	1358 93	1358 93
Haussmann Europe	2122 58	2045 84
Haussmann France	1144 13	1102 78
Haussmann Oblicroiss.	1282 20	1282 20
Haussmann Obligation	1503 02	1448 69
Horizon	1251 75	1215 29
I.M.S.I.	630 97	602 36
Indo-Suez Valeurs	811 13	774 35
Ind. française	13323 53	13062 28 ◆
Insecoblig.	12023 14	11660 71
Interselect France	495 28	472 82
Intervaleurs Indust.	717 78	685 23
Invest. net	14324 03	14295 44 ◆
Invest. Obligataire	17892 16	17856 86 ◆
Japacic	181 14	175 86
Jeune épargne	249 65	245 86 ◆
Laffitte-Amérique	272 18	259 84
Laffitte-crt-terme	61078 25	61078 25
Laffitte-Expansion	897 78	857 07
Laffitte-France	374 66	357 67
Laffitte-Immobilière	263 02	251 09
Laffitte-Japon	350 52	334 63
Laffitte-Oblig.	147 36	140 68
Laffitte-Placements	64301 94	64301 94
Laffitte—Rend.	223 33	213 20
Laffitte-Tokyo	1278 83	1220 84
Lion-Associations	11215 07	11216 07
Lion-Institutionnels	23329 31	23271 13
Lionplus	72140 89	71428 62
Livret portefeuille	647 84	628 97
Méditerranée	182 19	173 93
Mondiale Investissem.	485 58	463 57
Monecic	5882 08	5882 08
Moné J.	53146 84	53146 84
Monétarité	258814 21	258814 21
Multi-Obligations	430 08	410 58
Mutuelle Unie Sél.	166 05	158 52
Natio.-Assoc.	6548 54	6535 47
Natio.-Epargne	14131 18	13981 25
Natio.-Immobilier	1076 23	1046 45
Natio.-Inter.	1182 22	1150 58
Natio.-Obligations	547 98	533 31
Natio.-Patrimoine	1488 40	1448 56
Natio.-Placements	62563 32	62563 32
Natio.-Revenu	1088 19	1075 44
Natio.-Sécurité	64600 67	64600 67
Natio.-Valeurs	793 68	772 44
Nippon-Gan	5635 13	5379 60 ◆
Nord-Sud Développ.	1236 38	1233 91
Oblicic Régions	1040 93	1025 55
Oblicoop Sicav	1468 64	1439 84
Oblifion	1101 72	1072 23
Optimavalor	686 08	654 98
Options et Rendement	53500 14	52709 50
Orient-Gestion	184 61	176 24
Pacaméricique	689 88	644 05
Paseurope	881 70	841 72
Paribas Epargne	15135 73	15105 52
Paribas France	116 02	112 64
Paribas Gestion	662 33	635 33
Paribas Opportunités	110 54	107 32

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	578 73	553 22
Parnasse-Valor	1055 49	1054 44
Patrimoine-Retraite	1669 64	1636 90
Phénix Placements	275 07	273 70
Pierre Investiss.	796 74	760 61
Placement A	1122 69	1122 69
Placement crt-terme	71988 95	71988 95
Placement J	55761 39	55761 39
Placement Premier	51276 87	51276 87
Placements Rendement	11493 64	11493 64 ◆
Placements Sécurité	109453 40	109453 40 ◆
Première Obligations	10391 19	10360 47
Priv'Association	22893	22893
Province Investiss.	668 64	638 51
Quartz	118 05	115 14
Rentacic	169 36	168 86
Revenus Trimestriels	5950 32	5891 41
Revenu Vert	1188 85	1187 66
Rivoli Plus	1071 62	1023 03
St-Honoré Assoc.	13959 39	13889 94
St-Honoré Bio-aliment.	877 16	837 38
St-Honoré Pacifique	599 83	572 63
St-Honoré P.M.E.	522 53	498 84
St-Honoré Réel	11504 80	11458 96
St-Honoré Rendement	12329 95	12268 61
St-Honoré Technol.	832 21	794 47
St-Honoré Valor	12144 35	12047 97
Sécuricic	11219 17	11207 96
Sécur. Mobilière	405 20	386 83
Sécuri Taux	10227 92	10227 92
Sél. court terme	12524 20	12430 97
Sicadem (Carden BP)	761 48	750 23
Sicav-Associations	1396 48	1394 37
S.F.I. fr. et étr.	633 63	615 17
Sicavimmo	829 06	791 47
Sicav 5000	378 88	368 74
Sinafrance	613 17	596 76
Sivam	433 68	422 07
Siverente	227 63	221 54
Slvinter	427 06	415 62
S.I.—Est	1339 74	1278 99
S.I.G.	946 60	903 17
S.N.I.	1343 67	1304 53
Sogepargne	382 16	377 99
Sogerce	53235 43	51684 88
Sogevar	1110 25	1059 90
Soginter	1312 65	1253 13
Soleil Investiss.	496 50	473 99 ◆
Technocic	1249 27	1212 89
Techno-Gan	6206 01	5924 59 ◆
U.A.P. Investiss.	421 47	406 24
Uni-Associations	108 27	108 27
Unifrance	515 41	492 04
Unifoncier	1436 71	1371 56
Uni-Garantie	1342 50	1316 15
Unigestion	984 01	920 30
Uni-Japon	1466 84	1400 32
Uni-Régions	3438 27	3282 36
Univers	2339 34	2262 42
Univar	174 80	174 80
Univers-Obligations	1622 81	1589 26
Valorem	563 64	540 04
Valoblig	60693 76	60092 83
Valorg	1479 67	1478 19
Valrepi	78343 37	78303 72

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/4	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 062	6 110	5 850	6 350
ECU	6 913	6 917	....	....
Allemagne (100 DM)	332 700	332 700	323	341
Belgique (100 F)	16 084	16 074	15 600	16 450
Pays Bas (100 fl.)	294 810	294 890	286	304
Danemark (100 krd)	88 240	88 220	85	91 500
Norvège (100 k)	88 900	88 180	85 500	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 814	9 881	9 550	10 250
Grèce (100 drachmes)	4 536	4 539	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 689	4 669	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	401 120	400 440	388 500	408 500
Suède (100 krs)	95 550	95 690	92	97 500
Autriche (100 sch)	47 335	47 341	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 747	4 752	4 550	5 050
Portugal (100 esc.)	4 303	4 310	3 800	4 800
Canada ($ can 1)	4 635	4 673	4 450	4 850
Japon (100 yens)	4 177	4 166	4 030	4 210

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/4
Or fin (kilo en barre)	81750	83000
Or fin (en lingot)	81950	82500
Pièce française (20 fr)	512	512
Pièce française (10 fr)	368	.....
Pièce suisse (20 fr)	559	561
Pièce latine (20 fr)	485	491
Souverain	595	600
Pièce de 20 dollars	2895	2965
Pièce de 10 dollars	1440	1440
Pièce de 5 dollars	900	.....
Pièce de 50 pesos	3150	3175
Pièce de 10 florins	491	491
Or Londres	419 80	.....
Or Zurich	420 50	423
Or Hongkong	420 25	423 15
Argent Londres	8 74	.....

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Le Monde

Des micros dans le béton...

M. Reagan envisage la destruction des bâtiments de la nouvelle ambassade américaine à Moscou

WASHINGTON
de notre correspondant

Là-haut, sur la colline, à l'ombre d'un long mur d'enceinte, dorment de lourds bâtiments de marbre blanc. De l'extérieur, ils sont laids à souhait, mais de l'intérieur, c'est l'enchantement.

Des toits, et de presque toutes les fenêtres aussi, la vue plonge directement sur les élégantes maisons de brique de Georgetown que s'arrachent sénateurs, industriels et hauts fonctionnaires américains. Légèrement à l'ouest, c'est le Pentagone qui, pour n'être pas vraiment esthétique, n'en a pas moins son intérêt. A l'est, on reconnaît sans peine le département d'Etat, la Maison Blanche, puis, sur une autre colline, le Congrès.

Un tout petit peu plus d'attention, et l'on distingue même parfaitement, à l'angle, juste avant le bureau ovale, la fenêtre derrière laquelle travaille le conseiller du président des Etats-Unis pour les affaires de sécurité nationale. C'était décidément un emplacement de rêve – surtout pour la nouvelle ambassade d'Union soviétique dont les antennes fièrement dressées perturbent en permanence les *téléviseurs du voisinage et captent à tout va.*

Tout y passe, dit-on, des simples communications téléphoniques de la capitale américaine aux échanges sur onde courte des services officiels. Le problème est si sérieux qu'il a fallu protéger plusieurs fenêtres pour les empêcher de laisser transpirer jusqu'à Moscou les vibrations des conversa*tions d'Etat de Washington.*

Incroyable ? Certes, mais plus encore le fait que cette grande oreille soviétique plantée au cœur même de Washington n'était jusqu'à présent que sujet de plaisanteries. On n'y croyait pas vraiment, on faisait en tout cas confiance aux contre-mesures des services américains, et il a fallu les dernières nouvelles de Moscou pour que *plus personne n'ait envie de rire.*

Une délégation de la Commission des affaires étrangères de la Chambre a, en effet, constaté, le mardi 7 avril, que la mise en service des nouveaux locaux parallèlement bâtis pour l'ambassade américaine en Union soviétique ne serait pas possible *« avant cinq ans au moins, si elle l'est jamais »*. La raison en est simple : alors que *les* Soviétiques avaient exigé que leurs nouveaux bâtiments de Washington soient construits à partir d'éléments fabriqués sur le futur site et sous leur surveillance, les Américains avaient, eux, accepté, en 1972, d'utiliser des modules préfabriqués par l'industrie soviétique.

Sans parler de multiples défauts de construction, des retards et du dépassement de devis de 90 à 190 millions de dollars, les Etats-Unis se retrouvent ainsi propriétaire de bâtiments littéralement truffés de micros coulés dans le béton, au milieu des armatures métalliques.

A première vue, il n'est donc pas possible de s'en débarrasser sans se débarrasser de l'ambassade, et les solutions envisageables pour contourner le problème reviendraient – premier devis – à une trentaine de millions de dollars. A ce prix-là, la CIA pourra-t-elle au moins braquer ses antennes sur Moscou ? Elle pourra toujours essayer, mais cernée d'autres constructions, la *future – ou ex-future* – ambassade se dresse dans un creux de terrain.

Bref, les Américains se sentent floués et d'autant plus ridicules qu'ils avaient appris juste auparavant que le bâtiment actuellement occupé par leurs diplomates n'est absolument plus fiable non plus. Les dépêches importantes sont confiées à la valise diplomatique ; on utilise plus volontiers le bon vieux stylo que les machines à écrire à la frappe trop audible, et même la fameuse « bulle », la salle de réunion sans fenêtre, suspendue à l'intérieur d'une autre pièce comme un sous-marin dans l'eau et réputée inviolable, n'inspire plus confiance.

Malgré le « nettoyage » en profondeur de quelques pièces indispensables, la situation est d'ailleurs telle que, pour sa visite de la semaine prochaine, le secrétaire d'Etat, M. Shultz, devrait arriver avec une sorte de camping-car permettant des communications sûres – par satellite si l'on a bien compris. Ce serait du jamais vu, mais la cause de cette panique générale est, elle, aussi vieille que l'histoire de l'espionnage : l'amour.

Un jour de 1985, le sergent Clayton Lonetree, détaché par le corps des « marines » comme garde à l'ambassade de Moscou, reconnaît sur un quai de métro l'un des deux cents salariés soviétiques de la représentation américaine. Il sait qu'il lui est formellement interdit de se lier avec aucun d'entre eux puisque tous appartiennent au KGB, ou doivent lui rendre des comptes.

Le mystérieux « oncle Sacha »

Tout cela lui a été expliqué, mais le sergent a vingt-cinq ans, il est célibataire, et Violetta Seina est très belle. Il la raccompagne chez elle. Ils se revoient, secrètement bien sûr, puisque cela lui est interdit et quand la liaison est établie, apparaît un « oncle Sacha » qui a suffisamment de moyens de pression pour que sa curiosité doive être assouvie.

De l'été 1985 au printemps de l'année dernière, le sergent Lonetree laissera, à de nombreuses reprises, l'« oncle Sacha » et quelques-uns de ses amis pénétrer de nuit dans la chancellerie – lorsqu'il est de garde avec le sergent Brady, vingt et un ans, dont Galya, populaire cuisinière de l'ambassade, est opportunément tombée amoureuse. Quand Lonetree est envoyé à Vienne, en mars 1986, il est mis en contact avec des agents locaux et leur remet des plans jusqu'à ce jour de Noël dernier où – apparemment très déboussolé et convaincu que Violetta a été victime d'un chantage – il va proposer à la CIA, mais sans donner de détails, de devenir agent double.

Il faudra quatre mois aux services américains pour apprendre le rôle du sergent Brady, réaliser l'ampleur des dégâts à Moscou et lancer une enquête qui a déclenché une cascade de révélations sur la joyeuse vie des « marines » de Moscou – pas *tous* espions, mais tous rappelés à Washington.

Le drame en l'affaire est que, si l'on est sûr que le KGB a profité de l'occasion, on ne sait pas encore combien de secrets américains il n'a pas eu le temps de percer. D'excellente humeur, le porte-parole des *affaires étrangères* soviétiques a récemment ironisé sur les espions soviétiques qu'on ne cherche maintenant plus sous tous les lits, et la réputation du corps des « marines » a été aussi entamée à Washington que celle du département d'Etat.

En attendant les deux rapports qu'il vient de demander et qui lui permettront sous trois mois de décider du sort des bâtiment *neufs* de Moscou, M. Reagan a annoncé que les Soviétiques ne pourraient pas s'installer dans leur nouvelle ambassade avant que les Américains ne soient en état de prendre possession de la leur en toute sécurité.

BERNARD GUETTA.

La déclaration du président

Washington *(UPI)*. – Dans une déclaration rendue publique, mardi 7 avril, le président Reagan exprime la *« profonde préoccupation »* que lui cause *« la violation de la sécurité »* de l'ambassade américaine à Moscou. *« Bien que tous les faits ne soient pas encore connus,* a-t-il poursuivi, *il est clair que les conséquences en matière de sécurité sont étendues, et qu'une action rapide est nécessaire pour éviter des dommages supplémentaires à notre sécurité nationale. »*

M. Reagan a ajouté : *« Les Etats-Unis n'occuperont pas les nouveaux bâtiments de leur ambassade à Moscou tant que je ne serai pas certain que cette installation se fera dans un environnement sans risque. De même, l'Union soviétique ne sera pas autorisée à occuper sa nouvelle mission à Washington tant que les deux pays ne pourront pas effectuer cette installation de façon simultanée. »*

Après avoir dit qu'il avait demandé à ses collaborateurs, et notamment au secrétaire d'Etat, de lui faire rapport au sujet de cette affaire, le président Reagan a déclaré qu'il déciderait au vu de ces rapports si la sécurité de la nouvelle ambassade américaine à Moscou pouvait être assurée ou s'*« il serait nécessaire de la détruire et de la reconstruire »*.

Le numéro du « Monde » daté 8 avril 1987 a été tiré à 472 062 exemplaires

Sur le vif

Merci papa !

Si on prenait un pari, là, aujourd'hui ? Il y a longtemps que je n'ai pas gagné une bouteille de whisky. Bon, alors, moi je prédis que sous peu, incessamment, la radio, entre 7 et 9 heures du matin, terminé ! On ne l'écoutera plus qu'en bagnole. Regardez dans les pays anglo-*saxons, au Venezuela, au Brésil* et ailleurs, c'est déjà le cas. Ici, ça va faire pareil. A peine levés, on allumera d'un même mouvement l'électricité et la télé. Il y aura de l'info sur toutes les chaînes. Et on « zappera », comme on composte, en passant devant le ou les postes, aller-retour salle d'eau, salle de séjour avec arrêt-buffet devant la cafetière et le paquet de biscottes.

Moi, ça y est, c'est fait. Sauf que ça se passe au canard. A peine arrivée, je jette mon sac de gym dans mon trou à rats, j'attrape mon transistor et mon paquet de journaux, et je fonce faire un squat dans le bureau d'un lève-tard. Lui, il a la télé, le veinard. *Et je reste* là, *jusqu'à* la conférence des chefs, le transistor vissé à l'oreille, un œil sur la presse, l'autre sur l'écran, à tapoter mes boutons image et son. Je navigue entre A 2 et Canal Plus, Roger Zabel et Dan Rather, le présentateur vedette de la CBS. Son journal, celui de la veille forcément, passe en clair, version originale sous-titrée, mais, grâce au décalage horaire, les nouvelles restent fraîches. Un régal.

Ce qu'il y a de plus marrant, c'est la pub. Un exemple, le fils Reagan, filmé, tout sourire, en avion, classe affaires : Jusqu'ici, *je n'étais que le fils de* mon père, mais là, merci l'American Express, moi, c'est moi ! *Et de* brandir sa carte, à l'atterrissage, avant de s'engouffrer dans une cabine, de décrocher le téléphone : Permettez ? Et puis : Allô papa !

Difficile d'imaginer l'un des fils Mitterrand dans ce rôle-là. Vous me direz : à l'inverse, on voit mal la fille de Ronnie bombardée conseillère aux affaires latino-américaines à la Maison Blanche et son garçon élu, merci papa !, sénateur du Wisconsin et secrétaire général de la fédération locale du Parti républicain. D'accord, il a couvert pour *Playboy* le dernier sommet à Genève, mais bon, question piston, c'est quand même moins criant. Et en plus, ça a fait hurler les confrères aux Etats-Unis. De rire ! S'ils étaient à notre place, croyez-moi, ils hurleraient aussi. De colère !

CLAUDE SARRAUTE.

Confrontation dans l'affaire du Carrefour du développement

Les coïnculpés de M. Yves Chalier auraient confirmé plusieurs déclarations de l'ancien chef de cabinet

M. Jean-Pierre Michau, juge *d'instruction chargé du dossier* Carrefour du développement, a confronté dans son cabinet, mardi 7 avril, M. Yves Chalier, ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci, à plusieurs autres de ses coïnculpés. L'audition a duré près de quatre heures.

Outre M. Chalier étaient présents M. Victor Tito, ancien chef de la mission militaire française au Burundi, inculpé le 19 septembre 1986, ainsi que MM. Philippe Leroy, Christian Bieber et André Arnault, trois transporteurs dont les services ont été utilisés par M. Chalier pour l'établissement de fausses factures qui permettaient de se procurer de l'argent liquide. M. Claude Lecquin, ancien chargé de mission au Burundi, était également présent, entendu comme simple témoin.

Au dire des avocats de M. Chalier, M[e] Xavier de Roux, et Grégoire Triet, la confrontation aurait essentiellement permis de confirmer le contenu de plusieurs des déclarations antérieures de M. Chalier et des autres inculpés. Tous les présents auraient ainsi, une fois encore, reconnu avoir fabriqué de fausses *factures ou, au moins, en avoir eu* connaissance. M. Tito, notamment, aurait admis qu'étant le plus ancien en poste au ministère de la coopération il savait de longue date, même avant l'arrivée de M. Nucci au ministère, que certaines opérations étaient financées par un tel mécanisme.

M. Leroy, président-directeur général de la SOCOTRA, inculpé depuis le 16 septembre, aurait réaffirmé avoir remis de l'argent liquide à M. Chalier, alors que M. Nucci était dans le bureau. M. Claude Lecquin aurait reconnu de même avoir été au courant de telles pratiques, dont l'existence a toujours été niée par M. Nucci.

La confrontation aurait également permis d'établir que MM. Nucci et Penne – ce dernier occupait les fonctions de conseiller pour les affaires africaines auprès de M. Mitterrand – avaient été mis au courant des problèmes de financement autour du sommet de Bujumbura. Après un article paru dans l'hebdomadaire *le Point,* l'Elysée aurait demandé des éclaircissements, et un rapport, préparé d'abord par M. Tito et ensuite écrit par M. Lecquin, aurait été fourni en trois exemplaires : un à M. Nucci, un autre à M. Penne et un troisième à une personne indéterminée. Ce rapport, très complet, aurait été accompagné de pièces qui expliquaient le mécanisme d'utilisation des fausses factures. A l'occasion de la confrontation, M. Michau aurait d'ailleurs fait état de documents, retrouvés par la police, qui précisent la destination d'une partie de l'argent utilisé lors du sommet de *Bujumbura.*

MM. Bieber et Leroy auraient également confirmé l'une des affirmations de M. Chalier assurant, au début de l'affaire, que M. Henri Emmanuelli, à l'époque secrétaire d'Etat au budget, était également au courant des fausses factures. En 1985, M. Bieber dont la société, la TTCI, avait à plusieurs reprises délivré, *moyennant* une *commission* de 10 % à 20 %, des factures de complaisance avait été interpellé par les douanes. M. Chalier serait immédiatement entré en contact avec MM. Emmanuelli et Penne, ainsi qu'avec M. Saint-Geours, directeur de cabinet du ministre du budget. Quelques heures plus tard, M. Bieber était libéré. M. Chalier, selon ses défenseurs, n'aurait à l'époque rien caché des raisons pour lesquelles la société de M. Bieber fonctionnait avec une comptabilité fantaisiste.

G. M.

● **Des éducateurs protestent au palais de justice de Paris.** – Une cinquantaine de fonctionnaires de l'éducation surveillée de Paris ont manifesté pendant une demi-heure, mardi 7 avril après-midi, sur les marches du palais de justice de la capitale avant d'être expulsés par les gendarmes. Les manifestants protestaient contre *« l'audit commandé par le garde des sceaux, qui prétend supprimer l'incarcération des mineurs de moins de seize ans, en rétablissant des centres fermés (autrefois maisons de correction), des chantiers de jeunesse gérés par l'armée, en privilégiant l'exclusion et la répression au détriment de la rééducation et de la prévention... »* (*le Monde* du 14 février).

A C D E F G H